

**Centre  
de services scolaire  
de Montréal**



A-10-202  
Version modifiée

**Décideur :** Comité exécutif

**Date de la rencontre :** 2020-06-23

**Date du rapport :** 2020-06-05

**Titre :** Plan triennal de répartition et de destination des immeubles 2021-2024 pour consultation

**Nom de l'auteur :** Jean-Christophe C. Pettersen, analyste  
Joëlle Naud, analyste  
Joëlle Simard, urbaniste et analyste  
Louis Bastien Lapierre, urbaniste-stagiaire et analyste

**Signature :**

**Direction de service :**

Mathieu Desjardins

**Recommandation**

**par la DGA concernée :** Adopté

**Consultation :**

Service des ressources matérielles  
Direction générale

**Encadrement légal :** Loi sur l'instruction publique, article 39, 40 et 211.

## LISTE DES ABRÉVIATIONS

CSSDM	Centre de services scolaires de Montréal
CSSEM	Centre de services scolaires English-Montréal
DG	Direction générale
DU	Direction d'unité
EMCM	École des métiers de la construction de Montréal
EMEMM	École des métiers de l'équipement motorisé de Montréal
EMFM	École des métiers des Faubourgs-de-Montréal
EMHM	École des métiers de l'horticulture de Montréal
FGJ	Formation générale jeune
FGA	Formation générale adulte
FP	Formation professionnelle
LIP	Loi sur l'instruction publique
MEES	Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur
PPU	Programme particulier d'urbanisme
PQI	Plan québécois des infrastructures
PTRDI	Plan triennal de répartition et de destination des immeubles
SOS	Service de l'organisation scolaire
SRM	Service des ressources matérielles
SSG	Service du secrétariat général

## Section A – Exposé de la situation

Le Plan triennal de répartition et de destination des immeubles (PTRDI) a pour fondement la *Loi sur l'instruction publique* (LIP). En vertu de l'article 211 de la LIP, le Centre de services scolaires de Montréal (CSSDM) doit établir, chaque année, un PTRDI.

Il doit permettre de répartir et de destiner chaque immeuble ainsi que de préparer la liste de l'ensemble des établissements de le CSSDM afin de leur délivrer un acte d'établissement conforme aux ordres d'enseignement, aux lieux d'enseignement ainsi qu'à la destination des locaux.

Lorsque la présentation de certains de ces renseignements est essentielle pour comprendre la destination d'un immeuble identifié au PTRDI 2021-2024 – disponible à l'annexe I. L'annexe II du présent rapport présente une explication appuyant les considérants et les recommandations du rapport lorsque nécessaire.

Le PTRDI n'a pas pour objectif de gérer les populations scolaires et leurs déplacements en fonctions des situations rencontrées. Il ne sert pas à recenser les opportunités déjà analysées ou à trouver des solutions à la croissance démographique prévue, l'immigration ou les développements résidentiels. Le PTRDI inclut également des informations concernant les immeubles administratifs, excédentaires et les terrains vacants du CSSDM pour chaque secteur scolaire afin de créer un portrait complet du territoire.

## Section B — Modalités

Le processus menant à l'adoption et à l'entrée en vigueur du PTRDI s'échelonne sur plusieurs mois. Généralement adopté pour consultation au mois de juin, le PTRDI fait l'objet de consultations auprès des différentes instances, notamment celles requises par la Loi sur l'instruction publique, pour une durée approximative de 6 mois. L'adoption du PTRDI se fait généralement au mois de décembre et entre en vigueur le 1<sup>er</sup> juillet suivant.

Entre la version pour consultation de juin et la version pour adoption de décembre, certaines circonstances peuvent entraîner des réajustements et des modifications afin que les consultations nécessaires s'effectuent sur des bases plus précises. De plus, entre la version adoptée en décembre et la version en vigueur le 1<sup>er</sup> juillet suivant, certaines circonstances peuvent entraîner des réajustements et des modifications afin que les consultations nécessaires s'effectuent sur des bases plus précises.

L'annexe V présente le processus annuel analogue pour le PTRDI, le PQI et l'acte d'établissement, trois processus parallèles et liés.

### Propositions relatives au PTRDI 2021-2024

Le présent PTRDI pour consultation couvre les années scolaires 2021-2022, 2022-2023 et 2023-2024. Il est structuré par secteur scolaire et usages :

- École primaire

- École secondaire
- École pour élèves à risque et aux élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (EHDA)
- Centre de formation générale aux adultes
- Centre de formation professionnelle
- Bâtiment excédentaire
- Bâtiment administratif



**Commission  
scolaire  
de Montréal**

Secrétariat général  
3737, rue Sherbrooke Est  
Montréal (Québec) H1X 3B3  
Téléphone : 514 596-6012  
Télécopieur : 514 596-7451

**RENCONTRE DÉCISIONNELLE**  
**POUR L'ADOPTION DES RAPPORTS PAR LE DIRECTEUR GÉNÉRAL**

**15<sup>e</sup> rencontre du 23 juin 2020**

6. Service de l'organisation scolaire – Plan triennal de répartition et de destination des immeubles 2021-2024 pour consultation

Document déposé : Rapport A-10-202, version modifiée en date du 5 juin 2020 de MM. Jean-Christophe C. Pettersen et Louis Bastien Lapierre et de Mmes Joëlle Naud et Joëlle Simard concernant le sujet en référence

CONSIDÉRANT que, aux termes de l'article 211 de la *Loi sur l'instruction publique* (LIP), le Centre de services scolaire (CSSDM) doit établir un Plan triennal de répartition et de destination de ses immeubles (PTRDI);

CONSIDÉRANT que les articles 79 et 110.1 de cette loi précisent que les conseils d'établissement doivent être consultés sur la modification ou la révocation de l'acte d'établissement de leur école ou de leur centre;

CONSIDÉRANT que, en vertu de l'article 212 de la LIP, la Commission scolaire doit tenir des consultations publiques en cas de fermeture d'école, de modification à l'ordre d'enseignement, aux cycles ou parties de cycles offerts par une école ou en cas de cessation des services d'éducation préscolaires proposés par une école;

CONSIDÉRANT que, suivant l'article 193 de la LIP, le CSSDM doit consulter le Comité de parents sur ce PTRDI;

CONSIDÉRANT que, suivant l'article 211 de la LIP, le CSSDM doit consulter la Ville de Montréal, la Ville de Westmount et la Communauté métropolitaine de Montréal relativement à l'adoption du PTRDI;

CONSIDÉRANT que le CSSDM souhaite, dans ce contexte, prendre en compte les besoins exprimés par les représentants des milieux et ainsi favoriser l'expression de la vie démocratique;

CONSIDÉRANT que le CSSDM désire que son PTRDI soit le reflet le plus fidèle des besoins formulés par les communautés locales et des pressions démographiques qui s'exercent sur son territoire;

CONSIDÉRANT que le CSSDM reconnaît dans l'actualisation de son PTRDI un moyen pour favoriser la réalisation de sa mission éducative;

CONSIDÉRANT que le CSSDM conçoit la relation dynamique de tous ses secteurs de formation, soit la formation générale des jeunes, la formation générale des adultes et la formation professionnelle, comme essentielle à la réalisation de sa mission;

CONSIDÉRANT que le CSSDM entend optimiser l'utilisation de l'ensemble de son parc immobilier;

CONSIDÉRANT les barrières géographiques et urbaines existantes et l'importance pour le CSSDM de favoriser le transport actif;

CONSIDÉRANT que le CSSDM souhaite établir un plan d'aménagement et de gestion de son territoire scolaire en concertation avec les milieux, les secteurs, les arrondissements et la Ville de Montréal;

CONSIDÉRANT les travaux importants de rénovation, d'agrandissement et de construction à venir, liée aux dossiers soit de la capacité d'accueil, de l'entretien ou du programme de qualité de l'air intérieur;

CONSIDÉRANT que certains établissements ont besoin d'un espace supplémentaire pour respecter le régime pédagogique;

CONSIDÉRANT que le CSSDM est en attente d'autorisation du MEES concernant plusieurs projets d'agrandissement et de construction liés à l'ajout d'espace;

CONSIDÉRANT que le CSSDM doit faire part aux instances de la Ville de Montréal concernant les besoins d'espace pour les secteurs en développement et/ou en planification, notamment de Namur – De La Savane (Hippodrome et Triangle), du PPU Henri-Bourassa Ouest, du secteur la gare Chabanel et de la gare Ahuntsic, du PPU Assomption-Nord, du Technopôle Angus, de Bridge-Bonaventure, de Louvain Est, du PPU des Faubourgs, du quartier Bellechasse, du centre-ville de Montréal ainsi que tous les projets de développements résidentiels d'envergure;

### **Secteur Cartierville Ouest**

CONSIDÉRANT que l'agrandissement de l'école Louisbourg devrait être livré pour la rentrée scolaire 2021-2022;

CONSIDÉRANT que le nombre de places au secondaire n'est pas suffisant pour scolariser tous les élèves de Cartierville Est et Ouest;

### **Secteur Cartierville Est**

CONSIDÉRANT que l'école La Dauversière est située à proximité de l'immeuble transitoire n° 323 sis au 2005, rue Victor-Doré et que la capacité d'accueil de l'école ne répond pas pleinement aux besoins du secteur;

### **Secteur Ahuntsic-Bordeaux**

CONSIDÉRANT la livraison prochaine d'un agrandissement de dix classes pour répondre aux besoins des élèves du secteur à l'école Fernand-Seguin, pavillon Hubert-Reeves et la réhabilitation du pavillon Julie-Payette;

CONSIDÉRANT que le nombre de places au primaire et au secondaire n'est pas suffisant pour scolariser tous les élèves du secteur Ahuntsic-Bordeaux, malgré les projets déjà autorisés;

CONSIDÉRANT le développement résidentiel prévu dans le secteur du PPU Henri-Bourassa Ouest, dans le secteur de la gare Bois-Franc, de plusieurs projets immobiliers prévus à court et moyen terme (1-10 an) et du redéveloppement du secteur Ahuntsic-Chabanel sur un plus long horizon (20 ans);

CONSIDÉRANT que le MEES a autorisé, en 2018, un projet d'ajout d'espace à l'école Sophie-Barat de 200 à 250 places;

CONSIDÉRANT que d'importants travaux de réhabilitation sont à réaliser dans les prochaines années à l'école Sophie-Barat;

CONSIDÉRANT que d'importants travaux de réhabilitation sont à réaliser dans les prochaines années à l'école Ahuntsic;

#### ***Secteur Saint-Michel Nord-Est et Nord-Ouest***

CONSIDÉRANT la capacité d'accueil actuelle des deux bâtiments de l'école Saint-Bernardin excède les besoins d'espace de son territoire-école d'une dizaine de locaux, les locaux de classes modulaires ne sont plus requis;

CONSIDÉRANT que la reconstruction de l'école Sainte-Lucie devrait être terminée pour l'automne 2021 et que l'école devrait retourner à son bâtiment d'origine;

CONSIDÉRANT que l'espace transitoire de l'école Louis-Joseph-Papineau devrait être libéré suite au départ de l'école Sainte-Lucie et que des travaux prévus au bâtiment de l'école Louis-Joseph-Papineau pourraient empêcher l'utilisation de certains locaux durant ceux-ci;

CONSIDÉRANT que la capacité d'accueil actuelle des deux pavillons de l'école Marie-Rivier ne peut répondre aux besoins du territoire-école;

CONSIDÉRANT que des travaux de réhabilitation sont à venir à l'école Saint-Noël-Chabanel, pavillon des Bâtisseurs;

#### ***Secteur Saint-Michel Sud***

CONSIDÉRANT le besoin de plateaux sportifs pour l'école Joseph-François-Perrault pour respecter le régime pédagogique;

CONSIDÉRANT que le projet de construction d'une salle d'enseignement de la musique avec des locaux de pratique à l'école Joseph-François-Perrault a franchi une première étape vers sa réalisation;

CONSIDÉRANT que des travaux de réhabilitation sont à venir au bâtiment n° 312 - école Joseph-François-Perrault, annexe;

#### ***Secteur Villeray***

CONSIDÉRANT que des travaux de réhabilitation sont à venir au bâtiment n° 357 - école Saint-Gabriel-Lalemant annexe;

#### ***Secteur Parc-Extension***

CONSIDÉRANT que l'école Barclay cohabite avec les Amis des mots, l'Université de Montréal (partenariat éducatif), Fusion jeunesse et le CLSC des Faubourgs;

CONSIDÉRANT les travaux envisagés au bâtiment n° 042 - Complexe William-Hingston;

CONSIDÉRANT que des travaux de réhabilitation sont à venir au bâtiment n° 179 - école Camille-Laurin, annexe;

#### **Secteur Petite-Patrie**

CONSIDÉRANT le développement résidentiel envisagé dans le secteur du futur quartier Bellechasse;

CONSIDÉRANT les travaux envisagés au bâtiment n° 191 - école Saint-Ambroise, annexe;

#### **Secteur Rosemont Ouest**

CONSIDÉRANT que des projets d'ajout d'espace seront livrés que des travaux sont envisagés sur certains immeubles et que des immeubles pourront desservir prochainement la population scolaire de Rosemont;

CONSIDÉRANT la création d'un secteur complet d'habitations dans le secteur Angus;

CONSIDÉRANT que d'importants travaux sont à réaliser dans les prochaines années à l'école Saint-Jean-de-Brébeuf et que les travaux de réhabilitation majeure au 6361, 6<sup>e</sup> Avenue devraient être terminés à l'automne 2022;

CONSIDÉRANT que les travaux d agrandissement de l'école Saint-Albert-le-Grand devraient être terminés pour l'automne 2021;

CONSIDÉRANT que l'école Saint-Albert-le-Grand devrait libérer le bâtiment n° 340, 5015, 9<sup>e</sup> Avenue à la fin des travaux à son bâtiment d'origine, que l'école Saint-Jean-de-la-Lande est à proximité du bâtiment, que la capacité d'accueil des pavillons de l'école ne suffit pas pour répondre aux besoins anticipés et que des modulaires sont installés sur le site du bâtiment principal;

#### **Secteur Rosemont Est**

CONSIDÉRANT que d'importants travaux sont à réaliser dans les prochaines années à l'école des Monarques, édifice Marie-Rolle et que les travaux d'ajout d'espace au 6755, 36<sup>e</sup> Avenue devraient être terminés à l'automne 2021;

CONSIDÉRANT que plusieurs immeubles pourront desservir prochainement la population scolaire et qu'à l'automne 2019 une première consultation de quartier a été effectuée sur la destination de ses immeubles;

#### **Secteur Tétrealville**

CONSIDÉRANT que plusieurs immeubles additionnels pourront desservir prochainement la population scolaire de Tétrealville et du CSSDM;

#### **Secteur Mercier**

CONSIDÉRANT que l'école Édouard-Montpetit offre un programme sports-études pour lequel un espace extérieur est nécessaire pour la pratique de plusieurs sports, dont le baseball;

CONSIDÉRANT que l'école Édouard-Montpetit a conclu une entente avec la Ville de Montréal concernant l'utilisation de terrains de baseball des parcs Liébert (situé au 2826, rue Liébert) et Jean-Amyot (situé au 6110, rue de Marseille);

CONSIDÉRANT que l'école Maisonneuve occupera temporairement l'espace transitoire de l'école Édouard-Montpetit;

CONSIDÉRANT le besoin d'espace pour la population scolaire desservit par l'École des métiers de l'aérospatiale de Montréal (EMAM);

CONSIDÉRANT les développements immobiliers anticipés dans le secteur du PPU l'Assomption Nord;

#### ***Secteur Hochelaga-Maisonneuve***

CONSIDÉRANT le partenariat avec le Club Rotary pour le projet Déclic à l'école Chomedey-De Maisonneuve;

CONSIDÉRANT que des travaux majeurs doivent être réalisés à l'immeuble où est située l'école Maisonneuve et qu'il ne serait pas possible de les exécuter en cohabitation;

CONSIDÉRANT que l'école Maisonneuve est délocalisée au 6200, avenue Pierre-de-Coubertin comme adresse pour le temps de la délocalisation, et ce, depuis la rentrée 2020-2021;

CONSIDÉRANT que le locataire du 4650, rue Ontario (bâtiment n° 388) a quitté l'immeuble et que l'école Maisonneuve devrait réintégrer le bâtiment 103, situé au 1680, avenue Morgan pour la rentrée 2022-2023;

CONSIDÉRANT que l'immeuble n° 105 situé au 2570, rue Nicolet partiellement occupé et que celui-ci pourrait représenter un potentiel pour la scolarisation;

CONSIDÉRANT que l'École des métiers de l'équipement motorisé de Montréal (EMEMM) doit louer des locaux au bâtiment situé au 2350, rue Dickson, porte 400 pour combler le besoin d'espace de l'école;

#### ***Secteur Grand-Plateau***

CONSIDÉRANT que l'École des métiers de la construction de Montréal (EMCM) utilise des locaux à Lévis et à l'hôpital Louis-Hippolyte-Lafontaine pour répondre aux besoins de ses élèves;

CONSIDÉRANT le besoin d'espace de l'école Saint-Pierre-Claver afin que l'école puisse respecter le régime pédagogique en éducation physique;

CONSIDÉRANT le besoin d'espace du centre Champagnat pour répondre aux besoins de ses élèves;

CONSIDÉRANT le projet de réhabilitation majeure de l'école FACE qui ne pourra pas se faire en cohabitation;

CONSIDÉRANT que d'importants travaux sont à réaliser dans les prochaines années à l'école de l'Étincelle;

CONSIDÉRANT que d'importants travaux sont à réaliser dans les prochaines années à l'école Le Plateau;

**Secteur Ville-Marie**

CONSIDÉRANT l'intention du CSSDM de faciliter l'intégration des élèves du 2<sup>e</sup> cycle du secondaire à l'École des métiers des Faubourgs-de-Montréal (EMFM);

CONSIDÉRANT la situation financière du CSSDM et la volonté de trouver des locaux du CSSDM pour l'EMFM;

CONSIDÉRANT le besoin d'espace pour la population scolaire de l'École des métiers de l'horticulture de Montréal;

CONSIDÉRANT la volonté du CSSDM de prioriser la construction d'une nouvelle école d'horticulture au Jardin botanique de Montréal afin de regrouper les programmes et les ressources;

CONSIDÉRANT les nouveaux développements résidentiels dans le secteur PPU des Faubourgs;

CONSIDÉRANT les besoins d'espaces du Centre Lartigue;

**Secteur Centre-Ville Ouest (Peter-McGill)**

CONSIDÉRANT qu'il n'y a pas d'école primaire dans le secteur;

CONSIDÉRANT la volonté de garder les familles au Centre-ville;

CONSIDÉRANT qu'un montant de l'ordre de 10 % a été octroyé en juin 2019 pour réaliser les études nécessaires à la réalisation d'un projet sur le site du Grand Séminaire;

**Secteur Saint-Henri–Petite-Bourgogne–Griffintown**

CONSIDÉRANT le financement et les propositions pour construire une école dans le secteur Griffintown;

**Secteur Pointe-Saint-Charles**

CONSIDÉRANT les développements résidentiels qui pourraient être envisagés dans le secteur de Bridge-Bonaventure, dont le Bassin Wellington;

**Secteur Notre-Dame-de-Grâce**

CONSIDÉRANT que d'importants travaux sont à réaliser dans les prochaines années à l'école Saint-Jean-de-Matha;

**Secteur Notre-Dame-de-Grâce**

CONSIDÉRANT que des propositions ont été reçues dans le cadre de l'avis d'appel d'intérêt publié pour le secteur Notre-Dame-de-Grâce;

CONSIDÉRANT que le bâtiment excédentaire de la CSEM, située au 4635, place Borden est utilisé pour la scolarisation des élèves du territoire-école Marc-Favreau du CSSDM;

### **Secteur Côte-des-Neiges Est**

CONSIDÉRANT le besoin d'espace du centre Pauline-Julien pour répondre aux besoins de ses élèves;

CONSIDÉRANT les besoins scolaires présents et à venir dus aux projets immobiliers réalisés et ceux à venir dans les secteurs Namur-De La Savane (Triangle, Westbury, etc.) et plus précisément pour la proposition de la Ville de Montréal pour un projet mixte école-logements au 5100, rue Paré;

CONSIDÉRANT que le bâtiment excédentaire de la CSEM est occupé par l'école des Nations du CSSDM, et ce, depuis plusieurs années;

CONSIDÉRANT que d'importants travaux sont à réaliser dans les prochaines années à l'école Notre-Dame-des-Neiges;

### **Secteur Côte-des-Neiges Ouest**

CONSIDÉRANT les besoins scolaires présents et à venir dus aux projets immobiliers réalisés et ceux à venir dans les secteurs Namur-De La Savane (Triangle, Westbury, etc.);

CONSIDÉRANT que d'importants travaux sont à réaliser dans les prochaines années à l'école Internationale ( primaire);

CONSIDÉRANT les propositions soumises dans le rapport déposé;

### **Il est DÉCIDÉ :**

- 1° d'APPROUVER le Plan triennal de répartition et de destination des immeubles (PTRDI) scolaires 2021-2024 du Centre de services scolaire de Montréal (CSSDM) à l'annexe I;
- 2° de RÉAFFIRMER la pertinence de l'orientation de base du CSSDM de concevoir l'école comme une institution de quartier et de privilégier l'école de proximité;
- 3° de MANDATER la direction générale du CSSDM afin de poursuivre les représentations auprès du gouvernement du Québec et des instances de la Ville de Montréal concernant les besoins d'espace pour les secteurs en développement et/ou en planification, notamment de Namur – De La Savane (Hippodrome et Triangle), du PPU Henri-Bourassa Ouest, du secteur la gare Chabanel et de la gare Ahuntsic, du PPU Assomption-Nord, du Technopôle Angus, de Bridge-Bonaventure, de Louvain Est, du PPU des Faubourgs, du quartier Bellechasse, du centre-ville de Montréal ainsi que tous les projets de développement résidentiel d'envergure;
- 4° de POURSUIVRE les démarches pour que soient réservés des terrains ou des espaces pour des écoles dans plusieurs secteurs en développement;
- 5° de MANDATER la direction générale du CSSDM afin de poursuivre les négociations avec la CSEM concernant le partage, l'acquisition et la location de bâtiments ou de terrains;

- 6° de MANDATER les directions d'unité et les directions d'établissement afin de s'assurer que toutes les consultations auprès des conseils d'établissement concernés par un projet soient réalisées, et ce, tout en respectant les délais prescrits par la *Loi sur l'instruction publique* (LIP);
- 7° de MANDATER les directions d'unité et le Bureau des communications et de la participation citoyenne pour s'assurer que les communautés soient informées des différentes étapes liées aux projets d'ajout d'espace, de réhabilitation ou de rénovation majeure;
- 8° de MANDATER le Service de l'organisation scolaire pour délivrer un acte d'établissement ou le modifier si nécessaire dans le cas de fermeture, de révocation, d'annexion ou de cohabitation;
- 9° de MANDATER, s'il y a ouverture d'un nouvel établissement, le Service du secrétariat général pour procéder aux vérifications nécessaires pour obtenir l'autorisation concernant la dénomination de cet établissement;
- 10° de DÉMANTELER les classes modulaires, installées temporairement, lorsque des travaux d'ajout d'espace, de construction ou de rénovation sont terminés et que leur utilisation n'est plus nécessaire;
- 11° de MANDATER le Service des ressources matérielles pour procéder à la demande d'allocation du MEES (mesure 30145) pour l'ajout, la location et le démantèlement des classes modulaires;
- 12° de MANDATER le Service des ressources matérielles pour procéder à la demande de financement au MEES (mesures 50511, 50512 et autres);
- 13° de POURSUIVRE, lorsque nécessaire, la cohabitation des établissements afin de permettre la scolarisation des élèves;
- 14° de COMMENCER, de POURSUIVRE ou de CESSER, lorsque nécessaire, la délocalisation partielle ou complète d'un établissement afin de permettre la scolarisation des élèves;
- 15° de MANDATER le Service des ressources matérielles pour poursuivre les analyses ou les travaux pouvant mener à la reprise, pour des fins de scolarisation, d'immeubles excédentaires, lorsque nécessaire;
- 16° de MANDATER le Service des ressources matérielles pour aviser le ou les locataires de la reprise éventuelle des locaux selon les conditions précisées au bail;
- 17° de POURSUIVRE les démarches entreprises menant à l'aliénation des immeubles excédentaires :
  - n° 327 situé au 11760, avenue Robert Giffard;
  - n° 318L situé au 7950, 2<sup>e</sup> Avenue;
  - n° 321 situé au 8833, boulevard Saint-Michel;
  - n° 418 situé au 4120, 43<sup>e</sup> Rue;
  - n° 364 situé au 6970, rue Marquette;
  - n° 172 situé au 6839, rue Drolet;

- n° 057 situé au 6255, rue Boyer;
  - n° 252 situé au 6315, 13<sup>e</sup> Avenue;
  - n° 381 situé au 1905, rue de Cadillac;
  - n° 346 situé au 6905, rue Notre-Dame;
  - n° 276 situé au 1130, boulevard Saint-Joseph Est;
- 18° de MANDATER le Service des ressources matérielles afin de procéder aux négociations des conditions concernant l'utilisation ou la location de locaux à l'externe, notamment pour certains centres de formation professionnelle ou pour adultes et de DÉPOSER un rapport à la Direction générale précisant les modalités des sommes allouées à chacune de ces occupations;
- 19° de MANDATER le Service du secrétariat général pour faire les avis publics prévus à l'article 212 de la LIP lorsqu'il y a une révocation d'un acte d'établissement prévu ou une modification de l'ordre d'enseignement, du cycle, d'une partie de cycle ou de la cessation de l'enseignement du préscolaire;
- 20° de MANDATER le Service de l'organisation scolaire pour planifier et maximiser l'utilisation des espaces transitoires dans les différents bâtiments du CSSDM;
- 21° de RAPPELER le statut transitoire de certains locaux et d'adapter les modalités de consultation en fonction des circonstances particulières;
- 22° de RAPPELER que, malgré la volonté gouvernementale concernant les 4 ans, la priorité demeure l'augmentation de l'espace pour les élèves actuellement inscrits dans les écoles du CSSDM;
- 23° de CONSULTER, en fonction de la situation qui prévaut, les conseils d'établissements impliqués, le comité de parents, le comité de secteur et les arrondissements sur les potentielles délocalisations pour les établissements suivants :
- école Ahuntsic
  - école Joseph-François-Perrault, annexe
  - école Saint-Gabriel-Lalemant, annexe
  - école Barthélemy-Vimont
  - Centre William-Hingston
  - école Camille-Laurin
  - école Saint-Ambroise
  - école des Monarques, pour l'édifice Marie-Rollet
  - école de l'Étincelle
  - école FACE
  - école Saint-Jean-de-Matha
  - école Saint-Jean-de-Brébeuf;

### **Secteur Cartierville Est et Ouest**

- 24° d'ARRÊTER la location de gymnases au YMCA Cartierville pour l'école Louisbourg suite à la livraison de l agrandissement;
- 25° de POURSUIVRE les démarches afin d'augmenter le nombre de places disponibles au secondaire dans les secteurs de Cartierville Est et Ouest;

**Secteur Ahuntsic–Bordeaux**

- 26° de CONSULTER les conseils d'établissements et les intervenants du milieu sur la destination potentielle à donner à l'agrandissement de dix groupes à l'école Fernand-Seguin pavillon Hubert-Reeves pour desservir des élèves de secteur, pour la fin des travaux du pavillon Julie-Payette;
- 27° d'ENTAMER les démarches afin d'augmenter la capacité d'accueil au préscolaire, au primaire et au secondaire, notamment en évaluant la possibilité de déposer une demande de financement au MEES pour un ou plusieurs projets d'ajout d'espace potentiellement dans les sites suivants :
  - école Sophie-Barat, annexe (secondaire);
  - réserver un terrain dans le secteur des gares Ahuntsic et Chabanel;
  - réserver un terrain dans le projet Louvain Est (préscolaire et primaire);
- 28° de POURSUIVRE la sollicitation auprès du MEES et de l'arrondissement afin de réserver un terrain et de prévoir le financement pour l'acquérir et construire une école directement dans le secteur du PPU Henri-Bourassa Ouest, considérant les développements résidentiels prévus;
- 29° de CONSULTER, lorsque plus de renseignements seront disponibles, les instances concernées, notamment le conseil d'établissement de l'école Sophie-Barat, sur les solutions qui seront proposées pour réaliser les travaux;
- 30° de CONSULTER, lorsque plus de renseignements seront disponibles, les instances concernées, notamment le conseil d'établissement, sur les solutions qui seront proposées pour réaliser les travaux à l'école Ahuntsic;

**Secteur Saint-Michel Nord Est et Ouest**

- 31° de RETIRER les locaux modulaires à l'école Saint-Bernardin suite à la livraison de l'annexe de l'école Saint-Bernardin;
- 32° de MODIFIER l'acte d'établissement de l'école Sainte-Lucie pour indiquer que l'école occupe le bâtiment n° 320 et n'utilise plus l'espace transitoire au bâtiment n° 028;
- 33° de MODIFIER l'acte d'établissement de l'école Louis-Joseph-Papineau pour indiquer que l'école occupe la totalité du bâtiment n° 028 – l'école secondaire et l'espace transitoire – suite au départ de Sainte-Lucie et en attendant un potentiel occupant de la section transitoire du bâtiment;
- 34° de POURSUIVRE, la location des locaux à l'école St. Dorothy de la Commission scolaire English-Montréal pour l'année scolaire 2020-2021 afin de répondre aux besoins du secteur;
- 35° de POURSUIVRE l'analyse en lien avec la délocalisation potentielle des élèves de l'école Saint-Noël-Chabanel, pavillon des Bâtisseurs;
- 36° de CONSULTER, lorsque plus de renseignements seront disponibles, les instances concernées, notamment le conseil d'établissement, sur les solutions qui seront proposées pour réaliser les travaux à l'école Saint-Noël-Chabanel, pavillon des Bâtisseurs;

**Secteur Saint-Michel Sud**

- 37° de POURSUIVRE, pour l'école Joseph-François-Perrault, l'utilisation des locaux à l'Académie Ness Martial, située au 3700, boulevard Crémazie Est, pour les années 2021 à 2024;
- 38° de POURSUIVRE, pour l'école Joseph-François-Perrault, l'utilisation du gymnase au Centre Étienne-Desmarteaux situé au 3430, rue de Bellechasse pour les années 2021 à 2024;
- 39° de POURSUIVRE les démarches pour la construction d'une salle d'enseignement de la musique à l'école Jean-François-Perrault;
- 40° de POURSUIVRE l'analyse en lien avec la délocalisation potentielle des élèves de l'annexe de l'école Joseph-François-Perrault;

**Secteur Villeray**

- 41° de CONSULTER le conseil d'établissement de l'école Saint-Gabriel-Lalemant au sujet des modifications à l'acte d'établissement en lien avec la délocalisation d'élèves de l'annexe au bâtiment n° 278 – 7378, rue Lajeunesse;

**Secteur Parc-Extension**

- 42° de POURSUIVRE la cohabitation entre les organismes Les Amis des Mots, l'Université de Montréal (partenariat éducatif), Fusion jeunesse, le CLSC des Faubourgs et l'école Barclay au bâtiment n° 090 situé au 7941, avenue Wiseman;
- 43° de CONSULTER, lorsque plus de renseignements seront disponibles, les instances concernées, notamment les conseils d'établissement des deux établissements scolaires et les partenaires occupants du Centre William-Hingston, sur les solutions qui seront proposées pour réaliser les travaux;
- 44° de CONSULTER, lorsque plus de renseignements seront disponibles, les instances concernées, notamment le conseil d'établissement de l'école Camille-Laurin, sur les solutions qui seront proposées pour réaliser les travaux;

**Secteur La Petite-Patrie**

- 45° de MANDATER la direction générale du CSSDM afin de solliciter le MEES, la Ville et l'arrondissement afin de réserver un terrain et de prévoir le financement pour l'acquérir et y construire une école directement dans le futur quartier Bellechasse, considérant les développements résidentiels prévus;
- 46° de CONSULTER, lorsque plus de renseignements seront disponibles, les instances concernées, notamment le conseil d'établissement de l'école Saint-Ambroise, sur les solutions qui seront proposées pour réaliser les travaux;

**Secteur Rosemont Ouest**

- 47° de POURSUIVRE les démarches menant à la construction une école primaire dans le secteur Angus ou pour mettre en place d'autres pistes de solution en collaboration avec l'arrondissement pour planifier l'arrivée de la population scolaire dans ce secteur;

- 48° de POURSUIVRE, pour l'école Saint-Albert-le-Grand, l'utilisation du bâtiment n° 340 situé au 5015, 9e Avenue jusqu'à la fin des travaux d agrandissement;
- 49° de CONSULTER, lorsque plus de renseignements seront disponibles, le conseil d'établissement de l'école Saint-Jean-de-la-Lande au sujet de modifications à l'acte d'établissement en lien avec l'ajout du bâtiment n° 340 – 5015, 9<sup>e</sup> Avenue comme annexe suite au départ de l'école Saint-Albert-le-Grand;
- 50° de CONSULTER, lorsque plus de renseignements seront disponibles, le conseil d'établissement de l'école Saint-Jean-de-Brebeuf au sujet des modifications à l'acte d'établissement en lien avec la délocalisation au bâtiment n° 215 – 6361, 6<sup>e</sup> Avenue;

#### ***Secteur Rosemont Est***

- 51° de CONSULTER, lorsque plus de renseignements seront disponibles, le conseil d'établissement de l'école des Monarques, édifice Marie-Rollet au sujet des modifications à l'acte d'établissement en lien avec la délocalisation au bâtiment n° 215 – 6755, 36<sup>e</sup> avenue et de l'installation de modulaires sur le site ou à Saint-Jean-Vianney;
- 52° d'ACCOMPAGNER les milieux lors des prochains mois afin d'assurer une transition sereine pour optimiser l'occupation des immeubles suivants :
  - n° 267 – 4430, rue Bélanger (capacité : six groupes);
  - n° 297 — Centre Alphonse-Desjardins (capacité de dix groupes);
  - n° 190 — 4315, avenue Beaubien (capacité de huit groupes);en faveur des élèves, des équipes-écoles et des parents;

#### ***Secteur Tétreaultville***

- 53° de CONSULTER, lorsque plus de renseignements seront disponibles, les conseils d'établissements et la communauté sur la destination potentielle à donner notamment aux immeubles :
  - n° 303 - 8300 de Teck (capacité : 22 groupes/ 696 places-élèves au secondaire);
  - n° 110 – 3075 Lebrun (capacité : 16 groupes);
  - n° 177 – 2205 rue Mousseau (capacité à confirmer).pour répondre aux besoins des élèves du secteur de planification;

#### ***Secteur Mercier***

- 54° de POURSUIVRE pour l'école Édouard-Montpetit, l'utilisation des installations extérieures pour la pratique de l'activité baseball du programme sports-études, pour l'année scolaire 2020-2021;
- 55° de POURSUIVRE pour l'école Maisonneuve l'occupation des locaux situés au 6200, avenue Pierre-De Coubertin, dans la section transitoire de l'école Édouard-Montpetit;

- 56° de POURSUIVRE pour l'École des métiers de l'aérospatiale de Montréal (EMAM) l'utilisation des locaux loués à l'aéroport de Mirabel, au 11800, rue Service A-5, à Trois-Rivières, au 3005, rue Lindbergh, et à Québec, au 800, 8<sup>e</sup> Rue de l'Aéroport, pour l'année scolaire 2020-2021;
- 57° de SOLICITER le MEES et l'arrondissement afin réserver un terrain et de prévoir le financement pour acquérir le terrain et y construire une école directement dans le secteur du PPU Assomption Nord, considérant les développements résidentiels prévus;

#### ***Secteur Hochelaga-Maisonneuve***

- 58° de POURSUIVRE, pour l'école Chomedey-De Maisonneuve, l'utilisation des locaux nécessaires au projet Déclic au bâtiment situé au 4240, rue Ontario Est, pour les années 2021-2024;
- 59° de POURSUIVRE, pour l'école Maisonneuve, l'utilisation des locaux nécessaires au 4650, rue Ontario Est, pour son service de garde;
- 60° de POURSUIVRE les analyses et de consulter le milieu (directions d'unité, personnel, conseil d'établissement, parents) à l'égard du réaménagement du 2570, rue Nicolet et son utilisation par l'école De l'Étincelle; d'ENVISAGER de déposer une demande de financement au MEES pour un projet afin de réhabiliter le bâtiment no 105 situé au 2570, rue Nicolet;
- 61° de CONSULTER les conseils d'établissements et la communauté sur la destination potentielle à donner notamment aux immeubles :
  - n° 388 – 4650, rue Ontario Est (capacité : 6 groupes) ;
  - n° 160 – 3349, rue Adam (capacité projetée : 21 groupes) ;
  - n° 132 – 4100, rue Hochelaga (capacité à confirmer).pour répondre aux besoins des élèves du secteur de planification;

- 62° de POURSUIVRE, pour l'EMEMM, l'utilisation des locaux du bâtiment situé au 2350, rue Dickson, porte 400 pour les années 2021 à 2024;
- 63° de CONSULTER, en collaboration avec le Bureau des communications et de la participation citoyenne, la communauté sur la destination potentielle à donner au terrain et aux immeubles du siège social du CSSDM, notamment le 3737, rue Sherbrooke Est et le 3700, rue Rachel Est pour répondre aux besoins des élèves et de la communauté;

#### ***Secteur Grand-Plateau***

- 64° de POURSUIVRE, pour l'EMCM, l'utilisation gratuite des locaux situés au 7401, rue Hochelaga à Montréal et au 9, rue Monseigneur-Gosselin à Lévis pour les années 2021 à 2024;
- 65° de POURSUIVRE, pour l'école Saint-Pierre-Claver, l'utilisation des locaux au Centre du Plateau (Ville de Montréal), situé au 2275, boulevard Saint-Joseph Est, pour les années 2021 à 2024;

- 66° de POURSUIVRE, pour le centre Champagnat, l'utilisation des locaux situés au 1200, boulevard Crémazie pour les années 2021-2024 et d'ANALYSER d'autres scénarios afin de mettre en place une solution pérenne pour répondre aux besoins de scolarisation des élèves adultes ayant des besoins particuliers;
- 67° de POURSUIVRE l'analyse des différents scénarios menant au projet de réhabilitation de l'immeuble situé au 3449, rue University occupé par l'école FACE, en collaboration avec le comité de travail et la Société québécoise des infrastructures;
- 68° de CONSULTER, lorsque plus de renseignements seront disponibles, les instances concernées, notamment le conseil d'établissement, sur les solutions qui seront proposées pour réaliser les travaux à l'école de l'Étincelle;
- 69° de CONSULTER, lorsque plus de renseignements seront disponibles, les instances concernées, notamment le conseil d'établissement, sur les solutions qui seront proposées pour réaliser les travaux à l'école Le Plateau;

#### **Secteur Ville-Marie**

- 70° de VÉRIFIER que toute cohabitation et occupation de locaux ne compromette le volet particulier et l'approche pédagogique du milieu;
- 71° de POURSUIVRE l'analyse des facteurs et scénarios visant à déployer une offre de services éducatifs adaptée aux besoins des différentes populations scolaires dans le but de favoriser la réussite des élèves et la rétention des familles dans les écoles primaires et secondaires du secteur;
- 72° de POURSUIVRE la formation à l'hôpital Verdun, situé au 4000, boulevard LaSalle pour l'EMFM, pour les années 2021 à 2024;
- 73° de POURSUIVRE, pour l'École des métiers de l'horticulture de Montréal (EMHM), l'utilisation de la bibliothèque et la location des quatre serres et des locaux au pavillon Marie-Victorin du Jardin botanique de Montréal situé au 4101, rue Sherbrooke Est, pour les années 2021 à 2024;
- 74° de POURSUIVRE, pour l'EMHM, l'utilisation des locaux du bâtiment « 5600 Hochelaga » pour les années 2021 à 2024;
- 75° de MANDATER la direction générale du CSSDM afin de solliciter le MEES et la Ville afin de construire une nouvelle école des métiers de l'horticulture de Montréal (EMHM) sur le site du Jardin botanique;
- 76° de MANDATER la direction générale du CSSDM afin de solliciter le MEES et la Ville afin de réserver un terrain et de prévoir le financement pour l'acquérir et y construire une école directement dans le secteur du PPU des Faubourgs, considérant les développements résidentiels prévus;
- 77° de POURSUIVRE, pour le Centre Lartigue, l'utilisation de locaux au bâtiment n° 134 sis au 1750, rue Saint-André;

**Secteur Centre-Ville Ouest (Peter-McGill)**

- 78° de POURSUIVRE les démarches en vue de soumettre un dossier d'opportunité au MEES afin de réserver le terrain proposé par le Grand Séminaire et d'y construire une école primaire;

**Secteur Saint-Henri — Petite-Bourgogne — Griffintown**

- 79° de POURSUIVRE les démarches visant à doter le secteur Griffintown d'une école;

**Secteur Pointe-Saint-Charles**

- 80° d'ENVISAGER de solliciter le MEES et l'arrondissement afin de réserver un terrain et de prévoir le financement pour l'acquérir et y construire une école directement dans le secteur Bridge-Bonaventure si un projet résidentiel y est prévu;

**Secteur Côte-Saint-Paul**

- 81° de CONSULTER, les instances concernées, notamment le conseil d'établissement, sur les solutions qui seront proposées pour réaliser les travaux à l'école Saint-Jean-de-Matha;

**Secteur Notre-Dame-de-Grâce**

- 82° de SOLLICITER le MEES afin d'acquérir définitivement le 4635, Place Borden de la CSEM;

- 83° de POURSUIVRE les démarches relatives à l'analyse de la proposition reçue par le YMCA Notre-Dame-de-Grâce dans le cadre de l'avis d'appel à intérêt qui a été publié pour le secteur;

**Secteur Côte-des-Neiges Est**

- 84° de POURSUIVRE, pour le centre Pauline-Julien, la location au 6750, chemin de la Côte-des-Neiges pour l'année scolaire 2021-2022;

- 85° de POURSUIVRE les démarches auprès le MEES et l'arrondissement afin réserver un terrain et de prévoir le financement pour acquérir et construire une école pour le secteur le Triangle Namur/Jean-Talon;

- 86° de POURSUIVRE les négociations avec la CSEM pour acquérir le bâtiment n° 184, situé au 4860, rue Vézina pour l'école Des Nations;

- 87° de CONSULTER, lorsque plus de renseignements seront disponibles, les instances concernées, notamment le conseil d'établissement, sur les solutions qui seront proposées pour réaliser les travaux à l'école Notre-Dame-des-Neiges;

**Secteur Côte-des-Neiges Ouest**

- 88° de CONSULTER, lorsque plus de renseignements seront disponibles, les instances concernées, notamment le conseil d'établissement, sur les solutions qui seront proposées pour réaliser les travaux à l'école Internationale (primaire);

- 89° de POURSUIVRE la sollicitation auprès du MEES et de l'arrondissement afin de réserver des terrains et de prévoir le financement y construire des écoles directement dans le secteur de Namur-Hippodrome, considérant les développements résidentiels prévus (préescolaire, primaire et secondaire).

J'atteste que la présente décision par le directeur général ce 23 juin 2020 est conforme.



M<sup>e</sup> Ann-Sophie Verrier  
Secrétaire générale

ASV/sb

A-10-202  
Annexes

## Annexes

Annexe I — PTRDI 2021-2024

Annexe II — Planification et portrait du territoire

Annexe III — Fiche explicative sur le PTRDI

Annexe IV — Processus de consultation des CÉ pour l'acte d'établissement et le PTRDI

Annexe V — Échéancier pour le PTRDI, le PQI et l'acte d'établissement

## Légende du Plan triennal de répartition et de destination des immeubles 2021-2024

Numéro d'identification et nom du secteur.

### Secteur 01 – Cartierville Ouest

La somme des élèves résidant dans le secteur pour le primaire et le secondaire au 30 septembre.

Les prévisions primaires et secondaires, en somme d'élèves, sont pour les trois prochaines années couvertes par le PTRDI.

	OBSERVATIONS 2019-2020	PRÉVISIONS			
	2020-2021	2021-2022	2022-2023	2023-2024	
Primaire	1642 Variation annuelle -> -4,81%	1563 -1,34%	1542 -3,5%	1448 1464 -1,61%	
Secondaire	784 Variation annuelle -> -0,25%	782 3,71%	811 3,95%	843 841 -0,25%	

Les pourcentages de variation sont calculés avec les prévisions en fonction de l'année précédente.

Indique l'ordre d'enseignement et la destination de l'immeuble ainsi que l'indice de défavorisation.

La capacité du bâtiment est calculée en fonction des normes du MEES. Elle est appelée *plan technique*. À ces locaux s'ajoutent les locaux de services.

Nombre d'élèves habitant le territoire-école au 30 septembre.

Nombre de groupes / nombre d'élèves au 30 septembre.

Le pourcentage d'utilisation est calculé en prenant le nombre de groupes (déclaration) divisé par la capacité du bâtiment.

La capacité d'accueil du bâtiment est ajustée à l'année de livraison d'un ajout d'espace.

École Alice-Parizeau

PRIMAIRE - Défavorisée  
11715, rue Filion, Montréal, H4J 1T2

L'école occupe la totalité de l'immeuble. Il y a des locaux modulaires d'installés à cet immeuble soit deux locaux de classes. \* Incluant certains élèves du quartier Cartierville Est.

N° Établissement : 147 N° Bâtiment : 031

CAPACITÉ

21 / 378

ÉLÈVES RÉSIDENTS

596

DÉCLARATION

28 / 487

OCCUPATION (%)

133

2021-2022

CAPACITÉ 21 / 378

PRÉVISIONS 43 / 626

2022-2023

21 / 378

41 / 613

2023-2024

21 / 378

40 / 603

DESTINATION

Classes modulaires maintenues

Classes modulaires : analyse en cours pour le retrait.

Classes modulaires : analyse en cours pour le retrait.

La destination des locaux indique les occupants du bâtiment. Si une partie du bâtiment est louée, elle sera généralement inscrite dans la section EXCÉDENTAIRE avec ses occupants. S'il y a un espace transitoire; celle-ci sera inscrite dans la section TRANSITOIRE avec ses occupants. Si l'école loue des locaux, cohabite ou utilise des unités préfabriquées (modulaires), cette information sera indiquée dans cette section. S'il y a des projets d'ajouts d'espaces, ils seront également inscrits dans cette section.

La prévision de l'effectif par école est basée sur les données du MEES en fonction des élèves habitant un territoire-école du CSSDM. Ces élèves peuvent fréquenter l'école du quartier ou un point de service HDAA et/ou accueil. Les élèves fréquentant une école à vocation particulière, une école HDAA à mandat régional ou suprégional, une école privée ou ceux scolarisés à domicile ne sont pas comptabilisés dans les prévisions.

## PRÉVISIONS DE CLIENTÈLE DU SECTEUR

	OBSERVATIONS 2019-2020	PRÉVISIONS				
		2020-2021	2021-2022	2022-2023	2023-2024	
<b>Primaire</b>	1496 Variation annuelle ->	1479 -1,14 %	1459 -1,35 %	1428 -2,12 %	1408 -1,40 %	
	680 Variation annuelle ->	727 6,91 %	763 4,95 %	793 3,93 %	799 0,76 %	
<b>Secondaire</b>						

## IMMEUBLES DU SECTEUR

École Alice-Parizeau	CAPACITÉ	ÉLÈ. RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION	2021-2022	2022-2023	2023-2024
<b>PRIMAIRE - Défavorisée</b>	21 / 378	596	28 / 487	133%	<b>CAPACITÉ</b>	21 / 378	21 / 378
11715, rue Filion, Montréal, H4J1T2					<b>PRÉVISION</b>	38 / 632	39 / 630
L'école occupe la totalité de l'immeuble. Il y a des locaux modulaires d'installés à cet immeuble, soit 2 locaux de classes.					<b>DESTINATION</b>	Classes modulaires maintenues.	Classes modulaires : analyse en cours pour le retrait.
N° Établissement : 147 N° Bâtiment : 031						Classes modulaires : analyse en cours pour le retrait.	Classes modulaires : analyse en cours pour le retrait.

École Louisbourg	CAPACITÉ	ÉLÈ. RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION	2021-2022	2022-2023	2023-2024
<b>PRIMAIRE - Défavorisée</b>	20 / 340	436	22 / 384	110%	<b>CAPACITÉ</b>	28 / 504	28 / 504
11880, rue Michel-Sarrasin, Montréal, H4J2G7					<b>PRÉVISION</b>	25 / 430	25 / 432
L'école occupe la totalité de l'immeuble. Un projet d'agrandissement de 8 classes et d'un gymnase est livré pour la rentrée 2021-2022. Location de locaux (gymnase) dans le bâtiment situé au 11885, boulevard Laurentien (YMCA Cartierville). Les 4 classes modulaires seront retirées à la fin du chantier.					<b>DESTINATION</b>	AJOUT D'ESPACE Livraison Retrait possible des classes modulaires.	Statu quo. Statu quo.
N° Établissement : 151 N° Bâtiment : 102							

École Sainte-Odile	CAPACITÉ	ÉLÈ. RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION	2021-2022	2022-2023	2023-2024
<b>PRIMAIRE - Défavorisée</b>	31 / 558	608	S.O. / S.O.	S.O.	<b>CAPACITÉ</b>	31 / 558	31 / 558
12055, rue Dépatie, Montréal, H4J1W9					<b>PRÉVISION</b>	35 / 574*	33 / 544* 33 / 534*
Une annexe est liée à cet établissement. L'école occupe la totalité de l'immeuble. * Les élèves résidents et les prévisions de l'effectif incluent l'annexe.					<b>DESTINATION</b>	Statu quo.	Statu quo. Statu quo.
N° Établissement : 146 N° Bâtiment : 390							

École Sainte-Odile, annexe	CAPACITÉ	ÉLÈ. RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION	2021-2022	2022-2023	2023-2024
<b>PRIMAIRE - Défavorisée</b>	5 / 90	S.O.*	6 / 74	120%	<b>CAPACITÉ</b>	5 / 90	5 / 90
12330, rue Lavigne, Montréal, H4J1Y4					<b>PRÉVISION</b>	S.O.*	S.O.*
Annexe de l'école Sainte-Odile. L'école occupe la totalité de l'immeuble. Rénovation majeure envisagée. * Les élèves résidents et les prévisions de l'effectif sont intégrés à l'école Sainte-Odile.					<b>DESTINATION</b>	ANALYSE EN COURS Rénovation majeure.	ANALYSE EN COURS Rénovation majeure.
N° Établissement : 148 N° Bâtiment : 304						ANALYSE EN COURS Rénovation majeure.	ANALYSE EN COURS Rénovation majeure.

Hôpital du Sacré-Cœur, pavillon Albert-Prévost	DÉCLARATION		2021-2022	2022-2023	2023-2024
	S.O.	CAPACITÉ PRÉVISION	S.O.	S.O.	S.O.
<b>EHDAA</b> 6555, boulevard Gouin Ouest, Montréal, H4K1B3 <i>Annexe de l'école en milieu hospitalier (Primaire).</i> L'école occupe des locaux à l'Hôpital du Sacré-Cœur.					
		<b>DESTINATION</b>	Statu quo.	Statu quo.	Statu quo.
N° Établissement : 245 N° Bâtiment : 857					
<b>Le 11760, avenue Robert-Giffard</b>			2021-2022	2022-2023	2023-2024
<b>EXCÉDENTAIRE</b> 11760, avenue Robert-Giffard, Montréal, H4J2C6 Processus d'aliénation en cours. Occupé par : <i>Centre de la petite enfance Cartierville Inc. / Location de 10257 pi² jusqu'au 30/06/2021</i>					
		<b>DESTINATION</b>	PROCESSUS D'ALIÉNATION Étape d'autorisation du MEES.	PROCESSUS D'ALIÉNATION Étape de l'aliénation.	PROCESSUS D'ALIÉNATION Étape de l'aliénation.
N° Établissement : S.O N° Bâtiment : 327					
<b>Le 11880, rue Michel-Sarrazin</b>			2021-2022	2022-2023	2023-2024
<b>EXCÉDENTAIRE</b> 11880, rue Michel-Sarrazin, Montréal, H4J2G4 Occupé par : <i>Centre de la petite enfance Enfants de tous pays / Emphytose de 26589 pi² jusqu'au 20/04/2033</i>					
		<b>DESTINATION</b>	Statu quo.	Statu quo.	Statu quo.
N° Établissement : S.O N° Bâtiment : 102E					
<b>Le 6520, boulevard Gouin Ouest</b>			2021-2022	2022-2023	2023-2024
<b>EXCÉDENTAIRE</b> 6520, boulevard Gouin Ouest, Montréal, H4K1B2 L'immeuble est inoccupé.					
		<b>DESTINATION</b>	ANALYSE EN COURS À déterminer en fonction des résultats.	ANALYSE EN COURS À déterminer en fonction des résultats.	ANALYSE EN COURS À déterminer en fonction des résultats.
N° Établissement : S.O N° Bâtiment : 065					

## PRÉVISIONS DE CLIENTÈLE DU SECTEUR

	OBSERVATIONS 2019-2020	PRÉVISIONS				
		2020-2021	2021-2022	2022-2023	2023-2024	
<b>Primaire</b>	1652	1621	1598	1539	1493	
	Variation annuelle ->	-1,88 %	-1,42 %	-3,69 %	-2,99 %	
<b>Secondaire</b>	879	958	1022	1061	1086	
	Variation annuelle ->	8,99 %	6,68 %	3,82 %	2,36 %	

## IMMEUBLES DU SECTEUR

École François-de-Laval	CAPACITÉ	ÉLÈ. RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION	2021-2022	2022-2023	2023-2024
<b>PRIMAIRE</b>	27 / 621	1036*	32 / 639	118%	<b>CAPACITÉ</b>	27 / 621	27 / 621
12050, avenue du Bois-de-Boulogne, Montréal, H3M2X9					<b>PRÉVISION</b>	59 / 1006*	58 / 977*
<i>Une annexe est liée à cet établissement.</i> L'école occupe la totalité de l'immeuble. Il y a des locaux modulaires d'installés à cet immeuble soit 3 locaux de classes. * Les élèves résidents et les prévisions de l'effectif incluent l'annexe.					<b>DESTINATION</b>	Classes modulaires : analyse en cours pour le retrait.	Classes modulaires : analyse en cours pour le retrait.
N° Établissement : 132 N° Bâtiment : 151						Classes modulaires : analyse en cours pour le retrait.	Classes modulaires : analyse en cours pour le retrait.

École François-de-Laval, annexe	CAPACITÉ	ÉLÈ. RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION	2021-2022	2022-2023	2023-2024
<b>PRIMAIRE - Défavorisée</b>	21 / 483	S.O.*	18 / 360	85%	<b>CAPACITÉ</b>	21 / 483	21 / 483
12020, avenue du Bois-de-Boulogne, Montréal, H3M2X9					<b>PRÉVISION</b>	S.O.*	S.O.*
<i>Annexe de l'école François-de-Laval.</i> L'école occupe la totalité de l'immeuble. * Les élèves résidents et les prévisions de l'effectif sont intégrés à l'école François-de-Laval.					<b>DESTINATION</b>	Statu quo.	Statu quo.
N° Établissement : 052 N° Bâtiment : 193						Statu quo.	Statu quo.

École Gilles-Vigneault	CAPACITÉ	ÉLÈ. RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION	2021-2022	2022-2023	2023-2024
<b>PRIMAIRE - Défavorisée</b>	25 / 450	429*	32 / 503	128%	<b>CAPACITÉ</b>	25 / 450	25 / 450
11400, avenue De Poutrincourt, Montréal, H3M1Z7					<b>PRÉVISION</b>	25 / 426*	24 / 409*
<i>Une annexe est liée à cet établissement.</i> L'école occupe la totalité de l'immeuble. Il y a 4 classes modulaires d'installés à cet immeuble. * Les élèves résidents et les prévisions de l'effectif incluent l'annexe.					<b>DESTINATION</b>	Classes modulaires maintenues.	Classes modulaires : analyse en cours pour le retrait.
N° Établissement : 145 N° Bâtiment : 096						Classes modulaires : analyse en cours pour le retrait.	Classes modulaires : analyse en cours pour le retrait.

École Gilles-Vigneault, annexe temporaire	CAPACITÉ	ÉLÈ. RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION	2021-2022	2022-2023	2023-2024
<b>PRIMAIRE - Défavorisée</b>	21 / 378	608	32 / 541	S.O.	<b>CAPACITÉ</b>	21 / 378	21 / 378
2005, rue Victor-Doré, Montréal, H3M1S4					<b>PRÉVISION</b>	S.O.*	S.O.*
<i>Annexe de l'école Gilles-Vigneault.</i> Ce bâtiment est occupé par l'école Gilles-Vigneault. Il y a des locaux modulaires d'installés à cet immeuble soit 12 classes et 3 locaux de services. Cette école cohabite avec l'école secondaire La Dauversière qui occupe les 12 classes modulaires. Les modulaires seront retirés lors de l'ajout d'espace pour l'école La Dauversière. * Les élèves résidents et les prévisions de l'effectif sont intégrés à l'école Gilles-Vigneault.					<b>DESTINATION</b>	Classes modulaires retirées si travaux	Classes modulaires retirées si travaux
N° Établissement : 145 N° Bâtiment : 323						Classes modulaires retirées si travaux	Classes modulaires retirées si travaux

École Évangéline	CAPACITÉ	ÉLÈ. RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION		2021-2022	2022-2023	2023-2024
SECONDAIRE	726	1588	787	108%	CAPACITÉ	726	726	726
11845, boulevard de l'Acadie, Montréal, H3M2T4					PRÉVISION	1022*	1061*	1086*
L'école occupe la totalité de l'immeuble. * Les prévisions de l'effectif sont celles de l'ensemble du secteur. Le secteur voisin ne comporte pas d'école secondaire.					DESTINATION	Statu quo.	Statu quo.	Statu quo.
N° Établissement : 281 N° Bâtiment : 499								

École La Dauversière	CAPACITÉ	ÉLÈ. RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION		2021-2022	2022-2023	2023-2024
SECONDAIRE	548	1588	626	114%	CAPACITÉ	548	548	548
11600, boulevard de l'Acadie, Montréal, H3M2T2					PRÉVISION	1022*	1061*	1086*
<i>Un annexe est liée à cet établissement.</i>					DESTINATION	AJOUT D'ESPACE Projet financé par le MEES.	AJOUT D'ESPACE Projet financé par le MEES.	AJOUT D'ESPACE Projet financé par le MEES.
L'école occupe la totalité de l'immeuble. Un projet d'agrandissement sur le terrain du 2005, rue Victor-Doré a été financé par le MEES. * La déclaration et les prévisions incluent l'annexe temporaire. Les prévisions de l'effectif sont celles de l'ensemble du secteur. Le secteur voisin ne comporte pas d'école secondaire.								
N° Établissement : 282 N° Bâtiment : 376								

École La Dauversière, annexe (UP)	CAPACITÉ	ÉLÈ. RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION		2021-2022	2022-2023	2023-2024
SECONDAIRE	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	CAPACITÉ	S.O.	S.O.	S.O.
2005, rue Victor-Doré, Montréal, H3M1Z7					PRÉVISION	S.O.*	S.O.*	S.O.*
<i>Annexe de l'école La Dauversière.</i>					DESTINATION	AJOUT D'ESPACE Projet financé par le MEES.	AJOUT D'ESPACE Projet financé par le MEES.	AJOUT D'ESPACE Projet financé par le MEES.
Le MEES finance un agrandissement de l'école La Dauversière. Les modulaires installés, au nombre de 12 classes et 3 locaux de services, serviront à scolariser les élèves de La Dauversière et seront retirés lors des travaux d'ajout d'espace. Le bâtiment 323 est en partie occupé par l'école La Dauversière. L'école cohabite avec l'école Gilles-Vigneault qui occupe partiellement le bâtiment 323.								
N° Établissement : 282 N° Bâtiment : 323								

## PRÉVISIONS DE CLIENTÈLE DU SECTEUR

	OBSERVATIONS 2019-2020	PRÉVISIONS				
		2020-2021	2021-2022	2022-2023	2023-2024	
<b>Primaire</b>	5409 Variation annuelle ->	5478 1,28 %	5480 0,04 %	5454 -0,47 %	5409 -0,83 %	
	2066 Variation annuelle ->	2153 4,21 %	2237 3,90 %	2360 5,50 %	2419 2,50 %	
<b>Secondaire</b>						

## IMMEUBLES DU SECTEUR

École Ahuntsic	CAPACITÉ	ÉLÈ. RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION	2021-2022	2022-2023	2023-2024
<b>PRIMAIRE</b>	16 / 328	459*	17 / 307	106%	<b>CAPACITÉ</b>	16 / 328	16 / 328
10615, boulevard Saint-Laurent, Montréal, H3L2P5					<b>PRÉVISION</b>	28 / 488*	29 / 501*
<i>Une annexe est liée à cet établissement.</i> L'école occupe la totalité de l'immeuble. Des travaux majeurs devraient être réalisés dès la rentrée 2021-2022. Avenant un impact sur l'occupation de l'école, des consultations se tiendront à l'avance. * Les élèves résidents et les prévisions de l'effectif incluent l'annexe.					<b>DESTINATION</b>	ANALYSE EN COURS Délocalisation partielle ou complète envisagée.	ANALYSE EN COURS Délocalisation partielle ou complète envisagée.
N° Établissement : 117 N° Bâtiment : 116						ANALYSE EN COURS Délocalisation partielle ou complète envisagée.	ANALYSE EN COURS Délocalisation partielle ou complète envisagée.

École Ahuntsic, annexe	CAPACITÉ	ÉLÈ. RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION	2021-2022	2022-2023	2023-2024
<b>PRIMAIRE</b>	9 / 207	S.O.*	10 / 225	111%	<b>CAPACITÉ</b>	9 / 207	9 / 207
9900, avenue d'Auteuil, Montréal, H3L2K1					<b>PRÉVISION</b>	S.O.*	S.O.*
<i>Annexe de l'école Ahuntsic.</i> L'école occupe la totalité de l'immeuble. * Les élèves résidents sont intégrés à l'école Ahuntsic.					<b>DESTINATION</b>	Statu quo.	Statu quo.
N° Établissement : 118 N° Bâtiment : 264						Statu quo.	Statu quo.

École Atelier	CAPACITÉ	ÉLÈ. RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION	2021-2022	2022-2023	2023-2024
<b>PRIMAIRE</b>	14 / 322	S.O.	15 / 299	107%	<b>CAPACITÉ</b>	14 / 322	14 / 322
10055, rue Jean-Jacques-Gagnier, Montréal, H2B2Z7					<b>PRÉVISION</b>	S.O.	S.O.
L'école occupe la totalité de l'immeuble.					<b>DESTINATION</b>	Statu quo.	Statu quo.
N° Établissement : 053 N° Bâtiment : 001						Statu quo.	Statu quo.

École Christ-Roi	CAPACITÉ	ÉLÈ. RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION	2021-2022	2022-2023	2023-2024
<b>PRIMAIRE</b>	24 / 552	368	12 / 224	85%	<b>CAPACITÉ</b>	24 / 552	24 / 552
525, rue de Louvain Est, Montréal, H2M1A1					<b>PRÉVISION</b>	22 / 388	22 / 382
<i>L'école occupe la totalité de l'immeuble.</i>					<b>DESTINATION</b>	Statu quo.	Statu quo.
N° Établissement : 102 N° Bâtiment : 223						Statu quo.	Statu quo.

École Fernand-Seguin, pavillon Hubert-Reeves	CAPACITÉ	ÉLÈ. RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION		2021-2022	2022-2023	2023-2024
PRIMAIRE	16 / 368	S.O.	5 / 117	83%	CAPACITÉ PRÉVISION	16 / 368 S.O.	16 / 368 S.O.	16 / 368 S.O.
10050, avenue Durham, Montréal, H2C2G4								
<i>Une annexe est liée à cet établissement.</i> L'école occupe la totalité de l'immeuble. Le projet d'agrandissement a été livré à l'automne 2020-2021. * L'école n'est pas comptabilisée dans la capacité d'accueil du quartier.					DESTINATION	Délocalisation possible des élèves du pavillon Julie-Payette.	Délocalisation possible des élèves du pavillon Julie-Payette.	Délocalisation possible des élèves du pavillon Julie-Payette.
N° Établissement : 101 N° Bâtiment : 261								
École Fernand-Seguin, pavillon Julie-Payette	CAPACITÉ	ÉLÈ. RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION		2021-2022	2022-2023	2023-2024
PRIMAIRE	5 / 115	S.O.	10 / 186	200%	CAPACITÉ PRÉVISION	5 / 115 S.O.	5 / 115 S.O.	5 / 115 S.O.
10085, avenue Durham, Montréal, H2C2G3								
<i>Annexe de l'école Fernand-Seguin, pavillon Hubert-Reeves.</i> Une réhabilitation importante du pavillon Julie-Payette est à l'étude. * L'école n'est pas comptabilisée dans la capacité d'accueil du quartier.					DESTINATION	ANALYSE EN COURS Rénovation majeure.	ANALYSE EN COURS À déterminer en fonction des résultats.	ANALYSE EN COURS À déterminer en fonction des résultats.
N° Établissement : 099 N° Bâtiment : 330								
École La Visitation	CAPACITÉ	ÉLÈ. RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION		2021-2022	2022-2023	2023-2024
PRIMAIRE - Défavorisée	24 / 432	468	29 / 433	120%	CAPACITÉ PRÉVISION	24 / 432 26 / 451	24 / 432 25 / 433	24 / 432 25 / 436
10591, rue Séguin, Montréal, H2B2B8								
L'école occupe la totalité de l'immeuble.					DESTINATION	Statu quo.	Statu quo.	Statu quo.
N° Établissement : 075 N° Bâtiment : 198								
École Louis-Colin	CAPACITÉ	ÉLÈ. RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION		2021-2022	2022-2023	2023-2024
PRIMAIRE	24 / 552	626	27 / 611	112%	CAPACITÉ PRÉVISION	24 / 552 37 / 655	24 / 552 37 / 646	24 / 552 36 / 640
10122, boulevard Olympia, Montréal, H2C2V9								
L'école occupe la totalité de l'immeuble.					DESTINATION	Statu quo.	Statu quo.	Statu quo.
N° Établissement : 092 N° Bâtiment : 007								
École Saint-André-Apôtre	CAPACITÉ	ÉLÈ. RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION		2021-2022	2022-2023	2023-2024
PRIMAIRE	18 / 414	423*	17 / 328	94%	CAPACITÉ PRÉVISION	18 / 414 24 / 417*	18 / 414 24 / 425*	18 / 414 24 / 420*
215, rue Prieur Ouest, Montréal, H3L1R7								
<i>Une annexe est liée à cet établissement.</i> Cohabitation avec la Ville de Montréal (occupation au sous-sol). * Les élèves résidents et les prévisions de l'effectif incluent l'annexe.					DESTINATION	Statu quo.	Statu quo.	Statu quo.
N° Établissement : 119 N° Bâtiment : 238								

École Saint-André-Apôtre, annexe	CAPACITÉ	ÉLÈ. RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION		2021-2022	2022-2023	2023-2024
PRIMAIRE - Défavorisée	8 / 184	S.O.*	6 / 129	75%	CAPACITÉ	8 / 184	8 / 184	8 / 184
11015, rue Tolhurst, Montréal, H3L3A8	PRÉVISION	S.O.*	S.O.*	S.O.*	DESTINATION	Statu quo.	Statu quo.	Statu quo.
<i>Annexe de l'école Saint-André-Apôtre. L'école occupe la totalité de l'immeuble. * Les élèves résidents et les prévisions de l'effectif sont intégrés à l'école Saint-André-Apôtre.</i>								
N° Établissement : 123 N° Bâtiment : 197								

École Saint-Antoine-Marie-Claret	CAPACITÉ	ÉLÈ. RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION		2021-2022	2022-2023	2023-2024
PRIMAIRE	16 / 368	344	21 / 332	131%	CAPACITÉ	16 / 368	16 / 368	16 / 368
10600, avenue Larose, Montréal, H2B2Z3	PRÉVISION	19 / 341	19 / 332	19 / 343	DESTINATION	Classes modulaires maintenues.	Classes modulaires maintenues.	Classes modulaires maintenues.
<i>L'école occupe la totalité de l'immeuble. Il y a des locaux modulaires d'installés à cet immeuble, soit 7 classes et 1,5 local de services. Les locaux modulaires servent pour des groupes d'accueil et EHDAA résidant hors du secteur.</i>								
N° Établissement : 051 N° Bâtiment : 296								

École Saint-Benoît	CAPACITÉ	ÉLÈ. RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION		2021-2022	2022-2023	2023-2024
PRIMAIRE	21 / 483	438	20 / 376	95%	CAPACITÉ	21 / 483	21 / 483	21 / 483
500, avenue du Mont-Cassin, Montréal, H3L1W6	PRÉVISION	27 / 455	25 / 444	26 / 445	DESTINATION	Statu quo.	Statu quo.	Statu quo.
<i>L'école occupe la totalité de l'immeuble.</i>								
N° Établissement : 121 N° Bâtiment : 003								

École Saint-Isaac-Jogues	CAPACITÉ	ÉLÈ. RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION		2021-2022	2022-2023	2023-2024
PRIMAIRE - Défavorisée	27 / 486	543	25 / 472	131%	CAPACITÉ	27 / 486	27 / 486	27 / 486
9355, avenue De Galinée, Montréal, H2M2A7	PRÉVISION	32 / 563	33 / 564	33 / 568	DESTINATION	Statu quo.	Statu quo.	Statu quo.
<i>L'école occupe la totalité de l'immeuble. L'agrandissement a été livré au cours de l'année 2020-2021.</i>								
N° Établissement : 082 N° Bâtiment : 109								

École Saint-Paul-de-la-Croix	CAPACITÉ	ÉLÈ. RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION		2021-2022	2022-2023	2023-2024
PRIMAIRE	21 / 483	442	25 / 439	119%	CAPACITÉ	21 / 483	21 / 483	21 / 483
10495, avenue Georges-Baril, Montréal, H2C2N1	PRÉVISION	26 / 462	27 / 476	26 / 472	DESTINATION	Statu quo.	Statu quo.	Statu quo.
<i>L'école occupe la totalité de l'immeuble.</i>								
N° Établissement : 100 N° Bâtiment : 417								

École Saint-Simon-Apôtre	CAPACITÉ	ÉLÈ. RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION		2021-2022	2022-2023	2023-2024
PRIMAIRE - Défavorisée	20 / 360	426	21 / 364	105%	CAPACITÉ	20 / 360	20 / 360	20 / 360
195, rue De Beauharnois Ouest, Montréal, H2N1K1				PRÉVISION	27 / 454	27 / 459	28 / 468	
L'école cohabite avec la Ville de Montréal.					DESTINATION	Statu quo.	Statu quo.	Statu quo.
N° Établissement : 120 N° Bâtiment : 341								

École Saints-Martyrs-Canadiens	CAPACITÉ	ÉLÈ. RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION		2021-2022	2022-2023	2023-2024
PRIMAIRE - Défavorisée	16 / 288	666	21 / 382	131%	CAPACITÉ	16 / 288	16 / 288	16 / 288
9920, rue Parthenais, Montréal, H2B2L4				PRÉVISION	39 / 690*	41 / 716*	41 / 728*	
<i>Une annexe est liée à cet établissement.</i> L'école occupe la totalité de l'immeuble. 6 classes modulaires sont installées à l'immeuble du 10125, rue Parthenais (bâtiment #225). * Les élèves résidents et les prévisions de l'effectif incluent les annexes.				DESTINATION	Statu quo.	Statu quo.	Statu quo.	
N° Établissement : 069 N° Bâtiment : 226								

École Saints-Martyrs-Canadiens, annexe	CAPACITÉ	ÉLÈ. RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION		2021-2022	2022-2023	2023-2024
PRIMAIRE - Défavorisée	14 / 252	S.O.*	13 / 241	92%	CAPACITÉ	14 / 252	14 / 252	14 / 252
10000, rue Parthenais, Montréal, H2B2L4				PRÉVISION	S.O.*	S.O.*	S.O.*	
<i>Annexe de l'école Saints-Martyrs-Canadiens.</i> L'école occupe la totalité de l'immeuble. * Les élèves résidents et les prévision de l'effectif sont intégrés à l'école Saint-Martyrs-Canadiens.				DESTINATION	Statu quo.	Statu quo.	Statu quo.	
N° Établissement : 078 N° Bâtiment : 195								

École Saints-Martyrs-Canadiens, annexe (UP)	CAPACITÉ	ÉLÈ. RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION		2021-2022	2022-2023	2023-2024
PRIMAIRE - Défavorisée	S.O.	S.O.*	S.O. / S.O.	S.O.	CAPACITÉ	S.O.	S.O.	S.O.
10125, rue Parthenais, Montréal, H2B2L6				PRÉVISION	S.O.*	S.O.*	S.O.*	
<i>Annexe de l'école Saints-Martyrs-Canadiens.</i> Cette annexe consiste en des locaux modulaires installés sur le terrain du bâtiment excédentaire #225, soit 6 locaux de classes. Ces classes modulaires seront utilisées comme espace transitoire, notamment pour y scolariser des groupes d'élèves d'accueil qui arrivent durant l'année scolaire. * Les élèves résidents et les prévisions de l'effectif sont intégrés à l'école Saint-Martyrs-Canadiens.				DESTINATION	ESPACE TRANSITOIRE Disponible - occupant à venir. CLASSES MODULAIRES MAINTENUES	ESPACE TRANSITOIRE Disponible - occupant à venir. CLASSES MODULAIRES MAINTENUES	ESPACE TRANSITOIRE Disponible - occupant à venir. CLASSES MODULAIRES MAINTENUES	
N° Établissement : 062 N° Bâtiment : 225								

École Marie-Anne	CAPACITÉ	ÉLÈ. RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION		2021-2022	2022-2023	2023-2024
SECONDAIRE	1044	S.O.*	527	50%	CAPACITÉ	1044	1044	1044
100, rue Sauvé Est, Montréal, H3L1H1				PRÉVISION	2237*	2360*	2419*	
<i>Une annexe est liée à cet établissement.</i> L'école cohabite avec le Centre Marie-Anne FGA. Des classes modulaires indépendantes du bâtiment principal sont installées sur le terrain de l'école. Elles sont utilisées comme espace transitoire primaire. Une demande de financement pour un ajout d'espace permettrait de pérenniser la transitoire. * Les prévisions de l'effectif sont celles de l'ensemble du secteur. - Pour plus d'informations, voir l'espace transitoire dans le bâtiment 055 au 100, rue Sauvé Est. -				DESTINATION	Statu quo.	Statu quo.	Statu quo.	
N° Établissement : 276 N° Bâtiment : 055								

École Sophie-Barat	CAPACITÉ	ÉLÈ. RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION		2021-2022	2022-2023	2023-2024
SECONDAIRE	1122	1806	1055	94%	CAPACITÉ	1122	1122	1122
1239, boulevard Gouin Est, Montréal, H2C1B3	PRÉVISION				2237*	2360*	2419*	
<i>Une annexe est liée à cet établissement.</i>								
L'école cohabite avec la Ville de Montréal. Il y a une emphytéose avec la Ville de Montréal concernant la piscine qui se termine en mai 2049. Plusieurs ententes sont effectives sur le terrain de l'école. Un projet de nouveau pavillon a été présenté au MEES à l'automne 2017 et a été autorisé en juin 2018. Des travaux majeurs devront être réalisés. Advenant un impact sur l'occupation de l'école, des consultations se tiendront à l'avance. * Les prévisions de l'effectif sont celles de l'ensemble du secteur.	DESTINATION	AJOUT D'ESPACE Travaux en cours.	AJOUT D'ESPACE Travaux en cours.	AJOUT D'ESPACE Travaux en cours.				
N° Établissement : 271 N° Bâtiment : 056								

École Sophie-Barat, annexe	CAPACITÉ	ÉLÈ. RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION		2021-2022	2022-2023	2023-2024
SECONDAIRE	450	S.O.*	716	159%	CAPACITÉ	450	450	450
750, boulevard Gouin Est, Montréal, H2C1A6	PRÉVISION				2237*	2360*	2419*	
<i>Annexe de l'école Sophie-Barat.</i>								
L'école occupe la totalité de l'immeuble. 4 classes modulaires sont installés sur ce site. Une demande de financement pourrait être transmise au MEES pour réaliser un projet d'ajout d'espace. *Les prévisions de l'effectif sont celles de l'ensemble du secteur.	DESTINATION	Possibilité de présenter un projet au MEES.	En attente d'une autorisation du MEES.	Travaux si autorisé par le MEES.				
N° Établissement : 272 N° Bâtiment : 306								

Dominique-Savio ( primaire)	DÉCLARATION		2021-2022	2022-2023	2023-2024
EHDA	0	CAPACITÉ	S.O.	S.O.	S.O.
9335, rue Saint-Hubert, Montréal, H2M1Y7	PRÉVISION	S.O.	S.O.	S.O.	
<i>Trois annexes sont liées à cet établissement (231-206-229).</i>					
École Dominique-Savio - jour - 231 (annexe). L'école est située dans des locaux du Centre jeunesse de Montréal Dominique-Savio relevant du Ministère de la Santé et des Services sociaux.	DESTINATION	Statu quo.	Statu quo.	Statu quo.	
N° Établissement : 208 N° Bâtiment : 854					

Dominique-Savio (secondaire)	DÉCLARATION		2021-2022	2022-2023	2023-2024
EHDA	3	CAPACITÉ	S.O.	S.O.	S.O.
9335, rue Saint-Hubert (formation offerte dans des centres), Montréal, H2M1Y7	PRÉVISION	S.O.	S.O.	S.O.	
<i>Annexe de l'école Dominique-Savio (208).</i>					
École Dominique-Savio (secondaire) - 229. L'école est située dans des locaux du Centre jeunesse de Montréal Dominique-Savio relevant du Ministère de la Santé et des Services sociaux. *Nombre d'élèves au secondaire.	DESTINATION	Statu quo.	Statu quo.	Statu quo.	
N° Établissement : 229 N° Bâtiment : 874					

Centre Marie-Anne FGA	DÉCLARATION		2021-2022	2022-2023	2023-2024
FORMATION GÉNÉRALE DES ADULTES	S.O.	CAPACITÉ	S.O.	S.O.	S.O.
100, rue Sauvé Est, Montréal, H3L1H1	PRÉVISION	S.O.	S.O.	S.O.	
Centre Marie-Anne FGA (soir) - 351					
Le Centre cohabite avec l'école Marie-Anne.	DESTINATION	Statu quo.	Statu quo.	Statu quo.	
N° Établissement : 349 N° Bâtiment : 055					

BÂTIMENT	CAPACITÉ	DÉCLARATION	2021-2022	2022-2023	2023-2024
TRANSITOIRE	S.O.	S.O.	CAPACITÉ	S.O.	S.O.
			PRÉVISION	S.O.	S.O.
<b>Bâtiment 055 - 100, rue Sauvé Est</b> 100, rue Sauvé Est (résiduel de l'école Marie-Anne), Montréal, H3L1H1 Les 6 classes modulaires sont maintenues pour l'année scolaire 2020-2021. Un projet d'école transitoire primaire/secondeaire a été soumis au MEES à l'automne 2019, dans le cadre du PQI 2020-2030. En attente de réponse. Retrait possible des 6 classes modulaires, si aucun usage transitoire n'est défini. N° Établissement : S.O. N° Bâtiment : 055			<b>DESTINATION</b>	Travaux si autorisé par le MEES. Retrait possible des modulaires	Travaux si autorisé par le MEES. Retrait des modulaires pour chantier
<b>Le 10125, rue Parthenais</b> <b>EXCÉDENTAIRE</b> Le 10125, rue Parthenais, Montréal, H2B2L6 6 classes modulaires sont installées et utilisées par l'école Saints-Martyrs-Canadiens annexe UP. Occupé par : <i>Ville de Montréal / Location de 30785 pi<sup>2</sup> jusqu'au 30/06/2021</i>			<b>DESTINATION</b>	Statu quo.	Statu quo.
<b>N° Établissement : S.O. N° Bâtiment : 225</b>					Statu quo.
<b>Le 10770-10730, rue Chambord</b> <b>EXCÉDENTAIRE</b> 10770, rue Chambord, Montréal, H2C2R8 Échéance du bail de location imminente. Analyse en cours pour déterminer si le site possède un potentiel de scolarisation des élèves. Occupé par : <i>Centre de ressources éducatives et communautaires d'Ahuntsic (CRECA) / Location de 7544 pi<sup>2</sup> jusqu'au 30/06/2021</i> <i>École Félix-Antoine / Location de 6313 pi<sup>2</sup> jusqu'au 30/06/2021</i> <i>Association des concierges des écoles du district de Montréal / Location de 1562 pi<sup>2</sup> jusqu'au 30/06/2021</i>		<b>DESTINATION</b>	ANALYSE EN COURS À déterminer en fonction des résultats.	ANALYSE EN COURS À déterminer en fonction des résultats.	ANALYSE EN COURS À déterminer en fonction des résultats.
<b>N° Établissement : S.O N° Bâtiment : 271</b>					
<b>Le 10780, rue Laverdure</b> <b>EXCÉDENTAIRE</b> 10780, rue Laverdure, Montréal, H3L2L9 Une analyse sera effectuée par le SRM afin de déterminer le potentiel de l'immeuble pour la scolarisation. Occupé par : <i>Centre de la petite enfance - Le petit sentier / Emphytéose de 19439 pi<sup>2</sup> jusqu'au 05/02/2033</i> <i>Solidarité Ahuntsic / Location de 23128 pi<sup>2</sup> jusqu'au 30/06/2023</i>		<b>DESTINATION</b>	ANALYSE EN COURS À déterminer en fonction des résultats.	ANALYSE EN COURS À déterminer en fonction des résultats.	ANALYSE EN COURS À déterminer en fonction des résultats.
<b>N° Établissement : S.O N° Bâtiment : 114</b>					
<b>Le 1239, boul. Gouin E.</b> <b>EXCÉDENTAIRE</b> 1239, boulevard Gouin Est, Montréal, H2C1B3 Le bâtiment est situé sur le terrain de l'école Sophie-Barat. Un projet d'ajout d'espaces (200 à 250 places) a été autorisé en juin 2018. Une partie du terrain est une servitude pour la piste cyclable, un stationnement de la Ville de Montréal et une partie souterraine sert de garage pour le métro de Montréal. Occupé par : <i>Ville de Montréal / Emphytéose de 106114 pi<sup>2</sup> jusqu'au 30/06/2099</i>		<b>DESTINATION</b>	AJOUT D'ESPACE Projet financé par le MEES.	AJOUT D'ESPACE Projet financé par le MEES.	AJOUT D'ESPACE Projet financé par le MEES.
<b>N° Établissement : S.O. N° Bâtiment : 056</b>					

Le 1630-1670, rue Sauvé Est		2021-2022	2022-2023	2023-2024
<b>EXCÉDENTAIRE</b> 1630-1670, rue Sauvé Est, Montréal, H2C2A8 Occupé par : <i>Ville de Montréal (coopérative d'habitation A tout hasard). / Emphytéose de 20694 pi<sup>2</sup> jusqu'au 26/06/2054</i>	<b>DESTINATION</b>	Statu quo.	Statu quo.	Statu quo.
N° Établissement : S.O N° Bâtiment : 957				
Le 35-75, rue de Port-Royal Est		2021-2022	2022-2023	2023-2024
<b>EXCÉDENTAIRE</b> 35-75, rue de Port-Royal Est, Montréal, H3L3T1 Occupé par : <i>Rodimax / Emphytéose de 98149 pi<sup>2</sup> jusqu'au 20/02/2053</i>	<b>DESTINATION</b>	Statu quo.	Statu quo.	Statu quo.
N° Établissement : S.O N° Bâtiment : 956				
Le 9767, boul. St-Laurent		2021-2022	2022-2023	2023-2024
<b>EXCÉDENTAIRE</b> 9767, boulevard Saint-Laurent, Montréal, H3L2N4 Les 6 classes modulaires sont maintenues pour l'année scolaire 2020-2021. Un projet d'école transitoire primaire/secondeaire a été soumis au MEES à l'automne 2019, dans le cadre du PQI 2020-2030. En attente de réponse. Retrait possible des 6 classes modulaires, si aucun usage transitoire n'est défini ou pour permettre la construction d'une école transitoire. L'immeuble est inoccupé.	<b>DESTINATION</b>	Travaux si autorisé par le MEES. Retrait possible des modulaires	Travaux si autorisé par le MEES. Retrait des modulaires pour chantier	Travaux si autorisé par le MEES. Retrait des modulaires pour chantier
N° Établissement : S.O. N° Bâtiment : 055				
Le 9907, rue Parthenais		2021-2022	2022-2023	2023-2024
<b>EXCÉDENTAIRE</b> 9907, rue Parthenais, Montréal, H2B2L3 Occupé par : <i>Gestion sourire / Emphytéose de 8041 pi<sup>2</sup> jusqu'au 30/11/2028</i>	<b>DESTINATION</b>	Statu quo.	Statu quo.	Statu quo.
N° Établissement : S.O N° Bâtiment : 232				

## PRÉVISIONS DE CLIENTÈLE DU SECTEUR

	OBSERVATIONS 2019-2020	PRÉVISIONS				
		2020-2021	2021-2022	2022-2023	2023-2024	
<b>Primaire</b>	2163 Variation annuelle ->	2137 -1,20 %	2122 -0,70 %	2101 -0,99 %	2045 -2,67 %	
	1248 Variation annuelle ->	1278 2,40 %	1342 5,01 %	1374 2,38 %	1406 2,33 %	
<b>Secondaire</b>						

## IMMEUBLES DU SECTEUR

École Marie-Rivier, pav. Legendre	CAPACITÉ	ÉLÈ. RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION	2021-2022	2022-2023	2023-2024
<b>PRIMAIRE - Défavorisée</b> 9066, 8e Avenue, Montréal, H1Z2Y5	12 / 216	S.O.*	14 / 231	116%	<b>CAPACITÉ</b> <b>PRÉVISION</b>	12 / 216 S.O.*	12 / 216 S.O.*
<i>Annexe de l'école Marie-Rivier, pavillon Louvain. L'école occupe la totalité de l'immeuble. * Les prévisions de l'effectif incluent l'annexe. Les élèves résidents sont intégrés au pavillon Legendre.</i>					<b>DESTINATION</b>	Statu quo.	Statu quo.
<b>N° Établissement : 060 N° Bâtiment : 333</b>							Statu quo.

École Marie-Rivier, pav. Louvain	CAPACITÉ	ÉLÈ. RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION	2021-2022	2022-2023	2023-2024
<b>PRIMAIRE - Défavorisée</b> 9200, 8e Avenue, Montréal, H1Z2Y5	24 / 432	701	23 / 390	95%	<b>CAPACITÉ</b> <b>PRÉVISION</b>	24 / 432 43 / 719*	24 / 432 44 / 734*
<i>Une annexe liée à cet établissement. L'école occupe la totalité de l'immeuble. Des groupes d'élèves sont scolarisés à l'école St. Dorothy, appartenant au CSSEM, située au 8961, 6e Avenue (bâtiment 887-015). * Les prévisions des effectifs sont intégrées à l'école Marie-Rivier, pavillon Legendre. Les élèves résidents incluent le pavillon Legendre. - Pour plus d'informations, voir l'École Sainte-Dorothy au 9200, 8e Avenue. -</i>					<b>DESTINATION</b>	Statu quo.	Statu quo.
<b>N° Établissement : 059 N° Bâtiment : 348</b>							Statu quo.

École Montcalm	CAPACITÉ	ÉLÈ. RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION	2021-2022	2022-2023	2023-2024
<b>PRIMAIRE - Défavorisée</b> 8800, 12e Avenue, Montréal, H1Z3J3	24 / 432	383	26 / 444	108%	<b>CAPACITÉ</b> <b>PRÉVISION</b>	24 / 432 24 / 404	24 / 432 24 / 406
<i>L'école occupe la totalité de l'immeuble.</i>					<b>DESTINATION</b>	Statu quo.	Statu quo.
<b>N° Établissement : 055 N° Bâtiment : 398</b>							Statu quo.

École Saint-Bernardin	CAPACITÉ	ÉLÈ. RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION	2021-2022	2022-2023	2023-2024
<b>PRIMAIRE - Défavorisée</b> 7900, 8e Avenue, Montréal, H1Z2V9	14 / 252	552*	24 / 446	171%	<b>CAPACITÉ</b> <b>PRÉVISION</b>	14 / 252 34 / 561*	14 / 252 33 / 560*
<i>Une annexe liée à cet établissement. L'école occupe la totalité du bâtiment. Il y a cinq classes modulaires d'installées à cet immeuble. * Les élèves résidents et les prévisions de l'effectif incluent l'annexe.</i>					<b>DESTINATION</b>	Analyse en cours pour le retrait des modulaires	Retrait des modulaires
<b>N° Établissement : 061 N° Bâtiment : 309</b>							Statu quo.

École Saint-Bernardin, annexe	CAPACITÉ	ÉLÈ. RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION	2021-2022	2022-2023	2023-2024	
PRIMAIRE	23 / 483	S.O.*	S.O.	S.O.	CAPACITÉ	23 / 483	23 / 483	23 / 483
2950, rue Jarry Est, Montréal, H1Z2C8					PRÉVISION	S.O.*	S.O.*	S.O.*
Ce bâtiment est l'annexe de l'école Saint-Bernardin.								
* Les élèves résidents et les prévisions de l'effectif scolaire sont intégrés à Saint-Bernardin.								
					DESTINATION	Statu quo.	Statu quo.	Statu quo.
N° Établissement : 061 N° Bâtiment : 139								

École Sainte-Lucie	CAPACITÉ	ÉLÈ. RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION	2021-2022	2022-2023	2023-2024	
PRIMAIRE - Défavorisée	22 / 382	521	S.O. / S.O.	S.O.	CAPACITÉ	22 / 382	22 / 382	22 / 382
8901, boulevard Saint-Michel, Montréal, H1Z3G3					PRÉVISION	30 / 499	29 / 484	29 / 485
L'école occupe la totalité du bâtiment. L'école a repris possession de son bâtiment principal suite à la fin des travaux de reconstruction.								
					DESTINATION	AJOUT D'ESPACE Livraison, retour.	Statu quo.	Statu quo.
N° Établissement : 054 N° Bâtiment : 320								

École Louis-Joseph-Papineau	CAPACITÉ	ÉLÈ. RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION	2021-2022	2022-2023	2023-2024	
SECONDAIRE	1423	1717	1250	87%	CAPACITÉ	1423	1423	1423
2901, rue de Louvain Est, Montréal, H1Z1J7					PRÉVISION	1342*	1374*	1406*
L'école cohabite avec le Bureau des approvisionnements du CSSDM et la Ville de Montréal. L'espace transitoire a été repris par l'école pour scolariser sa clientèle, à moins d'un occupant potentiel. *Les prévisions de l'effectif sont celles de l'ensemble du secteur. Le secteur voisin ne comporte pas d'école secondaire.								
- Pour plus d'informations, voir l'espace transitoire dans le bâtiment 028 au 2901, rue Louvain Est. -					DESTINATION	Statu quo.	Statu quo.	Statu quo.
N° Établissement : 263 N° Bâtiment : 028								

Centre de ressources éducatives et pédagogiques (CREP)	DÉCLARATION	2021-2022	2022-2023	2023-2024
FORMATION GÉNÉRALE DES ADULTES	S.O.	CAPACITÉ	S.O.	S.O.
2651, boulevard Crémazie Est, Montréal, H1Z2H6	PRÉVISION	S.O.	S.O.	S.O.
Le C.R.E.P. cohabite avec plusieurs organismes : Comité civil des cadets de l'air du Canada / Escadron 96 Alouette, la Coopérative d'habitation Côté-Soleil - Coop producteurs développement Jarry 2e, l'Entraide bénévole Kouzin Kouzin de Montréal Métropolitain, le temps d'une pause Service de répit, le Carrefour populaire de Saint-Michel Inc.		DESTINATION	Statu quo.	Statu quo.
N° Établissement : 310 N° Bâtiment : 318				

Centre Gabrielle-Roy	DÉCLARATION	2021-2022	2022-2023	2023-2024
FORMATION GÉNÉRALE DES ADULTES	S.O.	CAPACITÉ	S.O.	S.O.
8699, boulevard Saint-Michel, Montréal, H1Z3G1	PRÉVISION	S.O.	S.O.	S.O.
Le Centre cohabite avec la garderie gérée par le Centre Gabrielle-Roy (Bonheur d'occasion).		DESTINATION	Statu quo.	Statu quo.
N° Établissement : 340 N° Bâtiment : 022				

BÂTIMENT	CAPACITÉ	DÉCLARATION		2021-2022	2022-2023	2023-2024
EXCÉDENTAIRE			CAPACITÉ			
			PRÉVISION			
<b>Bâtiment 028 - École Louis-Joseph-Papineau</b> TRANSITOIRE 2901, rue de Louvain Est, Montréal, H1Z1J7 L'école Sainte-Lucie a quitté l'espace transitoire suite à la livraison de son bâtiment d'origine. L'espace transitoire sera repris par l'école Louis-Joseph-Papineau pour y scolariser des élèves du secondaire, à moins d'un occupant potentiel.	638	23 / 423		638	638	638
			DESTINATION	ESPACE TRANSITOIRE Reprise potentielle de l'espace par l'école Louis-Joseph-Papineau	Statu quo.	Statu quo.
N° Établissement : 263 N° Bâtiment : 028						
<b>Le 2650, rue Jarry Est</b> EXCÉDENTAIRE 2650, Jarry Est, Montréal, H1Z2C2 Occupé par : <i>Coopérative d'habitation Côté-Soleil - Coopérative producteurs développement Jarry 2e (2/2)   Emphytéose de 53723 pi² jusqu'au 15/07/2062</i>				2021-2022	2022-2023	2023-2024
			DESTINATION	Statu quo.	Statu quo.	Statu quo.
N° Établissement : S.O N° Bâtiment : 953						
<b>Le 2651, boulevard Crémazie Est</b> EXCÉDENTAIRE 2651, boulevard Crémazie Est, Montréal, H1Z2H6 <i>Carrefour populaire de Saint-Michel inc.   Location de 4239 pi² jusqu'au 30/06/2021</i> <i>Comité civil des cadets de l'air du Canada / Escadron 96 Alouettes   Location de 540 pi² jusqu'au 30/06/2021</i> <i>Entraide bénévole Kouzin Kouzins' de Montréal Métropolitain   Location de 1607 pi² jusqu'au 30/06/2021</i> <i>Le temps d'une pause, répit et soutien aux ainés   Location de 338 pi² jusqu'au 30/06/2021</i> <i>Coopérative d'habitation Côté-Soleil - Coopérative solidarité développement Jarry 2e (1/2)   Location de 3921 pi² jusqu'au 30/06/2021</i>				2021-2022	2022-2023	2023-2024
			DESTINATION			
N° Établissement : S.O N° Bâtiment : 318						
<b>Le 7950, 2e Avenue</b> EXCÉDENTAIRE 7950, 2e Avenue, Montréal, H1Z2S3 Processus d'aliénation déclenché. Occupé par : <i>Centre de la petite enfance Populaire St-Michel inc.   Location de 7639 pi² jusqu'au 30/06/2021</i>				2021-2022	2022-2023	2023-2024
			DESTINATION	PROCESSUS D'ALIÉNATION Étape d'autorisation du MEES.	PROCESSUS D'ALIÉNATION Étape d'autorisation du MEES.	PROCESSUS D'ALIÉNATION Étape de l'aliénation.
N° Établissement : S.O N° Bâtiment : 318L						
<b>Le 8000, 8e Avenue</b> EXCÉDENTAIRE 8000, 8e Avenue, Montréal, H1Z2V9 Occupé par : <i>Centre de la petite enfance Le petit cheval   Location de 7201 pi² jusqu'au 30/06/2021</i>				2021-2022	2022-2023	2023-2024
			DESTINATION	Statu quo.	Statu quo.	Statu quo.
N° Établissement : S.O N° Bâtiment : 139L						

Le 8833, boulevard Saint-Michel		2021-2022	2022-2023	2023-2024
EXCÉDENTAIRE				
8833, boulevard Saint-Michel, Montréal, H1Z3G3				
Processus d'aliénation déclenché. Occupé par :				
<i>Centre de la petite enfance Le Camélia   Location de 5967 pi² jusqu'au 30/06/2021</i>				
N° Établissement : S.O N° Bâtiment : 321	DESTINATION	PROCESSUS D'ALIÉNATION Étape d'autorisation du MEES.	PROCESSUS D'ALIÉNATION Étape d'autorisation du MEES.	PROCESSUS D'ALIÉNATION Étape de l'aliénation.

## PRÉVISIONS DE CLIENTÈLE DU SECTEUR

	OBSERVATIONS 2019-2020	PRÉVISIONS				
		2020-2021	2021-2022	2022-2023	2023-2024	
<b>Primaire</b>	1246 Variation annuelle ->	1225 -1,69 %	1207 -1,47 %	1171 -2,98 %	1151 -1,71 %	
	557 Variation annuelle ->	551 -1,08 %	557 1,09 %	558 0,18 %	563 0,90 %	

## IMMEUBLES DU SECTEUR

École Bienville	CAPACITÉ	ÉLÈ. RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION	2021-2022	2022-2023	2023-2024	
<b>PRIMAIRE - Défavorisée</b> 9275, 25e Avenue, Montréal, H1Z4E2	23 / 414	490	25 / 431	108%	<b>CAPACITÉ</b> <b>PRÉVISION</b>	23 / 414 31 / 490	23 / 414 30 / 489	23 / 414 29 / 469
L'école occupe la totalité de l'immeuble.					<b>DESTINATION</b>	Statu quo.	Statu quo.	Statu quo.

N° Établissement : 034 N° Bâtiment : 020

École Saint-Noël-Chabanel, pavillon des Bâtisseurs	CAPACITÉ	ÉLÈ. RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION	2021-2022	2022-2023	2023-2024	
<b>PRIMAIRE - Défavorisée</b> 8801, 25e Avenue, Montréal, H1Z4B4	23 / 414	780*	25 / 413	108%	<b>CAPACITÉ</b> <b>PRÉVISION</b>	23 / 414 47 / 766*	S.O. 45 / 741*	S.O. 46 / 735*
<i>Une annexe est liée à cet établissement.</i> L'école occupe la totalité de l'immeuble. Des travaux majeurs de réfection devront être réalisés au cours des prochaines années. Advenant un impact sur l'occupation de l'école, des consultations se tiendront à l'avance. * Les élèves résidents et les prévisions de l'effectif incluent l'école Saint-Noël-Chabanel, pavillon des Découvreurs.					<b>DESTINATION</b>	ANALYSE EN COURS Rénovation majeure.	ANALYSE EN COURS À déterminer en fonction des résultats.	ANALYSE EN COURS À déterminer en fonction des résultats.

N° Établissement : 036 N° Bâtiment : 019

École Saint-Noël-Chabanel, pavillon des Découvreurs	CAPACITÉ	ÉLÈ. RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION	2021-2022	2022-2023	2023-2024	
<b>PRIMAIRE - Défavorisée</b> 8777, 24e Avenue, Montréal, H1Z3Z8	43 / 774	S.O.*	35 / 509	81%	<b>CAPACITÉ</b> <b>PRÉVISION</b>	43 / 774 S.O.*	43 / 774 S.O.*	43 / 774 S.O.*
<i>Annexe de l'école Saint-Noël-Chabanel, pavillon des Bâtisseurs.</i> L'école occupe la totalité de l'immeuble. * Les élèves résidents et les prévisions de l'effectif sont intégrés à l'école Saint-Noël-Chabanel, pavillon des Bâtisseurs.					<b>DESTINATION</b>	Statu quo.	Statu quo.	Statu quo.

N° Établissement : 037 N° Bâtiment : 313

Le 4105, 47e Rue				2021-2022	2022-2023	2023-2024
<b>EXCÉDENTAIRE</b> 4105, 47e Rue, Montréal, H1Z1L6						
Occupé par : <i>Centre éducatif communautaire René-Goupil inc. / Location de 11388 pi<sup>2</sup> jusqu'au 30/06/2032</i>						

N° Établissement : S.O N° Bâtiment : 315

Le 4121, 42e Rue		2021-2022	2022-2023	2023-2024
EXCÉDENTAIRE				
4121, 42e Rue, Montréal, H1Z1R8				
Processus d'aliénation déclenché. Occupé par :				
<i>Centre de la petite enfance Au galop inc. / Location de 5662 pi<sup>2</sup> jusqu'au 30/06/2021</i>				
<i>Ville de Montréal / Location de 24779 pi<sup>2</sup> jusqu'au 30/06/2021</i>				
N° Établissement : S.O N° Bâtiment : 418	DESTINATION	PROCESSUS D'ALIÉNATION Étape d'autorisation du MEES.	PROCESSUS D'ALIÉNATION Étape d'autorisation du MEES.	PROCESSUS D'ALIÉNATION Étape de l'aliénation.

## PRÉVISIONS DE CLIENTÈLE DU SECTEUR

	OBSERVATIONS 2019-2020	PRÉVISIONS				
		2020-2021	2021-2022	2022-2023	2023-2024	
<b>Primaire</b>	897 Variation annuelle ->	912 1,67 %	898 -1,54 %	884 -1,56 %	847 -4,19 %	
	477 Variation annuelle ->	489 2,52 %	510 4,29 %	521 2,16 %	546 4,80 %	
<b>Secondaire</b>						

## IMMEUBLES DU SECTEUR

École Léonard-De Vinci, pav. 2e et 3e cycle	CAPACITÉ	ÉLÈ. RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION	2021-2022	2022-2023	2023-2024	
<b>PRIMAIRE - Défavorisée</b> 7575, 19e Avenue, Montréal, H2A2M2	12 / 216	584*	11 / 198	91%	<b>CAPACITÉ</b> <b>PRÉVISION</b>	12 / 216 35 / 606*	12 / 216 35 / 590*	12 / 216 34 / 567*
<i>Une annexe est liée à cet établissement. L'école occupe la totalité de l'immeuble. * Les élèves résidents et les prévisions de l'effectif incluent l'école Léonard-De Vinci, pavillon préscolaire et 1er cycle.</i>					<b>DESTINATION</b>	Statu quo.	Statu quo.	Statu quo.
N° Établissement : 039 N° Bâtiment : 412								

École Léonard-De Vinci, pav. préscolaire et 1er cycle	CAPACITÉ	ÉLÈ. RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION	2021-2022	2022-2023	2023-2024	
<b>PRIMAIRE - Défavorisée</b> 7630, 22e Avenue, Montréal, H2A2H9	30 / 540	S.O.*	27 / 399	90%	<b>CAPACITÉ</b> <b>PRÉVISION</b>	30 / 540 S.O.*	30 / 540 S.O.*	30 / 540 S.O.*
<i>Annexe de l'école Léonard-De Vinci, pavillon 2e et 3e cycle. L'école occupe la totalité de l'immeuble. * Les élèves résidents et les prévisions des effectifs sont intégrés à l'école Léonard-De-Vinci, pavillon 2e et 3e cycle.</i>					<b>DESTINATION</b>	Statu quo.	Statu quo.	Statu quo.
N° Établissement : 038 N° Bâtiment : 107								

École Saint-Mathieu	CAPACITÉ	ÉLÈ. RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION	2021-2022	2022-2023	2023-2024	
<b>PRIMAIRE - Défavorisée</b> 7230, 8e Avenue, Montréal, H2A3C7	10 / 342	296*	14 / 245	140%	<b>CAPACITÉ</b> <b>PRÉVISION</b>	19 / 342 18 / 318	19 / 342 18 / 316	19 / 342 18 / 311
<i>Une annexe est liée à cet établissement. L'école occupe la totalité de l'immeuble. * Les élèves résidents et les prévisions de l'effectif incluent l'annexe.</i>					<b>DESTINATION</b>	Statu quo.	Statu quo.	Statu quo.
N° Établissement : 063 N° Bâtiment : 282								

École Saint-Mathieu, annexe	CAPACITÉ	ÉLÈ. RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION	2021-2022	2022-2023	2023-2024	
<b>PRIMAIRE</b> 7110, 8e Avenue, Montréal, H2A3C4	9 / 162	S.O.	S.O.	S.O.	<b>CAPACITÉ</b> <b>PRÉVISION</b>	9 / 162 S.O.*	9 / 162 S.O.*	9 / 162 S.O.*
<i>Annexe de l'école Saint-Mathieu. L'école occupe la totalité de l'immeuble. * Les élèves résidents et les prévisions de l'effectif sont intégrés à l'école Saint-Mathieu.</i>					<b>DESTINATION</b>	Statu quo.	Statu quo.	Statu quo.
N° Établissement : 063 N° Bâtiment : 235								

École Joseph-François-Perrault	CAPACITÉ	ÉLÈ. RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION	2021-2022	2022-2023	2023-2024
SECONDNAIRE	1713	1583*	1527	89%	CAPACITÉ	1713	1713
7450, rue François-Perrault, Montréal, H2A1L9					PRÉVISION	510*	521*
<i>Une annexe est liée à cet établissement.</i>					DESTINATION	AJOUT D'ESPACE Projet partiellement financé par le MEES.	AJOUT D'ESPACE Projet partiellement financé par le MEES.
L'école occupe la totalité de l'immeuble. L'école loue des locaux à l'Académie Ness Martial, située au 3700 Crémazie Est et le gymnase du Centre Étienne-Desmarteaux situé au 3430, rue de Bellechasse. Un projet de salle de concert avec locaux de pratique est à l'étude. * Les prévisions de l'effectif sont celles de l'ensemble du secteur.						AJOUT D'ESPACE Projet partiellement financé par le MEES.	AJOUT D'ESPACE Projet partiellement financé par le MEES.
N° Établissement : 262 N° Bâtiment : 004							

École Joseph-François-Perrault, annexe	CAPACITÉ	ÉLÈ. RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION	2021-2022	2022-2023	2023-2024
SECONDNAIRE	60	S.O.*	46	76%	CAPACITÉ	60	60
7411, 17e Avenue, Montréal, H2A2R7					PRÉVISION	510*	521*
<i>Annexe de l'école Joseph-François-Perrault.</i>					DESTINATION	ANALYSE EN COURS À déterminer en fonction des résultats.	ANALYSE EN COURS À déterminer en fonction des résultats.
L'école occupe la totalité de l'immeuble. Des travaux majeurs devront être réalisés. Les élèves (en tout ou en partie) pourraient être délocalisés durant les travaux. Des classes modulaires sur site sont envisagées. * Les prévisions de l'effectif sont celles de l'ensemble du secteur.						ANALYSE EN COURS À déterminer en fonction des résultats.	ANALYSE EN COURS À déterminer en fonction des résultats.
N° Établissement : 261 N° Bâtiment : 312							

Centre Yves-Thériault	DÉCLARATION	2021-2022	2022-2023	2023-2024
FORMATION GÉNÉRALE DES ADULTES	S.O.	CAPACITÉ	S.O.	S.O.
3925, rue Villeray, Montréal, H2A1H1		PRÉVISION	S.O.	S.O.
L'école occupe la totalité de l'immeuble.		DESTINATION	Statu quo.	Statu quo.
N° Établissement : 389 N° Bâtiment : 051				

## PRÉVISIONS DE CLIENTÈLE DU SECTEUR

	OBSERVATIONS 2019-2020	PRÉVISIONS				
		2020-2021	2021-2022	2022-2023	2023-2024	
Primaire	3580 Variation annuelle ->	3547 -0,92 %	3538 -0,25 %	3497 -1,16 %	3450 -1,34 %	
	1420 Variation annuelle ->	1435 1,06 %	1438 0,21 %	1476 2,64 %	1485 0,61 %	
Secondaire						

## IMMEUBLES DU SECTEUR

École Hélène-Boullé	CAPACITÉ	ÉLÈ. RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION	2021-2022	2022-2023	2023-2024
<b>PRIMAIRE</b>	17 / 391	456	20 / 444	111%	<b>CAPACITÉ</b>	17 / 391	17 / 391
8050, avenue De Gaspé, Montréal, H2R2A7					<b>PRÉVISION</b>	22 / 399	24 / 420
L'école occupe la totalité de l'immeuble.					<b>DESTINATION</b>	Statu quo.	Statu quo.
<b>N° Établissement : 106 N° Bâtiment : 183</b>						Statu quo.	Statu quo.

École Marie-Favry	CAPACITÉ	ÉLÈ. RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION	2021-2022	2022-2023	2023-2024
<b>PRIMAIRE</b>	18 / 414	396	19 / 351	105%	<b>CAPACITÉ</b>	18 / 414	18 / 414
7750, avenue Christophe-Colomb, Montréal, H2R2S9					<b>PRÉVISION</b>	23 / 394	22 / 387
L'école cohabite avec l'annexe de l'école Victor-Doré (La Passerelle). Il y a des locaux modulaires d'installés à cet immeuble, soit 5 classes et 1 local de services.					<b>DESTINATION</b>	Classes modulaires maintenues.	Classes modulaires maintenues.
<b>N° Établissement : 094 N° Bâtiment : 012</b>						Classes modulaires maintenues.	Classes modulaires maintenues.

École Saint-Barthélemy, pavillon des Érables	CAPACITÉ	ÉLÈ. RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION	2021-2022	2022-2023	2023-2024
<b>PRIMAIRE</b>	23 / 529	509*	26 / 531	113%	<b>CAPACITÉ</b>	23 / 529	23 / 529
7081, avenue des Érables, Montréal, H2E2R1					<b>PRÉVISION</b>	29 / 501*	28 / 482*
Une annexe est liée à cet établissement. L'école occupe la totalité de l'immeuble. * Les élèves résidents incluent l'école Saint-Barthélemy, pavillon Sagard.					<b>DESTINATION</b>	Statu quo.	Statu quo.
<b>N° Établissement : 071 N° Bâtiment : 208</b>						Statu quo.	Statu quo.

École Saint-Barthélemy, pavillon Sagard	CAPACITÉ	ÉLÈ. RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION	2021-2022	2022-2023	2023-2024
<b>PRIMAIRE</b>	15 / 345	S.O.*	14 / 307	93	<b>CAPACITÉ</b>	15 / 345	15 / 345
7400, rue Sagard, Montréal, H2E2S9					<b>PRÉVISION</b>	S.O.*	S.O.*
Annexe de Saint-Barthélemy, pavillon des Érables. L'école occupe la totalité de l'immeuble. * Les élèves résidents sont intégrés à l'école Saint-Barthélemy, pavillon des Érables.					<b>DESTINATION</b>	Statu quo.	Statu quo.
<b>N° Établissement : 073 N° Bâtiment : 167</b>						Statu quo.	Statu quo.

École Sainte-Cécile	CAPACITÉ	ÉLÈ. RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION		2021-2022	2022-2023	2023-2024
PRIMAIRE	25 / 575	517	25 / 486	100%	CAPACITÉ	25 / 575	25 / 575	25 / 575
7230, avenue De Gaspé, Montréal, H2R1Z6				PRÉVISION	32 / 539	32 / 551	33 / 556	
L'école occupe la totalité de l'immeuble.				DESTINATION		Statu quo.	Statu quo.	Statu quo.
<b>N° Établissement : 107 N° Bâtiment : 181</b>								
École Saint-Gabriel-Lalemant	CAPACITÉ	ÉLÈ. RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION		2021-2022	2022-2023	2023-2024
PRIMAIRE - Défavorisée	16 / 288	471*	23 / 337	143%	CAPACITÉ	16 / 288	16 / 288	16 / 288
7350, rue Garnier, Montréal, H2E2A3				PRÉVISION	29 / 496*	28 / 484*	27 / 459*	
<i>Une annexe est liée à cet établissement.</i> L'école occupe la totalité de l'immeuble. Il y a des locaux modulaires d'installés à cet immeuble, soit 6 classes. * Les élèves résidents et les prévisions de l'effectif incluent l'annexe.				DESTINATION		Classes modulaires maintenues.	Classes modulaires maintenues.	Classes modulaires maintenues.
<b>N° Établissement : 084 N° Bâtiment : 298</b>								
École Saint-Gabriel-Lalemant, annexe	CAPACITÉ	ÉLÈ. RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION		2021-2022	2022-2023	2023-2024
PRIMAIRE - Défavorisée	S.O.	S.O.*	6 / 100	85%	CAPACITÉ	S.O.	S.O.	S.O.
7375-7345 A, rue Garnier, Montréal, H2E2A1				PRÉVISION	S.O.*	S.O.*	S.O.*	
<i>Annexe de l'école Saint-Gabriel-Lalemant.</i> Le projet d'ajout d'espace de 8 classes est en cours. Considérant la relocalisation de l'école en raison de travaux majeurs de réfection, un scénario fera l'objet d'une consultation dans les prochains mois afin d'atténuer les impacts sur la vie scolaire. *Les élèves résidents et les prévisions de l'effectif sont intégrés à l'école Saint-Gabriel-Lalemant.				DESTINATION		AJOUT D'ESPACE Délocalisation potentielle au 7378 Lajeunesse	AJOUT D'ESPACE Délocalisation potentielle au 7378 Lajeunesse	AJOUT D'ESPACE Délocalisation potentielle au 7378 Lajeunesse
<b>N° Établissement : 083 N° Bâtiment : 357</b>								
École Saint-Gérard	CAPACITÉ	ÉLÈ. RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION		2021-2022	2022-2023	2023-2024
PRIMAIRE	29 / 667	472	25 / 485	86%	CAPACITÉ	29 / 667	29 / 667	29 / 667
505, rue de Liège Est, Montréal, H2P1J9				PRÉVISION	33 / 583	33 / 572	33 / 571	
L'école occupe la totalité de l'immeuble.				DESTINATION		Statu quo.	Statu quo.	Statu quo.
<b>N° Établissement : 104 N° Bâtiment : 192</b>								
École Saint-Grégoire-le-Grand	CAPACITÉ	ÉLÈ. RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION		2021-2022	2022-2023	2023-2024
PRIMAIRE - Défavorisée	33 / 594	502	29 / 477	87%	CAPACITÉ	33 / 594	33 / 594	33 / 594
7950, rue Cartier, Montréal, H2E2K2				PRÉVISION	30 / 492	29 / 478	29 / 471	
L'école occupe la totalité de l'immeuble.				DESTINATION		Statu quo.	Statu quo.	Statu quo.
<b>N° Établissement : 076 N° Bâtiment : 299</b>								

École Académie De Roberval (délocalisée)	CAPACITÉ	ÉLÈ. RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION	2021-2022	2022-2023	2023-2024	
SECONDAIRE	S.O.	S.O.	570	S.O.	CAPACITÉ	S.O.	S.O.	
1370, rue De Castelnau Est, Montréal, H2E1R9					PRÉVISION	1438*	1476*	
Les élèves et l'école sont délocalisés dans la partie transitoire de l'école Georges-Vanier. Un projet d'analyse des options (réhabilitation ou démolition/reconstruction) a été déposé au MEES à l'automne 2018. L'Académie de Roberval utilise des installations sportives dans le Centre Sportif Jean-Rougeau au 8000, rue de Normanville, appartenant à la Ville de Montréal. * Les prévisions de l'effectif sont celles de l'ensemble du secteur. Le secteur voisin ne comporte pas d'école secondaire.					DESTINATION	DÉLOCALISATION EN ATTENTE D'AUTORISATON du MEES pour effectuer les travaux	DÉLOCALISATION EN ATTENTE D'AUTORISATON du MEES pour effectuer les travaux	DÉLOCALISATION EN ATTENTE D'AUTORISATON du MEES pour effectuer les travaux
<b>N° Établissement : 267 N° Bâtiment : 113</b>								

École Georges-Vanier	CAPACITÉ	ÉLÈ. RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION	2021-2022	2022-2023	2023-2024	
SECONDAIRE	1413	1059	1072	75%	CAPACITÉ	1413	1413	
1205, rue Jarry Est, Montréal, H2P1W9					PRÉVISION	1438*	1476*	
Une partie de ce bâtiment est utilisée comme école transitoire. * Les prévisions de l'effectif sont celles de l'ensemble du secteur. Le secteur voisin ne comporte pas d'école secondaire.					DESTINATION	Statu quo.	Statu quo.	Statu quo.
- Pour plus d'informations, voir l'espace transitoire dans le bâtiment 025 au 1205, rue Jarry Est. -								
<b>N° Établissement : 269 N° Bâtiment : 025</b>								

École Lucien-Pagé	CAPACITÉ	ÉLÈ. RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION	2021-2022	2022-2023	2023-2024	
SECONDAIRE	2351	1523	1330	56%	CAPACITÉ	2351	2351	
8200, boulevard Saint-Laurent, Montréal, H2P2L8					PRÉVISION	1438*	1476*	
L'école cohabite avec l'école Eureka. * Les prévisions de l'effectif sont celles de l'ensemble du secteur. Le secteur voisin ne comporte pas d'école secondaire.					DESTINATION	Statu quo.	Statu quo.	Statu quo.
<b>N° Établissement : 278 N° Bâtiment : 037</b>								

Annexe Accès	DÉCLARATION		2021-2022	2022-2023	2023-2024
EHDAA	S.O.	CAPACITÉ	S.O.	S.O.	S.O.
8150, rue Rousselot, Montréal, H2E1Z6		PRÉVISION	S.O.	S.O.	S.O.
Annexe de l'école Henri-Julien. L'école cohabite avec l'école Henri-Julien. Une analyse du potentiel de l'immeuble sera réalisée.					
<b>N° Établissement : 241 N° Bâtiment : 367</b>					

Annexe La Passerelle	DÉCLARATION		2021-2022	2022-2023	2023-2024
EHDAA	S.O.	CAPACITÉ	S.O.	S.O.	S.O.
7750, avenue Christophe-Colomb, Montréal, H2R2S9		PRÉVISION	S.O.	S.O.	S.O.
Annexe de l'école Victor-Doré. L'annexe cohabite avec l'école Marie-Favory.					
<b>N° Établissement : 200 N° Bâtiment : 012</b>					

École Eurêka	DÉCLARATION		DESTINATION	2021-2022	2022-2023	2023-2024
	S.O.	CAPACITÉ PRÉVISION		S.O.	S.O.	S.O.
EHDAA 8200, boulevard Saint-Laurent, Montréal, H2P2L8 L'école cohabite avec l'école Lucien-Pagé.				Statu quo.	Statu quo.	Statu quo.
<b>N° Établissement : 247 N° Bâtiment : 037</b>						
École Gadbois ( primaire)	DÉCLARATION		DESTINATION	2021-2022	2022-2023	2023-2024
	S.O.	CAPACITÉ PRÉVISION		S.O.	S.O.	S.O.
EHDAA 8305, rue Saint-André, Montréal, H2P1Y7 L'école occupe la totalité de l'immeuble. Un volet alternatif cohabite avec les élèves HDAA.				Statu quo.	Statu quo.	Statu quo.
<b>N° Établissement : 201 N° Bâtiment : 419</b>						
École Henri-Julien (secondaire)	DÉCLARATION		DESTINATION	2021-2022	2022-2023	2023-2024
	S.O.	CAPACITÉ PRÉVISION		S.O.	S.O.	S.O.
EHDAA 8150, rue Rousselot, Montréal, H2E1Z6 <i>Une annexe est liée à cet établissement.</i> L'école cohabite avec l'école Annexe Accès. Une analyse du potentiel de l'immeuble sera réalisée.				ANALYSE EN COURS À déterminer en fonction des résultats.	ANALYSE EN COURS À déterminer en fonction des résultats.	ANALYSE EN COURS À déterminer en fonction des résultats.
<b>N° Établissement : 226 N° Bâtiment : 367</b>						
École Joseph-Charbonneau (secondaire)	DÉCLARATION		DESTINATION	2021-2022	2022-2023	2023-2024
	S.O.	CAPACITÉ PRÉVISION		S.O.	S.O.	S.O.
EHDAA 8200, rue Rousselot, Montréal, H2E1Z6 <i>Une annexe est liée à cet établissement.</i> L'école cohabite avec l'Institut Raymond Dewar et l'institut de réadaptation Marie-Enfant - CHU Sainte-Justine. Il y a une emphytéose avec la Ville de Montréal concernant la piscine qui se termine le 30 juin 2040.				Statu quo.	Statu quo.	Statu quo.
<b>N° Établissement : 225 N° Bâtiment : 083</b>						
École Saint-Pierre-Apôtre ( primaire)	DÉCLARATION		DESTINATION	2021-2022	2022-2023	2023-2024
	S.O.	CAPACITÉ PRÉVISION		S.O.	S.O.	S.O.
EHDAA 8550, rue Clark, Montréal, H2P2N7 L'école occupe la totalité de l'immeuble.				Statu quo.	Statu quo.	Statu quo.
<b>N° Établissement : 209 N° Bâtiment : 240</b>						

École Victor-Doré ( primaire)	DÉCLARATION		DESTINATION	2021-2022	2022-2023	2023-2024
	S.O.	CAPACITÉ		S.O.	S.O.	S.O.
EHDAA 1350, boulevard Crémazie Est, Montréal, H2E1A1 <i>Une annexe est liée à cet établissement (La Passerelle).</i> L'école occupe la totalité de l'immeuble.		PRÉVISION		S.O.	S.O.	S.O.
N° Établissement : 205 N° Bâtiment : 343			Statu quo.	Statu quo.	Statu quo.	Statu quo.

Centre Sainte-Croix	DÉCLARATION		DESTINATION	2021-2022	2022-2023	2023-2024
	S.O.	CAPACITÉ		S.O.	S.O.	S.O.
<b>FORMATION GÉNÉRALE DES ADULTES</b> 85, rue Jarry Ouest, Montréal, H2P1S6 Le Centre occupe la totalité de l'immeuble. Une analyse sera effectuée par le SRM afin de déterminer le potentiel d'utilisation de l'immeuble comme école transitoire pour la scolarisation préscolaire et primaire. Une consultation devrait être réalisée avant une délocalisation potentielle.		PRÉVISION		S.O.	S.O.	S.O.
N° Établissement : 344 N° Bâtiment : 448			ESPACE TRANSITOIRE POTENTIEL À déterminer en fonction des analyses et de la consultation en réalisation	ESPACE TRANSITOIRE POTENTIEL À déterminer en fonction des analyses et de la consultation en réalisation	ESPACE TRANSITOIRE POTENTIEL À déterminer en fonction des analyses et de la consultation en réalisation	ESPACE TRANSITOIRE POTENTIEL À déterminer en fonction des analyses et de la consultation en réalisation

Bâtiment 025 - École Georges-Vanier	CAPACITÉ	DÉCLARATION		DESTINATION	2021-2022	2022-2023	2023-2024
		S.O.	CAPACITÉ		S.O.	S.O.	S.O.
TRANSITOIRE 1205, rue Jarry Est, Montréal, H2P1W9 Occupé par l'Académie De Roberval (secondaire).			PRÉVISION		S.O.	S.O.	S.O.
N° Établissement : 267 N° Bâtiment : 025				ESPACE TRANSITOIRE Occupation complète.			

Bâtiment 278 - 7378, rue Lajeunesse	CAPACITÉ	DÉCLARATION		DESTINATION	2021-2022	2022-2023	2023-2024
		S.O.	CAPACITÉ		S.O.	S.O.	S.O.
TRANSITOIRE 7378, rue Lajeunesse, Montréal, H2R2H8 Un projet de reprise du bâtiment de 21 classes est en cours. Lorsque les travaux seront terminés, le bâtiment pourrait accueillir temporairement la clientèle de l'école Saint-Gabriel-Lalemant, annexe en raison de travaux de réhabilitation et d'agrandissement du bâtiment.			PRÉVISION		S.O.	S.O.	S.O.
N° Établissement : S.O N° Bâtiment : 278				ESPACE TRANSITOIRE Travaux en cours Occupant à venir	ESPACE TRANSITOIRE Occupant potentiel : Saint-Gabriel-Lalemant annexe	ESPACE TRANSITOIRE Occupant potentiel : Saint-Gabriel-Lalemant annexe	ESPACE TRANSITOIRE Occupant potentiel : Saint-Gabriel-Lalemant annexe

Le 6970, rue Marquette	EXCÉDENTAIRE	DÉCLARATION		DESTINATION	2021-2022	2022-2023	2023-2024
		S.O.	CAPACITÉ		S.O.	S.O.	S.O.
6970, rue Marquette, Montréal, H2E2C7 Occupé par : <i>Bureau de la communauté haïtienne de Montréal / Location de 5590 pi² jusqu'au 30/06/2021</i> <i>Centre de la petite enfance Ami Soleil inc. / Location de 4930 pi² jusqu'au 30/06/2021</i>							
N° Établissement : S.O N° Bâtiment : 364				PROCESSUS D'ALIÉNATION Demande d'autorisation.	PROCESSUS D'ALIÉNATION Étape de l'aliénation.	PROCESSUS D'ALIÉNATION Étape de l'aliénation.	PROCESSUS D'ALIÉNATION Étape de l'aliénation.

Le 8520, rue Saint-Urbain		2021-2022	2022-2023	2023-2024
EXCÉDENTAIRE				
8520, rue Saint-Urbain, Montréal, H2P2P3				
Occupé par : <i>La joie des enfants Montréal inc. / Location de 7072 pi<sup>2</sup> jusqu'au 30/06/2023</i>				
	DESTINATION	Statu quo.	Statu quo.	Statu quo.
N° Établissement : S.O N° Bâtiment : 064				

## PRÉVISIONS DE CLIENTÈLE DU SECTEUR

	OBSERVATIONS 2019-2020	PRÉVISIONS				
		2020-2021	2021-2022	2022-2023	2023-2024	
<b>Primaire</b>	2058	2202	2278	2284	2344	
	Variation annuelle ->	7,00 %	3,45 %	0,26 %	2,63 %	
<b>Secondaire</b>	1040	1107	1181	1275	1293	
	Variation annuelle ->	6,44 %	6,68 %	7,96 %	1,41 %	

## IMMEUBLES DU SECTEUR

École Barclay	CAPACITÉ	ÉLÈ. RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION	2021-2022	2022-2023	2023-2024
<b>PRIMAIRE - Défavorisée</b>	46 / 828	662	43 / 675	93%	<b>CAPACITÉ</b>	46 / 828	46 / 828
7941, avenue Wiseman, Montréal, H3N2P2					<b>PRÉVISION</b>	48 / 773	50 / 838
Cohabitation avec l'organisme Les amis des mots, l'Université de Montréal, Fusion jeunesse et le CLSC des Faubourgs. * La capacité ne prend pas en considération l'occupation de certains locaux par des partenaires.					<b>DESTINATION</b>	Statu quo.	Statu quo.
N° Établissement : 122 N° Bâtiment : 090						Statu quo.	Statu quo.

École Barthélémy-Vimont	CAPACITÉ	ÉLÈ. RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION	2021-2022	2022-2023	2023-2024
<b>PRIMAIRE - Défavorisée</b>	47 / 846	1390*	44 / 751	93%	<b>CAPACITÉ</b>	47 / 846	47 / 846
415, rue Saint-Roch, Montréal, H3N1K2					<b>PRÉVISION</b>	71 / 1178*	75 / 1243*
<i>Une annexe est liée à cet établissement.</i>					<b>DESTINATION</b>	ANALYSE EN COURS Rénovation majeure.	ANALYSE EN COURS À déterminer en fonction des résultats.
Cohabite avec le Centre William-Hingston, la Ville de Montréal et le CPE autour du monde. Des travaux majeurs de réfection devront être réalisés au cours des prochaines années. Avenant un impact sur l'occupation de l'école, des consultations se tiendront à l'avance. * Les élèves résidents et les prévisions incluent l'annexe.						ANALYSE EN COURS À déterminer en fonction des résultats.	ANALYSE EN COURS À déterminer en fonction des résultats.
N° Établissement : 128 N° Bâtiment : 042							

École Barthélémy-Vimont, annexe	CAPACITÉ	ÉLÈ. RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION	2021-2022	2022-2023	2023-2024
<b>PRIMAIRE - Défavorisée</b>	13 / 234	S.O.*	15 / 281	115%	<b>CAPACITÉ</b>	13 / 234	13 / 234
630, rue Saint-Roch, Montréal, H3N1K8					<b>PRÉVISION</b>	S.O.*	S.O.*
<i>Annexe de l'école Barthélémy-Vimont.</i>					<b>DESTINATION</b>	Statu quo.	Statu quo.
L'école occupe la totalité de l'immeuble. * Les élèves résidents et les prévisions des effectifs sont intégrés à l'école Barthélémy-Vimont.						Statu quo.	Statu quo.
N° Établissement : 125 N° Bâtiment : 098							

École Camille-Laurin	CAPACITÉ	ÉLÈ. RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION	2021-2022	2022-2023	2023-2024
<b>PRIMAIRE</b>	16 / 288	1390*	12 / 174	75%	<b>CAPACITÉ</b>	16 / 288	16 / 288
8000, avenue de l'Épée, Montréal, H3N2E9					<b>PRÉVISION</b>	28 / 435*	19 / 289*
<i>Une annexe est liée à cet établissement.</i>					<b>DESTINATION</b>	Statu quo.	Statu quo.
L'école occupe la totalité de l'immeuble. * Les élèves résidents et les prévisions de l'effectif incluent l'annexe.						Statu quo.	Statu quo.
N° Établissement : 124 N° Bâtiment : 404							

École Camille-Laurin, annexe	CAPACITÉ	ÉLÈ. RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION	2021-2022	2022-2023	2023-2024	
PRIMAIRE	12 / 216	S.O.*	13 / 154	108%	CAPACITÉ PRÉVISION	12 / 216 S.O.*	12 / 216 S.O.*	12 / 216 S.O.*
7700, avenue d'Outremont, Montréal, H3N2L9 <i>Annexe de l'école Camille-Laurin.</i> L'école occupe la totalité de l'immeuble. Considérant les travaux majeurs de réfection planifiés, une relocalisation de l'école doit être envisagée. Des consultations se tiendront afin d'atténuer les impacts sur la vie scolaire. * Les élèves résidents et les prévisions de l'effectif sont intégrés à l'école Camille-Laurin.					DESTINATION	ANALYSE EN COURS Rénovation majeure.	ANALYSE EN COURS À déterminer en fonction des résultats.	ANALYSE EN COURS À déterminer en fonction des résultats.
N° Établissement : 126 N° Bâtiment : 179								

Centre William-Hingston	DÉCLARATION	2021-2022	2022-2023	2023-2024
FORMATION GÉNÉRALE DES ADULTES	S.O.	CAPACITÉ PRÉVISION	S.O. S.O.	S.O. S.O.
419, rue Saint-Roch 2e étage, Montréal, H3N1K2 Le Centre cohabite avec l'école Barthélémy-Vimont, la Ville de Montréal et le CPE autour du monde. Des travaux majeurs de réfection devront être réalisés au cours des prochaines années. Advenant un impact sur l'occupation de l'école, des consultations se tiendront à l'avance.		DESTINATION	ANALYSE EN COURS Rénovation majeure.	ANALYSE EN COURS À déterminer en fonction des résultats.
N° Établissement : 306 N° Bâtiment : 042				ANALYSE EN COURS À déterminer en fonction des résultats.

Bâtiment 266 - Annexe Champagneur	CAPACITÉ	DÉCLARATION	2021-2022	2022-2023	2023-2024
TRANSITOIRE	S.O.	S.O.	CAPACITÉ PRÉVISION	S.O. S.O.	S.O. S.O.
7745, avenue Champagneur, Montréal, H3N2K2 Considérant l'état du bâtiment, l'immeuble est temporairement non disponible pour la scolarisation. Des travaux sont en cours.		DESTINATION	BÂTIMENT VACANT Travaux à venir.	BÂTIMENT VACANT Travaux à venir.	BÂTIMENT VACANT Travaux à venir.
N° Établissement : S.O N° Bâtiment : 266					

Le 415, rue Saint-Roch	DÉCLARATION	2021-2022	2022-2023	2023-2024
EXCÉDENTAIRE	S.O.			
415, rue Saint-Roch, Montréal, H3N1K2 Occupé par : <i>Centre de la petite enfance Autour du monde   Location de 4500 pi² jusqu'au 30/06/2024</i> <i>Ville de Montréal   Location de 30328 pi² jusqu'au 30/06/2024</i> <i>Ville de Montréal   Location de 20000 pi² jusqu'au 30/04/2067</i>		DESTINATION	Statu quo.	Statu quo.
N° Établissement : S.O N° Bâtiment : 042				

## PRÉVISIONS DE CLIENTÈLE DU SECTEUR

	OBSERVATIONS 2019-2020	PRÉVISIONS				
		2020-2021	2021-2022	2022-2023	2023-2024	
<b>Primaire</b>	2076	2088	2087	2052	2019	
	Variation annuelle ->	0,58 %	-0,05 %	-1,68 %	-1,61 %	
<b>Secondaire</b>	776	844	919	984	1001	
	Variation annuelle ->	8,76 %	8,89 %	7,07 %	1,73 %	

## IMMEUBLES DU SECTEUR

École La Mennais	CAPACITÉ	ÉLÈ. RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION	2021-2022	2022-2023	2023-2024
<b>PRIMAIRE</b>	20 / 460	236	16 / 264	80%	<b>CAPACITÉ</b>	20 / 460	20 / 460
6521, rue Saint-Denis, Montréal, H2S2S1					<b>PRÉVISION</b>	16 / 277	16 / 270
L'école occupe la totalité de l'immeuble.					<b>DESTINATION</b>	Statu quo.	Statu quo.

N° Établissement : 105 N° Bâtiment : 138

École La Petite-Patrie, pavillon Notre-Dame-de-la-Défense	CAPACITÉ	ÉLÈ. RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION	2021-2022	2022-2023	2023-2024
<b>PRIMAIRE</b>	19 / 437	S.O.	17 / 322	89%	<b>CAPACITÉ</b>	19 / 437	19 / 437
6841, avenue Henri-Julien, Montréal, H2S2V3					<b>PRÉVISION</b>	22 / 367	20 / 343
Annexe du pavillon Saint-Jean-de-la-Croix. Cohabitation avec le Centre de la petite enfance Saint-Edouard Inc. Le bâtiment de la maison-mère est utilisé comme espace transitoire. - Pour plus d'informations, voir l'espace transitoire dans le bâtiment 049 au 35, rue Saint-Zotique Est. -					<b>DESTINATION</b>	Statu quo.	Statu quo.

N° Établissement : 109 N° Bâtiment : 211

École Le Vitrail ( primaire)	CAPACITÉ	ÉLÈ. RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION	2021-2022	2022-2023	2023-2024
<b>PRIMAIRE</b>	10 / 230	S.O.	7 / 128	70%	<b>CAPACITÉ</b>	10 / 230	10 / 230
5927, rue Boyer, Montréal, H2S2H8					<b>PRÉVISION</b>	S.O.*	S.O.*
(cette école a aussi une partie secondaire) L'école occupe la totalité de l'immeuble. * L'école ne possède pas de territoire-école.					<b>DESTINATION</b>	Statu quo.	Statu quo.

N° Établissement : 108 N° Bâtiment : 104

École Madeleine-de-Verchères	CAPACITÉ	ÉLÈ. RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION	2021-2022	2022-2023	2023-2024
<b>PRIMAIRE</b>	25 / 575	529	25 / 447	100%	<b>CAPACITÉ</b>	25 / 575	25 / 575
6017, rue Cartier, Montréal, H2G2V4					<b>PRÉVISION</b>	28 / 500	28 / 482
L'école occupe la totalité de l'immeuble. Il y a des locaux modulaires d'installés à cet immeuble, soit 4 locaux de classes.					<b>DESTINATION</b>	Classes modulaires maintenues.	Classes modulaires maintenues.

N° Établissement : 077 N° Bâtiment : 123

École Saint-Ambroise	CAPACITÉ	ÉLÈ. RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION		2021-2022	2022-2023	2023-2024
PRIMAIRE	14 / 322	405*	15 / 269	107%	CAPACITÉ	14 / 322	14 / 322	14 / 322
6555, rue De Normanville, Montréal, H2S2B8					PRÉVISION	23 / 408*	23 / 405*	22 / 398*
<i>Une annexe est liée à cet établissement.</i> L'école occupe la totalité de l'immeuble. * Les élèves résidents et les prévisions de l'effectif incluent l'école Saint-Ambroise annexe.				DESTINATION		Statu quo.	Statu quo.	Statu quo.
<b>N° Établissement : 086 N° Bâtiment : 170</b>								
École Saint-Ambroise, annexe	CAPACITÉ	ÉLÈ. RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION		2021-2022	2022-2023	2023-2024
PRIMAIRE - Défavorisée	11 / 253	S.O.*	11 / 163	100%	CAPACITÉ	11 / 253	S.O.	S.O.
6560, rue Chambord, Montréal, H2G3B9				PRÉVISION	S.O.*	S.O.*	S.O.*	
<i>Annexe de l'école Saint-Ambroise.</i> L'école occupe la totalité de l'immeuble. Des travaux majeurs de réfection devront être réalisés au cours des prochaines années. Advenant un impact sur l'occupation de l'école, des consultations se tiendront à l'avance. * Les élèves résidents et les prévisions de l'effectif sont intégrés à l'école Saint-Ambroise.				DESTINATION	ANALYSE EN COURS Rénovation majeure.	ANALYSE EN COURS À déterminer en fonction des résultats.	ANALYSE EN COURS À déterminer en fonction des résultats.	
<b>N° Établissement : 088 N° Bâtiment : 191</b>								
École Saint-Arsène	CAPACITÉ	ÉLÈ. RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION		2021-2022	2022-2023	2023-2024
PRIMAIRE	24 / 552	284	24 / 433	100%	CAPACITÉ	24 / 552	24 / 552	24 / 552
6972, avenue Christophe-Colomb, Montréal, H2S2H5				PRÉVISION	17 / 315	18 / 310	18 / 301	
Cohabitation avec l'Association Canado-Prérivienne, Association des bégues du Canada, CPE - La bottine filante Inc. et le Mouvement action justice. Les locataires utilisent l'entrée située au 6970, avenue Christophe-Colomb.				DESTINATION		Statu quo.	Statu quo.	Statu quo.
<b>N° Établissement : 095 N° Bâtiment : 154</b>								
École Saint-Étienne	CAPACITÉ	ÉLÈ. RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION		2021-2022	2022-2023	2023-2024
PRIMAIRE	15 / 345	230	15 / 212	100%	CAPACITÉ	15 / 345	15 / 345	15 / 345
5959, avenue Christophe-Colomb, Montréal, H2S2G3				PRÉVISION	14 / 261	15 / 273	15 / 280	
L'école occupe la totalité de l'immeuble.				DESTINATION		Statu quo.	Statu quo.	Statu quo.
<b>N° Établissement : 096 N° Bâtiment : 100</b>								
École Le Vitrail (secondaire)	CAPACITÉ	ÉLÈ. RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION		2021-2022	2022-2023	2023-2024
SECONDAIRE	S.O.	S.O.	99	S.O.	CAPACITÉ	S.O.	S.O.	S.O.
5927, rue Boyer, Montréal, H2S2H8 <i>(cette école a aussi une partie primaire)</i>				PRÉVISION	919*	984*	1001*	
L'école occupe la totalité de l'immeuble. * Les prévisions de l'effectif sont celles de l'ensemble du secteur. Le secteur voisin ne comporte pas d'école secondaire.				DESTINATION		Statu quo.	Statu quo.	Statu quo.
<b>N° Établissement : 248 N° Bâtiment : 104</b>								

École Père-Marquette	CAPACITÉ	ÉLÈ. RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION		2021-2022	2022-2023	2023-2024
SECONDAIRE	1315	1437	1372	104%	CAPACITÉ	1315	1315	1315
6030, rue Marquette, Montréal, H2G2Y2				PRÉVISION	919*	984*	1001*	
Cohabitation avec l'École des Métiers du Meuble de Montréal. Il y a une emphytéose avec la Ville de Montréal concernant la piscine, l'aréna et le gymnase qui se termine le 31 juillet 2033. * Les prévisions de l'effectif sont celles de l'ensemble du secteur. Le secteur voisin ne comporte pas d'école secondaire.			DESTINATION		Statu quo.	Statu quo.	Statu quo.	
N° Établissement : 268 N° Bâtiment : 038								

Centre Marie-Médiatrice	DÉCLARATION		2021-2022	2022-2023	2023-2024
FORMATION GÉNÉRALE DES ADULTES	S.O.	CAPACITÉ	S.O.	S.O.	S.O.
6200, rue des Écores, Montréal, H2G2J5		PRÉVISION	S.O.	S.O.	S.O.
Le Centre cohabite avec l'École des métiers du meuble de Montréal, le centre Champagnat et les organismes suivants: DÉCLIC et PITREM.		DESTINATION		Statu quo.	Statu quo.
N° Établissement : 315 N° Bâtiment : 200					

École des métiers du meuble de Montréal	DÉCLARATION		2021-2022	2022-2023	2023-2024
FORMATION PROFESSIONNELLE	S.O.	CAPACITÉ	S.O.	S.O.	S.O.
6028, rue Marquette, Montréal, H2G2Y2		PRÉVISION	S.O.	S.O.	S.O.
Cohabitation avec l'école Père-Marquette. L'école scolarise 2 classes (formation en service de garde) au Centre Marie-Médiatrice. Il y a une emphytéose avec la Ville de Montréal concernant la piscine, l'aréna et le gymnase qui se termine le 31 juillet 2033.		DESTINATION		Statu quo.	Statu quo.
N° Établissement : 486 N° Bâtiment : 038					

La Petite-Patrie, pavillon Saint-Jean-de-la-Croix	CAPACITÉ	DÉCLARATION		2021-2022	2022-2023	2023-2024
TRANSITOIRE	14 / 252	19 / 365	CAPACITÉ	14 / 252	14 / 252	14 / 252
35, rue Saint-Zotique Est, Montréal, H2S1K5		PRÉVISION	S.O.	S.O.	S.O.	
<i>Une annexe est liée à cet établissement. Le bâtiment de la maison-mère est utilisé comme espace transitoire par l'école Félix-Leclerc (école du quartier Côte-des-Neiges Est) lors des travaux à son bâtiment principal.</i>		DESTINATION		ESPACE TRANSITOIRE Occupation complète.	ESPACE TRANSITOIRE Occupation complète.	ESPACE TRANSITOIRE Occupation complète.
N° Établissement : 134 N° Bâtiment : 049						

Le 1035, rue de Bellechasse			2021-2022	2022-2023	2023-2024
EXCÉDENTAIRE					
1035, rue de Bellechasse, Montréal, H2S1Y4					
Occupé par : <i>Ville de Montréal / Emphytéose de 48321 pi<sup>2</sup> jusqu'au 05/07/2052</i>					
N° Établissement : S.O N° Bâtiment : 044		DESTINATION	Statu quo.	Statu quo.	Statu quo.

Le 6200, des Écores		2021-2022	2022-2023	2023-2024
<b>EXCÉDENTAIRE</b>				
6200, rue des Écores, Montréal, H2G2J5				
Occupé par : <i>CPE bottine filante / Emphytose de 11340 pi<sup>2</sup> jusqu'au 19/08/2034</i>	DESTINATION	Statu quo.	Statu quo.	Statu quo.
N° Établissement : S.O N° Bâtiment : 200E				
Le 6255, rue Boyer		2021-2022	2022-2023	2023-2024
<b>EXCÉDENTAIRE</b>				
6255, rue Boyer, Montréal, H2S2J2				
Processus d'aliénation enclenché. Occupé par : <i>L'Hôte Maison / Location de N.D. pi<sup>2</sup> jusqu'au 30/09/2020</i>	DESTINATION	PROCESSUS D'ALIÉNATION Demande d'autorisation.	PROCESSUS D'ALIÉNATION Étape d'autorisation du MEES.	PROCESSUS D'ALIÉNATION Étape de l'aliénation.
N° Établissement : S.O N° Bâtiment : 057				
Le 6839, rue Drolet		2021-2022	2022-2023	2023-2024
<b>EXCÉDENTAIRE</b>				
6839, rue Drolet, Montréal, H2S2T1				
Processus d'aliénation enclenché. Occupé par : <i>Gestion communautaire 6839, Drolet, 3e étage inc. / Location de 6144 pi<sup>2</sup> jusqu'au 30/06/2021</i> <i>Comité logement de La Petite Patrie / Location de 1946 pi<sup>2</sup> jusqu'au 30/06/2021</i> <i>Perspectives Jeunesse / Location de 1952 pi<sup>2</sup> jusqu'au 30/06/2021</i> <i>Centre de ressources et d'action communautaire de La Petite-Patrie (CRAC-PP) / Location de 6513 pi<sup>2</sup> jusqu'au 30/06/2021</i> <i>Conseil Canadien pour les réfugiés / Location de 971 pi<sup>2</sup> jusqu'au 30/06/2021</i> <i>Centre d'aide des familles latino-américaines (CAFLA) / Location de 983 pi<sup>2</sup> jusqu'au 30/06/2021</i>	DESTINATION	PROCESSUS D'ALIÉNATION Demande d'autorisation.	PROCESSUS D'ALIÉNATION Étape d'autorisation du MEES.	PROCESSUS D'ALIÉNATION Étape de l'aliénation.
N° Établissement : S.O N° Bâtiment : 172				
Le 6841, Henri-Julien		2021-2022	2022-2023	2023-2024
<b>EXCÉDENTAIRE</b>				
6841, avenue Henri-Julien, Montréal, H2S2V3				
Occupé par : <i>Centre de la petite enfance St-Édouard / Location de 8073 pi<sup>2</sup> jusqu'au 30/06/2023</i>	DESTINATION	Statu quo.	Statu quo.	Statu quo.
N° Établissement : S.O N° Bâtiment : 211L				
Le 6972, Christophe-Colomb		2021-2022	2022-2023	2023-2024
<b>EXCÉDENTAIRE</b>				
6972, avenue Christophe-Colomb, Montréal, H2S2H5				
Occupée par : <i>Association Canado-Péruvienne / Location de 534 pi<sup>2</sup> jusqu'au 30/06/2021</i> <i>ASSOCIATION BÉGAIEMENT COMMUNICATION / Location de 261 pi<sup>2</sup> jusqu'au 30/06/2021</i> <i>CPE La bottine filante / Location de 7015 pi<sup>2</sup> jusqu'au 30/06/2021</i>	DESTINATION	Statu quo.	Statu quo.	Statu quo.
N° Établissement : S.O N° Bâtiment : 154M				

Lots 2 334 990 et 2 335 013		2021-2022	2022-2023	2023-2024
EXCÉDENTAIRE				
Saint-Laurent/rue Saint-Dominique, Montréal, H2Y3Y8				
Occupé par :				
<i>Ville de Montréal / Location de 40635 pi<sup>2</sup> jusqu'au 18/09/2022</i>				
	DESTINATION	Statu quo.	Statu quo.	Statu quo.
N° Établissement : S.O N° Bâtiment : 952T				

## PRÉVISIONS DE CLIENTÈLE DU SECTEUR

	OBSERVATIONS 2019-2020	PRÉVISIONS				
		2020-2021	2021-2022	2022-2023	2023-2024	
<b>Primaire</b>	4139	4087	4062	4010	3959	
	Variation annuelle ->	-1,26 %	-0,61 %	-1,28 %	-1,27 %	
<b>Secondaire</b>	1765	1813	1890	1938	1943	
	Variation annuelle ->	2,72 %	4,25 %	2,54 %	0,26 %	

## IMMEUBLES DU SECTEUR

École Rose-des-Vents	CAPACITÉ	ÉLÈ. RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION	2021-2022	2022-2023	2023-2024
<b>PRIMAIRE</b>	12 / 276	S.O.	S.O. / S.O.	S.O.	<b>CAPACITÉ</b>	11 / 154	11 / 154
3000, rue Beaubien Est, Montréal, H1Y1H2					<b>PRÉVISION</b>	S.O.	S.O.
L'école occupe la totalité de l'immeuble.					<b>DESTINATION</b>	Statu quo.	Statu quo.

N° Établissement : 046 N° Bâtiment : 288

École Saint-Albert-le-Grand	CAPACITÉ	ÉLÈ. RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION	2021-2022	2022-2023	2023-2024
<b>PRIMAIRE</b>	16 / 368	417	14 / 287	87%	<b>CAPACITÉ</b>	26 / 598	26 / 598
5050, 18e Avenue, Montréal, H1X2N9					<b>PRÉVISION</b>	25 / 421	25 / 411
L'école occupe la totalité de l'immeuble. Il y a des locaux modulaires d'installés à cet immeuble, soit 5 locaux de classes. L'agrandissement de 10 classes et d'un gymnase pourrait être livré pour l'automne 2021.* Les 20 groupes comprennent l'occupation de l'espace transitoire. Pendant les travaux, l'école utilise temporairement l'immeuble transitoire situé au 5015, 9e Avenue. - Pour plus d'informations, voir l'espace transitoire dans le bâtiment 340 au 5015, 9e avenue. -					<b>DESTINATION</b>	AJOUT D'ESPACE Fin possible des travaux. LIVRAISON	Statu quo.

N° Établissement : 040 N° Bâtiment : 295

École Sainte-Bernadette-Soubirous	CAPACITÉ	ÉLÈ. RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION	2021-2022	2022-2023	2023-2024
<b>PRIMAIRE - Défavorisée</b>	39 / 702	841*	34 / 622	87%	<b>CAPACITÉ</b>	39 / 702	39 / 702
6855, 16e Avenue, Montréal, H1X2T5					<b>PRÉVISION</b>	53 / 890*	54 / 892*
Une annexe est liée à cet établissement. L'école occupe la totalité de l'immeuble. * Les élèves résidents et les prévisions de l'effectif incluent l'annexe.					<b>DESTINATION</b>	Statu quo.	Statu quo.

N° Établissement : 043 N° Bâtiment : 409

École Sainte-Bernadette-Soubirous, annexe	CAPACITÉ	ÉLÈ. RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION	2021-2022	2022-2023	2023-2024
<b>PRIMAIRE - Défavorisée</b>	4 / 72	S.O.*	3 / 39	75%	<b>CAPACITÉ</b>	4 / 72	4 / 72
6885, 16e Avenue, Montréal, H1X2T5					<b>PRÉVISION</b>	S.O.*	S.O.*
Annexe de l'école Sainte-Bernadette-Soubirous. L'école occupe la totalité de l'immeuble. * Les élèves résidents et les prévisions des effectifs sont intégrés à l'école Sainte-Bernadette-Soubirous.					<b>DESTINATION</b>	Statu quo.	Statu quo.

N° Établissement : 042 N° Bâtiment : 076

École Sainte-Bibiane	CAPACITÉ	ÉLÈ. RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION		2021-2022	2022-2023	2023-2024
PRIMAIRE	S.O.	301	S.O. / S.O.	S.O.	CAPACITÉ	S.O.	14 / 322	14 / 322
5755, 13e Avenue, Montréal, H1X2Y3					PRÉVISION	16 / 287	16 / 292	16 / 290
L'école occupe la totalité du bâtiment depuis la rentrée 2020 (fin des travaux de reconstruction).					DESTINATION	Statu quo.	Statu quo.	Statu quo.
<b>N° Établissement : 045 N° Bâtiment : 026</b>								
École Saint-Émile	CAPACITÉ	ÉLÈ. RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION		2021-2022	2022-2023	2023-2024
PRIMAIRE	9 / 207	231	11 / 218	122%	CAPACITÉ	9 / 207	9 / 207	9 / 207
3450, rue Davidson, Montréal, H1W2Z5					PRÉVISION	14 / 245	14 / 243	14 / 248
L'école occupe la totalité de l'immeuble.					DESTINATION	Statu quo.	Statu quo.	Statu quo.
<b>N° Établissement : 048 N° Bâtiment : 311</b>								
École Saint-François-Solano	CAPACITÉ	ÉLÈ. RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION		2021-2022	2022-2023	2023-2024
PRIMAIRE	24 / 552	507	24 / 470	100%	CAPACITÉ	24 / 552	24 / 552	24 / 552
3580, rue Dandurand, Montréal, H1X1N6					PRÉVISION	29 / 494	29 / 488	28 / 480
L'école occupe la totalité de l'immeuble.					DESTINATION	Statu quo.	Statu quo.	Statu quo.
<b>N° Établissement : 044 N° Bâtiment : 078</b>								
École Saint-Jean-de-Brébeuf	CAPACITÉ	ÉLÈ. RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION		2021-2022	2022-2023	2023-2024
PRIMAIRE	21 / 483	484	19 / 391	90%	CAPACITÉ	21 / 483	S.O	S.O
2870, rue Dandurand, Montréal, H1Y1T5					PRÉVISION	30 / 525	30 / 517	30 / 518
L'école occupe la totalité de l'immeuble. Considérant la relocalisation de l'école en raison de travaux majeurs de réfection, un scénario fera l'objet d'une consultation dans les prochains mois afin d'atténuer les impacts sur la vie scolaire.					DESTINATION	ANALYSE EN COURS Rénovation majeure.	DÉLOCALISATION ENVISAGÉE 6361 6e avenue	DÉLOCALISATION ENVISAGÉE 6361 6e avenue
<b>N° Établissement : 064 N° Bâtiment : 127</b>								
École Saint-Jean-de-la-Lande	CAPACITÉ	ÉLÈ. RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION		2021-2022	2022-2023	2023-2024
PRIMAIRE	26 / 621	665*	25 / 496	96%	CAPACITÉ	27 / 621	27 / 621	27 / 621
3120, avenue Laurier Est, Montréal, H1Y1Z6					PRÉVISION	41 / 719*	40 / 710*	41 / 735*
Deux annexes sont liées à cet établissement. L'école occupe la totalité de l'immeuble. Il y a des locaux modulaires d'installés à cet immeuble, soit 3 locaux de classes. * Les élèves résidents et les prévisions de l'effectif incluent l'annexe.					DESTINATION	Classes modulaires maintenues.	Classes modulaires maintenues.	Classes modulaires maintenues.
<b>N° Établissement : 058 N° Bâtiment : 292</b>								

École Saint-Jean-de-la-Lande, annexe	CAPACITÉ	ÉLÈ. RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION		2021-2022	2022-2023	2023-2024
<b>PRIMAIRE</b> 5095, 9e Avenue, Montréal, H1Y2J3 <i>Annexe de l'école Saint-Jean-de-la-Lande. L'école occupe la totalité de l'immeuble.*Les élèves résidents et les prévisions de l'effectif sont intégrés à l'école Saint-Jean-de-la-Lande</i>	6 / 138	S.O.*	6 / 135	100%	<b>CAPACITÉ</b> <b>PRÉVISION</b>	6 / 138 S.O.*	6 / 138 S.O.*	6 / 138 S.O.*
<b>N° Établissement : 113 N° Bâtiment : 294</b>					<b>DESTINATION</b>	Statu quo.	Statu quo.	Statu quo.
École Saint-Marc	CAPACITÉ	ÉLÈ. RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION		2021-2022	2022-2023	2023-2024
<b>PRIMAIRE</b> 6365, 1re Avenue, Montréal, H1Y3A9 <i>L'école occupe la totalité de l'immeuble.</i>	24 / 552	619	26 / 552	108%	<b>CAPACITÉ</b> <b>PRÉVISION</b>	24 / 552 35 / 604	24 / 552 35 / 598	24 / 552 35 / 592
<b>N° Établissement : 065 N° Bâtiment : 097</b>					<b>DESTINATION</b>	Statu quo.	Statu quo.	Statu quo.
École Sans-Frontières	CAPACITÉ	ÉLÈ. RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION		2021-2022	2022-2023	2023-2024
<b>PRIMAIRE</b> 5937, 9e Avenue, Montréal, H1Y2K4 <i>L'espace transitoire situé dans cette école est disponible. Une analyse en cours permettra de déterminer si des travaux sont nécessaires avant d'être repris pour la scolarisation des élèves. * Inclut les locaux dans l'espace transitoire.</i>	39 / 897	S.O.	18 / 295	46%	<b>CAPACITÉ</b> <b>PRÉVISION</b>	39 / 897 S.O.	39 / 897 S.O.	39 / 897 S.O.
<b>N° Établissement : 056 N° Bâtiment : 410</b>					<b>DESTINATION</b>	Statu quo.	ANALYSE EN COURS Possibilité d'effectuer des travaux	ANALYSE EN COURS Possibilité d'effectuer des travaux
École Charles-Bruneau		DÉCLARATION				2021-2022	2022-2023	2023-2024
<b>EHDA</b> 2515, rue Holt, Montréal, H1Y1N4 <i>L'école occupe la totalité de l'immeuble.</i>		S.O.			<b>CAPACITÉ</b> <b>PRÉVISION</b>	S.O. S.O.	S.O. S.O.	S.O. S.O.
<b>N° Établissement : 207 N° Bâtiment : 281</b>					<b>DESTINATION</b>	Statu quo.	Statu quo.	Statu quo.
É.M.I.C.A., annexe		DÉCLARATION				2021-2022	2022-2023	2023-2024
<b>FORMATION PROFESSIONNELLE</b> 6255, 13e Avenue, Montréal, H1X2Y6 <i>Annexe de l'ÉMICA. L'école occupe la totalité du bâtiment. Une analyse sera effectuée par le SRM afin de déterminer le potentiel de l'immeuble pour la scolarisation préscolaire et primaire. Une consultation pourrait être réalisée à cet effet.</i>		S.O.			<b>CAPACITÉ</b> <b>PRÉVISION</b>	S.O. S.O.	S.O. S.O.	S.O. S.O.
<b>N° Établissement : 488 N° Bâtiment : 253</b>					<b>DESTINATION</b>	ESPACE TRANSITOIRE POTENTIEL À déterminer en fonction des analyses et de la consultation à réaliser	ANALYSE EN COURS À déterminer en fonction des résultats.	ANALYSE EN COURS À déterminer en fonction des résultats.

BÂTIMENT 215 - 6361, 6e AVENUE	CAPACITÉ	DÉCLARATION		2021-2022	2022-2023	2023-2024
TRANSITOIRE	S.O.	S.O.	CAPACITÉ	S.O.	S.O.	S.O.
6361, 6e Avenue, Montréal, H1Y2R7			PRÉVISION	S.O.	S.O.	S.O.
Le bâtiment est vacant. Un projet de reprise pour en faire une école de 23 classes, un gymnase et une salle d'activités a été financé en maintien d'actif. La première utilisation de ce bâtiment sera à des fins transitoires. La fin des travaux de réhabilitation est prévue pour la rentrée 2022.			DESTINATION	TRAVAUX EN COURS REPRISE POUR LA FGJ.	ESPACE TRANSITOIRE Livraison - Occupant envisagé : Saint-Jean-de-Brebeuf	ESPACE TRANSITOIRE Occupant envisagé : Saint-Jean-de-Brebeuf
N° Établissement : S.O N° Bâtiment : 215						

BÂTIMENT 410 - Sans-Frontières	CAPACITÉ	DÉCLARATION		2021-2022	2022-2023	2023-2024
TRANSITOIRE	S.O.	S.O.	CAPACITÉ	S.O.	S.O.	S.O.
5937, 9e Avenue, Montréal, H1Y2K4			PRÉVISION	S.O.	S.O.	S.O.
L'espace transitoire est vacant depuis le départ de l'école Saint-Bibiane. Une analyse en cours permettra de déterminer si des travaux sont nécessaires avant qu'il soit disponible pour la scolarisation des élèves.			DESTINATION	ANALYSE EN COURS. POSSIBILITÉ D'EFFECTUER DES TRAVAUX	ANALYSE EN COURS. POSSIBILITÉ D'EFFECTUER DES TRAVAUX	ANALYSE EN COURS. POSSIBILITÉ D'EFFECTUER DES TRAVAUX
N° Établissement : 045 N° Bâtiment : 410						

ÉCOLE SAINT-ALBERT-LE-GRAND, ANNEXE TEMPORAIRE	CAPACITÉ	DÉCLARATION		2021-2022	2022-2023	2023-2024
TRANSITOIRE	5 / 90	6 / 90	CAPACITÉ	5 / 90	S.O.	S.O.
5015, 9e Avenue, Montréal, H1Y2J3			PRÉVISION	S.O.	S.O.	S.O.
Annexe temporaire de l'école Saint-Albert-le-Grand Occupé temporairement par l'école Saint-Albert-Le-Grand jusqu'à la livraison des travaux à son bâtiment d'origine. L'immeuble devrait devenir l'annexe de l'école Saint-Jean-de-la-Lande * Inclus dans l'école Saint-Albert-le-Grand.			DESTINATION	RETOUR À LA CAPACITÉ D'ACCUEIL Départ de Saint-Albert-le-Grand	ANNEXION Occupant potentiel : Saint-Jean-de-la-Lande	Statu quo.
N° Établissement : 040 N° Bâtiment : 340						

LE 5789-5791, RUE D'IBERVILLE				2021-2022	2022-2023	2023-2024
EXCÉDENTAIRE						
5789-5791, rue d'Iberville, Montréal, H2G2B8						
Occupé par : <i>Regroupement des Magasins-Partage de l'île de Montréal / Location de 4607 pi² jusqu'au 30/06/2023</i>			DESTINATION	Statu quo.	Statu quo.	Statu quo.
N° Établissement : S.O N° Bâtiment : 413M						

LE 6255, 13E AVENUE				2021-2022	2022-2023	2023-2024
EXCÉDENTAIRE						
6255, 13e Avenue, Montréal, H1X2Y6						
Occupé par : <i>Centre de la petite enfance Rosemonde / Location de 6310 pi² jusqu'au 30/06/2021</i>			DESTINATION	Statu quo.	Statu quo.	Statu quo.
N° Établissement : S.O N° Bâtiment : 253T						

Le 6315, 13e avenue		2021-2022	2022-2023	2023-2024
EXCÉDENTAIRE				
6315, 13e avenue, Montréal, H1X2Y6				
Occupé par : <i>Centre de la petite enfance Galijode inc. / Location de 5931 pi² jusqu'au 30/06/2021</i>	DESTINATION	PROCESSUS D'ALIÉNATION Demande d'autorisation.	PROCESSUS D'ALIÉNATION Étape d'autorisation du MEES.	PROCESSUS D'ALIÉNATION Étape de l'aliénation.
N° Établissement : S.O N° Bâtiment : 252				
Le 6400, 8e avenue		2021-2022	2022-2023	2023-2024
EXCÉDENTAIRE				
6400, 8e avenue, Montréal, H1Y3E6				
Occupé par : <i>Ville de Montréal (VILLA UKRAINIENNE inc.) / Emphytéose de 20817 pi² jusqu'au 21/09/2034</i>	DESTINATION	Statu quo.	Statu quo.	Statu quo.
N° Établissement : S.O N° Bâtiment : 955E				

## PRÉVISIONS DE CLIENTÈLE DU SECTEUR

	OBSERVATIONS 2019-2020	PRÉVISIONS				
		2020-2021	2021-2022	2022-2023	2023-2024	
<b>Primaire</b>	1852	1861	1853	1865	1863	
	Variation annuelle ->	0,49 %	-0,43 %	0,65 %	-0,11 %	
<b>Secondaire</b>	774	780	798	840	880	
	Variation annuelle ->	0,78 %	2,31 %	5,26 %	4,76 %	

## IMMEUBLES DU SECTEUR

(Bâtiment non attribué)	CAPACITÉ	ÉLÈ. RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION	2021-2022	2022-2023	2023-2024
<b>PRIMAIRE</b>	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	CAPACITÉ	S.O.	S.O.
4315, rue Beaubien Est, Montréal, H1T1S8					PRÉVISION	S.O.	S.O.
L'immeuble est vacant pour la durée des travaux de réhabilitation.					DESTINATION	TRAVAUX DE RÉHABILITATION EN COURS	TRAVAUX DE RÉHABILITATION EN COURS

N° Établissement : S.O. N° Bâtiment : 190

École Alphonse-Desjardins	CAPACITÉ	ÉLÈ. RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION	2021-2022	2022-2023	2023-2024
<b>PRIMAIRE</b>	16 / 368	410*	16 / 279	100%	CAPACITÉ	16 / 368	16 / 368
6600, rue Lemay, Montréal, H1T2L7					PRÉVISION	25 / 429*	23 / 415*
Une annexe est liée à cet établissement. L'école occupe la totalité de l'immeuble. * Inclut les groupes de l'espace transitoire. - Pour plus d'informations, voir l'espace transitoire dans le bâtiment 194 au 6650, 39e Avenue. -					DESTINATION	Statu quo.	Statu quo.

N° Établissement : 023 N° Bâtiment : 002

École Alphonse-Desjardins, annexe	CAPACITÉ	ÉLÈ. RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION	2021-2022	2022-2023	2023-2024
<b>PRIMAIRE</b>	11 / 235	S.O.*	S.O. / S.O.	S.O.	CAPACITÉ	11 / 235	11 / 235
6650, 39e Avenue, Montréal, H1T2W8					PRÉVISION	S.O.*	S.O.*
Annexe de l'école Alphonse-Desjardins. Le bâtiment est occupé temporairement par l'école Alphonse-Desjardins. * Inclus dans l'école Alphonse-Desjardins.					DESTINATION	ESPACE TRANSITOIRE Occupation complète.	ESPACE TRANSITOIRE Occupation complète.

N° Établissement : 023 N° Bâtiment : 194

École des Monarques, annexe temporaire	CAPACITÉ	ÉLÈ. RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION	2021-2022	2022-2023	2023-2024
<b>PRIMAIRE - Défavorisée</b>	6 / 108	841	S.O. / S.O.	S.O.	CAPACITÉ	6 / 108	6 / 108
4430, rue Bélanger, Montréal, H1T1B3					PRÉVISION	50 / 852	52 / 869
Ce bâtiment est utilisé par l'école Des Monarques depuis la rentrée 2019-2020 comme annexe temporaire.					DESTINATION	ESPACE TRANSITOIRE Occupation complète.	ESPACE TRANSITOIRE Occupation complète.

N° Établissement : 029 N° Bâtiment : 267

École des Monarques, Édifice Marie-Rollet	CAPACITÉ	ÉLÈ. RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION		2021-2022	2022-2023	2023-2024				
PRIMAIRE	14 / 322	S.O.*	19 / 373	135%	CAPACITÉ	14 / 322	S.O.	S.O.				
6405, 30e Avenue, Montréal, H1T3G3	PRÉVISION	S.O.*			PRÉVISION	S.O.*	S.O.*	S.O.*				
<i>Annexe de l'école Des Monarques, Édifice Saint-Jean-Vianney.</i> L'école occupe la totalité de l'immeuble. Il y a des locaux modulaires d'installés à cet immeuble, soit 4 classes et 1 local de services. Considérant les travaux majeurs de réfection planifiés, une relocalisation complète de l'école doit être effectuée. Des consultations se tiendront afin d'atténuer les impacts sur la vie scolaire. * Les élèves résidents et les prévisions de l'effectif sont intégrés à l'école Des Monarques, édifice Saint-Jean-Vianney.					DESTINATION	Statu quo.	DÉLOCALISATION ENVISAGÉE 6755 36e avenue avec modulaire et/ou modulaires à St-Jean-Vianney	DÉLOCALISATION ENVISAGÉE 6755 36e avenue avec modulaire et/ou modulaires à St-Jean-Vianney				
<b>N° Établissement : 030 N° Bâtiment : 106</b>												
École des Monarques, Édifice Saint-Jean-Vianney	CAPACITÉ	ÉLÈ. RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION		2021-2022	2022-2023	2023-2024				
PRIMAIRE	12 / 276	860*	16 / 346	133%	CAPACITÉ	12 / 276	12 / 276	12 / 276				
6455, 27e Avenue, Montréal, H1T3J8	PRÉVISION	50 / 852*			PRÉVISION	52 / 869*	52 / 881*	52 / 881*				
<i>Une annexe est liée à cet établissement.</i> L'école occupe la totalité de l'immeuble. Des élèves occupent l'immeuble #267 situé au 4430, rue Bélanger. Durant la délocalisation de l'édifice Marie-Rollet, des classes modulaires pourraient être installées. * Les élèves résidents et les prévisions de l'effectif incluent l'édifice Marie-Rollet. - Pour plus d'informations, voir l'espace transitoire dans le bâtiment 267 au 4430, rue Bélanger. -					DESTINATION	ANALYSE EN COURS Installation de modulaires sur site	INSTALLATION DE MODULAIRES POTENTIELLES Occupés par des groupes de Marie-Rollet	INSTALLATION DE MODULAIRES POTENTIELLES Occupés par des groupes de Marie-Rollet				
<b>N° Établissement : 029 N° Bâtiment : 287</b>												
École Notre-Dame-du-Foyer	CAPACITÉ	ÉLÈ. RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION		2021-2022	2022-2023	2023-2024				
PRIMAIRE	19 / 437	558	24 / 533	126%	CAPACITÉ	19 / 437	19 / 437	19 / 437				
5955, 41e Avenue, Montréal, H1T2T7	PRÉVISION	34 / 579			PRÉVISION	34 / 583	35 / 596	35 / 596				
L'école occupe la totalité de l'immeuble.					DESTINATION	Statu quo.	Statu quo.	Statu quo.				
<b>N° Établissement : 024 N° Bâtiment : 257</b>												
Centre de réadaptation Marie-Enfant	DÉCLARATION					2021-2022	2022-2023	2023-2024				
EHDA	S.O.				CAPACITÉ	S.O.	S.O.	S.O.				
5200, rue Bélanger Est, Montréal, H1T1C9					PRÉVISION	S.O.	S.O.	S.O.				
<i>Annexe de l'école en milieu hospitalier.</i> L'école occupe une partie de l'immeuble au Centre de réadaptation Marie-Enfant du CHU Sainte-Justine. * Nombre d'élèves au primaire 4 et au secondaire 23.					DESTINATION	Statu quo.	Statu quo.	Statu quo.				
<b>N° Établissement : 204 N° Bâtiment : 850</b>												
CHSLD Marie-Rollet	DÉCLARATION					2021-2022	2022-2023	2023-2024				
EHDA	S.O.				CAPACITÉ	S.O.	S.O.	S.O.				
5003, rue Saint-Zotique Est, Montréal, H1T1N6					PRÉVISION	S.O.	S.O.	S.O.				
L'école occupe une partie de l'immeuble du CSSS Lucille-Teasdale.					DESTINATION	Statu quo.	Statu quo.	Statu quo.				
<b>N° Établissement : 240 N° Bâtiment : 861</b>												

É.M.I.C.A	DÉCLARATION		2021-2022	2022-2023	2023-2024
	CAPACITÉ	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.
FORMATION PROFESSIONNELLE	S.O.	CAPACITÉ	S.O.	S.O.	S.O.
3955, rue de Bellechasse, Montréal, H1X1J6		PRÉVISION	S.O.	S.O.	S.O.
<i>Une annexe est liée à ce bâtiment.</i> L'école occupe la totalité de l'immeuble.		DESTINATION	Statu quo.	Statu quo.	Statu quo.
N° Établissement : 478 N° Bâtiment : 354					

Bâtiment 297 - 6755, 36e Avenue	CAPACITÉ	DÉCLARATION	2021-2022	2022-2023	2023-2024
TRANSITOIRE	S.O.	S.O.	CAPACITÉ	S.O.	S.O.
6755, 36e Avenue, Montréal, H1T2Z9		PRÉVISION	S.O.	S.O.	S.O.
Une demande d'ajout d'espace pour la rénovation de 10 classes a été autorisé en juin 2017 par le MEES. Livraison du projet est prévue pour l'année 2021-2022. En analyse comme lieu potentiel de délocalisation de l'école des Monarques (Marie-Rollet) dès la rentrée 2022-2023. L'ajout de modulaires sur site est à l'étude pour accueillir tous les groupes de l'école.		DESTINATION	AJOUT D'ESPACE Travaux en cours.	OCCUPANT POTENTIEL École des Monarques, Marie- Rollet	Statu quo.
N° Établissement : S.O N° Bâtiment : 297					

Le 6815, 36e avenue	EXCÉDENTAIRE	2021-2022	2022-2023	2023-2024
6815, 36e Avenue, , H1T2Z10				
Occupé par :		DESTINATION	Statu quo.	Statu quo.
N° Établissement : S.O. N° Bâtiment : 297E				

## PRÉVISIONS DE CLIENTÈLE DU SECTEUR

	OBSERVATIONS 2019-2020	PRÉVISIONS				
		2020-2021	2021-2022	2022-2023	2023-2024	
Primaire	3417 Variation annuelle ->	3463 1,35 %	3543 2,31 %	3544 0,03 %	3575 0,87 %	
	1673 Variation annuelle ->	1804 7,83 %	1910 5,88 %	2062 7,96 %	2160 4,75 %	
Secondaire						

## IMMEUBLES DU SECTEUR

École Armand-Lavergne	CAPACITÉ	ÉLÈ. RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION	2021-2022	2022-2023	2023-2024
<b>PRIMAIRE - Défavorisée</b>	21 / 378	493	22 / 394	104%	<b>CAPACITÉ</b>	21 / 378	21 / 378
2600, avenue Fletcher, Montréal, H1L4C5					<b>PRÉVISION</b>	32 / 539	31 / 542
L'école occupe la totalité de l'immeuble.					<b>DESTINATION</b>	Statu quo.	Statu quo.
<b>N° Établissement : 002 N° Bâtiment : 029</b>						Statu quo.	Statu quo.

École Boucher-De La Bruère	CAPACITÉ	ÉLÈ. RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION	2021-2022	2022-2023	2023-2024
<b>PRIMAIRE</b>	8 / 184	309	13 / 268	162%	<b>CAPACITÉ</b>	8 / 184	8 / 184
7760, rue La Fontaine, Montréal, H1L3H2					<b>PRÉVISION</b>	18 / 310	17 / 293
L'école occupe la totalité de l'immeuble. Il y a 3 classes modulaires et 1 local de services installés à cet immeuble.					<b>DESTINATION</b>	Classes modulaires maintenues.	Classes modulaires maintenues.
<b>N° Établissement : 013 N° Bâtiment : 209</b>						Classes modulaires maintenues.	Classes modulaires maintenues.

École La Vérendrye	CAPACITÉ	ÉLÈ. RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION	2021-2022	2022-2023	2023-2024
<b>PRIMAIRE</b>	20 / 460	3371	18 / 382	90%	<b>CAPACITÉ</b>	20 / 460	20 / 460
3055, rue Mousseau, Montréal, H1L4W1					<b>PRÉVISION</b>	S.O.	S.O.
L'école occupe la totalité de l'immeuble.					<b>DESTINATION</b>	Statu quo.	Statu quo.
<b>N° Établissement : 005 N° Bâtiment : 314</b>						Statu quo.	Statu quo.

École Longue-Pointe (nom temporaire)	CAPACITÉ	ÉLÈ. RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION	2021-2022	2022-2023	2023-2024
<b>PRIMAIRE</b>	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	<b>CAPACITÉ</b>	S.O.	14 / 252
8075, rue Hochelaga, Montréal, H1L2K9					<b>PRÉVISION</b>	S.O.	S.O.
École Longue-Pointe (nom temporaire).					<b>DESTINATION</b>	AJOUT D'ESPACE Travaux en cours.	AJOUT D'ESPACE LIVRAISON
Construction d'une nouvelle école primaire. La fin des travaux est prévue pour la rentrée 2021-2022.						Statu quo.	Statu quo.
<b>N° Établissement : S.O N° Bâtiment : 068</b>							

École Philippe-Labarre	CAPACITÉ	ÉLÈ. RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION		2021-2022	2022-2023	2023-2024
PRIMAIRE	22 / 506	414	21 / 374	95%	CAPACITÉ	22 / 506	22 / 506	22 / 506
3125, avenue Fletcher, Montréal, H1L4E2					PRÉVISION	25 / 421	26 / 453	28 / 488
L'école occupe la totalité de l'immeuble.					DESTINATION			
<b>N° Établissement : 001 N° Bâtiment : 496</b>					Statu quo.	Statu quo.	Statu quo.	
École Sainte-Claire	CAPACITÉ	ÉLÈ. RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION		2021-2022	2022-2023	2023-2024
PRIMAIRE - Défavorisée	20 / 360	425	22 / 403	110%	CAPACITÉ	20 / 360	20 / 360	20 / 360
8500, rue Sainte-Claire, Montréal, H1L1X7					PRÉVISION	26 / 446	27 / 468	28 / 477
<i>Une annexe est liée à cet établissement.</i> L'école occupe la totalité de l'immeuble.					DESTINATION			
<b>N° Établissement : 009 N° Bâtiment : 199</b>					Statu quo.	Statu quo.	Statu quo.	
École Sainte-Claire, annexe temporaire	CAPACITÉ	ÉLÈ. RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION		2021-2022	2022-2023	2023-2024
PRIMAIRE	16 / S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	CAPACITÉ	16 / S.O.	16 / S.O.	16 / S.O.
3075, avenue Lebrun, Montréal, H1L5G2					PRÉVISION	S.O.	S.O.	S.O.
<i>Sainte-Claire annexe temporaire.</i> Bâtiment vacant. Démolition et construction d'une école primaire à venir. La fin des travaux est prévue au cours de l'année 2021. Dû à sa proximité, le bâtiment deviendra l'annexe de l'école Sainte-Claire.					DESTINATION	AJOUT D'ESPACE Travaux en cours. Fin possible des travaux en cours d'année.	AJOUT D'ESPACE Fin possible des travaux. Occupation par Sainte-Claire.	Occupation par Sainte-Claire.
<b>N° Établissement : S.O N° Bâtiment : 110</b>								
École Sainte-Louise-de-Marillac	CAPACITÉ	ÉLÈ. RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION		2021-2022	2022-2023	2023-2024
PRIMAIRE	11 / 253	288	15 / 291	136%	CAPACITÉ	11 / 253	11 / 253	11 / 253
8100, rue de Marseille, Montréal, H1L1P3					PRÉVISION	17 / 301	16 / 280	15 / 268
L'école cohabite avec la Ville de Montréal (loisirs). Il y a 7 classes modulaires et un local de services installés à cet immeuble.					DESTINATION	Classes modulaires maintenues.	Classes modulaires maintenues.	Classes modulaires maintenues.
<b>N° Établissement : 010 N° Bâtiment : 385</b>								
École Saint-François-d'Assise	CAPACITÉ	ÉLÈ. RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION		2021-2022	2022-2023	2023-2024
PRIMAIRE - Défavorisée	24 / 432	456	23 / 396	95%	CAPACITÉ	24 / 432	24 / 432	24 / 432
2150, rue Liébert, Montréal, H1L5R1					PRÉVISION	30 / 514	31 / 530	31 / 534
L'école occupe la totalité de l'immeuble.					DESTINATION			
<b>N° Établissement : 012 N° Bâtiment : 016</b>					Statu quo.	Statu quo.	Statu quo.	

École Saint-Justin	CAPACITÉ	ÉLÈ. RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION		2021-2022	2022-2023	2023-2024
PRIMAIRE	20 / 460	986*	20 / 378	100%	CAPACITÉ	20 / 460	20 / 460	20 / 460
5005, rue Mousseau, Montréal, H1K2V8	PRÉVISION	61 / 1042*	60 / 1029*	60 / 1042*				
<i>Une annexe est liée à cet établissement.</i> L'école occupe la totalité de l'immeuble. Un projet de réhabilitation est prévu pour cet immeuble. Le MEES finance un agrandissement de 3 classes préscolaires, 15 classes primaire et d'un gymnase. * Les élèves résidents et les prévisions de l'effectif incluent l'école Saint-Justin annexe.					DESTINATION	AJOUT D'ESPACE Projet financé par le MEES. Classes modulaires maintenues.	AJOUT D'ESPACE Projet financé par le MEES. Classes modulaires maintenues.	AJOUT D'ESPACE Projet financé par le MEES. Classes modulaires maintenues.
N° Établissement : 003 N° Bâtiment : 497								

École Saint-Justin, annexe (délocalisée)	CAPACITÉ	ÉLÈ. RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION		2021-2022	2022-2023	2023-2024
PRIMAIRE	6 / 138	S.O.*	S.O. / S.O.	S.O.	CAPACITÉ	6 / 138	6 / 138	6 / 138
8805, rue De Forbin-Janson, Montréal, H1K2K5	PRÉVISION	S.O.*	S.O.*	S.O.*				
<i>Annexe de l'école Saint-Justin.</i> Ce bâtiment fait l'objet d'importants travaux de rénovation. Le bâtiment 303, situé au 8300, rue de Teck sert à scolariser, de manière temporaire, des groupes de Saint-Justin depuis la rentrée 2019-2020. 5 classes modulaires et un local de service sont installés. * Les élèves résidents et les prévisions de l'effectif sont intégrés à l'école Saint-Justin. - Pour plus d'informations, voir l'espace transitoire dans le bâtiment 303 au 8300, rue de Teck. -					DESTINATION	Retour de l'école Saint-Justin annexe.	Classes modulaires maintenues.	Classes modulaires maintenues.
N° Établissement : 004 N° Bâtiment : 334								

École Académie Dunton	CAPACITÉ	ÉLÈ. RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION		2021-2022	2022-2023	2023-2024
SECONDAIRE	914	1631	681	74%	CAPACITÉ	914	914	914
5555, rue De Boucherville, Montréal, H1K4B6	PRÉVISION	1910*	2062*	2160*				
L'école occupe la totalité de l'immeuble. Un projet d'agrandissement pour 523 places-élèves a été autorisé à la hauteur de 10% par le MEES. * Les prévisions de l'effectif sont celles de l'ensemble du secteur.					DESTINATION	AJOUT D'ESPACE Travaux à venir.	AJOUT D'ESPACE Travaux à venir.	AJOUT D'ESPACE Travaux à venir.
N° Établissement : 253 N° Bâtiment : 111								

École Louise-Trichet	CAPACITÉ	ÉLÈ. RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION		2021-2022	2022-2023	2023-2024
SECONDAIRE	475	1631	502	105%	CAPACITÉ	475	475	475
2800, boulevard Lapointe, Montréal, H1L5M1	PRÉVISION	1910*	2062*	2160*				
L'école occupe la totalité de l'immeuble. * Les prévisions de l'effectif sont celles de l'ensemble du secteur.					DESTINATION	Statu quo.	Statu quo.	Statu quo.
N° Établissement : 252 N° Bâtiment : 308								

Centre Tétreaultville (délocalisé)	DÉCLARATION		2021-2022	2022-2023	2023-2024
FORMATION GÉNÉRALE DES ADULTES	S.O.	CAPACITÉ	S.O.	S.O.	S.O.
5850, avenue de Carignan, Montréal, H1M2V4	PRÉVISION	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.
<i>Une annexe est liée à cet établissement.</i> Le Centre occupe temporairement la partie transitoire de l'école Louis-Riel (quartier Mercier) au bâtiment 030. - Pour plus d'informations, voir l'espace transitoire du quartier Mercier dans le bâtiment 030 au 5850, avenue Carignan. -					
N° Établissement : 371 N° Bâtiment : 030	DESTINATION	ESPACE TRANSITOIRE Occupation complète.	ESPACE TRANSITOIRE Occupation complète.	ESPACE TRANSITOIRE Occupation complète.	

École de la Lancée	DÉCLARATION		DESTINATION	2021-2022	2022-2023	2023-2024
	S.O.	CAPACITÉ		S.O.	S.O.	S.O.
EHDAAS 8147, rue Sherbrooke Est, Montréal, H1L1A7	PRÉVISION	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.
Deux annexes sont liées à ce bâtiment. L'école est située dans des locaux du Centre jeunesse de Montréal au deuxième étage du site Mont-Saint-Antoine relevant du Ministère de la Santé et des Services sociaux.				Statu quo.	Statu quo.	Statu quo.
N° Établissement : 217 N° Bâtiment : 855						

École de la Lancée (Centre Jeunesse)	DÉCLARATION		DESTINATION	2021-2022	2022-2023	2023-2024
	S.O.	CAPACITÉ		S.O.	S.O.	S.O.
EHDAAS 8147, rue Sherbrooke Est, Montréal, H1L1A7	PRÉVISION	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.
Annexe de l'école de la Lancée. L'école est située dans des locaux du Centre jeunesse de Montréal au deuxième étage du site Mont-Saint-Antoine relevant du Ministère de la Santé et des Services sociaux.				Statu quo.	Statu quo.	Statu quo.
N° Établissement : 244 N° Bâtiment : 875						

École de la Lancée ( primaire)	DÉCLARATION		DESTINATION	2021-2022	2022-2023	2023-2024
	S.O.	CAPACITÉ		S.O.	S.O.	S.O.
EHDAAS 8147, rue Sherbrooke Est, Montréal, H1L1A7	PRÉVISION	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.
Annexe de l'école de la Lancée. L'école est située dans des locaux du Centre jeunesse de Montréal au deuxième étage du site Mont-Saint-Antoine relevant du Ministère de la Santé et des Services sociaux.				Statu quo.	Statu quo.	Statu quo.
N° Établissement : 203 N° Bâtiment : 855						

École Irénée-Lussier, annexe	DÉCLARATION		DESTINATION	2021-2022	2022-2023	2023-2024
	81	CAPACITÉ		S.O.	S.O.	S.O.
EHDAAS 2205, rue Mousseau, Montréal, H1L4V2	PRÉVISION	S.O.	S.O.	ANALYSE EN COURS À déterminer selon les résultats CLASSES MODULAIRES MAINTENUES	ANALYSE EN COURS À déterminer selon les résultats CLASSES MODULAIRES MAINTENUES	ANALYSE EN COURS À déterminer selon les résultats CLASSES MODULAIRES MAINTENUES
Annexe de l'école Irénée-Lussier. L'école occupe la totalité du bâtiment. Il y a 6 classes modulaires installées à cet immeuble. Une analyse sera effectuée par le SRM afin de déterminer le potentiel de l'immeuble lorsque la nouvelle école Irénée-Lussier sera livrée.						
N° Établissement : 227 N° Bâtiment : 177						

Bâtiment 303 - 8300 rue De Teck	CAPACITÉ	DÉCLARATION		DESTINATION	2021-2022	2022-2023	2023-2024
		CAPACITÉ	PRÉVISION		22 / 506	22 / 506	22 / 506
TRANSITOIRE 8300, rue De Teck, Montréal, H1L1H4	22 / 506	16 / 388	S.O.				
L'immeuble est temporairement occupé par l'école Saint-Justin depuis l'année scolaire 2019-2020.							
N° Établissement : 004 N° Bâtiment : 303							



## PRÉVISIONS DE CLIENTÈLE DU SECTEUR

	OBSERVATIONS 2019-2020	PRÉVISIONS				
		2020-2021	2021-2022	2022-2023	2023-2024	
<b>Primaire</b>	2554 Variation annuelle ->	2579 0,98 %	2587 0,31 %	2596 0,35 %	2596 0,00 %	
	1247 Variation annuelle ->	1337 7,22 %	1458 9,05 %	1529 4,87 %	1579 3,27 %	
<b>Secondaire</b>						

## IMMEUBLES DU SECTEUR

École Guillaume-Couture	CAPACITÉ	ÉLÈ. RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION	2021-2022	2022-2023	2023-2024
<b>PRIMAIRE - Défavorisée</b>	34 / 576	557	30 / 539	88%	<b>CAPACITÉ</b>	34 / 576	34 / 576
6300, avenue Albani, Montréal, H1M2R8					<b>PRÉVISION</b>	33 / 554	32 / 546
L'école occupe la totalité de l'immeuble. Il y a des locaux modulaires d'installés à cet immeuble, soit 3 classes et 1 local de services.					<b>DESTINATION</b>	Classes modulaires maintenues.	Classes modulaires maintenues.
N° Établissement : 019 N° Bâtiment : 080						Classes modulaires maintenues.	Classes modulaires maintenues.

École Louis-Dupire	CAPACITÉ	ÉLÈ. RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION	2021-2022	2022-2023	2023-2024
<b>PRIMAIRE</b>	36 / 828	475	30 / 535	83%	<b>CAPACITÉ</b>	36 / 828	36 / 828
6400, avenue Pierre-De Coubertin, Montréal, H1N1S4					<b>PRÉVISION</b>	29 / 483	28 / 482
L'école occupe la totalité de l'immeuble.					<b>DESTINATION</b>	Statu quo.	Statu quo.
N° Établissement : 017 N° Bâtiment : 036						Statu quo.	Statu quo.

École Notre-Dame-des-Victoires	CAPACITÉ	ÉLÈ. RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION	2021-2022	2022-2023	2023-2024
<b>PRIMAIRE</b>	18 / 414	548*	17 / 353	94%	<b>CAPACITÉ</b>	18 / 414	18 / 414
2720, rue Bossuet, Montréal, H1N2S6					<b>PRÉVISION</b>	34 / 581*	34 / 596*
Une annexe est liée à cet établissement. L'école occupe la totalité de l'immeuble. * Les élèves résidents et les prévisions de l'effectif incluent l'annexe.					<b>DESTINATION</b>	Statu quo.	Statu quo.
N° Établissement : 022 N° Bâtiment : 052						Statu quo.	Statu quo.

École Notre-Dame-des-Victoires annexe	CAPACITÉ	ÉLÈ. RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION	2021-2022	2022-2023	2023-2024
<b>PRIMAIRE</b>	11 / 253	S.O.*	10 / 160	90%	<b>CAPACITÉ</b>	11 / 253	11 / 253
6120, rue La Fontaine, Montréal, H1N2C1					<b>PRÉVISION</b>	S.O.*	S.O.*
Annexe de l'école Notre-Dame-des-Victoires. L'école occupe la totalité de l'immeuble. * Les élèves résidents et les prévisions de l'effectif sont intégrés à l'école Notre-Dame-des-Victoires.					<b>DESTINATION</b>	Statu quo.	Statu quo.
N° Établissement : 021 N° Bâtiment : 135						Statu quo.	Statu quo.

École Saint-Donat	CAPACITÉ	ÉLÈ. RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION		2021-2022	2022-2023	2023-2024
PRIMAIRE	11 / 253	362*	13 / 264	118%	CAPACITÉ	11 / 253	11 / 253	11 / 253
3155, rue Desautels, Montréal, H1N3B8					PRÉVISION	21 / 366*	20 / 343*	20 / 348*
<i>Une annexe est liée à cet établissement.</i> L'école occupe la totalité de l'immeuble. * Les élèves résidents et les prévisions de l'effectif incluent l'annexe.					DESTINATION			
<b>N° Établissement : 014 N° Bâtiment : 338</b>					DESTINATION	Statu quo.	Statu quo.	Statu quo.

École Saint-Donat, annexe	CAPACITÉ	ÉLÈ. RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION		2021-2022	2022-2023	2023-2024
PRIMAIRE	12 / 276	S.O.*	4 / 82	100%	CAPACITÉ	12 / 276	12 / 276	12 / 276
3100, rue Arcand, Montréal, H1N3C7					PRÉVISION	S.O.*	S.O.*	S.O.*
<i>Annexe de l'école Saint-Donat.</i> La livraison d'un ajout de 8 classes et d'une salle d'activités dans la partie en location du bâtiment est livré pour la rentrée 2021. * Les élèves résidents et les prévisions de l'effectif sont intégrés à l'école Saint-Donat.					DESTINATION	AJOUT D'ESPACE Livraison.	Statu quo.	Statu quo.
<b>N° Établissement : 016 N° Bâtiment : 436</b>					DESTINATION			

École Saint-Fabien	CAPACITÉ	ÉLÈ. RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION		2021-2022	2022-2023	2023-2024
PRIMAIRE	15 / 345	581	19 / 393	126%	CAPACITÉ	15 / 345	15 / 345	15 / 345
6500, avenue De Renty, Montréal, H1M1M4					PRÉVISION	38 / 642	40 / 676	41 / 709
L'école occupe la totalité de l'immeuble. L'école utilise le bâtiment #336 situé au 5100, rue Bossuet en cohabitation avec l'école Marie-Anne, édifice Rosalie-Jetté. Une partie de la déclaration est au bâtiment #336.					DESTINATION			
<b>N° Établissement : 015 N° Bâtiment : 399</b>					DESTINATION	Statu quo.	Statu quo.	Statu quo.

École Édouard-Montpetit	CAPACITÉ	ÉLÈ. RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION		2021-2022	2022-2023	2023-2024
SECONDAIRE	1462	2297	1349	92%	CAPACITÉ	1462	1462	1462
6200, avenue Pierre-De Coubertin, Montréal, H1N1S4					PRÉVISION	1458*	1529*	1579*
Une partie de ce bâtiment est utilisée comme école transitoire. L'école cohabite avec le Bureau de l'entretien physique Est du CSSDM. L'école utilise les installations du terrain de baseball des parcs Liébert et Jean-Amyot pour son programme sports-études. Il y a une emphytose avec la Ville de Montréal concernant la piscine qui se termine le 30 juin 2038. La cohabitation avec l'école Maisonneuve commencera à l'été 2020 (cette école est dans le quartier Hochelaga-Maisonneuve). * Les prévisions de l'effectif sont celles de l'ensemble du secteur. Le secteur voisin ne comporte pas d'école secondaire. - Pour plus d'informations, voir l'espace transitoire dans le bâtiment 014 au 6200, avenue Pierre-de Coubertin. -					DESTINATION			
<b>N° Établissement : 256 N° Bâtiment : 014</b>					DESTINATION	Statu quo.	Statu quo.	Statu quo.

École Louis-Riel	CAPACITÉ	ÉLÈ. RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION		2021-2022	2022-2023	2023-2024
SECONDAIRE	1485	1349	1417	95%	CAPACITÉ	1485	1485	1485
5850, avenue de Carignan, Montréal, H1M2V4					PRÉVISION	1458*	1529*	1579*
Une partie de ce bâtiment est utilisée comme école transitoire. L'école cohabite avec le centre Tétreaultville occupe temporairement la partie transitoire. * Les prévisions de l'effectif sont celles de l'ensemble du secteur. Le secteur voisin ne comporte pas d'école secondaire. - Pour plus d'informations, voir l'espace transitoire dans le bâtiment 030 au 5850, avenue Carignan. -					DESTINATION			
<b>N° Établissement : 254 N° Bâtiment : 030</b>					DESTINATION	Statu quo.	Statu quo.	Statu quo.

École Marguerite-De Lajemmerais	CAPACITÉ	ÉLÈ. RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION		2021-2022	2022-2023	2023-2024
SECONDNAIRE	1475	1349	764	51%	CAPACITÉ	1475	1475	1475
5555, rue Sherbrooke Est, Montréal, H1N1A2				PRÉVISION	1458*	1529*	1579*	
L'école cohabite avec l'ADERM, la Fédération québécoise de laryngectomisés et l'ARPNE. Un projet d'ajout d'espace sur le terrain a été déposé au MEES à l'automne 2019. * Les prévisions de l'effectif sont celles de l'ensemble du secteur. Le secteur voisin ne comporte pas d'école secondaire.			DESTINATION	AJOUT D'ESPACE Travaux si autorisé par le MEES	AJOUT D'ESPACE Travaux si autorisé par le MEES	AJOUT D'ESPACE Travaux si autorisé par le MEES		
N° Établissement : 258 N° Bâtiment : 033								

École Marie-Anne, édifice Rosalie-Jetté	DÉCLARATION		2021-2022	2022-2023	2023-2024
EHDAAS	16	CAPACITÉ	S.O.	S.O.	S.O.
5100, rue Bossuet, Montréal, H1M2M4	PRÉVISION	S.O.	S.O.	S.O.	
Annexe de l'école Marie-Anne. L'école cohabite avec le Centre de la petite enfance Carcajou et l'école Saint-Fabien. *Élèves du secondaire. - Pour plus d'informations, voir l'espace transitoire dans le bâtiment 336 au 5100, rue Bossuet. -	DESTINATION	Statu quo.	Statu quo.	Statu quo.	
N° Établissement : 218 N° Bâtiment : 336					

École des métiers de l'aérospatiale de Montréal	DÉCLARATION		2021-2022	2022-2023	2023-2024
FORMATION PROFESSIONNELLE	S.O.	CAPACITÉ	S.O.	S.O.	S.O.
5300, rue Chauveau, Montréal, H1N3V7	PRÉVISION	S.O.	S.O.	S.O.	
Trois annexes sont liées à cet établissement. L'école cohabite avec l'École des Métiers de l'Horticulture de Montréal.	DESTINATION	Statu quo.	Statu quo.	Statu quo.	
N° Établissement : 494 N° Bâtiment : 088					

Bâtiment 014 - Édouard-Montpetit	CAPACITÉ	DÉCLARATION		2021-2022	2022-2023	2023-2024
TRANSITOIRE - Défavorisée	15 / 270	S.O. / S.O.	CAPACITÉ	15 / 270	15 / 270	15 / 270
6200, avenue Pierre-De Coubertin, Montréal, H1N1S4	PRÉVISION	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.
École Maisonneuve délocalisée, localisation temporaire. Une partie de ce bâtiment est utilisée comme école transitoire. L'espace transitoire est utilisé par l'école Maisonneuve depuis la rentrée 2020-2021.	DESTINATION	ESPACE TRANSITOIRE Occupation complète.	ESPACE TRANSITOIRE Analyse en cours.			
N° Établissement : 028 N° Bâtiment : 014						

Bâtiment 336 - 5100, rue Bossuet	CAPACITÉ	DÉCLARATION		2021-2022	2022-2023	2023-2024
TRANSITOIRE	9 / 207	6 / 136	CAPACITÉ	9 / 207	9 / 207	9 / 207
5100, rue Bossuet, Montréal, H1M2V4	PRÉVISION	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.
L'école occupe la totalité de l'immeuble. L'école utilise le bâtiment #336 situé au 5100, rue Bossuet en cohabitation avec l'école Marie-Anne, édifice Rosalie-Jetté. Une partie de la déclaration est au bâtiment #336.	DESTINATION	ESPACE TRANSITOIRE Occupation complète.				
N° Établissement : 015 N° Bâtiment : 336						

Centre Tétreaultville	CAPACITÉ	DÉCLARATION	2021-2022	2022-2023	2023-2024
<b>TRANSITOIRE</b> 5850, avenue de Carignan, Montréal, H1M2V4 Une partie de ce bâtiment est utilisée comme école transitoire. Le centre Tétreaultville occupe temporairement la partie transitoire.	S.O.	S.O.	<b>CAPACITÉ</b> <b>PRÉVISION</b>	S.O. S.O.	S.O. S.O.
N° Établissement : 371 N° Bâtiment : 030			<b>DESTINATION</b>	ESPACE TRANSITOIRE Occupation complète.	ESPACE TRANSITOIRE Occupation complète.
Le 1905, rue de Cadillac			2021-2022	2022-2023	2023-2024
<b>EXCÉDENTAIRE</b> 1905, rue de Cadillac, Montréal, H1N2T4 Processus d'aliénation enclenché. Occupé par : <i>Ville de Montréal / Location de 20409 pi² jusqu'au 30/06/2021</i>					
N° Établissement : S.O N° Bâtiment : 381			<b>DESTINATION</b>	PROCESSUS D'ALIÉNATION Demande d'autorisation.	PROCESSUS D'ALIÉNATION Étape d'autorisation du MEES.
Le 5100, rue Bossuet			2021-2022	2022-2023	2023-2024
<b>EXCÉDENTAIRE</b> 5100, rue Bossuet, Montréal, H1M2M4 Occupé par : <i>Centre de la petite enfance Carcajou inc.(1/2) / Emphytéose de 13688 pi² jusqu'au 29/08/2024</i> <i>Centre de la petite enfance Carcajou inc.(2/2) / Location de pi² jusqu'au 30/06/2023</i>					
N° Établissement : S.O N° Bâtiment : 336			<b>DESTINATION</b>	Statu quo.	Statu quo.
Le 5300, rue Chauveau			2021-2022	2022-2023	2023-2024
<b>EXCÉDENTAIRE</b> 5300, rue Chauveau, Montréal, H1N3V7 <i>École polytechnique de Montréal / Location de 10150 pi² jusqu'au 18/09/2022</i>					
N° Établissement : S.O N° Bâtiment : 088L			<b>DESTINATION</b>	Statu quo.	Analyse en cours.
Le 5555, rue Sherbrooke Est			2021-2022	2022-2023	2023-2024
<b>EXCÉDENTAIRE</b> 5555, rue Sherbrooke Est, Montréal, H1N1A2 Le Service des ressources humaines du CSSDM récupère les bureaux se libérant. <i>Association des directeurs d'école retraités de Montréal -ADERM / Location de 1036 pi² jusqu'au 03/06/2023</i> <i>Fédération québécoise des laryngectomisés / 1 de 910 pi² jusqu'au 30/06/2023</i> <i>Service des ressources humaines / Administratif de 7 bureaux</i>					
N° Établissement : S.O N° Bâtiment : 033L			<b>DESTINATION</b>	Statu quo.	Statu quo.

Le 6905, rue Notre-Dame Est		2021-2022	2022-2023	2023-2024
<b>EXCÉDENTAIRE</b> 6905, rue Notre-Dame Est, Montréal, H1N2G1 Processus d'aliénation enclenché. Signature de l'acte de vente au début de l'année 2020. L'immeuble est inoccupé.				
N° Établissement : S.O N° Bâtiment : 346				
Centre administratif	DÉCLARATION	2021-2022	2022-2023	2023-2024
<b>ADMINISTRATIF</b> 5100, rue Sherbrooke Est, Montréal, H1V3R9	S.O.	CAPACITÉ	S.O.	S.O.
		PRÉVISION	S.O.	S.O.
N° Établissement : S.O N° Bâtiment : N.D.				
		DESTINATION	Statu quo.	Statu quo.
			Statu quo.	Statu quo.

## PRÉVISIONS DE CLIENTÈLE DU SECTEUR

	OBSERVATIONS 2019-2020	PRÉVISIONS				
		2020-2021	2021-2022	2022-2023	2023-2024	
<b>Primaire</b>	2434 Variation annuelle ->	2470 1,48 %	2481 0,45 %	2460 -0,85 %	2411 -1,99 %	
	1136 Variation annuelle ->	1140 0,35 %	1161 1,84 %	1171 0,86 %	1211 3,42 %	
<b>Secondaire</b>						

## IMMEUBLES DU SECTEUR

École Baril	CAPACITÉ	ÉLÈ. RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION	2021-2022	2022-2023	2023-2024
<b>PRIMAIRE - Défavorisée</b>	22 / 396	494	22 / 362	100%	<b>CAPACITÉ</b>	22 / 396	22 / 396
3603, rue Adam, Montréal, H1W1Z1					<b>PRÉVISION</b>	35 / 579	36 / 598
L'école occupe la totalité de l'immeuble.					<b>DESTINATION</b>	Statu quo.	Statu quo.
<b>N° Établissement : 041 N° Bâtiment : 202</b>							Statu quo.

École Maisonneuve	CAPACITÉ	ÉLÈ. RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION	2021-2022	2022-2023	2023-2024
<b>PRIMAIRE - Défavorisée</b>	S.O.	2214	25 / 369	86%	<b>CAPACITÉ</b>	S.O.	26 / 468
1680, avenue Morgan, Montréal, H1V2P9					<b>PRÉVISION</b>	S.O.	S.O.
Une annexe temporaire est liée à cette école. L'école est délocalisée dans la partie transitoire de l'école Édouard-Montpetit (quartier Mercier) jusqu'à la fin des travaux de réhabilitation. - Pour plus d'informations, voir l'espace transitoire dans le bâtiment 014 au 6200, avenue Pierre-de Coubertin. -					<b>DESTINATION</b>	Travaux de réhabilitation en cours. École délocalisée.	Retour prévu de l'école Maisonneuve
<b>N° Établissement : 028 N° Bâtiment : 103</b>							Statu quo.

École Maisonneuve, annexe temporaire	CAPACITÉ	ÉLÈ. RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION	2021-2022	2022-2023	2023-2024
<b>PRIMAIRE</b>	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	<b>CAPACITÉ</b>	S.O.	S.O.
4650, rue Ontario Est, Montréal, H1V1L2					<b>PRÉVISION</b>	S.O.	S.O.
Annexe temporaire de l'école Maisonneuve. L'école est délocalisée dans la partie transitoire de l'école Édouard-Montpetit (quartier Mercier) jusqu'à la fin des travaux de réhabilitation. - Pour plus d'informations, voir l'espace transitoire dans le bâtiment 014 au 6200, avenue Pierre-de Coubertin. -					<b>DESTINATION</b>	Occupée par l'école Maisonneuve.	Départ prévu de l'école Maisonneuve.
<b>N° Établissement : 028 N° Bâtiment : 388</b>							À déterminer en fonction de l'avancement des travaux de l'école Maisonneuve

École Notre-Dame-de-l'Assomption	CAPACITÉ	ÉLÈ. RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION	2021-2022	2022-2023	2023-2024
<b>PRIMAIRE - Défavorisée</b>	14 / 252	215	12 / 202	85%	<b>CAPACITÉ</b>	14 / 252	14 / 252
2430, rue Darling, Montréal, H1W2X1					<b>PRÉVISION</b>	15 / 270	14 / 251
L'école occupe la totalité de l'immeuble.					<b>DESTINATION</b>	Statu quo.	Statu quo.
<b>N° Établissement : 049 N° Bâtiment : 210</b>							Statu quo.

École Saint-Clément	CAPACITÉ	ÉLÈ. RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION		2021-2022	2022-2023	2023-2024
PRIMAIRE - Défavorisée	23 / 414	458	22 / 333	95%	CAPACITÉ	23 / 414	23 / 414	23 / 414
4770, rue La Fontaine, Montréal, H1V1R3	PRÉVISION	29 / 500			PRÉVISION	29 / 500	28 / 475	27 / 459
L'école occupe la totalité de l'immeuble. Des travaux majeurs devraient être réalisés dans les prochaines années. Avenant un impact sur l'occupation de l'école, des consultations se tiendront à l'avance.					DESTINATION	ANALYSE EN COURS À déterminer en fonction des résultats.	ANALYSE EN COURS À déterminer en fonction des résultats.	ANALYSE EN COURS À déterminer en fonction des résultats.
N° Établissement : 025 N° Bâtiment : 082								
École Sainte-Jeanne-d'Arc	CAPACITÉ	ÉLÈ. RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION		2021-2022	2022-2023	2023-2024
PRIMAIRE - Défavorisée	23 / 414	301	22 / 316	95%	CAPACITÉ	23 / 414	23 / 414	23 / 414
3700, rue Sherbrooke Est, Montréal, H1X1Z8	PRÉVISION	19 / 318			PRÉVISION	19 / 318	19 / 321	19 / 329
L'école cohabite avec le CSSDM. Deux (2) locaux sont utilisés par les archives du CSSDM.					DESTINATION	Statu quo.	Statu quo.	Statu quo.
N° Établissement : 035 N° Bâtiment : 365								
École Saint-Jean-Baptiste-de-la-Salle	CAPACITÉ	ÉLÈ. RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION		2021-2022	2022-2023	2023-2024
PRIMAIRE - Défavorisée	19 / 342	388	18 / 298	94%	CAPACITÉ	19 / 342	19 / 342	19 / 342
2355, boulevard Pie-IX, Montréal, H1V2E6	PRÉVISION	28 / 458			PRÉVISION	28 / 458	27 / 462	27 / 465
L'école occupe la totalité de l'immeuble.					DESTINATION	Statu quo.	Statu quo.	Statu quo.
N° Établissement : 032 N° Bâtiment : 140								
École Saint-Nom-de-Jésus	CAPACITÉ	ÉLÈ. RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION		2021-2022	2022-2023	2023-2024
PRIMAIRE - Défavorisée	22 / 396	358	17 / 276	77%	CAPACITÉ	22 / 396	22 / 396	22 / 396
4131, rue Adam, Montréal, H1V1S8	PRÉVISION	23 / 373			PRÉVISION	23 / 373	21 / 352	21 / 346
L'école occupe la totalité de l'immeuble.					DESTINATION	Statu quo.	Statu quo.	Statu quo.
N° Établissement : 033 N° Bâtiment : 152								
École Chomedey-De Maisonneuve	CAPACITÉ	ÉLÈ. RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION		2021-2022	2022-2023	2023-2024
SECONDAIRE	821	1141	513	62%	CAPACITÉ	821	821	821
1860, avenue Morgan, Montréal, H1V2R2	PRÉVISION	1161*			PRÉVISION	1161*	1171*	1211*
L'école occupe la totalité de l'immeuble. Location de locaux au bâtiment situé au 4240, rue Ontario (auto financé). *Les prévisions de l'effectif sont celles de l'ensemble du secteur.					DESTINATION	Statu quo.	Statu quo.	Statu quo.
N° Établissement : 259 N° Bâtiment : 187								

École Eulalie-Durocher	CAPACITÉ	ÉLÈ. RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION	2021-2022	2022-2023	2023-2024
SECONDNAIRE	609	S.O.	528	86%	CAPACITÉ	609	609
2455, avenue Letourneau, Montréal, H1V2N9					PRÉVISION	1161*	1171*
L'école cohabite avec le Centre Eulalie-Durocher FGA. *Les prévisions de l'effectif sont celles de l'ensemble du secteur.					DESTINATION	Statu quo.	Statu quo.
<b>N° Établissement : 260 N° Bâtiment : 344</b>					DESTINATION	Statu quo.	Statu quo.

École Irénée-Lussier	DÉCLARATION	2021-2022	2022-2023	2023-2024
EHDA	103	CAPACITÉ	S.O.	S.O.
4100, rue Hochelaga, Montréal, H1V1B6	PRÉVISION	S.O.	S.O.	S.O.
<i>Des annexes sont liées à cet établissement.</i> L'école occupe la totalité de l'immeuble. Il y a des locaux modulaires d'installés à cet immeuble, soit 3 classes. Une partie des élèves sont scolarisés à l'école Jeanne-Mance (six classes). Le MEES a autorisé la construction d'une nouvelle école.	DESTINATION	BÂTIMENT Travaux en cours CLASSES MODULAIRES MAINTENUES	BÂTIMENT Travaux en cours CLASSES MODULAIRES MAINTENUES	BÂTIMENT Travaux en cours CLASSES MODULAIRES MAINTENUES
<b>N° Établissement : 221 N° Bâtiment : 132</b>				

Centre Eulalie-Durocher FGA	DÉCLARATION	2021-2022	2022-2023	2023-2024
FORMATION GÉNÉRALE DES ADULTES	S.O.	CAPACITÉ	S.O.	S.O.
2455, avenue Letourneau, Montréal, H1V2N9	PRÉVISION	S.O.	S.O.	S.O.
Le Centre cohabite avec l'école Eulalie-Durocher.	DESTINATION	Statu quo.	Statu quo.	Statu quo.
<b>N° Établissement : 332 N° Bâtiment : 344</b>				

Centre Hochelaga-Maisonneuve	DÉCLARATION	2021-2022	2022-2023	2023-2024
FORMATION GÉNÉRALE DES ADULTES	S.O.	CAPACITÉ	S.O.	S.O.
2500, rue Théodore, Montréal, H1V3C6	PRÉVISION	S.O.	S.O.	S.O.
<i>Annexe du Centre Tétreaultville.</i> Le Centre occupe la totalité de l'immeuble.	DESTINATION	Statu quo.	Statu quo.	Statu quo.
<b>N° Établissement : 373 N° Bâtiment : 353</b>				

É.M.C.M, annexe	DÉCLARATION	2021-2022	2022-2023	2023-2024
FORMATION PROFESSIONNELLE	S.O.	CAPACITÉ	S.O.	S.O.
3320, rue Hochelaga, Montréal, H1W1H1	PRÉVISION	S.O.	S.O.	S.O.
<i>Annexe de l'École des métiers de la construction de Montréal.</i> L'école occupe la totalité de l'immeuble.	DESTINATION	Statu quo.	Statu quo.	Statu quo.
<b>N° Établissement : 480 N° Bâtiment : 067</b>				

É.M.É.M.M, annexe	DÉCLARATION		2021-2022	2022-2023	2023-2024
	S.O.	CAPACITÉ PRÉVISION	S.O.	S.O.	S.O.
<b>FORMATION PROFESSIONNELLE</b> 5600, rue Hochelaga, suite 400, Montréal, H1N3T1 <i>Annexe de l'École des métiers de l'équipement motorisé de Montréal. L'école cohabite avec l'EMHM.</i>					
		<b>DESTINATION</b>	Statu quo.	Statu quo.	Statu quo.
N° Établissement : 436 N° Bâtiment : 814					
<b>Le 1635, rue Darling</b> <b>EXCÉDENTAIRE</b> 1635, rue Darling, Montréal, H1W2W4 L'immeuble est inoccupé.			2021-2022	2022-2023	2023-2024
		<b>DESTINATION</b>	Statu quo.	Statu quo.	Statu quo.
N° Établissement : S.O N° Bâtiment : 162					
<b>Le 1691, boulevard Pie-IX</b> <b>EXCÉDENTAIRE</b> 1691, boulevard Pie IX, Montréal, H1V2C3 Occupé par : <i>Pavillon d'éducation communautaire Hochelaga-Maisonneuve / Location de 46898 pi<sup>2</sup> jusqu'au 30/06/2032</i>			2021-2022	2022-2023	2023-2024
		<b>DESTINATION</b>	Statu quo.	Statu quo.	Statu quo.
N° Établissement : S.O N° Bâtiment : 079					
<b>Le 2570, rue Nicolet</b> <b>EXCÉDENTAIRE</b> 2570, rue Nicolet, Montréal, H1W3L5 Un projet d'utilisation comme école transitoire de 28 classes a été présenté au MEES à l'automne 2019. Occupé par Communauto (1), la garderie - Halte-répit Hochelaga-Maisonneuve (2) et une partie vacante (3). L'immeuble est inoccupé.			2021-2022	2022-2023	2023-2024
		<b>DESTINATION</b>	AJOUT D'ESPACE Travaux si autorisé par le MEES	AJOUT D'ESPACE Travaux si autorisé par le MEES	AJOUT D'ESPACE Travaux si autorisé par le MEES
N° Établissement : S.O N° Bâtiment : 105					
<b>Le 3349, rue Adam</b> <b>EXCÉDENTAIRE</b> 3349, rue Adam, Montréal, H1W1Y2 Anciennement l'école Hochelaga. Un projet de réhabilitation pour 21 classes a été financé par le Ministère de l'éducation en juin 2019 à la hauteur de 10% afin de concevoir les plans pour la réhabilitation de l'immeuble. Reprise souhaitée pour les besoins primaires. L'immeuble est inoccupé.			2021-2022	2022-2023	2023-2024
		<b>DESTINATION</b>	AJOUT D'ESPACE Projet financé à 10% par le MEES.	AJOUT D'ESPACE Projet financé à 10% par le MEES.	AJOUT D'ESPACE Projet financé à 10% par le MEES.
N° Établissement : S.O N° Bâtiment : 160					

Le 4329, rue La Fontaine			2021-2022	2022-2023	2023-2024
<b>EXCÉDENTAIRE</b>					
4329, rue La Fontaine, Montréal, H1V1N9					
L'immeuble est inoccupé.					
		<b>DESTINATION</b>	Statu quo.	Statu quo.	Statu quo.
N° Établissement : S.O N° Bâtiment : 061					
Terrain Hochelaga (Sud) / Letourneau (Est)			2021-2022	2022-2023	2023-2024
<b>EXCÉDENTAIRE</b>					
Le MEES a autorisé la construction d'une nouvelle école (Irénée-Lussier).					
		<b>DESTINATION</b>	BÂTIMENT Nouvelle construction. Autorisé par le MEES.	BÂTIMENT Nouvelle construction. Autorisé par le MEES.	BÂTIMENT Nouvelle construction. FIN POSSIBLE DES TRAVAUX
N° Établissement : S.O N° Bâtiment : 954					
Le 3700, rue Rachel Est	DÉCLARATION		2021-2022	2022-2023	2023-2024
<b>ADMINISTRATIF</b>	S.O.	<b>CAPACITÉ</b>	S.O.	S.O.	S.O.
3700, Rachel, Montréal, H1X1Y6		<b>PRÉVISION</b>	S.O.	S.O.	S.O.
Inoccupé (ancien bâtiment administratif).					
		<b>DESTINATION</b>	ANALYSE EN COURS	ANALYSE EN COURS	ANALYSE EN COURS
N° Établissement : S.O N° Bâtiment : 074					
Le 3737, rue Sherbrooke Est	DÉCLARATION		2021-2022	2022-2023	2023-2024
<b>ADMINISTRATIF</b>	S.O.	<b>CAPACITÉ</b>	S.O.	S.O.	S.O.
3737, rue Sherbrooke Est, Montréal, H1X3B3		<b>PRÉVISION</b>	S.O.	S.O.	S.O.
Inoccupé (ancien bâtiment administratif).					
		<b>DESTINATION</b>	ANALYSE EN COURS	ANALYSE EN COURS	ANALYSE EN COURS
N° Établissement : S.O N° Bâtiment : 493					

## PRÉVISIONS DE CLIENTÈLE DU SECTEUR

	OBSERVATIONS 2019-2020	PRÉVISIONS				
		2020-2021	2021-2022	2022-2023	2023-2024	
<b>Primaire</b>	3789 Variation annuelle ->	3768 -0,55 %	3736 -0,85 %	3676 -1,61 %	3647 -0,79 %	
	1054 Variation annuelle ->	1102 4,55 %	1148 4,17 %	1159 0,96 %	1141 -1,55 %	
<b>Secondaire</b>						

## IMMEUBLES DU SECTEUR

École Arc-en-Ciel	CAPACITÉ	ÉLÈ. RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION	2021-2022	2022-2023	2023-2024
<b>PRIMAIRE</b>	9 / 207	S.O.	8 / 156	88%	<b>CAPACITÉ</b>	9 / 207	9 / 207
4265, avenue Laval, Montréal, H2W2J6					<b>PRÉVISION</b>	S.O.	S.O.
L'école cohabite avec l'école au Pied-de-la-Montagne, pavillon Saint-Jean-Baptiste au bâtiment 011.					<b>DESTINATION</b>	Statu quo.	Statu quo.
<b>N° Établissement : 097 N° Bâtiment : 011</b>							Statu quo.

École au Pied-de-la-Montagne, pavillon JJO	CAPACITÉ	ÉLÈ. RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION	2021-2022	2022-2023	2023-2024
<b>PRIMAIRE</b>	21 / 483	591*	23 / 462	109%	<b>CAPACITÉ</b>	21 / 483	21 / 483
311, avenue des Pins Est, Montréal, H2W1P5					<b>PRÉVISION</b>	37 / 636*	35 / 616*
<i>Une annexe est liée à cet établissement.</i>					<b>DESTINATION</b>	Statu quo.	Statu quo.
L'école occupe la totalité de l'immeuble. *Les élèves résidents et les prévisions des effectifs incluent le pavillon Jean-Jacques Olier.							Statu quo.
<b>N° Établissement : 114 N° Bâtiment : 008</b>							

École au Pied-de-la-Montagne, pavillon Saint-Jean-Baptiste	CAPACITÉ	ÉLÈ. RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION	2021-2022	2022-2023	2023-2024
<b>PRIMAIRE - Défavorisée</b>	8 / 96	S.O.*	6 / 37	75%	<b>CAPACITÉ</b>	8 / 96	8 / 96
4265, avenue Laval, Montréal, H2W2J6					<b>PRÉVISION</b>	S.O.*	S.O.*
<i>Annexe de l'école au Pied-de-la-Montagne, pavillon Jean-Jacques-Olier.</i>					<b>DESTINATION</b>	Statu quo.	Statu quo.
Cohabitation avec l'école Arc-en-Ciel.* Les élèves résidents et les prévisions des effectifs sont intégrés à l'école au Pied-de-la-Montagne, pavillon Jean-Jacques-Olier.							Statu quo.
<b>N° Établissement : 112 N° Bâtiment : 011</b>							

École Élan	CAPACITÉ	ÉLÈ. RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION	2021-2022	2022-2023	2023-2024
<b>PRIMAIRE</b>	12 / 264	S.O.	12 / 233	100%	<b>CAPACITÉ</b>	12 / 264	12 / 264
3450, avenue De Lorimier, Montréal, H2K3X6					<b>PRÉVISION</b>	S.O.	S.O.
L'école occupe la totalité de l'immeuble.					<b>DESTINATION</b>	Statu quo.	Statu quo.
<b>N° Établissement : 081 N° Bâtiment : 360</b>							

École FACE ( primaire)	CAPACITÉ	ÉLÈ. RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION		2021-2022	2022-2023	2023-2024
PRIMAIRE	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	CAPACITÉ	S.O.	S.O.	S.O.
3449, rue University, Montréal, H3A2A8					PRÉVISION	S.O.	S.O.	S.O.
Cohabitation avec l'école FACE (Secondaire) et avec la CSEM. Des travaux de rénovation majeure sont à venir. Un comité de travail a été créé pour travailler les informations (travaux à venir, scénario retenu, suivi de l'échéancier, etc.) avec les différents intervenants du milieu.					DESTINATION	ANALYSE EN COURS Rénovation majeure.	ANALYSE EN COURS Délocalisation possible en fonction des résultats.	ANALYSE EN COURS Délocalisation possible en fonction des résultats.
N° Établissement : 127 N° Bâtiment : 095								
École Lambert-Closse	CAPACITÉ	ÉLÈ. RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION		2021-2022	2022-2023	2023-2024
PRIMAIRE	22 / 506	313	18 / 331	81%	CAPACITÉ	22 / 506	22 / 506	22 / 506
5840, rue Saint-Urbain, Montréal, H2T2X5					PRÉVISION	19 / 346	20 / 348	20 / 344
Cohabitation avec la Ville de Montréal et l'école de l'Étincelle.					DESTINATION	Statu quo.	Statu quo.	Statu quo.
N° Établissement : 115 N° Bâtiment : 050								
École Lanaudière	CAPACITÉ	ÉLÈ. RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION		2021-2022	2022-2023	2023-2024
PRIMAIRE	14 / 322	314	15 / 303	107%	CAPACITÉ	14 / 322	14 / 322	14 / 322
4300, rue De Lanaudière, Montréal, H2J3N9					PRÉVISION	19 / 343	18 / 339	18 / 334
L'école occupe la totalité de l'immeuble.					DESTINATION	Statu quo.	Statu quo.	Statu quo.
N° Établissement : 089 N° Bâtiment : 018								
École Laurier	CAPACITÉ	ÉLÈ. RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION		2021-2022	2022-2023	2023-2024
PRIMAIRE	23 / 505	507	25 / 514	108%	CAPACITÉ	23 / 505	23 / 505	23 / 505
505, avenue Laurier Est, Montréal, H2J1E9					PRÉVISION	32 / 550	32 / 565	32 / 574
L'école occupe la totalité de l'immeuble.					DESTINATION	Statu quo.	Statu quo.	Statu quo.
N° Établissement : 103 N° Bâtiment : 034								
École Le Plateau	CAPACITÉ	ÉLÈ. RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION		2021-2022	2022-2023	2023-2024
PRIMAIRE - Défavorisée	28 / 504	S.O.	25 / 448	89%	CAPACITÉ	28 / 504	28 / 504	28 / 504
3700, avenue Calixa-Lavallée, Montréal, H2L3A8					PRÉVISION	S.O.	S.O.	S.O.
L'école occupe la totalité de l'immeuble. Des travaux majeurs de réfection devront être réalisés au cours des prochaines années. Advenant un impact sur l'occupation de l'école, des consultations se tiendront à l'avance.					DESTINATION	Statu quo.	Statu quo.	ANALYSE EN COURS Rénovation majeure.
N° Établissement : 090 N° Bâtiment : 196								

École Louis-Hippolyte-Lafontaine	CAPACITÉ	ÉLÈ. RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION		2021-2022	2022-2023	2023-2024
PRIMAIRE	21 / 483	274	16 / 335	76%	CAPACITÉ	21 / 483	21 / 483	21 / 483
4245, rue Berri, Montréal, H2J2P9					PRÉVISION	14 / 254	15 / 252	14 / 243
L'école occupe la totalité de l'immeuble.					DESTINATION			
<b>N° Établissement : 098 N° Bâtiment : 130</b>					Statu quo.	Statu quo.	Statu quo.	
École Paul-Bruchési	CAPACITÉ	ÉLÈ. RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION		2021-2022	2022-2023	2023-2024
PRIMAIRE	15 / 327	413	18 / 381	120%	CAPACITÉ	15 / 327	15 / 327	15 / 327
1310, boulevard Saint-Joseph Est, Montréal, H2J1M2					PRÉVISION	25 / 438	23 / 426	24 / 442
L'école occupe la totalité de l'immeuble. Le projet d'ajout d'un gymnase a été livré au cours de l'année 2020-2021.					DESTINATION			
<b>N° Établissement : 087 N° Bâtiment : 159</b>					Statu quo.	Statu quo.	Statu quo.	
École Saint-Enfant-Jésus	CAPACITÉ	ÉLÈ. RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION		2021-2022	2022-2023	2023-2024
PRIMAIRE	28 / 644	360	27 / 391	96%	CAPACITÉ	28 / 644	28 / 644	28 / 644
75, rue Villeneuve Est, Montréal, H2T1L1					PRÉVISION	20 / 343	19 / 329	19 / 334
L'école occupe la totalité de l'immeuble.					DESTINATION			
<b>N° Établissement : 111 N° Bâtiment : 040</b>					Statu quo.	Statu quo.	Statu quo.	
École Saint-Louis-de-Gonzague	CAPACITÉ	ÉLÈ. RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION		2021-2022	2022-2023	2023-2024
PRIMAIRE	9 / 183	407*	11 / 197	122%	CAPACITÉ	9 / 183	9 / 183	9 / 183
2430, terrasse Mercure, Montréal, H2H1P2					PRÉVISION	25 / 453*	26 / 448*	26 / 448*
Une annexe est liée à cet établissement. L'école occupe la totalité de l'immeuble. *Les élèves résidents et les prévisions de l'effectif incluent l'annexe.					DESTINATION			
<b>N° Établissement : 070 N° Bâtiment : 201</b>					Statu quo.	Statu quo.	Statu quo.	
École Saint-Louis-de-Gonzague, annexe	CAPACITÉ	ÉLÈ. RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION		2021-2022	2022-2023	2023-2024
PRIMAIRE - Défavorisée	12 / 276	S.O.*	8 / 179	66%	CAPACITÉ	12 / 276	12 / 276	12 / 276
2175, rue Rachel Est, Montréal, H2H1R3					PRÉVISION	S.O.*	S.O.*	S.O.*
Annexe de l'école Saint-Louis-de-Gonzague. L'école occupe la totalité de l'immeuble.* Les élèves résidents et les prévisions de l'effectif sont intégrés à l'école Saint-Louis-de-Gonzague.					DESTINATION			
<b>N° Établissement : 072 N° Bâtiment : 027</b>					Statu quo.	Statu quo.	Statu quo.	

École Saint-Pierre-Claver	CAPACITÉ	ÉLÈ. RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION	2021-2022	2022-2023	2023-2024	
PRIMAIRE	22 / 506	439	24 / 476	109%	CAPACITÉ	22 / 506	22 / 506	22 / 506
2110, boulevard Saint-Joseph Est, Montréal, H2H1E7				PRÉVISION	28 / 499	28 / 493	29 / 502	
L'école occupe la totalité de l'immeuble. L'école utilise des locaux au bâtiment 2275, boulevard Saint-Joseph Est au Centre du Plateau.								
N° Établissement : 079 N° Bâtiment : 166	DESTINATION	Statu quo.	Statu quo.	Statu quo.				

École FACE (secondaire)	CAPACITÉ	ÉLÈ. RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION	2021-2022	2022-2023	2023-2024	
SECONDAIRE	S.O.	S.O.	410	S.O.	CAPACITÉ	S.O.	S.O.	S.O.
3449, rue University, Montréal, H3A2A8				PRÉVISION	1148*	1159*	1141*	
Cohabitation avec l'école FACE (Primaire) et avec la CSEM. Des travaux de rénovation majeurs sont à venir. Un comité de travail a été créé pour travailler les informations (travaux à venir, scénario retenu, suivi de l'échéancier, etc.) avec les différents intervenants du milieu. *Les prévisions de l'effectif sont celles de l'ensemble du secteur.								
N° Établissement : 279 N° Bâtiment : 095	DESTINATION	ANALYSE EN COURS Rénovation majeure.	Délocalisation possible en fonction des résultats.	ANALYSE EN COURS Délocalisation possible en fonction des résultats.				

École Jeanne-Mance	CAPACITÉ	ÉLÈ. RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION	2021-2022	2022-2023	2023-2024	
SECONDAIRE	1579	780	869	55%	CAPACITÉ	1579	1579	1579
4240, rue de Bordeaux, Montréal, H2H1Z5				PRÉVISION	1148*	1159*	1141*	
Cohabitation avec des élèves de l'école Irénée-Lussier. *Les prévisions de l'effectif sont celles de l'ensemble du secteur.								
N° Établissement : 265 N° Bâtiment : 035	DESTINATION	Statu quo.	Statu quo.	Statu quo.				

École Robert-Gravel	CAPACITÉ	ÉLÈ. RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION	2021-2022	2022-2023	2023-2024	
SECONDAIRE	377	S.O.	482	127%	CAPACITÉ	377	377	377
38, avenue Fairmount Est, Montréal, H2T1C9				PRÉVISION	1148*	1159*	1141*	
L'école occupe la totalité de l'immeuble. *Les prévisions de l'effectif sont celles de l'ensemble du secteur.								
N° Établissement : 274 N° Bâtiment : 039	DESTINATION	Statu quo.	Statu quo.	Statu quo.				

Centre Dollard-Cormier (secondaire)	DÉCLARATION	2021-2022	2022-2023	2023-2024
EHDA	S.O.	CAPACITÉ	S.O.	S.O.
3530, rue Saint-Urbain, Montréal, H2X2N7		PRÉVISION	S.O.	S.O.
Le Centre occupe une partie de l'immeuble dans les locaux du Centre Dollard-Cormier - Institut universitaire sur les dépendances.				
N° Établissement : 232 N° Bâtiment : 858	DESTINATION	Statu quo.	Statu quo.	Statu quo.

École de l'Étincelle ( primaire)	DÉCLARATION		2021-2022	2022-2023	2023-2024
<b>EHDAA</b> 6080, avenue de l'Esplanade, Montréal, H2T3A3 L'école occupe la totalité de l'immeuble. L'école cohabite également avec l'école Lambert-Closse au bâtiment 050. Considérant les travaux majeurs de réfection planifiés, une relocalisation complète de l'école doit être envisagée. Un comité de travail a été créé pour travailler les informations (travaux à venir, scénario retenu, suivi de l'échéancier, etc.) avec les différents intervenants du milieu.	S.O.  DESTINATION	CAPACITÉ  PRÉVISION	S.O.  ANALYSE EN COURS Rénovation majeure.	S.O.  ANALYSE EN COURS Rénovation majeure.	S.O.  ANALYSE EN COURS Délocalisation possible en fonction des résultats.
N° Établissement : 215 N° Bâtiment : 093					
Espace-Jeunesse (secondaire)	DÉCLARATION		2021-2022	2022-2023	2023-2024
<b>EHDAA</b> 3655, rue Saint-Hubert, Montréal, H2L3Z9 L'école occupe la totalité de l'immeuble.	S.O.  DESTINATION	CAPACITÉ  PRÉVISION	S.O.  Statu quo.	S.O.  Statu quo.	S.O.  Statu quo.
N° Établissement : 242 N° Bâtiment : 017					
Centre Champagnat	DÉCLARATION		2021-2022	2022-2023	2023-2024
<b>FORMATION GÉNÉRALE DES ADULTES</b> 5017, rue Saint-Hubert, Montréal, H2J2X9 Le Centre occupe la totalité de l'immeuble et utilise une partie de l'établissement de détention Maison Tanguay, de l'établissement de détention de Montréal et de l'établissement de détention de Rivière-des-Prairies. Le Centre loue des locaux au bâtiment 1200, boulevard Crémazie.	S.O.  DESTINATION	CAPACITÉ  PRÉVISION	S.O.  ANALYSE EN COURS À déterminer selon les résultats des analyses. Possible reprise pour la Formation générale des jeunes.	S.O.  ANALYSE EN COURS À déterminer selon les résultats des analyses. Possible reprise pour la Formation générale des jeunes.	S.O.  ANALYSE EN COURS À déterminer selon les résultats des analyses. Possible reprise pour la Formation générale des jeunes.
N° Établissement : 328 N° Bâtiment : 015					
Centre de ressources éducatives et pédagogiques (CREP)	DÉCLARATION		2021-2022	2022-2023	2023-2024
<b>FORMATION GÉNÉRALE DES ADULTES</b> 5643, rue Clark, Montréal, H2T2V5 Le volet administratif du Centre occupe le dernier étage du bâtiment et des classes sont scolarisées au bâtiment #318 situé au 2651 Crémazie (situé dans le quartier Saint-Michel Nors Ouest).	S.O.  DESTINATION	CAPACITÉ  PRÉVISION	S.O.  Statu quo.	S.O.  Statu quo.	S.O.  Statu quo.
N° Établissement : 310 N° Bâtiment : 144					
Centre Saint-Louis	DÉCLARATION		2021-2022	2022-2023	2023-2024
<b>FORMATION GÉNÉRALE DES ADULTES</b> 4285, rue Drolet, 3e étage, Montréal, H2W2L7 Le Centre occupe une partie (3e et 4e étages) du bâtiment. Cohabitation avec Les Ateliers d'éducation populaire du Plateau pour certains locaux aux étages plus bas.	S.O.  DESTINATION	CAPACITÉ  PRÉVISION	S.O.  Statu quo.	S.O.  Statu quo.	S.O.  Statu quo.
N° Établissement : 358 N° Bâtiment : 222					

École des métiers de la construction de Montréal	DÉCLARATION		2021-2022	2022-2023	2023-2024
FORMATION PROFESSIONNELLE	S.O.	CAPACITÉ	S.O.	S.O.	S.O.
	PRÉVISION		S.O.	S.O.	S.O.
5205, rue Parthenais, Montréal, H2H2H4 <i>Une annexe est liée à cet établissement.</i> L'école offre des cours de restauration de maçonnerie dans 2 bâtiments externes : au 7401, rue Hochelaga (hôpital Louis Hippolite Lafontaine - Institut universitaire en santé mentale de Montréal) et au 9, rue Monseigneur Gosselin à Lévis (Collège de Lévis). d'autres locaux pourraient être loués à Québec.		DESTINATION	Statu quo.	Statu quo.	Statu quo.
N° Établissement : 477 N° Bâtiment : 084					

École des métiers de l'équipement motorisé de Montréal	DÉCLARATION		2021-2022	2022-2023	2023-2024
FORMATION PROFESSIONNELLE	S.O.	CAPACITÉ	S.O.	S.O.	S.O.
	PRÉVISION		S.O.	S.O.	S.O.
5455, rue Saint-Denis, Montréal, H2J4B7 <i>Une annexe est liée à cet établissement.</i> L'école occupe la totalité de l'immeuble.		DESTINATION	Statu quo.	Statu quo.	Statu quo.
N° Établissement : 435 N° Bâtiment : 085					

Bâtiment 144 - 5643, rue Clark	CAPACITÉ	DÉCLARATION		2021-2022	2022-2023	2023-2024
TRANSITOIRE	S.O.	S.O.	CAPACITÉ	S.O.	S.O.	S.O.
			PRÉVISION	S.O.	S.O.	S.O.
5643, rue Clark, Montréal, H2T2V5 Le volet administratif du C.R.E.P. occupe le dernier étage du bâtiment et des classes sont scolarisées au bâtiment #318 situé au 2651 Crémazie (situé dans le quartier Saint-Michel Nors Ouest).		DESTINATION	Statu quo.	Statu quo.	Statu quo.	
N° Établissement : S.O. N° Bâtiment : 144						

Le 4835, avenue Christophe-Colomb	CAPACITÉ	DÉCLARATION		2021-2022	2022-2023	2023-2024
TRANSITOIRE	S.O.	S.O.	CAPACITÉ	S.O.	S.O.	S.O.
			PRÉVISION	S.O.	S.O.	S.O.
4835, ave. Christophe-Colomb, Montréal, H2J3G8 L'immeuble fait l'état d'une reprise à des fins scolaires, notamment pour en faire une école primaire transitoire. La fin des travaux est prévue pour l'année scolaire 2022.		DESTINATION	ANALYSE EN COURS À déterminer en fonction des résultats.	ESPACE TRANSITOIRE Fin possible des travaux.	ESPACE TRANSITOIRE Disponible - occupant à venir.	
N° Établissement : S.O N° Bâtiment : 059						

Le 1130, boulevard Saint-Joseph Est			2021-2022	2022-2023	2023-2024
EXCÉDENTAIRE					
1130, boulevard Saint-Joseph Est, Montréal, H2J1L4 Occupée par le Centre de la petite enfance Soleil du Quartier inc. Processus d'aliénation déclenché. Occupé par : <i>Centre de la petite enfance Soleil du Quartier inc. / Location de 8645 pi² jusqu'au 30/06/2022</i>		DESTINATION	PROCESSUS D'ALIÉNATION Demande d'autorisation.	PROCESSUS D'ALIÉNATION Étape d'autorisation du MEES.	PROCESSUS D'ALIÉNATION Étape de l'aliénation.
N° Établissement : S.O N° Bâtiment : 276					

Le 1860, rue Marie-Anne Est		2021-2022	2022-2023	2023-2024
<b>EXCÉDENTAIRE</b> 1860, rue Marie-Anne Est, Montréal, H2H1M1 Occupé par : <i>CPE Le Sablier / Emphytéose de 25833 pi<sup>2</sup> jusqu'au 22/01/2048</i>	<b>DESTINATION</b>	Statu quo.	Statu quo.	Statu quo.
N° Établissement : S.O N° Bâtiment : 204E				
Le 3505, rue Durocher		2021-2022	2022-2023	2023-2024
<b>EXCÉDENTAIRE</b> 3505, rue Durocher, Montréal, H2X2E7 Une analyse a été effectuée par le SRM afin de déterminer le potentiel de l'immeuble pour la scolarisation. Le bâtiment est actuellement occupé par Ballet Divertimento de Montréal. L'occupant quittera lors de l'échéance du bail. Retour du bâtiment vers l'actif. L'immeuble est inoccupé.	<b>DESTINATION</b>	ANALYSE EN COURS Reprise potentielle pour la scolarisation FGJ.	ANALYSE EN COURS Reprise potentielle pour la scolarisation FGJ.	ANALYSE EN COURS Reprise potentielle pour la scolarisation FGJ.
N° Établissement : S.O N° Bâtiment : 349				
Le 3744, rue Saint-Denis		2021-2022	2022-2023	2023-2024
<b>EXCÉDENTAIRE</b> 3744, rue Saint-Denis, Montréal, H2X3L7 Occupé par Le Service de l'entretien physique du CSSDM.	<b>DESTINATION</b>			
N° Établissement : S.O N° Bâtiment : 072				
Le 3749, rue Jeanne-Mance		2021-2022	2022-2023	2023-2024
<b>EXCÉDENTAIRE</b> 3749, rue Jeanne-Mance, Montréal, H2X2K4 Occupé par : <i>Ma Chambre inc. / Emphytéose de 5533 pi<sup>2</sup> jusqu'au 03/08/2029</i>	<b>DESTINATION</b>	Statu quo.	Statu quo.	Statu quo.
N° Établissement : S.O N° Bâtiment : 129				
Le 4245, avenue Laval		2021-2022	2022-2023	2023-2024
<b>EXCÉDENTAIRE</b> 4265, avenue Laval, Montréal, H2W2J6 Occupé par : <i>Association des haltes-garderies communautaires du Québec (AHGCQ) / Location de 763 pi<sup>2</sup> jusqu'au 30/06/2021</i> <i>Groupe-Ressource du Plateau Mont-Royal / Location de 535 pi<sup>2</sup> jusqu'au 30/06/2021</i> <i>Réseau Québécois d'action pour la santé des femmes / Location de 623 pi<sup>2</sup> jusqu'au 30/06/2021</i> <i>Mouvement action justice / Location de 818 pi<sup>2</sup> jusqu'au 30/06/2021</i> <i>Centre de Ressources pour Hommes de Montréal / Location de 1251 pi<sup>2</sup> jusqu'au 30/06/2021</i> <i>Fondation MUNTU / Location de 108 pi<sup>2</sup> jusqu'au 30/06/2021</i>	<b>DESTINATION</b>	ANALYSE EN COURS À déterminer en fonction des résultats.	ANALYSE EN COURS À déterminer en fonction des résultats.	ANALYSE EN COURS À déterminer en fonction des résultats.
N° Établissement : S.O. N° Bâtiment : 011L				

Le 4251, rue Saint-Urbain		2021-2022	2022-2023	2023-2024
<b>EXCÉDENTAIRE</b> 4251, rue Saint-Urbain, Montréal, H2W1V6 Analyse de potentiel pour la reprise du bâtiment à des fins de scolarisation en cours. L'immeuble est inoccupé.	<b>DESTINATION</b>	ANALYSE EN COURS À déterminer en fonction des résultats.	ANALYSE EN COURS À déterminer en fonction des résultats.	ANALYSE EN COURS À déterminer en fonction des résultats.
N° Établissement : S.O N° Bâtiment : 089				
Le 4273, rue Drolet		2021-2022	2022-2023	2023-2024
<b>EXCÉDENTAIRE</b> 4273, rue Drolet, Montréal, H2W2L7 Occupé par : <i>Ateliers d'Éducation Populaire du Plateau / Location de 18062 pi<sup>2</sup> jusqu'au 30/06/2032</i>	<b>DESTINATION</b>	Statu quo.	Statu quo.	Statu quo.
N° Établissement : S.O. N° Bâtiment : 222				
Le 5643, rue Clark		2021-2022	2022-2023	2023-2024
<b>EXCÉDENTAIRE</b> 5643, rue Clark, Montréal, H2T2V5 Occupé par : <i>Productions Mo'Fat inc. / Location de 716 pi<sup>2</sup> jusqu'au 30/06/2021</i> <i>Centre de la petite enfance Alexis Le Trotteur / Location de 8676 pi<sup>2</sup> jusqu'au 30/06/2023</i> <i>8 Différents particuliers / Location de 7695 pi<sup>2</sup> jusqu'au 30/06/2021</i>	<b>DESTINATION</b>	Statu quo.	Statu quo.	Statu quo.
N° Établissement : S.O. N° Bâtiment : 144				

## PRÉVISIONS DE CLIENTÈLE DU SECTEUR

	OBSERVATIONS 2019-2020	PRÉVISIONS				
		2020-2021	2021-2022	2022-2023	2023-2024	
<b>Primaire</b>	1347 Variation annuelle ->	1352 0,37 %	1381 2,14 %	1428 3,40 %	1441 0,91 %	
	747 Variation annuelle ->	762 2,01 %	762 0,00 %	754 -1,05 %	744 -1,33 %	
<b>Secondaire</b>						

## IMMEUBLES DU SECTEUR

École Champlain	CAPACITÉ	ÉLÈ. RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION	2021-2022	2022-2023	2023-2024
<b>PRIMAIRE - Défavorisée</b> 2260, rue Logan, Montréal, H2K4K7	14 / 252	267	12 / 208	85%	CAPACITÉ	14 / 252	14 / 252
L'école cohabite avec le Centre de pédiatrie sociale Centre-Sud (bâtiment 073).					PRÉVISION	18 / 313	20 / 346
N° Établissement : 080 N° Bâtiment : 073					DESTINATION	Statu quo.	Statu quo.

École Garneau	CAPACITÉ	ÉLÈ. RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION	2021-2022	2022-2023	2023-2024
<b>PRIMAIRE - Défavorisée</b> 1808, avenue Papineau, Montréal, H2K4J1	23 / 414	515	18 / 253	78%	CAPACITÉ	23 / 414	23 / 414
Cohabitation avec le projet «80, ruelle de l'avenir» qui occupe des locaux au-dessus du gymnase et cohabitation avec le Centre de la petite enfance Idée fixe Inc.					PRÉVISION	18 / 320	19 / 335
N° Établissement : 085 N° Bâtiment : 118					DESTINATION	Statu quo.	Statu quo.

École Jean-Baptiste-Meilleur	CAPACITÉ	ÉLÈ. RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION	2021-2022	2022-2023	2023-2024
<b>PRIMAIRE - Défavorisée</b> 2237, rue Fullum, Montréal, H2K3P1	27 / 486	151	21 / 270	77%	CAPACITÉ	27 / 486	27 / 486
L'école occupe la totalité de l'immeuble.					PRÉVISION	12 / 208	12 / 215
N° Établissement : 074 N° Bâtiment : 032					DESTINATION	Statu quo.	Statu quo.

École Marguerite-Bourgeoys	CAPACITÉ	ÉLÈ. RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION	2021-2022	2022-2023	2023-2024
<b>PRIMAIRE - Défavorisée</b> 2070, rue Plessis, Montréal, H2L2Y3	14 / 252	515	15 / 238	107%	CAPACITÉ	14 / 252	14 / 252
L'école occupe la totalité de l'immeuble.					PRÉVISION	18 / 320	19 / 335
N° Établissement : 091 N° Bâtiment : 006					DESTINATION	Statu quo.	Statu quo.

École Saint-Anselme	CAPACITÉ	ÉLÈ. RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION		2021-2022	2022-2023	2023-2024
PRIMAIRE - Défavorisée	21 / 378	210	20 / 247	95%	CAPACITÉ	21 / 378	21 / 378	21 / 378
2743, rue de Rouen, Montréal, H2K1N2	PRÉVISION	14 / 223			PRÉVISION	14 / 219	13 / 207	
L'école occupe la totalité de l'immeuble.					DESTINATION	Statu quo.	Statu quo.	Statu quo.

N° Établissement : 068 N° Bâtiment : 047

École Pierre-Dupuy	CAPACITÉ	ÉLÈ. RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION		2021-2022	2022-2023	2023-2024
SECONDAIRE	600	646	320	53%	CAPACITÉ	600	600	600
2000, rue Parthenais, Montréal, H2K3S9	PRÉVISION	762*			PRÉVISION	754*	744*	
L'école cohabite avec l'École des métiers des Faubourgs-de-Montréal, l'École des métiers de l'horticulture de Montréal et le « Projet TRIP » au bâtiment 437. *Les prévisions de l'effectif sont celles de l'ensemble du secteur.					DESTINATION	Statu quo.	Statu quo.	Statu quo.

N° Établissement : 264 N° Bâtiment : 437

Centre Gédéon-Ouimet	DÉCLARATION			2021-2022	2022-2023	2023-2024		
FORMATION GÉNÉRALE DES ADULTES	S.O.	CAPACITÉ	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.		
1960, rue Poupart, Montréal, H2K3H2	PRÉVISION	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.		
L'école occupe la totalité de l'immeuble.					DESTINATION	Statu quo.	Statu quo.	Statu quo.

N° Établissement : 343 N° Bâtiment : 099

Centre Lartigue	DÉCLARATION			2021-2022	2022-2023	2023-2024
FORMATION GÉNÉRALE DES ADULTES	S.O.	CAPACITÉ	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.
2217, avenue Papineau, Montréal, H2K4J5	PRÉVISION	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.
L'école occupe la totalité de l'immeuble. Des travaux sont en cours qui nécessitent une relocalisation partielle vers un autre immeuble durant la période estivale. Des options de relocalisation temporaire pour cette période sont à l'étude. Depuis l'été 2019, des locaux au bâtiment no 134 situé au 1750, rue Saint-André sont utilisés pour la scolarisation.		DESTINATION	ANALYSE EN COURS À déterminer en fonction des résultats.	ANALYSE EN COURS À déterminer en fonction des résultats.	ANALYSE EN COURS À déterminer en fonction des résultats.	ANALYSE EN COURS À déterminer en fonction des résultats.

N° Établissement : 312 N° Bâtiment : 234

École des métiers de l'horticulture de Montréal	DÉCLARATION			2021-2022	2022-2023	2023-2024
FORMATION PROFESSIONNELLE	S.O.	CAPACITÉ	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.
2000, rue Parthenais, Montréal, H2K3S9	PRÉVISION	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.
L'école cohabite avec l'école Pierre-Dupuy et l'École des métiers des Faubourgs-de-Montréal (bâtiment 437). L'ÉMHM utilise 4 serres, la bibliothèque et des locaux au Jardin botanique de Montréal au pavillon Marie-Victorin, situé au 4101, rue sherbrooke Est. Il y a 4 classes modulaires d'installées au Jardin botanique et un espace loué au bâtiment « 5600 Hochelaga ». L'école cohabite avec l'école des Métiers de l'aérospatial au bâtiment 088 situé au 5300, rue Chauveau. La construction et le réaménagement des serres a été livrée à la rentrée 2019. Une demande visant la construction d'une nouvelle école a été transmise au MEES à l'automne 2019.		DESTINATION	Statu quo.	Statu quo.	Statu quo.	Statu quo.

N° Établissement : 457 N° Bâtiment : 437

École des métiers des Faubourgs de Montréal	DÉCLARATION		2021-2022	2022-2023	2023-2024
	S.O.	CAPACITÉ PRÉVISION	S.O.	S.O.	S.O.
FORMATION PROFESSIONNELLE 2000, rue Parthenais, Montréal, H2K3S9 L'école cohabite avec l'École des métiers de l'horticulture de Montréal et l'école Pierre-Dupuy. L'École offre de la formation en milieu hospitalier à l'hôpital Verdun.					
N° Établissement : 474 N° Bâtiment : 437		DESTINATION	Statu quo.	Statu quo.	Statu quo.

Bâtiment 073 - École Champlain	CAPACITÉ TRANSITOIRE	DÉCLARATION	2021-2022	2022-2023	2023-2024
			S.O.	S.O.	S.O.
2260, rue Logan, Montréal, H2K4K7 Une partie de ce bâtiment est utilisée comme espace transitoire et est disponible pour la scolarisation. Une partie est occupée temporairement par du personnel du CSSDM.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.
N° Établissement : S.O. N° Bâtiment : 073		DESTINATION	ESPACE TRANSITOIRE Disponible - occupant à venir.	ESPACE TRANSITOIRE Disponible - occupant à venir.	ESPACE TRANSITOIRE Disponible - occupant à venir.

Garage Lafontaine	EXCÉDENTAIRE	1690, rue de la Fontaine, Montréal, H2L1V2	2021-2022	2022-2023	2023-2024
			S.O.	S.O.	S.O.
N° Établissement : S.O N° Bâtiment : 066		DESTINATION			

Le 1111, rue Berri	EXCÉDENTAIRE	1111, rue Berri, Montréal, H2L4C5 Le Bâtiment est vacant. Le SRM a procédé à des analyses concernant le potentiel pédagogique de cet immeuble, notamment afin de déterminer si les programmes de la formation professionnelle qui sont relatifs à la santé pourraient y être localisés. Le bâtiment fait maintenant l'objet d'un projet de reprise et de réhabilitation. L'immeuble est inoccupé.	2021-2022	2022-2023	2023-2024
			S.O.	S.O.	S.O.
N° Établissement : S.O N° Bâtiment : 071L		DESTINATION	TRAVAUX EN COURS Rénovation majeure.	TRAVAUX EN COURS Rénovation majeure.	TRAVAUX EN COURS Rénovation majeure.

Le 1710, rue Beaudry	EXCÉDENTAIRE	1710, rue Beaudry, Montréal, H2L3E7 Occupé par : Comité social Centre-Sud inc. / Location de 37082 pi <sup>2</sup> jusqu'au 30/06/2023	2021-2022	2022-2023	2023-2024
			S.O.	S.O.	S.O.
N° Établissement : S.O N° Bâtiment : 048		DESTINATION	Statu quo.	Statu quo.	Statu quo.

Le 1750, rue Saint-André		2021-2022	2022-2023	2023-2024
EXCÉDENTAIRE				
1750, rue Saint-André, Montréal, H2L3T8				
Occupée par le Centre de la petite enfance La Souritheque (1), les productions Série-noire (2) et Académie Centennial (3). Depuis l'été 2019, des locaux sont occupés par le Centre Lartigue pour de la scolarisation. Occupé par :				
<i>Centre de la petite enfance La Souritheque   Location de 14442 pi<sup>2</sup> jusqu'au 30/06/2024</i> <i>Productions Série-Noire   Location de 1671 pi<sup>2</sup> jusqu'au 30/06/2023</i>	DESTINATION	ANALYSE EN COURS À déterminer en fonction des résultats.	ANALYSE EN COURS À déterminer en fonction des résultats.	ANALYSE EN COURS À déterminer en fonction des résultats.
N° Établissement : S.O N° Bâtiment : 134				
Le 1808, avenue Papineau		2021-2022	2022-2023	2023-2024
EXCÉDENTAIRE				
1808, avenue Papineau, Montréal, H2K4J1				
Cohabitation avec l'école Garneau Occupé par :				
<i>CPE IDÉE FIXE INC.   Location de 6781 pi<sup>2</sup> jusqu'au 30/06/2023</i>	DESTINATION	Statu quo.	Statu quo.	Statu quo.
N° Établissement : S.O N° Bâtiment : 118M				
Le 2260, rue Logan		2021-2022	2022-2023	2023-2024
EXCÉDENTAIRE				
2260, rue Logan, Montréal, H2K4K7				
Occupé par :				
<i>Centre de pédiatrie sociale Centre-Sud   Location de 2569 pi<sup>2</sup> jusqu'au 30/06/2023</i>	DESTINATION	Statu quo.	Statu quo.	Statu quo.
N° Établissement : S.O N° Bâtiment : 073L				

## PRÉVISIONS DE CLIENTÈLE DU SECTEUR

	OBSERVATIONS 2019-2020	PRÉVISIONS				
		2020-2021	2021-2022	2022-2023	2023-2024	
<b>Primaire</b>	1331	1350	1368	1421	1477	
	Variation annuelle ->	1,43 %	1,33 %	3,87 %	3,94 %	
<b>Secondaire</b>	783	815	838	844	820	
	Variation annuelle ->	4,09 %	2,82 %	0,72 %	-2,84 %	

## IMMEUBLES DU SECTEUR

École De la Petite-Bourgogne	CAPACITÉ	ÉLÈ. RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION	2021-2022	2022-2023	2023-2024
<b>PRIMAIRE - Défavorisée</b>	26 / 468	502	24 / 414	92%	<b>CAPACITÉ</b>	26 / 468	26 / 468
555, rue des Seigneurs, Montréal, H3J1Y1					<b>PRÉVISION</b>	40 / 646	43 / 708
L'école occupe la totalité de l'immeuble.					<b>DESTINATION</b>	Statu quo.	Statu quo.

N° Établissement : 129 N° Bâtiment : 024

École Ludger-Duvernay	CAPACITÉ	ÉLÈ. RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION	2021-2022	2022-2023	2023-2024
<b>PRIMAIRE - Défavorisée</b>	26 / 417	242	26 / 350	100%	<b>CAPACITÉ</b>	26 / 417	26 / 417
770, rue du Couvent, Montréal, H4C2R6					<b>PRÉVISION</b>	15 / 260	14 / 252
L'école occupe la totalité de l'immeuble.					<b>DESTINATION</b>	Statu quo.	Statu quo.

N° Établissement : 140 N° Bâtiment : 498

École Saint-Zotique	CAPACITÉ	ÉLÈ. RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION	2021-2022	2022-2023	2023-2024
<b>PRIMAIRE - Défavorisée</b>	13 / 234	224	12 / 204	92%	<b>CAPACITÉ</b>	13 / 234	13 / 234
4841, avenue Palm, Montréal, H4C1Y1					<b>PRÉVISION</b>	14 / 228	15 / 240
L'école occupe la totalité de l'immeuble. Le service de garde cohabite avec le Centre Saint-Paul au bâtiment 070.					<b>DESTINATION</b>	Statu quo.	Statu quo.

N° Établissement : 154 N° Bâtiment : 005

École Victor-Rousselot	CAPACITÉ	ÉLÈ. RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION	2021-2022	2022-2023	2023-2024
<b>PRIMAIRE - Défavorisée</b>	24 / 432	242	19 / 253	79%	<b>CAPACITÉ</b>	24 / 432	24 / 432
3525, rue Sainte-Émilie, Montréal, H4C1Z3					<b>PRÉVISION</b>	16 / 261	16 / 267
L'école occupe la totalité de l'immeuble.					<b>DESTINATION</b>	Statu quo.	Statu quo.

N° Établissement : 139 N° Bâtiment : 054

École Saint-Henri	CAPACITÉ	ÉLÈ. RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION		2021-2022	2022-2023	2023-2024
SECONDAIRE	1393	898	1182	84%	CAPACITÉ	1393	1393	1393
4115, rue Saint-Jacques, Montréal, H4C1J3	PRÉVISION	838*	844*	820*				
Cohabitation avec l'École des métiers du Sud-Ouest-de-Montréal. Il y a une emphytéose avec la Ville de Montréal concernant la piscine qui se termine le 31 juillet 2040. *Les prévisions de l'effectif sont celles de l'ensemble du secteur. Le secteur voisin ne comporte pas d'école secondaire.	DESTINATION	Statu quo.	Statu quo.	Statu quo.				
N° Établissement : 286 N° Bâtiment : 023								

Centre Saint-Paul	DÉCLARATION		2021-2022	2022-2023	2023-2024
FORMATION GÉNÉRALE DES ADULTES	S.O.	CAPACITÉ	S.O.	S.O.	S.O.
4976, rue Notre-Dame Ouest, Montréal, H4C1S8	PRÉVISION	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.
Le Centre cohabite avec le service de garde de l'école Saint-Zotique. Une partie du bâtiment est occupée par le Regroupement économique et social du Sud-Ouest - RESO.	DESTINATION	Statu quo.	Statu quo.	Statu quo.	
N° Établissement : 303 N° Bâtiment : 070					

École des métiers du Sud-Ouest-de-Montréal	DÉCLARATION		2021-2022	2022-2023	2023-2024
FORMATION PROFESSIONNELLE	S.O.	CAPACITÉ	S.O.	S.O.	S.O.
717, rue Saint-Ferdinand, Montréal, H4C3L7	PRÉVISION	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.
L'école cohabite avec l'école Saint-Henri.	DESTINATION	Statu quo.	Statu quo.	Statu quo.	
N° Établissement : 414 N° Bâtiment : 023					

Bâtiment 013 - Annexe Charlevoix	CAPACITÉ	DÉCLARATION		2021-2022	2022-2023	2023-2024
TRANSITOIRE	13 / 299	12 / 193	CAPACITÉ	13 / 299	13 / 299	13 / 299
633, rue De Courcelle, Montréal, H4C3C7	PRÉVISION	S.O.*	S.O.*	S.O.*	S.O.*	S.O.*
Annexe de l'école Saint-Léon-de-Westmount. L'école Saint-Léon-de-Westmount (quartier Westmount) occupe la totalité de l'immeuble. *Les prévisions de l'effectif sont intégrés à l'école Saint-Léon-de-Westmount.	DESTINATION	ESPACE TRANSITOIRE Occupation complète.	ESPACE TRANSITOIRE Occupation complète.	ESPACE TRANSITOIRE Occupation complète.		
N° Établissement : 141 N° Bâtiment : 013						

Le 2515, rue Delisle			2021-2022	2022-2023	2023-2024
EXCÉDENTAIRE					
2515, rue Delisle, Montréal, H3J1K8					
Occupé par :					
<i>Comité éducation des adultes Petite-Bourgogne/Saint-Henri CEDA / Location de 50005 pi<sup>2</sup> jusqu'au 30/06/2032</i>					
<i>Centre de la petite enfance Le Train de Bourgogne / Location de 3771 pi<sup>2</sup> jusqu'au 30/06/2023</i>					
N° Établissement : S.O N° Bâtiment : 185	DESTINATION	Statu quo.	Statu quo.	Statu quo.	

Le 287, rue Eleanor		2021-2022	2022-2023	2023-2024
<b>EXCÉDENTAIRE</b>				
rue Eleanor, Montréal, H3C2C1				
Le terrain est innocupé.				
	<b>DESTINATION</b>	Statu quo.	Statu quo.	Statu quo.
<b>N° Établissement : S.O N° Bâtiment : 951</b>				
Le 4976, rue Notre-Dame Ouest		2021-2022	2022-2023	2023-2024
<b>EXCÉDENTAIRE</b>				
4976, rue Notre-Dame Ouest, Montréal, H4C1S8				
Occupé par le Regroupement économique et social du Sud-Ouest - RESO. Une partie de ce bâtiment est occupée par le Centre Saint-Paul et le service de garde de l'école Saint-Zotique.				
	<b>DESTINATION</b>	Statu quo.	Statu quo.	Statu quo.
<b>N° Établissement : S.O. N° Bâtiment : 070</b>				

## PRÉVISIONS DE CLIENTÈLE DU SECTEUR

	OBSERVATIONS 2019-2020	PRÉVISIONS				
		2020-2021	2021-2022	2022-2023	2023-2024	
<b>Primaire</b>	771 Variation annuelle ->	773 0,26 %	793 2,59 %	797 0,50 %	796 -0,13 %	
	288 Variation annuelle ->	310 7,64 %	315 1,61 %	328 4,13 %	329 0,30 %	
<b>Secondaire</b>						

## IMMEUBLES DU SECTEUR

Bâtiment 300 - École Jeanne-LeBer	CAPACITÉ	ÉLÈ. RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION	2021-2022	2022-2023	2023-2024
<b>TRANSITOIRE - Défavorisée</b> 2120, rue Favard, Montréal, H3K1Z7	S.O.*	377	S.O.	67%	CAPACITÉ	S.O.	S.O.
Une partie du bâtiment 300 est utilisée comme école transitoire et est disponible pour la scolarisation d'élèves de l'accueil du quartier ou des quartiers voisins qui pourraient arriver pendant l'année scolaire ou des élèves HDAA. * Capacité des locaux incluse dans celle de l'école Jeanne-Leber, bâtiment #300.					PRÉVISION	S.O.	S.O.
N° Établissement : 131 N° Bâtiment : 300					DESTINATION	ESPACE TRANSITOIRE	ESPACE TRANSITOIRE
						Disponible - occupant à venir.	Disponible - occupant à venir.

École Charles-Lemoyne	CAPACITÉ	ÉLÈ. RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION	2021-2022	2022-2023	2023-2024
<b>PRIMAIRE - Défavorisée</b> 2001, rue Mullins, Montréal, H3K1N9	45 / 810	329	35 / 490	77%	CAPACITÉ	45 / 810	45 / 810
L'école cohabite avec Maison des jeunes de Pointe-Saint-Charles (Ado zone), le Garde-Manger pour tous, le CPE les Enfants de l'Avenir, la Maison Saint-Charles et la Maison du Partage d'Youville inc.					PRÉVISION	24 / 398	24 / 400
N° Établissement : 130 N° Bâtiment : 021					DESTINATION	Statu quo.	Statu quo.
							Statu quo.

École Jeanne-LeBer	CAPACITÉ	ÉLÈ. RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION	2021-2022	2022-2023	2023-2024
<b>PRIMAIRE - Défavorisée</b> 2120, rue Favard, Montréal, H3K1Z7	28 / 504	377	19 / 305	67%	CAPACITÉ	28 / 504	28 / 504
L'école occupe une partie de l'immeuble. Une partie du bâtiment est utilisée comme espace transitoire pour la scolarisation de la formation générale jeune. *Inclut la partie utilisée comme espace transitoire. - Pour plus d'informations, voir l'espace transitoire dans le bâtiment 300 au 2120, rue Favard. -					PRÉVISION	25 / 414	24 / 414
N° Établissement : 131 N° Bâtiment : 300					DESTINATION	Statu quo.	Statu quo.
							Statu quo.

Le 1945, rue Mullins				2021-2022	2022-2023	2023-2024
<b>EXCÉDENTAIRE</b> 2001, rue Mullins, Montréal, H3K1N9						
Occupé par : <i>Centre de la petite enfance Les enfants de l'avenir inc. / Location de 10105 pi² jusqu'au 30/06/2021</i> <i>Maison Saint-Charles / Location de 32179 pi² jusqu'au 30/06/2021</i> <i>Le Garde-Manger pour tous / Location de 6516 pi² jusqu'au 30/06/2021</i> <i>La maison des jeunes de pointe st-charles inc. / Location de 2375 pi² jusqu'au 30/06/2021</i>						
N° Établissement : S.O N° Bâtiment : 021L					DESTINATION	Statu quo.
						Statu quo.

Le 2356, rue Centre		2021-2022	2022-2023	2023-2024
EXCÉDENTAIRE				
2356, rue Centre, Montréal, H3K1J7				
Occupé par :				
<i>Carrefour d'éducation populaire de Pointe-Saint-Charles / Location de 11453 pi² jusqu'au 30/06/2032</i>				
	DESTINATION	Statu quo.	Statu quo.	Statu quo.
N° Établissement : S.O N° Bâtiment : 010				

**PRÉVISIONS DE CLIENTÈLE DU SECTEUR**

	OBSERVATIONS 2019-2020	PRÉVISIONS				
		2020-2021	2021-2022	2022-2023	2023-2024	
<b>Primaire</b>	1585 Variation annuelle ->	1530 -3,47 %	1528 -0,13 %	1464 -4,19 %	1411 -3,62 %	
	691 Variation annuelle ->	745 7,81 %	732 -1,74 %	753 2,87 %	745 -1,06 %	

**IMMEUBLES DU SECTEUR**

École Coeur-Immaculé-de-Marie	CAPACITÉ	ÉLÈ. RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION	2021-2022	2022-2023	2023-2024
<b>PRIMAIRE</b>	19 / 437	263*	15 / 276	83%	<b>CAPACITÉ</b>	19 / 437	19 / 437
1845, boulevard Desmarchais, Montréal, H4E2B7					<b>PRÉVISION</b>	14 / 238*	12 / 224*
<i>Une annexe est liée à cet établissement.</i> L'école occupe la totalité de l'immeuble. L'annexe est occupée que par le service de garde. *Les élèves résidents et les prévisions de l'effectif incluent l'annexe.					<b>DESTINATION</b>	Statu quo.	Statu quo.
<b>N° Établissement : 165 N° Bâtiment : 286</b>						Statu quo.	Statu quo.

École Coeur-Immaculé-de-Marie, annexe	CAPACITÉ	ÉLÈ. RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION	2021-2022	2022-2023	2023-2024
<b>PRIMAIRE - Défavorisée</b>	8 / 184	S.O.*	S.O. / S.O.	S.O.	<b>CAPACITÉ</b>	8 / 184	8 / 184
1825, rue Jolicoeur, Montréal, H4E1X3					<b>PRÉVISION</b>	S.O.*	S.O.*
<i>Annexe de l'école Coeur-Immaculé-de-Marie.</i> L'école occupe une partie de l'immeuble de l'annexe pour le service de garde. Une partie du bâtiment est occupée par Le CLSC de Ville-Émard-Côte-Saint-Paul. * Les élèves résidents et les prévisions de l'effectif sont intégrés à l'école Coeur-Immaculé-de-Marie.					<b>DESTINATION</b>	Statu quo.	Statu quo.
<b>N° Établissement : 168 N° Bâtiment : 180</b>						Statu quo.	Statu quo.

École Dollard-des-Ormeaux	CAPACITÉ	ÉLÈ. RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION	2021-2022	2022-2023	2023-2024
<b>PRIMAIRE - Défavorisée</b>	21 / 378	313	21 / 303	100%	<b>CAPACITÉ</b>	21 / 378	21 / 378
6639, rue D'Aragon, Montréal, H4E3B4					<b>PRÉVISION</b>	18 / 310	17 / 295
L'école occupe la totalité de l'immeuble.					<b>DESTINATION</b>	Statu quo.	Statu quo.
<b>N° Établissement : 166 N° Bâtiment : 141</b>						Statu quo.	Statu quo.

École Marie-de-l'Incarnation	CAPACITÉ	ÉLÈ. RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION	2021-2022	2022-2023	2023-2024
<b>PRIMAIRE - Défavorisée</b>	16 / 288	252	12 / 198	75%	<b>CAPACITÉ</b>	16 / 288	16 / 288
5446, rue Angers, Montréal, H4E4A3					<b>PRÉVISION</b>	15 / 247	15 / 246
L'école occupe la totalité de l'immeuble.					<b>DESTINATION</b>	Statu quo.	Statu quo.
<b>N° Établissement : 162 N° Bâtiment : 053</b>						Statu quo.	Statu quo.

École Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours	CAPACITÉ	ÉLÈ. RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION		2021-2022	2022-2023	2023-2024
PRIMAIRE - Défavorisée	27 / 486	356	24 / 384	88%	CAPACITÉ	27 / 486	27 / 486	27 / 486
6025, rue Beaulieu, Montréal, H4E3E7	PRÉVISION	23 / 391			PRÉVISION	23 / 391	22 / 376	21 / 367
L'école cohabite avec le Centre de la petite enfance – Les Petits Lutins de la Côte-Saint-Paul. Au départ du locataire, les locaux seront repris pour la scolarisation générale jeune.								
N° Établissement : 164 N° Bâtiment : 326					DESTINATION	Reprise des locaux du CPE pour la FGJ.	Statu quo.	Statu quo.

École Saint-Jean-de-Matha	CAPACITÉ	ÉLÈ. RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION		2021-2022	2022-2023	2023-2024
PRIMAIRE - Défavorisée	15 / 270	346	18 / 316	120%	CAPACITÉ	15 / 270	15 / 270	15 / 270
6970, rue Dumas, Montréal, H4E3A3	PRÉVISION	21 / 362			PRÉVISION	21 / 362	20 / 343	19 / 328
L'école occupe la totalité de l'immeuble. Le gymnase sera livré en 2020-2021. Il y a 2 classes modulaires installées à cet immeuble. Des travaux de réhabilitation devront être réalisés suite à la livraison de l'ajout d'espace.					DESTINATION	ANALYSE EN COURS. Travaux de réhabilitation. Possible retrait des modulaires.	ANALYSE EN COURS. Travaux de réhabilitation.	ANALYSE EN COURS. Travaux de réhabilitation.
N° Établissement : 167 N° Bâtiment : 212								

École Honoré-Mercier	CAPACITÉ	ÉLÈ. RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION		2021-2022	2022-2023	2023-2024
SECONDNAIRE	1237	629	660	53%	CAPACITÉ	1237	1237	1237
1935, boulevard Desmarchais, Montréal, H4E2B9	PRÉVISION	732*			PRÉVISION	732*	945	745*
L'école occupe la totalité de l'immeuble. Une partie de ce bâtiment est utilisée comme espace transitoire. *Les prévisions de l'effectif sont celles de l'ensemble du secteur. - Pour plus d'informations, voir l'espace transitoire dans le même bâtiment. -					DESTINATION	Statu quo.	Statu quo.	Statu quo.
N° Établissement : 287 N° Bâtiment : 347								

Bâtiment 347 - École Honoré-Mercier	CAPACITÉ	DÉCLARATION		2021-2022	2022-2023	2023-2024
TRANSITOIRE	S.O.	S.O.	CAPACITÉ	14 / S.O.	14 / S.O.	14 / S.O.
1935, boulevard Desmarchais, Montréal, H4E2B9	PRÉVISION		S.O.	S.O.	S.O.	S.O.
Une partie du bâtiment 347 est utilisée comme espace transitoire. Cet espace transitoire est disponible pour la scolarisation. L'école secondaire Honoré-Mercier occupe l'autre partie de l'immeuble.			DESTINATION	ESPACE TRANSITOIRE Disponible - occupant à venir.	ESPACE TRANSITOIRE Disponible - occupant à venir.	ESPACE TRANSITOIRE Disponible - occupant à venir.
N° Établissement : S.O. N° Bâtiment : 347						

Le 2180, rue de Biencourt et le 6000, rue Briand			2021-2022	2022-2023	2023-2024
EXCÉDENTAIRE					
2180, rue de Biencourt, Montréal, H4E1V1					
Coopérative d'habitation Le papillon du Sud-Ouest de Montréal   Emphytéose de 42271 pi² jusqu'au 16/07/2053					
N° Établissement : S.O N° Bâtiment : 169L			DESTINATION	Statu quo.	Statu quo.

Le 6161, rue Laurendeau	2021-2022	2022-2023	2023-2024
EXCÉDENTAIRE			
6161, rue Laurendeau, Montréal, H4E3X6			
Cohabite avec le SDG de l'école Cœur-Immaculée-de-Marie. Occupé par : <b>CLSC de Ville-Émard-Côte-Saint-Paul.   Location de 18285 pi<sup>2</sup> jusqu'au 30/06/2021</b>			
	DESTINATION	Statu quo.	Statu quo.
N° Établissement : S.O N° Bâtiment : 180			

**PRÉVISIONS DE CLIENTÈLE DU SECTEUR**

	OBSERVATIONS 2019-2020	PRÉVISIONS				
		2020-2021	2021-2022	2022-2023	2023-2024	
<b>Primaire</b>	3169 Variation annuelle ->	3094 -2,37 %	3043 -1,65 %	2963 -2,63 %	2894 -2,33 %	
	1310 Variation annuelle ->	1372 4,73 %	1392 1,46 %	1405 0,93 %	1418 0,93 %	
<b>Secondaire</b>						

**IMMEUBLES DU SECTEUR**

École Étoile filante	CAPACITÉ	ÉLÈ. RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION	2021-2022	2022-2023	2023-2024
<b>PRIMAIRE</b>	6 / 138	S.O.	6 / 132	100%	<b>CAPACITÉ</b>	6 / 138	6 / 138
5619, chemin de la Côte-Saint-Antoine, Montréal, H4A1R5					<b>PRÉVISION</b>	S.O.	S.O.
Cohabitation avec l'école Notre-Dame-de-Grâce, annexe.					<b>DESTINATION</b>	Statu quo.	Statu quo.

N° Établissement : 158 N° Bâtiment : 168

École Judith-Jasmin	CAPACITÉ	ÉLÈ. RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION	2021-2022	2022-2023	2023-2024
<b>PRIMAIRE</b>	26 / 598	519	27 / 538	103%	<b>CAPACITÉ</b>	26 / 598	26 / 598
4575, avenue Mariette, Montréal, H4B2G3					<b>PRÉVISION</b>	30 / 491	28 / 450
L'école occupe la totalité de l'immeuble. Il y a 7 locaux modulaires d'installés à cet immeuble.					<b>DESTINATION</b>	Classes modulaires maintenues.	Classes modulaires maintenues. Analyse en cours pour le retrait.

N° Établissement : 171 N° Bâtiment : 158

École Les-Enfants-du-Monde	CAPACITÉ	ÉLÈ. RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION	2021-2022	2022-2023	2023-2024
<b>PRIMAIRE</b>	21 / 483	437	26 / 483	123%	<b>CAPACITÉ</b>	21 / 483	35 / 805
5350, avenue Rosedale, Montréal, H4V2H9					<b>PRÉVISION</b>	28 / 452	28 / 444
L'école occupe la totalité de l'immeuble. Il y a des locaux modulaires d'installés à cet immeuble, soit 6 classes et un bloc sanitaire. Un projet d'ajout d'espace a été présenté au MEES en septembre 2017 et 2018 pour 14 classes et un gymnase double. Il été financé en juin 2019. La fin des travaux est prévue pour la rentrée 2022-2023.					<b>DESTINATION</b>	AJOUT D'ESPACE Travaux en cours.	AJOUT D'ESPACE Fin possible des travaux. Livraison

N° Établissement : 169 N° Bâtiment : 086

École Marc-Favreau	CAPACITÉ	ÉLÈ. RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION	2021-2022	2022-2023	2023-2024
<b>PRIMAIRE</b>	21 / 483	707*	25 / 544	119%	<b>CAPACITÉ</b>	21 / 483	21 / 483
6310, avenue Somerled, Montréal, H3X2B8					<b>PRÉVISION</b>	44 / 747*	42 / 713*
Une annexe est liée à cet établissement.					<b>DESTINATION</b>	Statu quo.	Statu quo.

N° Établissement : 163 N° Bâtiment : 173

École Marc-Favreau, annexe	CAPACITÉ	ÉLÈ. RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION		2021-2022	2022-2023	2023-2024
PRIMAIRE	5 / 115	S.O.*	S.O. / S.O.	S.O.	CAPACITÉ	5 / 115	5 / 115	5 / 115
4635, Place Borden, Montréal, H4B1A1					PRÉVISION	S.O.*	S.O.*	S.O.*
<i>Annexe de l'école Marc-Favreau.</i> L'école occupe la totalité de l'immeuble. * Les élèves résidents et les prévisions des effectifs sont intégrés à l'école Marc-Favreau.					DESTINATION	Statu quo.	Statu quo.	Statu quo.
<b>N° Établissement : 163 N° Bâtiment : N.D.</b>								
École Notre-Dame-de-Grâce	CAPACITÉ	ÉLÈ. RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION		2021-2022	2022-2023	2023-2024
PRIMAIRE	33 / 759	943*	36 / 808	109%	CAPACITÉ	33 / 759	33 / 759	33 / 759
5435, avenue Notre-Dame-de-Grâce, Montréal, H4A1L2					PRÉVISION	59 / 1022*	60 / 1044*	60 / 1043*
<i>Une annexe est liée à cet établissement.</i> L'école occupe la totalité de l'immeuble. * Inclut les données de Notre-Dame-de-Grâce annexe.					DESTINATION	Statu quo.	Statu quo.	Statu quo.
<b>N° Établissement : 156 N° Bâtiment : 206</b>								
École Notre-Dame-de-Grâce, annexe	CAPACITÉ	ÉLÈ. RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION		2021-2022	2022-2023	2023-2024
PRIMAIRE	5 / 115	S.O.*	6 / 96	120%	CAPACITÉ	5 / 115	5 / 115	5 / 115
5619, chemin de la Côte-Saint-Antoine, Montréal, H4A1R5					PRÉVISION	S.O.*	S.O.*	S.O.*
<i>Annexe de l'école Notre-Dame-de-Grâce.</i> Cohabitation avec l'école Étoile filante. * Les élèves résidents et les prévisions de l'effectif sont intégrés à l'école Notre-Dame-de-Grâce.					DESTINATION	Statu quo.	Statu quo.	Statu quo.
<b>N° Établissement : 157 N° Bâtiment : 168</b>								
École Sainte-Catherine-de-Sienne	CAPACITÉ	ÉLÈ. RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION		2021-2022	2022-2023	2023-2024
PRIMAIRE	21 / 483	289	S.O. / S.O.	S.O.	CAPACITÉ	21 / 483	21 / 483	21 / 483
7055, avenue Somerled, Montréal, H4V1V8					PRÉVISION	16 / 272	15 / 263	15 / 246
L'école occupe la totalité de l'immeuble.					DESTINATION	Statu quo.	Statu quo.	Statu quo.
<b>N° Établissement : 170 N° Bâtiment : 205</b>								
École Saint-Raymond	CAPACITÉ	ÉLÈ. RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION		2021-2022	2022-2023	2023-2024
PRIMAIRE	16 / 368	170	8 / 131	50%	CAPACITÉ	16 / 368	16 / 368	16 / 368
2055, avenue d'Oxford, Montréal, H4A2X6					PRÉVISION	11 / 179	10 / 172	10 / 169
L'école occupe la totalité de l'immeuble.					DESTINATION	Statu quo.	Statu quo.	Statu quo.
<b>N° Établissement : 181 N° Bâtiment : 188</b>								

École Saint-Luc	CAPACITÉ	ÉLÈ. RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION		2021-2022	2022-2023	2023-2024
SECONDAIRE	1803	3697	1691	93%	CAPACITÉ	1803	1803	1803
6300, chemin de la Côte-Saint-Luc, Montréal, H3X2H4					PRÉVISION	1392*	1405*	1418*
<i>Des annexes sont liées à cet établissement.</i>								
Cohabitation avec le Centre de la petite enfance — Les Copains D'Abord De Montréal. L'école occupe également une partie du bâtiment 041 située au 3641, avenue Prud'homme et l'immeuble 242, situé au 3744, avenue Prud'homme. *Les prévisions de l'effectif sont celles de l'ensemble du secteur. - Pour plus d'informations, voir les espaces transitoires et excédentaires dans les bâtiments 041 et 242 aux 3641 et 3744, avenue Prud'homme. -					DESTINATION	Statu quo.	Statu quo.	Statu quo.
<b>N° Établissement : 291 N° Bâtiment : 325</b>								

École Saint-Luc, annexe - 3641 Prud'homme	CAPACITÉ	ÉLÈ. RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION		2021-2022	2022-2023	2023-2024
SECONDAIRE	S.O.	3697	S.O.	S.O.	CAPACITÉ	S.O.	1803	1803
3641, avenue Prud'homme, Montréal, H4A3H6					PRÉVISION	1392*	1405*	1418*
<i>Annexe de l'école Saint-Luc</i>								
Travaux en cours. Un projet de 15 classes et un gymnase simple a été autorisé. Les travaux ont débutés suite à la livraison du bâtiment no242 pour desservir les élèves d'accueil et seront terminés à la rentrée 2022-2023. *Les prévisions de l'effectif sont celles de l'ensemble du secteur.					DESTINATION	AJOUT D'ESPACE Travaux en cours.	AJOUT D'ESPACE Fin possible des travaux. LIVRAISON	Statu quo.
<b>N° Établissement : 291 N° Bâtiment : 041</b>								

École Saint-Luc, annexe - 3744 Prud'homme	CAPACITÉ	ÉLÈ. RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION		2021-2022	2022-2023	2023-2024
SECONDAIRE	174	S.O.	S.O.	S.O.	CAPACITÉ	174	S.O.*	S.O.*
3744, avenue Prud'homme, Montréal, H4A3H4					PRÉVISION	1392*	1405*	1418*
<i>Annexe de l'école Saint-Luc</i>								
L'école Saint-Luc occupe la totalité de ce bâtiment. *Les prévisions de l'effectif sont celles de l'ensemble du secteur.					DESTINATION	Statu quo.	Statu quo.	Statu quo.
<b>N° Établissement : 291 N° Bâtiment : 242</b>								

École Saint-Luc, annexe I	CAPACITÉ	ÉLÈ. RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION		2021-2022	2022-2023	2023-2024
SECONDAIRE	254	S.O.*	166	65%	CAPACITÉ	254	S.O.*	S.O.*
7315, rue de Terrebonne, Montréal, H4B1E3					PRÉVISION	1392*	1405*	1418*
<i>Annexe de l'école Saint-Luc.</i>								
L'école occupe la totalité de l'immeuble. L'École secondaire Saint-Luc, annexe utilise le gymnase et les vestiaires du Centre communautaire Notre-Dame-de-Grâce, situé au 3757, avenue Prud'homme. *Les prévisions de l'effectif sont celles de l'ensemble du secteur. - Pour plus d'informations, voir les espaces transitoires et excédentaires dans les bâtiments 041 et 242 aux 3641 et 3744, avenue Prud'homme. -					DESTINATION	Statu quo.	Statu quo.	Statu quo.
<b>N° Établissement : 292 N° Bâtiment : 214</b>								

Hôpital de Montréal pour enfants (prim et sec)	DÉCLARATION		2021-2022	2022-2023	2023-2024
EHDA	S.O.	CAPACITÉ	S.O.	S.O.	S.O.
1001, boulevard Décarie, Montréal, H4A3J1		PRÉVISION	S.O.	S.O.	S.O.
<i>Annexe de l'école en milieu hospitalier (Primaire).</i>					
L'école est située dans des locaux relevant du Ministère de la Santé et des Services sociaux. *Nbr d'élèves au primaire 2 et au secondaire 4.		DESTINATION	Statu quo.	Statu quo.	Statu quo.
<b>N° Établissement : 213 N° Bâtiment : 851</b>					

Le 6300, chemin de la Côte-Saint-Luc		2021-2022	2022-2023	2023-2024
EXCÉDENTAIRE				
6300, chemin de la Côte-Saint-Luc, Montréal, H3X2H4				
Cohabitation avec l'école Saint-Luc.				
<i>Centre de la petite enfance Les copains d'abord de Montréal   Location de 9913 pi<sup>2</sup> jusqu'au 30/06/2023</i>				
	DESTINATION	Statu quo.	Statu quo.	Statu quo.
N° Établissement : S.O N° Bâtiment : 325				

## PRÉVISIONS DE CLIENTÈLE DU SECTEUR

	OBSERVATIONS 2019-2020	PRÉVISIONS				
		2020-2021	2021-2022	2022-2023	2023-2024	
Primaire	402	395	384	371	362	
	Variation annuelle ->	-1,74 %	-2,78 %	-3,39 %	-2,43 %	
Secondaire	266	267	261	251	235	
	Variation annuelle ->	0,38 %	-2,25 %	-3,83 %	-6,37 %	

## IMMEUBLES DU SECTEUR

École Bedford	CAPACITÉ	ÉLÈ. RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION	2021-2022	2022-2023	2023-2024
<b>PRIMAIRE - Défavorisée</b>	28 / 504	472	27 / 461	96%	<b>CAPACITÉ</b>	28 / 504	35 / 630
3131, rue Goyer, Montréal, H3S1H7					<b>PRÉVISION</b>	28 / 447	25 / 400
L'école occupe la totalité de l'immeuble. Un projet d'ajout d'espace de 6 classes est prévu. La fin des travaux est prévue pour la rentrée 2022. Aussi, 9 classes sont délocalisées dans des unités modulaires depuis l'automne 2019.					<b>DESTINATION</b>	AJOUT D'ESPACE Travaux en cours. Classes modulaires maintenues.	AJOUT D'ESPACE Fin possible des travaux. Retrait possible des classes modulaires.
N° Établissement : 135 N° Bâtiment : 091							Statu quo.

École des Nations	CAPACITÉ	ÉLÈ. RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION	2021-2022	2022-2023	2023-2024
<b>PRIMAIRE - Défavorisée</b>	25 / 450	700	32 / 564	128%	<b>CAPACITÉ</b>	25 / 450	25 / 450
4860, rue Vézina, Montréal, H3W1C1					<b>PRÉVISION</b>	46 / 736	45 / 720
L'école occupe la totalité de l'immeuble. Il y a des locaux modulaires d'installés à cet immeuble soit 6 classes. Le bâtiment appartient à la CSEM. Le MEES, le CSSDM et le CSSEM poursuivent des échanges afin de parvenir à un accord sur les termes de l'acquisition de l'immeuble.					<b>DESTINATION</b>	Classes modulaires maintenues.	Classes modulaires maintenues.
N° Établissement : 152 N° Bâtiment : 184							Classes modulaires maintenues.

École du Petit-Chapiteau	CAPACITÉ	ÉLÈ. RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION	2021-2022	2022-2023	2023-2024
<b>PRIMAIRE</b>	21 / 483	453	26 / 488	123%	<b>CAPACITÉ</b>	21 / 483	21 / 483
4890, avenue Carlton, Montréal, H3W1G6					<b>PRÉVISION</b>	28 / 463	28 / 469
L'école occupe la totalité de l'immeuble. Il y a des locaux modulaires d'installés à cet immeuble, soit 2 classes.					<b>DESTINATION</b>	Classes modulaires maintenues.	Classes modulaires maintenues.
N° Établissement : 153 N° Bâtiment : 176							Classes modulaires maintenues.

École Félix-Leclerc	CAPACITÉ	ÉLÈ. RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION	2021-2022	2022-2023	2023-2024
<b>PRIMAIRE</b>	14 / 252	436	S.O. / S.O.	S.O.	<b>CAPACITÉ</b>	14 / 252	14 / 252
6055, avenue Darlington, Montréal, H3S2H9					<b>PRÉVISION</b>	27 / 436	25 / 399
L'agrandissement de 14 classes et d'un gymnase a été livré à la rentrée 2020. Des groupes de l'école Félix-Leclerc sont délocalisés à l'immeuble situé au 35, rue Saint-Zotique Est (bâtiment 049). Le projet de réhabilitation du bâtiment principal est en cours.					<b>DESTINATION</b>	AJOUT D'ESPACE Conception en cours. Délocalisation partielle.	AJOUT D'ESPACE Conception en cours. Délocalisation partielle.
- Pour plus d'informations, voir l'espace transitoire au bâtiment 049 situé au 35, rue Saint-Zotique Est. -							AJOUT D'ESPACE Conception en cours. Délocalisation partielle.
N° Établissement : 134 N° Bâtiment : 087							

École Iona	CAPACITÉ	ÉLÈ. RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION		2021-2022	2022-2023	2023-2024
<b>PRIMAIRE</b> 5000, avenue Iona, Montréal, H3W2A2 L'école occupe la totalité de l'immeuble.	37 / 851	475	35 / 544	94%	<b>CAPACITÉ</b> <b>PRÉVISION</b>	37 / 851 30 / 481	37 / 851 30 / 480	37 / 851 28 / 466
<b>N° Établissement : 155 N° Bâtiment : 101</b>					<b>DESTINATION</b>	Statu quo.	Statu quo.	Statu quo.
École Lucille-Teasdale	CAPACITÉ	ÉLÈ. RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION		2021-2022	2022-2023	2023-2024
<b>PRIMAIRE - Défavorisée</b> 3975, rue Bouchette, Montréal, H3S2X1 L'école occupe la totalité de l'immeuble. Un projet d'ajout d'espace de 7 classes est en cours. La fin des travaux est prévue au courant de l'année 2021-2022.	22 / 396	296	24 / 362	109%	<b>CAPACITÉ</b> <b>PRÉVISION</b>	22 / 396 18 / 292	29 / 522 19 / 296	29 / 522 18 / 301
<b>N° Établissement : 144 N° Bâtiment : 175</b>					<b>DESTINATION</b>	AJOUT D'ESPACE Travaux en cours.	AJOUT D'ESPACE Fin possible des travaux. LIVRAISON	Statu quo.
École Notre-Dame-des-Neiges	CAPACITÉ	ÉLÈ. RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION		2021-2022	2022-2023	2023-2024
<b>PRIMAIRE</b> 5309, chemin de la Côte-des-Neiges, Montréal, H3T1Y4 Une annexe est liée à cet établissement (bâtiment 802). Cohabitation avec le Centre communautaire de loisirs de la Côte-des-Neiges. Il y a une emphytéose avec la Ville de Montréal concernant le gymnase qui se termine le 31 octobre 2092. Des travaux majeurs devraient être réalisés dans les prochaines années. Avenant un impact sur l'occupation de l'école, des consultations se tiendront à l'avance.	21 / 483	580	23 / 458	109%	<b>CAPACITÉ</b> <b>PRÉVISION</b>	21 / 483 35 / 567	21 / 483 34 / 550	21 / 483 34 / 543
<b>N° Établissement : 142 N° Bâtiment : 115</b>					<b>DESTINATION</b>	Statu quo.	Statu quo.	ANALYSE EN COURS Rénovation majeure.
École Saint-Pascal-Baylon	CAPACITÉ	ÉLÈ. RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION		2021-2022	2022-2023	2023-2024
<b>PRIMAIRE - Défavorisée</b> 6320, chemin de la Côte-des-Neiges, Montréal, H3S2A4 L'école occupe la totalité de l'immeuble. Il y a des locaux modulaires d'installés à cet immeuble, soit 2 classes.	19 / 342	376	24 / 398	126%	<b>CAPACITÉ</b> <b>PRÉVISION</b>	19 / 342 21 / 354	19 / 342 21 / 361	19 / 342 21 / 348
<b>N° Établissement : 149 N° Bâtiment : 069</b>					<b>DESTINATION</b>	Classes modulaires maintenues.	Classes modulaires maintenues.	Classes modulaires maintenues.
École Simonne-Monet	CAPACITÉ	ÉLÈ. RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION		2021-2022	2022-2023	2023-2024
<b>PRIMAIRE - Défavorisée</b> 3850, avenue Dupuis, Montréal, H3T1E6 L'école occupe la totalité de l'immeuble. Il y a des locaux modulaires d'installés à cet immeuble, soit 7 classes et 1 bloc sanitaire.	19 / 342	370	28 / 423	147%	<b>CAPACITÉ</b> <b>PRÉVISION</b>	19 / 342 20 / 321	19 / 342 20 / 322	19 / 342 20 / 322
<b>N° Établissement : 150 N° Bâtiment : 254</b>					<b>DESTINATION</b>	Classes modulaires maintenues.	Classes modulaires maintenues.	Classes modulaires maintenues.

Maîtrise des petits chanteurs du Mont-Royal	CAPACITÉ	ÉLÈ. RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION	2021-2022	2022-2023	2023-2024
<b>PRIMAIRE</b> 4300, chemin Queen-Mary, Montréal, H3V1A6 <i>Annexe de l'école Notre-Dame-des-Neiges.</i> L'école occupe une partie du bâtiment. *Les élèves résidents et les prévisions de l'effectif sont intégrés à l'école Notre-Dame-des-Neiges.	S.O.	S.O.*	4 / 90	S.O.	CAPACITÉ PRÉVISION	S.O. S.O.*	S.O. S.O.*
<b>N° Établissement : 143 N° Bâtiment : 802</b>					DESTINATION	Statu quo.	Statu quo.
École La Voie	CAPACITÉ	ÉLÈ. RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION	2021-2022	2022-2023	2023-2024
<b>SECONDAIRE</b> 6755, rue Lavoie, Montréal, H3W2K8 L'école occupe la totalité de l'immeuble. Un projet d'ajout d'espace de 400 élèves et un gymnase simple a été autorisé en juin 2017 par le MEES. La livraison est prévue au cours de l'automne 2021. *Les prévisions de l'effectif sont celles de l'ensemble du secteur. Le secteur voisin ne comporte pas d'école secondaire.	1109	3697	1071	96%	CAPACITÉ PRÉVISION	1109 2187*	1509 2195* 2237*
<b>N° Établissement : 288 N° Bâtiment : 112</b>					DESTINATION	AJOUT D'ESPACE Travaux en cours.	AJOUT D'ESPACE Fin possible des travaux. Livraison Statu quo.
École en milieu hospitalier ( primaire)	DÉCLARATION				2021-2022	2022-2023	2023-2024
<b>EHDA</b> 3175, chemin de la Côte-Sainte-Catherine, local A-827, Montréal, H3T1C5 <i>Quatre annexes sont liées à cet établissement.</i> L'école occupe une partie du bâtiment du Centre hospitalier universitaire Sainte-Justine.	S.O.				CAPACITÉ PRÉVISION	S.O. S.O.	S.O. S.O.
<b>N° Établissement : 212 N° Bâtiment : 852</b>					DESTINATION	Statu quo.	Statu quo.
École en milieu hospitalier (secondaire)	DÉCLARATION				2021-2022	2022-2023	2023-2024
<b>EHDA</b> 3175, chemin de la Côte-Sainte-Catherine, local A-827, Montréal, H3T1C5 <i>Annexe de l'école en milieu hospitalier (Primaire).</i> L'école occupe une partie du bâtiment du Centre hospitalier universitaire Sainte-Justine.	S.O.				CAPACITÉ PRÉVISION	S.O. S.O.	S.O. S.O.
<b>N° Établissement : 236 N° Bâtiment : 852</b>					DESTINATION	Statu quo.	Statu quo.
Hôpital Général Juif (Sir Mortimer B. Davis) — (Primaire et Secondaire)	DÉCLARATION				2021-2022	2022-2023	2023-2024
<b>EHDA</b> 3755, chemin de la Côte-Sainte-Catherine, Montréal, H3T1E2 <i>Annexe de l'école en milieu hospitalier (Primaire).</i> L'école occupe une partie du bâtiment du Centre hospitalier universitaire Sainte-Justine.	S.O.				CAPACITÉ PRÉVISION	S.O. S.O.	S.O. S.O.
<b>N° Établissement : 211 N° Bâtiment : 854S</b>					DESTINATION	Statu quo.	Statu quo.

Institut de réadaptation Gingras-Lindsay de Montréal — (Secondaire)	DÉCLARATION		DESTINATION	2021-2022	2022-2023	2023-2024
	S.O.	CAPACITÉ PRÉVISION		S.O.	S.O.	S.O.
EHDAAS 6300, avenue Darlington, Montréal, H3S2J4 <i>Annexe de l'école Joseph-Charbonneau.</i> L'école (un local) est située dans des locaux de l'Institut de réadaptation Gingras-Lindsay-de-Montréal relevant du Ministère de la Santé et des Services sociaux.				Statu quo.	Statu quo.	Statu quo.
N° Établissement : 234 N° Bâtiment : 853						

Centre Pauline-Julien	DÉCLARATION		DESTINATION	2021-2022	2022-2023	2023-2024
	S.O.	CAPACITÉ PRÉVISION		S.O.	S.O.	S.O.
FORMATION GÉNÉRALE DES ADULTES 6830, chemin de la Côte-des-Neiges, Montréal, H3S2A8 Le Centre occupe une partie de l'immeuble qui est louée. Le centre Pauline-Julien loue des locaux situés au 6750, chemin de la Côte-des-Neiges et au 6767, chemin de la Côte-des-Neiges.				Statu quo.	Statu quo.	Statu quo.
N° Établissement : 339 N° Bâtiment : 809						

Le 5347, chemin de la Côte-des-Neiges - Résidences	DÉCLARATION		DESTINATION	2021-2022	2022-2023	2023-2024
	S.O.	CAPACITÉ PRÉVISION		S.O.	S.O.	S.O.
EXCÉDENTAIRE 5347, chemin de la Côte-des-Neiges, Montréal, H3T1Y4 Des travaux majeurs devraient être réalisés dans les prochaines années. Advenant un impact sur l'occupation de l'école, des consultations se tiendront à l'avance. Occupé par : <i>Centre de la petite enfance De la Côte Inc.   Location de 5263 pi² jusqu'au 31/07/2021</i> <i>Ville de Montréal   Emphytéose de 21966 pi² jusqu'au 31/10/2092</i> <i>Ville de Montréal   Emphytéose de 7180 pi² jusqu'au 31/10/2092</i>				Statu quo.	Statu quo.	ANALYSE EN COURS Rénovation majeure.
N° Établissement : S.O N° Bâtiment : 115						

**PRÉVISIONS DE CLIENTÈLE DU SECTEUR**

	OBSERVATIONS 2019-2020	PRÉVISIONS				
		2020-2021	2021-2022	2022-2023	2023-2024	
<b>Primaire</b>	402	395	384	371	362	
	Variation annuelle ->	-1,74 %	-2,78 %	-3,39 %	-2,43 %	
<b>Secondaire</b>	266	267	261	251	235	
	Variation annuelle ->	0,38 %	-2,25 %	-3,83 %	-6,37 %	

**IMMEUBLES DU SECTEUR**

École des Cinq-Continent, pavillon Dupuis	CAPACITÉ	ÉLÈ. RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION	2021-2022	2022-2023	2023-2024
<b>PRIMAIRE</b>	18 / 414	S.O.*	18 / 230	100%	<b>CAPACITÉ</b>	18 / 414	18 / 414
5530, avenue Dupuis, Montréal, H3X1N8					<b>PRÉVISION</b>	S.O.*	S.O.*
<i>Annexe de l'école des Cinq-Continent, pavillon Saint-Antonin.</i>							
L'école occupe la totalité de l'immeuble. * Les élèves résidents et les prévisions de l'effectif sont intégrés à l'école des Cinq-Continent, pavillon Saint-Antonin.					<b>DESTINATION</b>	Statu quo.	Statu quo.
<b>N° Établissement : 160 N° Bâtiment : 092</b>							

École des Cinq-Continent, pavillon Saint-Antonin	CAPACITÉ	ÉLÈ. RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION	2021-2022	2022-2023	2023-2024
<b>PRIMAIRE</b>	19 / 437	379*	16 / 255	84%	<b>CAPACITÉ</b>	19 / 437	19 / 437
5325, avenue MacDonald, Montréal, H3X2W6					<b>PRÉVISION</b>	24 / 399*	24 / 389*
<i>Une annexe est liée à cet établissement.</i>							
L'école occupe la totalité de l'immeuble. *Les élèves résidents et les prévisions de l'effectif incluent le pavillon Dupuis.					<b>DESTINATION</b>	Statu quo.	Statu quo.
<b>N° Établissement : 161 N° Bâtiment : 250</b>							

École internationale de Montréal ( primaire)	CAPACITÉ	ÉLÈ. RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION	2021-2022	2022-2023	2023-2024
<b>PRIMAIRE</b>	15 / 345	S.O.	14 / 307	93%	<b>CAPACITÉ</b>	15 / 345	15 / 345
5010, avenue Coolbrook, Montréal, H3X2K9					<b>PRÉVISION</b>	S.O.	S.O.
<i>Annexe de l'École internationale de Montréal (secondaire).</i>							
L'école occupe la totalité de l'immeuble. Des travaux majeurs devraient être réalisés dans les prochaines années. Advenant un impact sur l'occupation de l'école, des consultations se tiendront à l'avance. N'est pas comptabilisée dans la capacité d'accueil du quartier.					<b>DESTINATION</b>	Statu quo.	Statu quo.
<b>N° Établissement : 136 N° Bâtiment : 108</b>							
							<b>ANALYSE EN COURS</b> Rénovation majeure.

**PRÉVISIONS DE CLIENTÈLE DU SECTEUR**

	OBSERVATIONS 2019-2020	PRÉVISIONS				
		2020-2021	2021-2022	2022-2023	2023-2024	
<b>Primaire</b>	402	409	465	540	641	
	Variation annuelle ->	1,74 %	13,69 %	16,13 %	18,70 %	
<b>Secondaire</b>	90	98	102	103	103	
	Variation annuelle ->	8,89 %	4,08 %	0,98 %	0 %	

**IMMEUBLES DU SECTEUR**

École Saint-Léon-de-Westmount	CAPACITÉ	ÉLÈ. RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION	2021-2022	2022-2023	2023-2024
<b>PRIMAIRE</b>	29 / 667	823*	29 / 618	87%	<b>CAPACITÉ</b>	29 / 667	34 / 782
360, avenue Clarke, Montréal, H3Z2E6					<b>PRÉVISION</b>	56 / 925*	60 / 999*
<i>Une annexe est liée à cet établissement.</i> L'école occupe la totalité du bâtiment en plus d'occuper des locaux au 633, rue De Courcelle (annexe Charlevoix - quartier Saint-Henri - Petite-Bourgogne - Griffintown). Un projet d'ajout d'espace de cinq classes et une salle d'activités physiques a été autorisé en juin 2017 par le MEES. Relocalisation de 8 à 12 groupes à prévoir.*Incluant les élèves du quartier Centre-ville Ouest. - Pour plus d'informations, voir l'espace transitoire dans le bâtiment 013 au 633, rue de Courcelle. -					<b>DESTINATION</b>	AJOUT D'ESPACE Travaux en cours.	AJOUT D'ESPACE Fin possible des travaux.
<b>N° Établissement : 137 N° Bâtiment : 046</b>							Statu quo.

École internationale de Montréal (secondaire)	CAPACITÉ	ÉLÈ. RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION	2021-2022	2022-2023	2023-2024
<b>SECONDAIRE</b>	638	S.O.	532	83%	<b>CAPACITÉ</b>	638	638
11, chemin de la Côte-Saint-Antoine, Montréal, H3Y2H7					<b>PRÉVISION</b>	102*	103*
<i>Une annexe est liée à cet établissement.</i> L'école occupe la totalité de l'immeuble. *Les prévisions de l'effectif sont celles de l'ensemble du secteur.					<b>DESTINATION</b>	Statu quo.	Statu quo.
<b>N° Établissement : 284 N° Bâtiment : 045</b>							Statu quo.

**PRÉVISIONS DE CLIENTÈLE DU SECTEUR**

	OBSERVATIONS 2019-2020	PRÉVISIONS				
		2020-2021	2021-2022	2022-2023	2023-2024	
<b>Primaire</b>	429 Variation annuelle ->	414 -3,50 %	404 -2,42 %	408 0,99 %	421 3,19 %	
	115 Variation annuelle ->	142 23,48 %	159 11,97 %	165 3,77 %	165 0 %	
<b>Secondaire</b>						

**IMMEUBLES DU SECTEUR**

Le 1220-1230, rue de la Montagne	CAPACITÉ	ÉLÈ. RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION	2021-2022	2022-2023	2023-2024
<b>PRIMAIRE</b>	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	<b>CAPACITÉ</b>	S.O.	S.O.
1220-1230, rue de la Montagne, Montréal, H3G1Z1					<b>PRÉVISION</b>	S.O.	S.O.
<i>École primaire à venir.</i> Un projet de remise aux normes du bâtiment pour une école primaire de 14 classes incluant un gymnase a été autorisé par le MEES en juin 2018. Cet immeuble a fait l'objet de la démarche institutionnelle Planifions notre école en participation avec la communauté au cours de l'année 2019-2020.					<b>DESTINATION</b>	AJOUT D'ESPACE Travaux en cours.	AJOUT D'ESPACE Travaux en cours.
N° Établissement : S.O N° Bâtiment : 094						AJOUT D'ESPACE Travaux en cours.	AJOUT D'ESPACE Travaux en cours.
<b>École des métiers de la restauration et du tourisme de Montréal</b>	DÉCLARATION			2021-2022	2022-2023	2023-2024	
<b>FORMATION PROFESSIONNELLE</b>	S.O.			<b>CAPACITÉ</b>	S.O.	S.O.	S.O.
1822, boulevard De Maisonneuve Ouest, Montréal, H3H1J8				<b>PRÉVISION</b>	S.O.	S.O.	S.O.
L'école occupe la totalité de l'immeuble.				<b>DESTINATION</b>	Statu quo.	Statu quo.	Statu quo.
N° Établissement : 490 N° Bâtiment : 137							

Le 1175-1187, rue Saint-Mathieu	2021-2022	2022-2023	2023-2024
<b>EXCÉDENTAIRE</b>			
1175-1187, rue Saint-Mathieu, Montréal, H3H2P7			
Le MEES a financé à 10% l'élaboration d'un dossier d'opportunité pour un projet de nouvelle école sur le terrain.			
	<b>DESTINATION</b>		
N° Établissement : S.O N° Bâtiment : ND			

Le 2065, rue Sherbrooke Ouest	2021-2022	2022-2023	2023-2024
<b>EXCÉDENTAIRE</b>			
2065 Rue Sherbrooke Ouest, Montréal, H3H1G6			
Le MEES a autorisé la construction d'une école primaire de 28 classes sur le terrain du Grand Séminaire.			
	<b>DESTINATION</b>		
N° Établissement : S.O N° Bâtiment : 221	AJOUT D'ESPACE Travaux en cours.	AJOUT D'ESPACE Travaux en cours.	AJOUT D'ESPACE Travaux en cours.

École des métiers de l'aérospatiale de Montréal, annexe Mirabel	DÉCLARATION	S.O.	CAPACITÉ	2021-2022	2022-2023	2023-2024
				PRÉVISION	S.O.	S.O.
FORMATION PROFESSIONNELLE 11800, rue Service A-5, Mirabel, J7N1G1 <i>Annexe de l'École des métiers de l'aérospatiale de Montréal. L'école occupe la totalité du bâtiment louée.</i>				DESTINATION	Statu quo.	Statu quo.
N° Établissement : 495 N° Bâtiment : 813						Statu quo.

École des métiers de l'aérospatiale de Montréal, annexe Québec	DÉCLARATION	S.O.	CAPACITÉ	2021-2022	2022-2023	2023-2024
				PRÉVISION	S.O.	S.O.
FORMATION PROFESSIONNELLE 800, 8e rue de l'Aéroport, Québec, Québec, G2G2S6 <i>Annexe de l'École des métiers de l'aérospatiale de Montréal. L'école occupe une partie du bâtiment louée.</i>				DESTINATION	Statu quo.	Statu quo.
N° Établissement : 499 N° Bâtiment : 821						Statu quo.

École des métiers de l'aérospatiale de Montréal, annexe Trois-Rivières	DÉCLARATION	S.O.	CAPACITÉ	2021-2022	2022-2023	2023-2024
				PRÉVISION	S.O.	S.O.
FORMATION PROFESSIONNELLE 3005, rue Lindbergh, Trois-Rivières, G9B2N9 <i>Annexe de l'École des métiers de l'aérospatiale de Montréal. L'école occupe une partie du bâtiment louée.</i>				DESTINATION	Statu quo.	Statu quo.
N° Établissement : 493 N° Bâtiment : 818						Statu quo.

A-10-202  
Annexe II

## **PLANIFICATION ET PORTRAIT DU TERRITOIRE**

### **ANNEXE II**

Service de l'organisation scolaire  
Bureau de la planification et de la gestion des espaces  
*Juin 2020*

## TABLE DES MATIÈRES

<b>PLANIFICATION 2021-2024 .....</b>	<b>5</b>
<b>Constats généraux.....</b>	<b>5</b>
<b>Amélioration de la capacité d'accueil .....</b>	<b>6</b>
<b>PORTRAIT DU TERRITOIRE .....</b>	<b>10</b>
<b>Arrondissement Ahuntsic-Cartierville.....</b>	<b>10</b>
<b>Secteur Cartierville Ouest .....</b>	<b>10</b>
<b>SECTEUR Cartierville Est .....</b>	<b>12</b>
<b>SECTEUR Ahuntsic–Bordeaux .....</b>	<b>14</b>
<b>Arrondissement Villeray — Saint-Michel — Parc-Extension .....</b>	<b>18</b>
<b>SECTEUR Saint-Michel Nord-Ouest .....</b>	<b>18</b>
<b>Secteur Saint-Michel Nord-Est .....</b>	<b>20</b>
<b>SECTEUR Saint-Michel Sud.....</b>	<b>21</b>
<b>Secteur Villeray.....</b>	<b>22</b>
<b>SECTEUR Parc-Extension .....</b>	<b>26</b>
<b>Arrondissement Rosemont – La Petite-Patrie.....</b>	<b>28</b>
<b>SECTEUR La Petite-Patrie .....</b>	<b>28</b>
<b>Secteur Rosemont Ouest.....</b>	<b>30</b>
<b>Secteur Rosemont Est.....</b>	<b>33</b>
<b>Arrondissement Mercier — Hochelaga — Maisonneuve.....</b>	<b>37</b>
<b>Secteur Tétreaultville.....</b>	<b>37</b>
<b>Secteur Mercier.....</b>	<b>40</b>

<b>Secteur Hochelaga-Maisonneuve .....</b>	<b>43</b>
<b>Arrondissement Le Plateau-Mont-Royal .....</b>	<b>46</b>
<b>Secteur Grand-Plateau .....</b>	<b>46</b>
<b>Arrondissement Ville-Marie .....</b>	<b>51</b>
<b>Secteur Ville-Marie.....</b>	<b>51</b>
<b>Secteur Centre-Ville Ouest (Peter-McGill).....</b>	<b>53</b>
<b>Arrondissement Le Sud-Ouest .....</b>	<b>55</b>
<b>Secteur Saint-Henri — Petite-Bourgogne — Griffintown.....</b>	<b>55</b>
<b>Secteur Pointe-Saint-Charles .....</b>	<b>57</b>
<b>Secteur Côte-Saint-Paul .....</b>	<b>59</b>
<b>Arrondissement Côte-des-Neiges — Notre-Dame-de-Grâce.....</b>	<b>61</b>
<b>Secteur Notre-Dame-de-Grâce.....</b>	<b>61</b>
<b>Secteur Côte-des-Neiges Est.....</b>	<b>63</b>
<b>Secteur Côte-des-Neiges Ouest .....</b>	<b>65</b>
<b>Ville de Westmount.....</b>	<b>67</b>
<b>Secteur Westmount .....</b>	<b>67</b>
<b>Notes méthodologiques .....</b>	<b>69</b>
<b>    Prévisions de l'effectif scolaire .....</b>	<b>69</b>
<b>    Redécoupage d'un territoire-école.....</b>	<b>69</b>
<b>    Révision des ratios maître-élève .....</b>	<b>70</b>

## LISTE DES ACRONYMES

CSSDM	Centre de services scolaire de Montréal
CSSEM	Centre de services scolaire English-Montréal
DG	Direction générale
DU	Direction d'unité
EMCM	École des métiers de la construction de Montréal
EMEMM	École des métiers de l'équipement motorisé de Montréal
EMFM	École des métiers des Faubourgs-de-Montréal
EMHM	École des métiers de l'horticulture de Montréal
FGJ	Formation générale jeune
FGA	Formation générale adulte
FP	Formation professionnelle
LIP	Loi sur l'instruction publique
MEES	Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur
UP	Unité(s) préfabriquée(s)
PPU	Programme particulier d'urbanisme
PQI	Plan québécois des infrastructures
PTRDI	Plan triennal de répartition et de destination des immeubles
SOS	Service de l'organisation scolaire
SRM	Service des ressources matérielles
SSG	Service du secrétariat général
TOD	<i>Transit Oriented Development</i>

# PLANIFICATION 2021-2024

## CONSTATS GÉNÉRAUX

### BILAN DE LA CAPACITÉ D'ACCUEIL

À la rentrée 2019-2020, au primaire environ 250 locaux (bibliothèques, locaux de spécialistes, bureaux de professionnels, locaux de service de garde, etc.) étaient récupérés pour servir comme classes ou déplacés dans des classes modulaires, et ce, dans environ 80 établissements. C'est en moyenne plus de trois locaux par école. Cette situation ne permet pas une vie scolaire équilibrée. Des solutions à court, moyen et long terme sont nécessaires.

### PROJETS D'AJOUT D'ESPACE

Le CSSDM dépose annuellement des projets d'ajouts d'espace dans le cadre du plan québécois des infrastructures (PQI). À l'automne 2019, le CSSDM a déposé six projets d'ajout d'espace en demande de financement au PQI 2020-2030 pour la formation générale jeune (FGJ). Des réponses positives ont été reçues pour deux projets et trois projets sont en attente de réponses :

- Agrandissement de Saint-Justin (autorisé) ;
- Agrandissement de La Dauversière (autorisé) ;
- Nouvelle école au 9767, boulevard Saint-Laurent (en attente) ;
- Nouvelle école dans le secteur du Triangle/Jean-Talon (en attente) ;
- Nouvelle école sur le terrain de l'école Marguerite-De Lajemmerais (en attente);
- Nouvelle école sur le terrain du site Angus (en attente).

L'échéancier moyen d'un projet d'ajout d'espace, du dépôt de la demande au MEES jusqu'à la rentrée des élèves, varie entre trois et cinq ans.

### MAINTIEN D'ACTIF IMMOBILIER ET DES DÉLOCALISATIONS

À la rentrée 2021-2022, environ 108 groupes répartis dans neuf bâtiments sont délocalisés en raison d'un chantier, 21 groupes dans un projet de délocalisation partielle et 87 groupes pour une délocalisation complète de leur école.

Afin de programmer ces différents chantiers, le Service de ressources matérielles produit annuellement un plan directeur d'investissements dans lequel d'importants travaux sont identifiés pour plusieurs écoles sur un horizon de cinq ans. Dans certains cas, les travaux sont trop intrusifs pour être réalisés en cohabitation avec les élèves et le personnel. D'où l'importance de disposer d'espaces ou d'immeubles transitoires pour accueillir les populations scolaires qui ne peuvent pas occuper une école durant des travaux importants.

Lorsque des travaux d'agrandissement ou de rénovation sont terminés, ce sont d'autres populations scolaires qui remplacent les occupants actuels dans les espaces transitoires. De plus, de nouveaux emplacements transitoires doivent être développés afin de répondre à l'accélération anticipée des chantiers, deux demandes de financement ont été faites à cette fin.

Une augmentation du nombre de groupes à délocaliser est à prévoir puisque le nombre de travaux s'accroitra afin de rendre disponibles 530 locaux de classe additionnels et l'occupation des élèves pendant certains travaux est impossible. Dans certains cas, il serait préférable d'envisager une délocalisation à court, moyen ou long terme afin de limiter les impacts : humain, pédagogique et budgétaire.

Tous ces travaux ne sont pas au même stade d'avancement. Certains sont déjà connus des milieux. Parfois, des consultations ont été entamées. Pour d'autres projets, en consolidant l'ensemble des travaux à réaliser, il est préférable d'envisager une délocalisation partielle ou complète. Pour plusieurs cas, des scénarios sont à l'étude. Pour les autres, ils doivent être définis.

Il est important de clarifier les intentions des projets et de réaliser dès que possible les consultations afin d'être transparent avec les milieux : parents, élèves, personnels, partenaires communautaires et municipaux. De plus, ceux-ci peuvent contribuer de manière significative à ce que tous les aspects puissent être étudiés afin de desservir adéquatement les milieux. Des consultations en amont de la planification peuvent atténuer les inconvénients liés à ces travaux nécessaires et aux délocalisations potentiels. L'un des principaux objectifs est d'éviter des délocalisations inopinées en cours de chantier.

## **AMÉLIORATION DE LA CAPACITÉ D'ACCUEIL**

Le Service de l'organisation scolaire (SOS), en étroite collaboration avec le Service des ressources matérielles (SRM), poursuit son analyse des solutions appropriées pour faire face aux défis concernant la capacité d'accueil des écoles et des secteurs où un déficit d'espace est envisagé. Les priorités pour le CSSDM à cet égard sont d'accueillir la population du préscolaire, du primaire et du secondaire à proximité du lieu de résidence et d'offrir une organisation scolaire répartie de façon optimale et équitable :

- D'ici les cinq prochaines années, une décroissance d'environ 1000 élèves au préscolaire et au primaire est projetée et près de 3 000 élèves de plus sont prévus au secondaire. Par conséquent, la population scolaire devrait augmenter d'environ 2000 élèves.
- Actuellement, 2 720 locaux de classe avec titulaire sont disponibles dans les écoles préscolaires et primaires de secteur du CSSDM.
- Le déficit actuel est estimé à 200 locaux de classe au primaire et au préscolaire considérant les modifications au ratio maître-élève de plusieurs écoles.
- 520 locaux de classe seront ajoutés et pourraient être prêts dans les prochaines années. Ces ajouts ont déjà été autorisés par le MEES.
- 125 groupes sont ou seront délocalisés en raison des travaux d'ici la fin de l'année scolaire. Une augmentation du nombre de chantiers, notamment en raison de l'ajout des 530 locaux, engendrera une augmentation du nombre de groupes à délocaliser.
- Environ 165 classes modulaires sont réparties sur une quarantaine de sites.

## **BESOINS SPÉCIFIQUES**

Les démarches se poursuivent pour analyser chaque immeuble afin de déterminer son usage optimal pour répondre aux besoins de tous les élèves du CSSDM. Il est à noter que plusieurs écoles à vocation particulière sont situées dans des secteurs en

forte croissance démographique. Lesdites écoles accueillent des élèves de tout le territoire du CSSDM. Par ailleurs, certains centres de FGA et de FP occupent des immeubles qui étaient auparavant des écoles primaires. Leur emplacement géographique est parfois idéal pour la population scolaire primaire. L'analyse prend notamment en considération les barrières géographiques et urbaines des différents secteurs ainsi que l'importance de favoriser des déplacements actifs et sécuritaires.

Les analyses se poursuivent afin d'examiner la possibilité de délocaliser certaines populations scolaires qui sont plus mobiles et moins vulnérables vers d'autres immeubles du CSSDM ou, si nécessaire, avoir recours à la location.

Compte tenu de l'échéancier de réalisation des projets d'ajout d'espace, il est parfois nécessaire d'avoir recours à des solutions à court terme pour combler temporairement les besoins de capacité d'accueil, notamment en installant ou en conservant des classes modulaires.

## **MATERNELLE 4 ANS**

Le CSSDM devra arrimer son offre scolaire avec l'orientation ministérielle qui vise à offrir une place à la maternelle 4 ans à au moins 50% de la population scolaire d'ici cinq ans, peu importe les contextes sociodémographiques. Dans une école, qu'elle soit régulière ou défavorisée, une classe de maternelle 4 ans compte de 14 à 17 élèves.

À l'automne 2019, pour l'ensemble du CSSDM, il y avait 8 699 enfants de quatre ans. Ce nombre sera en croissance d'ici les cinq prochaines années et pourrait atteindre près de 10 000 élèves de 4 ans. L'objectif étant d'atteindre 50%, ce sont potentiellement près de 5 000 places à planifier. Incidemment, 350 classes seraient nécessaires pour répondre aux besoins. À l'heure actuelle, il y a plus de 90 groupes de maternelle 4 ans à temps partiel ou à temps plein. Ainsi, au moins 260 locaux de classes sont à ajouter pour atteindre l'objectif fixé.

Dès que les modalités d'implantation des classes de maternelle 4 ans seront clarifiées par le MEES, les données de planification présentées au PTRDI seront ajustées en conséquence. Pour le moment, les besoins par secteur (nombre de locaux en déficit ou en réserve) ne prennent pas en considération l'ajout des classes de maternelle 4 ans.

## **PRIMAIRE**

À la suite de la réception des plans précis pour environ 90 immeubles primaires, leur capacité d'accueil a été ajustée. Les capacités sont révisées et ajustées au fil de la réception des nouveaux plans précis.

## **SECONDAIRE**

La situation de la capacité d'accueil des écoles secondaires de l'ensemble du CSSDM a été observée de près durant l'année 2019-2020 et un suivi rigoureux se poursuivra dans les prochaines années. Dans un premier temps, la révision de l'offre de service au secondaire permettra de faire des ajustements sur la répartition de la population

scolaire sur le territoire en établissant un meilleur équilibre dans la distribution des programmes de formation sur l'ensemble de son territoire.

Dans un second temps, la méthode de calcul des capacités d'accueil au secondaire a été révisée, ce qui a entraîné des modifications pour cinq écoles secondaires. Les capacités d'accueil illustrent le nombre total de classes dont dispose chaque école, indépendamment de l'utilisation qui est faite des locaux. De plus, pour tenir compte de la complexité des horaires et de l'occupation réaliste des locaux au secondaire, l'occupation de ces cinq écoles est fixée à 90%. Cette approche est cohérente avec la méthodologie appliquée par le MEES. Cela occasionne une diminution de 208 places disponibles au secondaire pour des raisons de méthodologie de calcul.

La capacité d'accueil des écoles est révisée et ajustée au fil de la réception des nouveaux plans précis.

### **IMMIGRATION ET CLASSES D'ACCUEIL**

Le CSSDM connaît une augmentation continue du nombre d'élèves qui doivent être scolarisés dans une classe de soutien à la francisation (classe d'accueil).

Au 30 septembre 2019, il y avait 2 415 élèves de l'accueil au préscolaire et au primaire ainsi que 1 225 au secondaire pour un total de 3 640. En juin 2020, ce nombre a atteint 4 345 élèves, soit 2 926 au préscolaire et au primaire et 1 419 au secondaire.

Au primaire, entre le 30 septembre 2019 et le mois de juin 2020, un peu plus de 500 élèves sont arrivés de l'étranger et doivent être scolarisés dans une classe de soutien à la francisation, l'équivalent de 36 groupes. Au secondaire, ce sont plus de 200 élèves qui se sont ajoutés sur la même période, soit l'équivalent de 15 groupes.

Des élèves arrivant durant l'année scolaire, certains sont intégrés à une classe d'accueil déjà ouverte et qui n'a pas atteint son maximum d'élèves ; pour les autres, il faut ouvrir de nouveaux groupes. Le manque de locaux jumelé aux travaux de nature différente impacte le défi grandissant pour l'ajout de chaque groupe durant l'année scolaire.

Dans certains secteurs les écoles sont occupées à pleine capacité et il n'est pas possible d'ouvrir des points de service pour répondre aux besoins des élèves. Par conséquent, les élèves sont parfois transportés sur de longues distances (niveau primaire), ou font de longs parcours en transport en commun (niveau secondaire). Lorsque de nouveaux locaux sont rendus disponibles dans un secteur, il est essentiel d'inclure la réflexion sur l'inclusion des points de services afin de favoriser la proximité du lieu de résidence par rapport au lieu de scolarisation.

### **DÉVELOPPEMENTS RÉSIDENTIELS**

Plusieurs secteurs de la ville sont en pleine requalification. De plus, la Ville de Montréal souhaite diversifier l'offre en logement dans les nouveaux développements résidentiels, notamment avec le *Règlement visant à améliorer l'offre en matière de logement social, abordable et communautaire*. Le projet de règlement a été annoncé en juin 2019. Les mesures qui y sont associées pourraient entrer en vigueur dès le

1<sup>er</sup> janvier 2021. À terme, elles auront pour effet de hausser les seuils de logements sociaux, abordables et familiaux à 20% pour tout nouveau projet résidentiel de plus de 50 logements. Cela aura pour effet de moduler la typologie des habitations et des ménages qui y habiteront le territoire.

Les équipes de planification du CSSDM et de la Ville de Montréal collaborent activement afin de desservir les élèves et les citoyens de la ville avec des infrastructures, notamment scolaires, localisées à proximité des résidences, accessibles en transport actif et collectif, complémentaires ainsi que disponibles en quantité suffisante.

Le CSSDM poursuit ses représentations auprès du gouvernement du Québec et de la Ville de Montréal concernant les besoins d'espace pour les secteurs en développement et/ou en planification, notamment de Namur – De La Savane (Hippodrome et Triangle), du TOD de la gare Bois-Franc, du PPU Henri-Bourassa Ouest, du secteur de la gare Chabanel et de la gare Ahuntsic, du PPU Assomption-Nord, du Technopôle Angus, de Bridge-Bonaventure, de Louvain Est, du PPU des Faubourgs, du quartier Bellechasse, du centre-ville de Montréal ainsi que tous les projets de développement résidentiel d'envergure.

Le CSSDM poursuit également des négociations avec le Centre de services scolaire English-Montreal (CSSEM) concernant le partage, l'acquisition et la location d'immeubles. Le CSSDM poursuit ses représentations auprès du gouvernement du Québec concernant les couts liés à la reprise de bâtiments excédentaires, l'acquisition de terrains, la location d'espace à long terme, le codéveloppement avec des partenaires et le financement d'emphytoses ou de droits superficiaires.

## PORTRAIT DU TERRITOIRE

### ARRONDISSEMENT AHUNTSIC-CARTIERVILLE

Les limites de cet arrondissement sont similaires au regroupement de trois secteurs de planification scolaire : Cartierville Ouest, Cartierville Est et Ahuntsic-Bordeaux.

#### Faits saillants

La population scolaire dans l'ouest de cet arrondissement est relativement stable par rapport à l'est du territoire, en croissance. Ces dynamiques sont principalement dues à l'immigration pour l'ouest et les natalités pour l'est.

- Une augmentation de l'offre d'habitations familiales pourrait engendrer une croissance accrue du nombre d'élèves. Le CSSDM collabore avec l'arrondissement et s'implique dans les processus consultatifs afin de planifier en amont les besoins scolaires et l'implantation d'écoles dans les secteurs en planification, dont : Louvain Est, secteur des gares Chabanel et Ahuntsic, secteur de la Gare Bois-Franc ainsi que le secteur du PPU Henri-Bourassa Ouest. D'autres projets immobiliers de 200 à 800 unités d'habitations sont aussi inclus dont les 800 unités d'habitations du projet Voltige, les 400 unités d'habitations du projet Crown et plusieurs autres.
- L'arrondissement est fracturé par l'autoroute 15, expliquant la division des secteurs Cartierville Est et Ouest. Il est séparé des autres secteurs scolaires au sud par l'autoroute 40.

### SECTEUR CARTIERVILLE OUEST

Dans l'ensemble, les prévisions démographiques sont relativement stables d'ici 2023-2024. Selon les observations du CSSDM, 1 496 élèves de niveaux préscolaire et primaire et 680 élèves de niveau secondaire résidaient dans le secteur en 2019-2020.

Au préscolaire et au primaire, les prévisions témoignent d'une décroissance d'environ 51 élèves, passant d'une prévision de 1 459 en 2020-2021 à une prévision de 1 408 en 2023-2024.

Au secondaire, la croissance prévue est d'environ 72 élèves, passant d'une prévision de 727 en 2020-2021 à 799 en 2023-2024.

### MATERNELLE 4 ANS

À l'automne 2019, il y avait 339 enfants de 4 ans. Pour desservir 50% de cette population, soit 170 élèves, il faudrait environ 12 classes, à raison de 14 élèves par groupe.

### PRIMAIRE

Pour l'année scolaire 2021-2022, les prévisions permettent d'estimer un déficit de 12 locaux de classes, sans compter les besoins pour des maternelles 4 ans. Selon le document de références du MEES, en fonction de la prévision démographique quinquennale, il y aurait un déficit de sept locaux dans le secteur en 2023-2024. Cela considère les données d'immigration à ce jour et estime que tous les élèves fréquentent une école dans leur secteur.

## **SECONDAIRE**

Les élèves du secondaire sont principalement scolarisés dans le secteur voisin : Cartierville Est. Pour sa part, Cartierville Est connaîtra une hausse d'environ 200 élèves d'ici 2023-2024. Afin de mieux répondre aux besoins des élèves, un ajout d'espace sera fait à l'école La Dauversière, 623 places-élèves.

## **DÉVELOPPEMENT RÉSIDENTIEL**

La planification du secteur de la gare Bois-Franc a été adoptée en juin 2020, par les arrondissements Ahuntsic-Cartierville et Saint-Laurent. Le projet pourrait permettre de bâtir 7 670 logements pour les deux arrondissements. Des projets de constructions neuves, le long des boulevards Laurentien et Marcel-Laurin, ainsi que dans le quartier résidentiel au sud de l'école Louisbourg pourrait entraîner une augmentation de la population scolaire. Il est à noter que l'arrondissement Saint-Laurent est hors du territoire du CSSDM.

## **ÉTAT DE LA SITUATION ET PROPOSITIONS**

### **École Alice-Parizeau**

La capacité d'accueil de l'école est de 21 classes. En 2020- 2021, 29 groupes y sont scolarisés. Malgré le fait que deux classes modulaires y soient installées, cela ne permet pas de répondre à l'ensemble des besoins actuels et à long terme. Le CSSDM analyse différentes possibilités afin de trouver une solution adéquate qui permettrait notamment le retrait des classes modulaires. Parmi ces solutions, un rebalancement des territoires-écoles est en cours.

### **École Louisbourg**

L'agrandissement de huit classes et d'un gymnase est livré pour la rentrée 2021-2022. Ainsi, l'école n'a pas besoin de renouveler la location d'un gymnase au 11885, boulevard Laurentien (YMCA Cartierville). Les quatre classes modulaires installées en raison du chantier sont retirées à la fin du chantier.

### **Immeuble excédentaire n° 327 situé au 11760, avenue Robert-Giffard**

Cet immeuble était occupé par un CPE et le bail s'est terminé en 2019. Actuellement, en prenant en considération tous les facteurs, notamment :

- l'état de l'immeuble ;
- la configuration et le coût de reconversion de l'immeuble ;
- la mission du locataire ;
- l'échéancier d'une hypothétique reprise qui pourrait s'étendre de trois à cinq ans ;
- La planification pour le développement du secteur Bois-Franc.

Une reprise de cet immeuble à des fins de scolarisation pourrait être envisagée.

## **SECTEUR CARTIERVILLE EST**

Dans l'ensemble, les prévisions démographiques sont relativement stables d'ici 2023-2024. Selon les observations du CSSDM, 1 652 élèves de niveaux préscolaire et primaire et 879 élèves de niveau secondaire résidaient dans le secteur en 2019-2020.

Au préscolaire et au primaire, les prévisions témoignent d'une décroissance de 128 élèves, passant d'une prévision de 1 621 en 2020-2021 à une prévision de 1 493 en 2023-2024.

Au secondaire, la croissance prévue est de 201 élèves, passant d'une prévision de 958 en 2020-2021 à 1 086 en 2023-2024.

### **MATERNELLE 4 ANS**

À l'automne 2019, il y avait 261 enfants de 4 ans. Pour desservir 50% de cette population, soit 130 élèves, il faudrait environ neuf classes à raison de 14 élèves par groupe.

### **PRIMAIRE**

Pour l'année scolaire 2021-2022, les prévisions permettent d'estimer un déficit de quatre locaux de classes, sans compter les besoins pour des maternelles 4 ans. Selon le document de référence du MEES, en fonction des prévisions démographiques qui ne tiennent pas compte de l'immigration, le secteur connaît une décroissance de près de 160 élèves d'ici cinq ans ce qui porterait le secteur à l'équilibre en ce qui concerne la capacité d'accueil. Par contre, il s'agit d'un secteur où le besoin en classes d'accueil est important. De plus, environ 150 élèves sont transportés et scolarisés du côté ouest de Cartierville.

Présentement, 61 élèves HDAA sont transportés et scolarisés à l'extérieur du secteur, parce que les points de services répondant à leurs besoins ne sont pas disponibles à proximité, parfois par manque d'espaces. Lorsque des classes seront disponibles, il faut envisager de déployer des points de service HDAA à proximité pour que ces élèves soient scolarisés dans leur secteur.

### **SECONDAIRE**

D'ici 2023, Cartierville Est connaîtra une hausse d'environ 200 élèves au secondaire pour atteindre 986 élèves résidents. Par ailleurs, la majorité des 784 élèves du secondaire qui résident à l'ouest de l'autoroute 15 sont scolarisés dans Cartierville Est, ce nombre devrait s'accroître d'environ 57 élèves.

Pour les deux secteurs, c'est plus de 1 800 élèves qui fréquenteront les écoles secondaires La Dauversière et Évangélène. Elles ont une capacité totale de 1 290 places. Le déficit prévu est de 539 places d'ici cinq ans et il pourrait être de 424 places d'ici dix ans. Afin de mieux répondre aux besoins des élèves, un ajout d'espace de 623 places-élèves sera fait à l'école La Dauversière.

## ÉTAT DE LA SITUATION ET PROPOSITIONS

### **École La Dauversière**

Un agrandissement de 623 places-élèves est en cours pour l'école La Dauversière. Le MEES a autorisé un financement à la hauteur de 10% des couts du projet. L'état d'avancement du projet ne permet pas, pour l'instant, de déterminer un échéancier du projet.

### **La Dauversière annexe (UP)**

Les classes modulaires situées dans la cour arrière sont connectées au 2005, rue Victor-Doré. Elles seront utilisées temporairement par l'école La Dauversière pour diminuer la pression et l'occupation des locaux de l'école. Un agrandissement de 623 places-élèves est en cours pour l'école La Dauversière.

### **Gilles-Vigneault annexe temporaire**

Comme suite aux rencontres et consultations auprès du conseil d'établissement, le bâtiment n°323 — 2005 Victor-Doré est occupé depuis la rentrée 2020-2021 par l'école Gilles-Vigneault comme annexe temporaire.

Les classes modulaires servent aux besoins d'espaces de l'école secondaire La Dauversière. Les modulaires seront retirés pour le début du chantier d'ajout d'espace de l'école secondaire.

## **SECTEUR AHUNTSIC-BORDEAUX**

Dans l'ensemble, les prévisions démographiques sont relativement stables d'ici 2023-2024. Selon les observations du CSSDM, 5 409 élèves de niveaux préscolaire et primaire et 2 066 élèves de niveau secondaire résidaient dans le secteur en 2019-2020.

Au préscolaire et au primaire, les prévisions témoignent d'une décroissance de 69 élèves, passant d'une prévision de 5 478 en 2020-2021 à une prévision de 5 409 en 2023-2024.

Au secondaire, la croissance prévue est de 266 élèves, passant d'une prévision de 2 153 en 2020-2021 à 2 419 en 2023-2024.

### **MATERNELLE 4 ANS**

À l'automne 2019, il y avait 888 enfants de 4 ans. Pour desservir 50% de cette population, soit 444 élèves, il faudrait environ 32 classes, à raison de 14 élèves par groupe.

### **PRIMAIRE**

Pour l'année scolaire 2021-2022, les prévisions permettaient d'estimer un déficit de 15 locaux de classes, sans compter les besoins pour des maternelles 4 ans. Selon le document de références du MEES, en fonction de la prévision démographique quinquennale, il y aurait un déficit de 14 locaux dans le secteur en 2023-2024. Cela considère les données d'immigration à ce jour et estime que tous les élèves fréquentent une école dans leur secteur.

### **SECONDAIRE**

Ahuntsic-Bordeaux connaîtra une hausse d'environ 460 élèves d'ici 2023-2024. Au secondaire, uniquement en fonction de la prévision démographique du MEES et malgré l'agrandissement autorisé à l'école Sophie-Barat (200 à 250 places supplémentaires) en juin 2018, un déficit de 544 places est encore prévu d'ici cinq ans. Ce déficit pourrait atteindre 680 places d'ici dix ans. Afin d'éviter un déficit de classes, un projet d'ajout d'espace pourrait être demandé à l'automne 2020 au MEES pour l'annexe de Sophie-Barat. Cet enjeu est aussi considéré avec la révision de l'offre de service au secondaire.

### **DÉVELOPPEMENT RÉSIDENTIEL**

Le projet de développement du secteur Henri-Bourassa Ouest pourrait engendrer la construction d'environ 2 100 habitations, selon les estimations de la Ville de Montréal au PPU Henri-Bourassa Ouest. L'échéance de réalisation du projet n'est pas connue. Le MEES et l'arrondissement sont sollicités afin de résERVER un emplacement pour une école primaire.

D'autres projets de développement résidentiel sont suivis dans le secteur, notamment le projet « Crown » avec près de 462 unités d'habitations, dont 200 logements sociaux ou abordables. Le projet « Voltige » avec près de 800 unités d'habitations est aussi étudié.

Pour les trois projets précités, la capacité d'accueil du secteur voisin, soit Cartierville Est, doit être analysée de manière complémentaire et cohérente afin d'anticiper l'arrivée potentielle d'élèves dans le secteur.

Quant au projet de développement du site Louvain Est, il est suivi avec intérêt en collaboration avec les acteurs impliqués. Le nombre d'unités d'habitations projeté n'est pas connu. Cependant, le caractère social, abordable et familial a été soulevé par les acteurs impliqués dans le projet. Le MEES et l'arrondissement seront sollicités afin de réserver, à même les terrains qui appartiennent déjà à la Ville de Montréal, un emplacement pour une école primaire d'au moins 16 groupes pouvant représenter de 250 à 310 élèves.

L'arrondissement a récemment entamé une démarche de planification pour les abords des stations de train de banlieue Ahuntsic et Chabanel. Cette démarche permettra de réaliser une planification urbaine détaillée de ces secteurs. Elle se basera sur des critères de développement établis pour les aires TOD (*Transit Oriented Development*). Ces critères préconisent la densification et l'urbanisation selon une approche de planification aménagement/transport, et ce, afin d'atteindre l'objectif d'orienter 40 % de la croissance des ménages du territoire de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) aux abords des points d'accès au réseau de transport en commun métropolitain.

## ÉTAT DE LA SITUATION ET PROPOSITIONS

### École Ahuntsic

Des travaux majeurs de réfection devront être réalisés au courant des prochaines années afin d'améliorer l'état du bâtiment. Durant les travaux, il pourrait être nécessaire de délocaliser partiellement ou complètement l'école. Pour le moment, l'état d'avancement du projet ne permet pas de définir un calendrier des opérations et des scénarios précis. Lorsque les renseignements nécessaires à la planification du chantier seront disponibles, une consultation sera effectuée auprès des instances concernées, notamment le conseil d'établissement de l'école. L'objectif étant de trouver une solution adaptée aux besoins des élèves et du personnel de l'école afin de minimiser les impacts humains, pédagogiques et budgétaires.

Une délocalisation partielle ou complète pourrait se faire sur le terrain de l'école Marie-Anne, où des modulaires sont installés. Lorsque les renseignements nécessaires à la planification du chantier seront disponibles, une consultation sera effectuée auprès des instances concernées, notamment le conseil d'établissement de l'école. L'objectif étant de trouver une solution adaptée aux besoins des élèves et du personnel de l'école afin de minimiser les impacts humains, pédagogiques et budgétaires.

### École Fernand-Seguin

L'école est fréquentée par des élèves de l'extérieur du secteur scolaire en raison de sa politique d'admission en lien avec sa vocation particulière. En conséquence, la capacité d'accueil de cette école n'est pas comptabilisée dans le secteur.

L'école a deux bâtiments qui accueillent un programme à vocation scientifique et de douance. Un projet a permis l'ajout de dix nouvelles classes et la construction d'un gymnase à l'usage des élèves du secteur depuis l'automne 2020-2021. Les trois

classes modulaires installées au pavillon Julie-Payette sont retirées avec la fin du chantier.

Par ailleurs, un projet de réhabilitation majeure du pavillon Julie-Payette pourrait débuter en 2021. Une délocalisation complète des élèves du pavillon Julie-Payette dans le nouvel agrandissement du pavillon Hubert-Reeves sera nécessaire jusqu'à la fin des travaux prévue pour 2023.

D'ici la fin des travaux de réhabilitation et la réintégration des élèves du pavillon Julie-Payette dans leur immeuble d'origine, une réflexion sur la destination des dix nouvelles classes du pavillon Hubert-Reeves devra être entreprise avec la communauté du secteur et de l'école.

Une analyse permettra d'alimenter cette consultation. L'objectif étant de déployer et de répartir de manière cohérente et avantageuse l'offre de service en fonction des besoins. Les besoins pour le secteur sont importants. Les pistes suivantes pourraient être envisagées :

- Scolariser dans l'école agrandie dix groupes du secteur sans lien avec la vocation actuelle de l'école ;
- Scolariser dans l'école agrandie dix groupes d'élèves du secteur avec sélection afin de poursuivre le programme pédagogique actuel ;
- Scolariser dans l'école agrandie dix groupes d'élèves du secteur sans sélection en offrant un programme pédagogique de nature scientifique ;
- Toutes autres propositions équivalentes en couts humains, matériels et pédagogiques.

L'apport des familles, des résidents, de l'arrondissement, des intervenants communautaires et des pédagogues est essentiel afin de prendre la meilleure décision possible.

### **École Sophie-Barat (bâtiment n° 056)**

En 2018, le MEES a autorisé un projet d'ajout d'espace de 200 à 250 places. Dans les prochains mois, l'échéancier de réalisation des travaux doit être précisé en collaboration avec l'école. Dès que possible, il sera communiqué à la communauté.

Considérant l'état du bâtiment, des travaux majeurs de réfection devront être réalisés au courant des prochaines années. Durant les travaux, il pourrait être nécessaire de délocaliser partiellement ou complètement l'école. Pour le moment, l'état d'avancement du projet ne permet pas de définir un calendrier des opérations et des scénarios précis. Lorsque les renseignements nécessaires à la planification du chantier seront disponibles, une consultation sera effectuée auprès des instances concernées, notamment le conseil d'établissement de l'école. L'objectif étant de trouver une solution adaptée aux besoins des élèves et du personnel de l'école afin de minimiser les impacts humains, pédagogiques et budgétaires.

### **Immeuble n° 055, Terrain résiduel Marie-Anne située au 100, rue Sauvé Est**

Une demande d'ajout d'espace a été transmise au MEES à l'automne 2019. Il s'agit de construire une école permettant de scolariser des élèves du primaire ou du secondaire.

Des travaux majeurs de réfection sont prévus dans plusieurs écoles du secteur, en particulier aux écoles Ahuntsic et Sophie-Barat, pour lesquelles des délocalisations partielles ou complètes pourraient être nécessaires.

Pour le moment, l'état d'avancement des projets ne permet pas de définir un calendrier des opérations et des scénarios précis. Lorsque les renseignements nécessaires à la planification des chantiers seront disponibles, une consultation sera effectuée auprès des instances concernées, notamment le conseil d'établissement de ces écoles. L'objectif étant de trouver une solution adaptée aux besoins des élèves et du personnel de l'école afin de minimiser les impacts humains, pédagogiques et budgétaires. Ainsi cette nouvelle école permettra de répondre à un besoin transitoire, dans les prochaines années, et ensuite pour les besoins du secteur.

De plus, l'ouest d'Ahuntsic connaît plusieurs réaménagements résidentiels : gare Chabanel, gare Ahuntsic, PPU Henri-Bourassa et d'autres projets immobiliers. Ainsi, le secteur pourrait accueillir plusieurs milliers de nouvelles unités d'habitations dans les prochaines années.

Les six locaux de classes modulaires installés pour les travaux d'agrandissement de l'école Christ-Roi pourraient servir pour délocaliser une autre école. Étant donné que l'école Ahuntsic fera l'objet de travaux majeurs de réfection au courant des prochaines années, une délocalisation partielle ou complète pourrait se faire sur le terrain de l'école Marie-Anne, où des modulaires sont installés. Lorsque les renseignements nécessaires à la planification du chantier seront disponibles, une consultation sera effectuée auprès des instances concernées, notamment le conseil d'établissement de l'école. L'objectif étant de trouver une solution adaptée aux besoins des élèves et du personnel de l'école afin de minimiser les impacts humains, pédagogiques et budgétaires.

#### **Immeuble n° 271, situé au 10730 et 10770, rue Chambord**

Cet immeuble est présentement occupé par des locataires. L'analyse de cet immeuble par le SRM se poursuit afin de déterminer son potentiel pour la scolarisation des élèves du CSSDM.

#### **Immeuble n° 114 situé au 10780, rue Laverdure**

Cet immeuble est présentement occupé par des locataires. La configuration du terrain ne semble pas favorable à l'utilisation de l'immeuble pour des groupes du primaire, car la cour arrière est exiguë. L'analyse de cet immeuble par le SRM se poursuit afin de déterminer son potentiel à contribuer à la scolarisation des élèves du CSSDM.

## **ARRONDISSEMENT VILLERAY — SAINT-MICHEL — PARC-EXTENSION**

Les limites de cet arrondissement sont comparables au regroupement de cinq secteurs de planification scolaire : Saint-Michel Nord-Est, Saint-Michel Nord-Ouest et Saint-Michel Sud, Villeray et Parc-Extension.

### **Faits saillants**

- La population scolaire est relativement stable dans l'arrondissement, à l'exception du secteur Parc-Extension où il y a une croissance au niveau de la démographie et de l'immigration.
- Les différents secteurs scolaires sont isolés en raison de barrières urbaines importantes.

## **SECTEUR SAINT-MICHEL NORD-OUEST**

Dans l'ensemble, les prévisions démographiques sont en légère décroissance d'ici 2023-2024. Selon les observations du CSSDM, 2 163 élèves de niveaux préscolaire et primaire et 1 248 élèves de niveau secondaire résidaient dans le secteur en 2019-2020.

Au préscolaire et au primaire, les prévisions témoignent d'une décroissance de 92 élèves, passant d'une prévision de 2 137 en 2020-2021 à une prévision de 2 045 en 2023-2024.

Au secondaire, la croissance prévue est de 128 élèves, passant d'une prévision de 1 278 en 2020-2021 à 1 406 en 2023-2024.

### **MATERNELLE 4 ANS**

À l'automne 2019, il y avait 313 enfants de 4 ans. Pour desservir 50% de cette population, soit 151 élèves, il faudrait environ 11 classes, à raison de 14 élèves par groupe.

### **PRIMAIRE**

Pour l'année scolaire 2021-2022, les prévisions permettent d'estimer un déficit de neuf locaux de classes, sans compter les besoins pour des maternelles 4 ans.

Selon le document de références du MEES, en fonction de la prévision démographique quinquennale, il y aurait un déficit de sept locaux dans le secteur en 2023-2024. Cela considère les données d'immigration à ce jour, les projets d'agrandissement réalisés et estime que tous les élèves fréquentent une école dans leur secteur.

### **SECONDAIRE**

Une croissance d'environ 115 élèves est prévue d'ici cinq ans pour atteindre près de 1 300 élèves, en 2023-2024. Par ailleurs, le secteur scolaire voisin, Saint-Michel Nord-Est, ne dispose pas d'école secondaire et compterait en 2023-2024 plus de 520 élèves, sans croissance importante prévue. C'est plus de 1 800 élèves qui pourraient fréquenter l'école Louis-Joseph-Papineau d'ici cinq ans, dont la capacité d'accueil n'est que de 1 423 places. Ce qui amène ces secteurs à un déficit d'environ 375

places. Cet enjeu est aussi considéré dans la révision de l'offre de service au secondaire.

## ÉTAT DE LA SITUATION ET PROPOSITIONS

### École Sainte-Lucie

L'école reprendra possession de son bâtiment principal lorsque le bâtiment sera disponible. Les travaux de reconstruction du bâtiment principal devraient se terminer pour l'automne 2021.

### Espace transitoire dans l'immeuble n° 028 — École Louis-Joseph-Papineau

Les travaux de reconstruction de l'école Sainte--Lucie devraient se terminer à l'automne 2021. Par conséquent, la cohabitation devrait se poursuivre jusqu'à la fin des travaux. Lors du départ de l'école Sainte-Lucie, à moins d'un besoin urgent pour un autre établissement, l'espace transitoire devrait revenir à l'école Louis-Joseph-Papineau pour scolariser sa clientèle étant donnée les travaux à réaliser au bâtiment qui pourraient empiéter sur les locaux actuellement disponibles. Une fois ces travaux terminés, l'école devrait occuper la totalité du bâtiment.

### Écoles Marie-Rivier, pavillon Louvain et St. Dorothy (CSSEM)

Afin de répondre aux besoins d'espace à court terme, l'école scolarise depuis 2013-2014 des élèves dans des locaux de l'école St. Dorothy de la CSEM située au 8961, 6e Avenue. Par conséquent, un bail a été signé entre les deux centres de services scolaires. Par ailleurs, dans les prochaines années, le CSSEM n'occupera plus le bâtiment. Compte tenu des besoins en locaux de l'ensemble du secteur, il serait pertinent de poursuivre la cohabitation au sein de l'école St. Dorothy à court terme. À moyen terme, il faut envisager l'acquisition du bâtiment. En effet, la proximité du bâtiment de l'école Marie-Rivier permettrait de scolariser les élèves de l'accueil et HDAA dans leur quartier au lieu de les déplacer. Présentement, ils sont déplacés à l'école Saint-Noël-Chabanel (Saint-Michel Nord-Est) qui devra être réhabilitée dans les prochaines années. Une consultation auprès des différentes instances sur la récupération de l'immeuble est à prévoir.

### Immeuble excédentaire n° 318L situé au 7950, 2<sup>e</sup> Avenue

Cet immeuble est présentement occupé par un CPE et le bail se termine prochainement. Actuellement, en prenant en considération tous les facteurs, notamment, l'état de l'immeuble, la configuration, le cout et l'échéancier de reconversion ainsi que la mission du locataire, la reprise de cet immeuble à des fins de scolarisation ne serait pas avantageuse.

## **SECTEUR SAINT-MICHEL NORD-EST**

Dans l'ensemble, les prévisions démographiques sont relativement stables d'ici 2023-2024. Selon les observations du CSSDM, 1 246 élèves de niveaux préscolaire et primaire et 557 élèves de niveau secondaire résidaient dans le secteur en 2019-2020.

Au préscolaire et au primaire, les prévisions témoignent d'une décroissance de 74 élèves, passant d'une prévision de 1 225 en 2020-2021 à une prévision de 1 151 en 2023-2024.

Au secondaire, la croissance prévue est de 12 élèves, passant d'une prévision de 551 en 2020-2021 à 563 en 2023-2024.

### **MATERNELLE 4 ANS**

À l'automne 2019, il y avait 181 enfants de 4 ans. Pour desservir 50% de cette population, soit 104 élèves, il faudrait environ six classes, à raison de 14 élèves par groupe.

### **PRIMAIRE**

Pour l'année scolaire 2021-2022, les prévisions permettent d'estimer une réserve de huit locaux de classe, sans compter les besoins pour des maternelles 4 ans. Celle-ci permet d'accueillir des élèves d'autres secteurs, principalement des élèves de l'accueil et des élèves HDAA du secteur de Saint-Michel Nord-Ouest.

Selon le document de références du MEES, en fonction de la prévision démographique quinquennale, il y aurait un déficit de 11 locaux dans le secteur en 2023-2024. Cela considère les données d'immigration à ce jour et estime que tous les élèves fréquentent une école dans leur secteur.

### **SECONDAIRE**

Le secteur Saint-Michel Nord-Est ne dispose pas d'école secondaire et compte, en 2019-2020, un peu plus de 560 élèves, sans croissance significative de prévue d'ici 2023-2024. L'école Louis-Joseph-Papineau dans le secteur voisin, dont la capacité d'accueil est d'un peu plus de 1 400 places, accueille une partie des élèves du présent secteur.

## **ÉTAT DE LA SITUATION ET PROPOSITIONS**

### **École Saint-Noël-Chabanel, pavillon des Bâtisseurs**

Considérant l'état du bâtiment, des travaux majeurs de réfection devront être réalisés au courant des prochaines années. Durant les travaux, il pourrait être nécessaire de délocaliser partiellement ou complètement l'école. Pour le moment, l'état d'avancement du projet ne permet pas de définir un calendrier des opérations et des scénarios précis. Lorsque les renseignements nécessaires à la planification du chantier seront disponibles, une consultation sera effectuée auprès des instances concernées, notamment le conseil d'établissement de l'école. L'objectif étant de trouver une solution adaptée aux besoins des élèves et du personnel de l'école afin de minimiser les impacts humains, pédagogiques et budgétaires.

### **Immeuble excédentaire n° 418 situé au 4121, 43<sup>e</sup> Rue**

Cet immeuble est présentement occupé par un CPE et la Ville de Montréal.

Actuellement, en prenant en considération tous les facteurs, notamment :

- l'état de l'immeuble ;
- la configuration et le cout de reconversion de l'immeuble ;
- la mission du locataire ;
- l'échéancier d'une hypothétique reprise qui pourrait s'étendre de trois à cinq ans et les besoins prévus dans le secteur ;

une reprise de cet immeuble à des fins de scolarisation ne serait pas avantageuse.

### **SECTEUR SAINT-MICHEL SUD**

Dans l'ensemble, les prévisions démographiques sont en croissance d'ici 2023-2024.

Selon les observations du CSSDM, 897 élèves de niveaux préscolaire et primaire et 477 élèves de niveau secondaire résidaient dans le secteur en 2019-2020.

Au préscolaire et au primaire, les prévisions témoignent d'une décroissance de 65 élèves, passant d'une prévision de 912 en 2020-2021 à une prévision de 847 en 2023-2024.

Au secondaire, la croissance prévue est de 57 élèves, passant d'une prévision de 489 en 2020-2021 à 546 en 2023-2024.

### **MATERNELLE 4 ANS**

À l'automne 2019, il y avait 156 enfants de 4 ans. Pour desservir 50% de cette population, soit 78 élèves, il faudrait environ six classes, à raison de 14 élèves par groupe.

### **PRIMAIRE**

Pour l'année scolaire 2021-2022, les prévisions permettent d'estimer une réserve de sept locaux de classe, sans compter les besoins pour des maternelles 4 ans.

Selon le document de références du MEES, en fonction de la prévision démographique quinquennale, il y aurait une réserve de dix locaux dans le secteur en 2023-2024. Cela considère les données d'immigration à ce jour, les projets d'agrandissement réalisés et estime que tous les élèves fréquentent une école dans leur secteur.

### **SECONDAIRE**

Une croissance d'environ 100 élèves est prévue d'ici cinq ans pour atteindre près de 575 élèves. Avec une croissance plutôt faible, d'ici dix ans, le secteur devrait accueillir 585 élèves secondaires de plus. L'école Joseph-François-Perrault dispose d'une capacité d'un peu plus 1700 places. Ce secteur a la capacité d'accueillir plus ou moins 1200 élèves provenant des secteurs voisins. Cet enjeu est aussi considéré dans la révision de l'offre de service au secondaire.

### **ÉTAT DE LA SITUATION ET PROPOSITIONS**

#### **École Joseph-François-Perrault**

L'école dispose d'un seul gymnase double et ne peut répondre aux exigences du régime pédagogique pour le programme d'éducation physique. Par conséquent,

l'école loue des locaux à l'Académie Ness Martial, située au 3700 boulevard Crémazie Est, et utilise le gymnase du Centre Étienne-Desmarteaux situé au 3430, rue de Bellechasse. Ces deux locations devraient se poursuivre.

Un projet de construction d'une salle de concert, d'une salle d'enseignement de musique et de locaux de pratique est à l'étude. Cela pourrait permettre de libérer des locaux pour la scolarisation dans l'école. Un montant de 4 millions de dollars a été alloué par le MEES.

Ce projet s'inscrit également dans une réflexion globale sur la mise aux normes des aménagements intérieurs de cette école, notamment des gymnases. Cette démarche pourrait engendrer la réalisation de travaux importants au courant des prochaines années. Toutes les mesures seront mises en œuvre afin de réduire les impacts sur le régime pédagogique, les élèves et le personnel de l'école. Les démarches menant à la réalisation complète du projet se poursuivent avec la collaboration des différents services et des instances impliquées. Lorsque plus d'informations seront disponibles sur les échéanciers et les travaux à réaliser, les milieux concernés seront informés.

### **École Joseph-François-Perrault, annexe**

Des travaux majeurs de réfection sont planifiés au plan directeur d'investissement 2019-2024 d'environ six millions de dollars.

Le scénario qui avait été proposé par le passé était de délocaliser complètement l'école en 2020-2021 pour une durée d'une année dans des classes modulaires sur site. Celui-ci a été décalé à une date ultérieure afin de coordonner les travaux avec le projet prévu au bâtiment principal.

Lorsque les renseignements nécessaires à la planification du chantier et de la délocalisation seront disponibles, une consultation sera effectuée auprès des instances concernées, notamment le conseil d'établissement de l'école afin de trouver une solution adaptée aux besoins des élèves et du personnel de l'école.

### **SECTEUR VILLERAY**

Dans l'ensemble, les prévisions démographiques sont en croissance d'ici 2023-2024. Selon les observations du CSSDM, 3 580 élèves de niveaux préscolaire et primaire ainsi que 1 420 élèves de niveau secondaire résidaient dans le secteur en 2019-2020.

Au préscolaire et au primaire, les prévisions témoignent d'une décroissance de 97 élèves, passant d'une prévision de 3 547 en 2020-2021 à une prévision de 3 450 en 2023-2024.

Au secondaire, la croissance prévue est de 50 élèves, passant d'une prévision de 1 435 en 2020-2021 à 1 485 en 2023-2024.

### **MATERNELLE 4 ANS**

À l'automne 2019, il y avait 596 enfants de 4 ans. Pour desservir 50% de cette population, soit 298 élèves, il faudrait environ 21 classes, à raison de 14 élèves par groupe.

## PRIMAIRE

Pour l'année scolaire 2021-2022, les prévisions permettent d'estimer un déficit de neuf locaux de classe, sans compter les besoins pour des maternelles 4 ans. Selon le document de références du MEES, en fonction de la prévision démographique quinquennale, le secteur présentera un déficit de huit locaux en 2023-2024. Cela considère les données d'immigration à ce jour, les projets d'agrandissement réalisés et estime que tous les élèves fréquentent une école dans leur secteur. Celle-ci pourrait permettre d'accueillir des élèves d'autres secteurs, principalement des élèves de l'accueil et des élèves HDAA.

## SECONDAIRE

Une croissance d'environ 170 élèves est prévue d'ici cinq ans pour atteindre près de 1390 élèves. D'ici dix ans, le nombre d'élèves devrait rester stable à 1380 élèves résidents. Au total, le secteur dispose de 4 264 places en combinant l'école Georges-Vanier, les espaces transitoires occupés par l'Académie de Roberval et l'école Lucien-Pagé. Le secteur voisin, Parc-Extension, qui accueillera près de 1 250 élèves d'ici cinq ans et près de 1 500 d'ici dix ans, ne dispose pas d'école secondaire. La majorité des élèves fréquentent l'école Lucien-Pagé. Le déficit actuel de 1 476 places des secteurs au nord de Villeray est aussi partiellement absorbé par la présence de Lucien-Pagé à proximité. Cet enjeu est considéré dans la révision de l'offre de service au secondaire.

## ÉTAT DE LA SITUATION ET PROPOSITIONS

### 7378, rue Lajeunesse (n° 278)

Cet immeuble a été repris à des fins scolaires au printemps 2020 et servira d'espace transitoire lors de sa livraison. Pour le moment, le scénario en analyse est de délocaliser les groupes de l'annexe de l'école Saint-Gabriel-Lalemant pour une durée de deux ans lors des travaux à leur bâtiment. Ce scénario semble minimiser les inconvénients humains, pédagogiques et budgétaires. Lorsque plus d'information concernant la date d'occupation prévue sera disponible, les milieux concernés seront consultés.

### Académie de Roberval

Afin de réaliser les améliorations qui permettront une utilisation saine et sécuritaire de l'immeuble no 113 qu'occupait l'école, celle-ci a été délocalisée dans l'espace transitoire du bâtiment no 025 situé au 1205, rue Jarry Est pour la durée des travaux en cohabitation avec l'école Georges-Vanier. Le projet est présentement au stade de dossier d'opportunité avec le MEES. Ce dernier présente l'étendue des travaux à effectuer ainsi que l'option favorisée pour la remise en état de l'immeuble, soit la démolition partielle de l'immeuble, la reconstruction ainsi que la réhabilitation.

### École Saint-Gabriel-Lalemant, annexe

La partie au centre de l'immeuble est vacante depuis le départ de la Clinique médicale Jean-Talon (de l'hôpital Jean-Talon). Les deux ailes de l'immeuble constituent l'annexe scolaire. Un projet d'ajout d'espace de huit classes et une salle d'activités a été autorisé par le MEES en juin 2019 pour reprendre la partie vacante.

De plus, des travaux majeurs de réfection du bâtiment sont planifiés au plan directeur d'investissement 2020-2025 à hauteur de 25,5 millions de dollars. Considérant l'envergure des travaux, le bruit, la poussière, la circulation du chantier à l'extérieur

comme les ouvriers à l'intérieur, ainsi que d'autres irritants pourraient pénaliser significativement la vie scolaire et les conditions pédagogiques pour plusieurs années. Il est donc préférable de ne pas réaliser ces travaux en cohabitation avec le personnel et les élèves. Malheureusement, la période d'été n'est pas suffisante pour exécuter l'ensemble des travaux. Dans ce contexte, une relocalisation complète des élèves et du personnel de l'école doit être envisagée.

Certains sites ont déjà fait l'état d'une analyse en fonction de la proximité, la capacité, la disponibilité et les travaux d'aménagements à réaliser au lieu temporaire pour recevoir l'école. De plus, les conditions préalables pour minimiser la complexité pour l'équipe-école, les élèves et leur famille (diner, transport, etc.) ont été considérées.

Pour le moment, le scénario en analyse qui semble minimiser les inconvénients humains, pédagogiques et budgétaires consisterait en une délocalisation complète pour une durée de deux années au 7378, rue Lajeunesse, et ce, lorsque les travaux prévus au bâtiment seront terminés.

Lorsque les renseignements nécessaires à la planification du chantier et de la délocalisation seront disponibles, une consultation sera effectuée auprès des instances concernées, notamment le conseil d'établissement de l'école afin de trouver une solution adaptée aux besoins des élèves et du personnel de l'école.

### **École Hélène-Boullé**

Cette école connaît un déficit de locaux de classe depuis plusieurs années. À l'automne 2019, une demande d'ajout d'espace a été refusée par le MEES. À l'été 2020, un redécoupage des territoires-écoles d'Hélène-Boullé et Saint-Gérard a été fait pour atténuer le manque d'espace. Advenant un manque d'espace à la suite de ce redécoupage, d'autres scénarios pourraient être envisagés afin de minimiser les impacts de la croissance de la population scolaire.

### **Centre Sainte-Croix**

Ce centre de formation générale des adultes est situé à proximité des coins des rues Jarry Ouest et du boulevard Saint-Laurent. Le SRM a réalisé une analyse confirmant le potentiel de transformation de cet immeuble en école transitoire pour des classes du préscolaire et du primaire en ajoutant un gymnase sur le terrain. Pour le moment, les besoins ne justifient pas la reprise de cet immeuble pour le préscolaire et le primaire. Si un tel scénario devait se réaliser, une délocalisation du centre Sainte-Croix serait nécessaire dans un espace en location. De plus, une consultation serait effectuée auprès des instances concernées, notamment le conseil d'établissement du centre. L'objectif serait de trouver une solution adaptée aux besoins du centre afin de minimiser les impacts humains, pédagogiques et budgétaires pour l'ensemble de la population scolaire : adulte et jeune.

Advenant le besoin de reprise, un projet pourrait éventuellement être déposé au MEES concernant la conversion de ce bâtiment et l'ajout d'un gymnase pour l'utiliser comme espace transitoire pour des classes du préscolaire et du primaire. Le projet pourrait consister en une école transitoire d'environ 17 classes avec un gymnase.

### **Écoles Henri-Julien et annexe Accès (bâtiment n° 367)**

Cet immeuble fera l'objet d'une analyse par le SRM afin de déterminer son potentiel optimal pour répondre aux besoins des élèves, notamment en modifiant son usage à

l'intention des élèves adultes du centre Champagnat. Avenant une analyse concluante, des consultations seront effectuées auprès des instances concernées, notamment les conseils d'établissements du secteur. L'objectif serait de trouver une solution adaptée aux besoins de tous les élèves en minimisant les impacts humains, pédagogiques et budgétaires.

#### **Immeuble excédentaire n° 364 situé au 6970, rue Marquette**

Cet immeuble est présentement occupé par deux locataires, dont un CPE. En considérant :

- l'état de l'immeuble ;
- la configuration et le cout de reconversion de l'immeuble ;
- la mission du locataire ;
- l'échéancier d'une hypothétique reprise qui pourrait s'étendre de trois à cinq ans ;

une reprise de cet immeuble à des fins de scolarisation ne serait pas avantageuse.

## **SECTEUR PARC-EXTENSION**

Dans l'ensemble, les prévisions démographiques sont en forte croissance d'ici 2023-2024. Selon les observations du CSSDM, 2 058 élèves de niveaux préscolaire et primaire et 1 040 élèves de niveau secondaire résidaient dans le secteur en 2019-2020.

Au préscolaire et au primaire, les prévisions témoignent d'une croissance de 142 élèves, passant d'une prévision de 2 202 en 2020-2021 à une prévision de 2 344 en 2023-2024.

Au secondaire, la croissance prévue est de 186 élèves, passant d'une prévision de 1 107 en 2020-2021 à 1 293 en 2023-2024.

## **MATERNELLE 4 ANS**

À l'automne 2019, il y avait 238 enfants de 4 ans. Pour desservir 50% de cette population, soit 119 élèves, il faudrait environ huit classes. Le secteur dispose d'une école consacrée à la scolarisation des élèves de 4 et 5 ans, soit Camille-Laurin.

## **PRIMAIRE**

Pour l'année scolaire 2021-2022, les prévisions permettent d'estimer un déficit de 17 locaux de classe, sans compter les besoins pour des maternelles 4 ans. Celle-ci permet d'accueillir des élèves d'autres secteurs, principalement des élèves de l'accueil et des élèves HDAA.

Au niveau démographique, c'est une augmentation d'environ 230 élèves qui est prévue d'ici 2023-2024. Selon le document de références du MEES, en fonction de la prévision démographique quinquennale, il y aurait un déficit de 12 locaux dans le secteur en 2023-2024. Cela considère les données d'immigration à ce jour et estime que tous les élèves fréquentent une école dans leur secteur.

## **SECONDAIRE**

Une croissance d'environ 220 élèves est prévue d'ici cinq ans pour atteindre près de 1 250 élèves. D'ici dix ans, la croissance est de la même envergure avec 250 nouveaux élèves supplémentaires. L'école Lucien-Pagé, dans le secteur Villeray, est à très grande proximité de ce secteur et dispose d'une capacité de 2 351 places pouvant desservir cette population scolaire. Cet enjeu est considéré dans la révision de l'offre de service au secondaire.

## **ÉTAT DE LA SITUATION ET PROPOSITIONS**

### **Centre William-Hingston et école Barthélémy-Vimont**

Des travaux majeurs de réfection sont prévus au bâtiment occupé par l'école primaire Barthélémy-Vimont, le centre de formation des adultes William-Hingston, un CPE et la Ville de Montréal. En vertu de l'ampleur des travaux à réaliser et l'échéancier, une délocalisation complète du centre de formation des adultes est nécessaire. L'école primaire pourrait aussi devoir moduler son occupation à l'intérieur du bâtiment. Pour répondre aux besoins du centre de formation, il pourrait être envisagé de louer des espaces à l'extérieur du parc immobilier du CSSDM.

L'école primaire Barthélemy-Vimont pourrait aussi devoir moduler son occupation à l'intérieur du bâtiment. Pour le moment, l'état d'avancement du projet ne permet pas de définir un calendrier des opérations et des scénarios précis. Lorsque les renseignements nécessaires à la planification du chantier seront disponibles, une consultation sera effectuée auprès des instances concernées, notamment les conseils d'établissements ainsi que les organismes et partenaires occupants afin de trouver des solutions adaptées aux besoins des élèves, du personnel et des partenaires occupants.

### **École Camille-Laurin, annexe**

Considérant l'état du bâtiment, des travaux majeurs de réfection devront être réalisés au courant des prochaines années. Durant les travaux, il pourrait être nécessaire de délocaliser partiellement ou complètement les élèves et le personnel de cet immeuble. Pour le moment, l'état d'avancement du projet ne permet pas de définir un calendrier des opérations et des scénarios précis. Lorsque les renseignements nécessaires à la planification du chantier seront disponibles, une consultation sera effectuée auprès des instances concernées, notamment le conseil d'établissement de l'école. L'objectif étant de trouver une solution adaptée aux besoins des élèves et du personnel de l'école afin de minimiser les impacts humains, pédagogiques et budgétaires.

## **ARRONDISSEMENT ROSEMONT – LA PETITE-PATRIE**

Les limites de cet arrondissement sont similaires au regroupement de trois secteurs de planification scolaire : La Petite-Patrie, Rosemont Ouest et Rosemont Est.

### **Faits saillants**

- L'arrondissement connaît une stabilité relativement à sa démographie et en afflux d'immigration.
- Des développements résidentiels sont prévus ou envisagés, notamment le PPU Bellechasse et le secteur Angus. Une augmentation de l'offre d'habitations familiales pourrait engendrer une croissance du nombre d'élèves. En collaboration avec l'arrondissement et la Ville, le CSSDM effectue une veille des projets de développement résidentiel et s'implique dans les processus de planification en amont des besoins d'implantation d'écoles.

## **SECTEUR LA PETITE-PATRIE**

Dans l'ensemble, les prévisions démographiques sont en croissance d'ici 2023-2024. Selon les observations du CSSDM, 2 076 élèves de niveaux préscolaire et primaire et 776 élèves de niveau secondaire résidaient dans le secteur en 2019-2020.

Au préscolaire et au primaire, les prévisions témoignent d'une décroissance de 69 élèves, passant d'une prévision de 2 088 en 2020-2021 à une prévision de 2 019 en 2023-2024.

Au secondaire, la croissance prévue est de 157 élèves, passant d'une prévision de 844 en 2020-2021 à 1 001 en 2023-2024.

### **MATERNELLE 4 ANS**

À l'automne 2019, il y avait 381 enfants de 4 ans. Pour desservir 50% de cette population, soit 190 élèves, il faudrait environ 14 classes.

### **PRIMAIRE**

Pour l'année scolaire 2021-2022, les prévisions permettent d'estimer une réserve de 26 locaux de classe, sans compter les besoins pour des maternelles 4 ans. Celle-ci permet d'accueillir des élèves d'autres secteurs, principalement des élèves de l'accueil et des élèves HDAA. Les projets d'ajout d'espace dans les secteurs voisins peuvent accuser un retard qui ne doit pas pénaliser la scolarisation des élèves de La Petite-Patrie. Jusqu'à la réalisation des projets déjà autorisés, pour éviter de fragiliser les élèves HDAA déjà scolarisés et intégrés dans les écoles de La Petite-Patrie, il convient de privilégier la stabilité pour ces élèves.

Selon le document de références du MEES, en fonction de la prévision démographique quinquennale, il y aurait une réserve de 18 locaux dans le secteur en 2023-2024. Cela considère les données d'immigration à ce jour et estime que tous les élèves fréquentent une école dans leur secteur.

### **SECONDAIRE**

Une croissance d'environ 250 élèves est prévue d'ici cinq ans pour atteindre près de 850 élèves qui résident dans le secteur Petite-Patrie. L'école Père-Marquette a une

capacité de 1 315 places. En 2019-2020, c'est 1 372 élèves qui fréquentent cette école. Cet enjeu est considéré dans la révision de l'offre de service au secondaire.

## DÉVELOPPEMENT RÉSIDENTIEL

En collaboration avec l'arrondissement Rosemont-La Petite-Patrie et la Ville de Montréal, le CSSDM effectue une veille des projets de développement résidentiel dans le secteur.

Le projet de relocalisation du garage Bellechasse de la Société de transport de Montréal (STM) a débuté au printemps 2019 et les travaux pourraient s'échelonner jusqu'en 2022. Cette délocalisation entraînera un réaménagement du secteur et l'émergence d'un nouveau secteur résidentiel. Parallèlement, la Ville et l'arrondissement travaillent à rédiger une refonte du PPU Bellechasse qui devrait être déposé en 2021. En continuité avec la première version du PPU de 2012, 1200 nouvelles habitations sont estimées par la Ville qui souhaite également en faire un développement mixte répondant aux besoins de la population, notamment des familles. Le MEES et la Ville sont sollicités afin de résERVER, au moins, un emplacement pour une école. La Ville a déjà souligné son appui dans cette démarche et une collaboration a été entamée.

## ÉTAT DE LA SITUATION ET PROPOSITION

### École Saint-Ambroise, annexe

Considérant l'état du bâtiment, des travaux majeurs de réfection devront être réalisés au courant des prochaines années. Durant les travaux, il pourrait être nécessaire de délocaliser partiellement ou complètement les élèves et le personnel de cet immeuble. Pour le moment, l'état d'avancement du projet ne permet pas de définir un calendrier des opérations et des scénarios précis. Lorsque les renseignements nécessaires à la planification du chantier seront disponibles, une consultation sera effectuée auprès des instances concernées, notamment le conseil d'établissement de l'école. L'objectif étant de trouver une solution adaptée aux besoins des élèves et du personnel de l'école afin de minimiser les impacts humains, pédagogiques et budgétaires.

### École La Petite-Patrie, pavillon Saint-Jean-de-la-Croix

Ce bâtiment est occupé par l'école Félix-Leclerc (école du secteur Côte-des-Neiges Est) de manière transitoire pour la durée des travaux effectués à son bâtiment (n° 087) situé au 6055, avenue Darlington.

Considérant le besoin d'espace transitoire pour réaliser les travaux majeurs de réfection de plusieurs écoles à proximité dans les prochaines années, la vocation transitoire de cet immeuble pourrait se poursuivre après l'occupation de l'école Félix-Leclerc.

### Immeuble excédentaire no 172 situé au 6839, rue Drolet

Cet immeuble excédentaire est occupé par plusieurs locataires et partenaires du CSSDM. Actuellement, en prenant en considération tous les facteurs, notamment :

- l'état de l'immeuble ;
- le cout pour réaliser un tel projet ;
- la mission des locataires ;

- l'échéancier d'une hypothétique reprise qui pourrait s'étendre de trois à cinq ans ;  
une reprise de cet immeuble à des fins de scolarisation ne serait pas avantageuse.

### **Immeuble excédentaire no 057 situé au 6255, rue Boyer**

Cet immeuble est présentement occupé par le locataire, l'Hôte maison. Le bail se termine prochainement. Actuellement, en prenant en considération tous les facteurs, notamment :

- l'état de l'immeuble ;
- la configuration et le cout de reconversion de l'immeuble ;
- la mission du locataire ;
- l'échéancier d'une hypothétique reprise qui pourrait s'étendre de trois à cinq ans et les besoins prévus dans le secteur ;

une reprise de cet immeuble à des fins de scolarisation ne serait pas avantageuse.

## **SECTEUR ROSEMONT OUEST**

Dans l'ensemble, les prévisions démographiques sont relativement stables d'ici 2023-2024. Selon les observations du CSSDM, 4 139 élèves de niveaux préscolaire et primaire et 1 765 élèves de niveau secondaire résidaient dans le secteur en 2019-2020.

Au préscolaire et au primaire, les prévisions témoignent d'une décroissance de 128 élèves, passant d'une prévision de 4 087 en 2020-2021 à une prévision de 3 959 en 2023-2024.

Au secondaire, la croissance prévue est de 30 élèves, passant d'une prévision de 1 813 en 2020-2021 à 1 943 en 2023-2024.

### **MATERNELLE 4 ANS**

À l'automne 2019, il y avait 644 enfants de 4 ans. Pour desservir 50% de cette population, soit 322 élèves, il faudrait environ 23 classes.

### **PRIMAIRE**

Pour l'année scolaire 2021-2022, les prévisions permettent d'estimer un déficit de 1 local de classe, sans compter les besoins pour des maternelles 4 ans.

D'ici cinq ans, le secteur serait en décroissance d'environ 150 élèves. Selon le document de références du MEES, en fonction de la prévision démographique quinquennale, en prenant en considération les données d'immigration à ce jour et avec les projets d'agrandissement réalisés, si tous les élèves fréquentaient une école dans leur secteur, il y aurait un déficit de sept locaux dans le secteur en 2023-2024. Ceci ne tient pas compte des développements résidentiels.

### **SECONDAIRE**

Une croissance d'environ 200 élèves est prévue d'ici cinq ans pour atteindre près de 1 800 élèves. D'ici dix ans, les besoins seront pour environ 1 722 élèves. Des écoles de secteurs avoisinants, comme Joseph-François-Perrault, Père-Marquette et Jeanne-Mance pourraient contribuer à scolariser les élèves de Rosemont Ouest. Cet enjeu est considéré dans la révision de l'offre de service au secondaire.

## DÉVELOPPEMENT RÉSIDENTIEL

En collaboration avec l'arrondissement, le CSSDM effectue une veille des projets pour le secteur Angus et ses environs. Les nouveaux développements résidentiels actuellement en construction et à venir offriront plus de 1 000 nouvelles unités d'habitation.

## ÉTAT DE LA SITUATION ET PROPOSITIONS

### École « secteur Angus »

Différentes possibilités sont analysées en collaboration avec l'arrondissement de Rosemont – La Petite-Patrie afin de planifier l'arrivée de la population scolaire dans le secteur. Des projets résidentiels sont en construction ou en élaboration dans le secteur Angus — plus de 1 000 unités supplémentaires dans un horizon de cinq ans — alors que les écoles primaires à proximité sont déjà occupées au maximum de leur capacité.

Un avis d'appel d'intérêt a été publié au mois d'octobre 2018 pour recevoir différentes propositions pour permettre éventuellement d'implanter une école dans le secteur Angus. Dans le cadre de cet avis d'appel d'intérêt, deux propositions ont été reçues. Selon la grille d'évaluation servant à l'analyse des propositions, un seul proposant a été retenu. Les analyses et démarches avec le proposant ont permis de déposer un projet d'ajout d'espace au MEES. Le projet n'a pas été autorisé par le MEES en juin 2019. Le projet a été redéposé à l'automne 2019.

### École Saint-Jean-de-Brebeuf

Considérant l'envergure des travaux majeurs de réfection planifiés au plan directeur d'investissement 2019-2024 à hauteur de 10,5 millions de dollars, le bruit, la poussière, la circulation du chantier à l'extérieur comme les ouvriers à l'intérieur, ainsi que d'autres irritants pourraient pénaliser significativement la vie scolaire et les conditions pédagogiques pour plusieurs années. Il est donc préférable de ne pas réaliser ces travaux en cohabitation avec le personnel et les élèves. Malheureusement, la période d'été n'est pas suffisante pour exécuter l'ensemble des travaux. Dans ce contexte, une relocalisation complète des élèves et du personnel de l'école doit être envisagée.

Certains sites ont déjà fait l'état d'une analyse en fonction de la proximité, la capacité, la disponibilité et les travaux d'aménagements à réaliser au lieu temporaire pour recevoir l'école. De plus, les conditions préalables pour minimiser la complexité pour l'équipe-école, les élèves et leur famille (diner, transport, etc.) ont été considérées.

Pour le moment, le scénario en analyse qui semble minimiser les inconvénients humains, pédagogiques et budgétaires consisterait en une délocalisation complète pour une durée de deux ans au 6361, 6<sup>e</sup> Avenue, et ce, à partir de l'année scolaire 2022-2023.

Plusieurs renseignements ont déjà été donnés au conseil d'établissement. Dorénavant, une consultation officielle peut être effectuée auprès des instances concernées, notamment, le conseil d'établissement, le personnel, et l'ensemble des parents de l'école afin de présenter le contexte, les faits, les scénarios à l'étude et organiser la mise en œuvre de solutions adaptées aux besoins des élèves et du personnel de l'école.

### **École Saint-Jean-de-la-Lande**

En 2019-2020, l'école scolarisait 31 groupes et possède une capacité d'accueil de 32 en incluant le bâtiment principal et l'annexe. De plus, trois classes modulaires sont installées dans la cour d'école du bâtiment principal. Les prévisions de l'effectif scolaire suggèrent une augmentation de la population de l'école dans les prochaines années.

Ainsi, suite au retour de l'école Saint-Albert-le-Grand à son bâtiment principal, l'immeuble no340 (5015, 9<sup>e</sup> Avenue) deviendrait l'annexe de l'école Saint-Jean-de-la-Lande en raison de sa proximité aux autres bâtiments de l'école. Ce scénario semble être une solution envisageable pour répondre aux besoins et, potentiellement, planifier le retrait des classes modulaires au bâtiment principal.

Plusieurs renseignements ont déjà été donnés au conseil d'établissement. Dorénavant, une consultation officielle peut être effectuée auprès des instances concernées, notamment, le conseil d'établissement.

### **École Saint-Albert-le-Grand**

Un projet d'agrandissement de dix classes et d'un gymnase est livré à l'automne 2021. Sa nouvelle capacité est de 26 locaux de classe. De plus, il y a des locaux modulaires — cinq classes — d'installés et l'école utilise l'immeuble n° 340 pour scolariser des groupes. Ces deux situations sont maintenues au moins jusqu'à la fin des travaux d'agrandissement du bâtiment principal.

### **Immeuble transitoire n° 340 – 5015, 9<sup>e</sup> Avenue**

L'utilisation de cet immeuble par l'école Saint-Albert-le-Grand devrait se poursuivre jusqu'à la fin des travaux d'agrandissement à son bâtiment principal prévus pour l'automne 2021.

La destination de cet immeuble a fait l'état d'une première analyse et d'une consultation auprès du comité de secteur à l'automne 2019. À la suite du retour de l'école Saint-Albert-le-Grand dans son bâtiment, l'immeuble pourrait devenir une nouvelle annexe de l'école Saint-Jean-de-la-Lande en raison de sa proximité aux autres bâtiments de l'école. Ce scénario semble être une solution envisageable pour répondre aux besoins et, potentiellement, planifier le retrait des classes modulaires au bâtiment principal. Il devra être présenté au conseil d'établissement au cours des prochains mois.

### **EMICA, annexe – 6255, 13<sup>e</sup> Avenue (bâtiment n° 253)**

Ce centre de FP occupe un emplacement de choix pour une école primaire. Pour le moment les besoins ne justifient pas la reprise de cet immeuble pour le préscolaire et le primaire. Si un tel scénario devait se réaliser, une délocalisation du centre serait nécessaire dans un espace en location.

De plus, une consultation serait effectuée auprès des instances concernées, notamment, le conseil d'établissement. L'objectif serait de trouver une solution adaptée aux besoins de l'EMICA tout en minimisant les impacts humains, pédagogiques et budgétaires pour l'ensemble de la population scolaire : adulte et jeune.

Advenant le besoin de reprise, un projet pourrait éventuellement être déposé au MEES concernant la conversion du bâtiment en espace transitoire. Le projet pourrait être une école d'environ 19 locaux de classe.

### **6361, 6<sup>e</sup> Avenue (bâtiment n° 215)**

Le projet de reprise de l'immeuble et de réhabilitation majeure pour en faire une école de 23 classes devrait être livré pour la rentrée 2022. La destination de cet immeuble a fait l'état d'une première consultation auprès des milieux concernés à l'automne 2019. L'immeuble accueillera l'école Saint-Jean-de-Brebeuf lors des travaux majeurs de réfection qui devraient débuter en automne 2022. Ce scénario de délocalisation a été présenté au conseil d'établissement ainsi qu'au comité de secteur de Rosemont.

Plusieurs renseignements ont déjà été donnés au conseil d'établissement. Dorénavant, une consultation officielle peut être effectuée auprès des instances concernées, notamment, le conseil d'établissement, le personnel, et l'ensemble des parents de l'école afin de présenter le contexte, les faits, les scénarios à l'étude et organiser la mise en œuvre de solutions adaptées aux besoins des élèves et du personnel de l'école.

### **Immeuble excédentaire n° 252 situé au 6315, 13<sup>e</sup> Avenue**

Cet immeuble est présentement occupé par le CPE *Galijode Inc.* et le bail se termine en 2020. Actuellement, en prenant en considération tous les facteurs, notamment :

- l'état de l'immeuble ;
  - la configuration et le cout de reconversion de l'immeuble ;
  - la mission du locataire ;
  - l'échéancier d'une hypothétique reprise qui pourrait s'étendre de trois à cinq ans ;
- une reprise de cet immeuble à des fins de scolarisation ne serait pas avantageuse.

## **SECTEUR ROSEMONT EST**

Dans l'ensemble, les prévisions démographiques sont en croissance d'ici 2023-2024. Selon les observations du CSSDM, 1 852 élèves de niveaux préscolaire et primaire et 774 élèves de niveau secondaire résidaient dans le secteur en 2019-2020.

Au préscolaire et au primaire, les prévisions témoignent d'une stabilité, passant d'une prévision de 1 861 en 2020-2021 à une prévision de 1 863 en 2023-2024.

Au secondaire, la croissance prévue est de 100 élèves, passant d'une prévision de 780 en 2020-2021 à 880 en 2023-2024.

## **MATERNELLE 4 ANS**

À l'automne 2019, il y avait 292 enfants de 4 ans. Pour desservir 50% de cette population, soit 146 élèves, il faudrait environ 11 classes.

## **PRIMAIRE**

Pour l'année scolaire 2021-2022, les prévisions permettent d'estimer un déficit de 17 locaux de classe, sans compter les besoins pour des maternelles 4 ans.

Selon le document de références du MEES, en fonction de la prévision démographique quinquennale, un déficit de 30 locaux est estimé dans le secteur en 2023-2024. Cela considère les données d'immigration à ce jour, les projets d'agrandissement réalisés et estime que tous les élèves fréquentent une école dans leur secteur. Lors du comité de secteur de l'automne 2019, un exercice de réflexion sur le déploiement optimal de l'offre scolaire a été effectué. À terme, certains bâtiments du secteur viendront s'ajouter à la capacité d'accueil et pourront améliorer la desserte du secteur et atténuer le déficit en locaux de certaines écoles. En attendant, le suivi des tendances démographiques et l'analyse des scénarios se poursuivent.

## **SECONDAIRE**

Une croissance d'environ 180 élèves est prévue d'ici cinq ans pour atteindre près de 935 élèves. D'ici dix ans, les besoins seront pour environ 970 élèves. Bien que dans le secteur Mercier, l'école Louis-Riel a une capacité d'un peu plus de 1 450 places et l'école Marguerite-De Lajemmerais a une capacité de 1 450 places, ces écoles pourraient contribuer à scolariser les élèves de Rosemont Est. Cet enjeu est considéré dans la révision de l'offre de service au secondaire.

## **ÉTAT DE LA SITUATION ET PROPOSITIONS**

### **École des Monarques, édifice Marie-Rollet**

La capacité globale des deux immeubles est de 26 groupes et 35 groupes y étaient scolarisés en 2019-2020. Par conséquent, des locaux modulaires — quatre classes et un local de services — sont installés. Les besoins des élèves du secteur sont révisés annuellement afin de planifier le retrait des classes modulaires dès que possible. L'école occupe une annexe temporaire au bâtiment #267- 4430, rue Bélanger.

Considérant l'envergure des travaux majeurs de réfection planifiés au plan directeur d'investissement 2019-2024 à hauteur de 22,7 millions de dollars, le bruit, la poussière, la circulation du chantier à l'extérieur comme les ouvriers à l'intérieur, ainsi que d'autres irritants pourraient pénaliser significativement la vie scolaire et les conditions pédagogiques pour plusieurs années. Il est donc préférable de ne pas réaliser ces travaux en cohabitation avec le personnel et les élèves. La période d'été n'est pas suffisante pour exécuter l'ensemble des travaux. Dans ce contexte, une relocalisation complète des élèves et du personnel de l'école doit être envisagée.

Certains sites ont déjà fait l'état d'une analyse en fonction de la proximité, la capacité, la disponibilité et les travaux d'aménagements à réaliser au lieu temporaire pour recevoir l'école. De plus, les conditions préalables pour minimiser la complexité pour l'équipe-école, les élèves et leur famille (diner, transport, etc.) ont été considérées.

Pour le moment, le scénario en analyse qui semble minimiser les inconvénients humains, pédagogiques et budgétaires consisterait en une délocalisation complète pour une durée de trois ans au 6755, 36<sup>e</sup> Avenue, à partir de l'année scolaire 2021-2022. Afin de combler l'ensemble des besoins, des classes modulaires pourraient être ajoutées à cet immeuble ou être agencées à l'édifice Saint-Jean-Vianney. Des

analyses doivent se poursuivre afin d'identifier l'option la plus réaliste autant pour les élèves et le personnel qu'en terme technique.

Plusieurs renseignements ont déjà été donnés au conseil d'établissement. Dorénavant, une consultation officielle peut être effectuée auprès des instances concernées, notamment, le conseil d'établissement, le personnel, et l'ensemble des parents de l'école afin de présenter le contexte, les faits, les scénarios à l'étude et organiser la mise en œuvre de solutions adaptées aux besoins des élèves et du personnel de l'école.

### **École des Monarques, Édifice Saint-Jean-Vianney**

Malgré l'ajout des quatre classes modulaires, les espaces ne sont pas suffisants dans les deux édifices pour scolariser tous les élèves. Afin de pallier le manque de locaux, l'école utilise l'immeuble n° 267, situé au 4430, rue Bélanger. Cette utilisation devrait se poursuivre jusqu'à ce qu'une solution soit trouvée afin de permettre à tous les élèves du secteur d'être scolarisés à proximité de leur résidence.

### **Immeuble primaire n° 190 – 4315, rue Beaubien est**

Depuis la rentrée 2020-2021, le bâtiment est vacant. En raison de travaux majeurs de réfection au bâtiment, l'école Rose-des-Vents a été relocalisée au 3000, rue Beaubien (n° 288). Lorsque les travaux seront terminés, le bâtiment reviendra à la capacité d'accueil du secteur.

La destination de cet immeuble a fait l'état d'une première consultation auprès des milieux concernés à l'automne 2019. Lors de cette consultation, quatre scénarios ont été présentés afin qu'il puisse desservir les élèves du secteur qui habitent à proximité. À la suite d'une analyse préliminaire et aux résultats de la consultation, l'immeuble devrait être combiné à un autre bâtiment considérant sa taille restreinte. L'option envisagée pourrait être d'annexer cet immeuble au bâtiment situé au 4430, rue Bélanger (actuellement occupé par l'école des Monarques) pour en faire une nouvelle école au service des élèves de Rosemont Est.

### **Immeuble transitoire n° 267 – 4430, rue Bélanger**

L'école des Monarques utilise cet immeuble transitoire depuis la rentrée 2019-2020. Cette utilisation devrait se poursuivre jusqu'à ce qu'une solution soit trouvée afin de permettre à tous les élèves du secteur d'être scolarisés à proximité de leur résidence.

La destination de cet immeuble a fait l'état d'une première consultation auprès des milieux concernés à l'automne 2019. Lors de cette consultation, quatre scénarios ont été présentés afin qu'il puisse desservir les élèves du secteur qui habitent à proximité. À la suite d'une analyse préliminaire et aux résultats de la consultation, l'immeuble devrait être combiné à un autre bâtiment considérant sa taille restreinte. L'option envisagée pourrait être d'annexer cet immeuble au bâtiment situé au 4315, rue Beaubien Est pour en faire une nouvelle école au service des élèves de Rosemont Est.

### **Immeuble transitoire n° 194 – 6650, 39<sup>e</sup> Avenue**

L'école Alphonse-Desjardins utilise cet immeuble transitoire à titre d'annexe temporaire. Pour le moment, considérant les besoins du secteur, cette occupation se poursuit.

La destination de cet immeuble a fait l'état d'une première consultation auprès des milieux concernés à l'automne 2019. Lors de cette consultation, quatre scénarios ont été présentés afin qu'il puisse desservir les élèves du secteur qui habitent à proximité. À la suite d'une analyse préliminaire et aux résultats de la consultation, l'immeuble devrait être combiné à un autre bâtiment considérant sa taille restreinte. L'option envisagée pourrait être d'annexer cet immeuble au bâtiment situé au 6755, 36<sup>e</sup> Avenue suite au départ de l'école des Monarques Édifice Marie-Rollet pour en faire une nouvelle école au service des élèves de Rosemont Est.

### **6755, 36<sup>e</sup> Avenue (bâtiment n° 297)**

Étant donné les besoins d'espace du secteur, ce bâtiment a été repris en 2018. La livraison du projet d'ajout d'espace de dix classes est prévue pour l'année 2021-2022.

La destination de cet immeuble a fait l'état d'une première consultation auprès des milieux concernés à l'automne 2019. L'immeuble, dans un premier temps, accueillera les élèves de l'école des Monarques, Édifice Marie-Rollet lors des travaux majeurs de réfection à leur bâtiment d'origine. Ce scénario de relocalisation a été présenté au conseil d'établissement. Afin de combler l'ensemble des besoins, des classes modulaires pourraient être ajoutées à cet immeuble ou être agencées à l'édifice Saint-Jean-Vianney. Des analyses doivent se poursuivre afin d'identifier l'option la plus réaliste autant pour les élèves et le personnel qu'en terme technique.

Plusieurs renseignements ont déjà été donnés au conseil d'établissement. Dorénavant, une consultation officielle peut être effectuée auprès des instances concernées, notamment, le conseil d'établissement, le personnel, et l'ensemble des parents de l'école afin de présenter le contexte, les faits, les scénarios à l'étude et organiser la mise en œuvre de solutions adaptées aux besoins des élèves et du personnel de l'école.

Suite au départ de l'école des Monarques édifice Marie-Rollet, et en vertu de l'analyse préliminaire et des résultats de la consultation de l'automne 2019, l'immeuble pourrait être annexé au bâtiment situé au 6650, 39<sup>e</sup> Avenue pour en faire une nouvelle école au service des élèves de Rosemont Est.

## **ARRONDISSEMENT MERCIER — HOCHELAGA — MAISONNEUVE**

Les limites de cet arrondissement sont similaires au regroupement de trois secteurs de planification scolaire : Hochelaga, Mercier et Tétreaultville.

### **Faits saillants**

- Les secteurs enregistrent une hausse significative du nombre d'élèves et une légère hausse du nombre de familles immigrantes dont les enfants ont besoin de fréquenter une classe d'accueil (francisation).
- Un développement résidentiel d'envergure est prévu dans le cadre du PPU Assomption Nord. Une augmentation de l'offre en habitations familiales pourrait engendrer une croissance accrue du nombre d'élèves dans le secteur Mercier. En collaboration avec l'arrondissement, le CSSDM effectue une veille du projet et s'implique dans les processus consultatifs afin de planifier en amont les besoins scolaires et possiblement l'implantation d'une école.

## **SECTEUR TÉTREAUTVILLE**

Dans l'ensemble, les prévisions démographiques sont en croissance d'ici 2023-2024. Selon les observations du CSSDM, 3 417 élèves de niveaux préscolaire et primaire et 1 673 élèves de niveau secondaire résidaient dans le secteur en 2019-2020.

Au préscolaire et au primaire, les prévisions témoignent d'une croissance de 112 élèves, passant d'une prévision de 3 463 en 2020-2021 à une prévision de 3 575 en 2023-2024.

Au secondaire, la croissance prévue est de 356 élèves, passant d'une prévision de 1 804 en 2020-2021 à 2 160 en 2023-2024.

### **MATERNELLE 4 ANS**

À l'automne 2019, il y avait 524 enfants de 4 ans. Pour desservir 50% de cette population, soit 262 élèves, il faudrait environ 19 classes.

### **PRIMAIRE**

Pour l'année scolaire 2021-2022, les prévisions permettent d'estimer un déficit de 37 locaux de classe, sans compter les besoins pour des maternelles 4 ans. Selon le document de références du MEES, en fonction de la prévision démographique quinquennale, en prenant en considération les données d'immigration à ce jour et avec les projets d'agrandissement réalisés, si tous les élèves fréquentaient une école dans leur secteur, il y aurait encore un déficit de 24 locaux dans le secteur en 2023-2024.

### **SECONDAIRE**

Une croissance d'environ 530 élèves est prévue d'ici cinq ans pour atteindre près de 2 060 élèves. Continuant de s'accroître, le secteur pourrait accueillir 2 397 élèves d'ici dix ans. L'école Louise-Trichet a une capacité d'environ 475 places et l'Académie Dunton a une capacité de près de 900 places. En juin 2019, le MEES a octroyé un montant, de l'ordre du 10% des couts de projet, afin de réaliser les études nécessaires à la concrétisation d'un projet d'agrandissement de l'Académie Dunton dans les

prochaines années. Le déficit pour le secteur serait de 701 places en 2023 et de 1030 places en 2028. À terme, la réalisation des travaux d'agrandissement à l'Académie Dunton viendrait réduire ce déficit.

Le secteur voisin, Mercier dispose de places pouvant scolariser les élèves de Tétreaultville, avec en autres, 1 460 places à l'école Édouard-Montpetit. Cet enjeu est considéré dans la révision de l'offre de service au secondaire.

## DÉVELOPPEMENT RÉSIDENTIEL

En collaboration avec l'arrondissement, le CSSDM effectue une veille des projets de développement résidentiel dans ce secteur. Le secteur du Faubourg Contrecoeur comporte des défis particuliers. 1 700 habitations y ont été construites au cours des dernières années. Aujourd'hui, 413 enfants de zéro à quatre ans ainsi que 275 élèves du préscolaire et du primaire y habitent et une centaine de nouvelles habitations familiales sont encore en construction.

La majeure partie de ce nouveau développement est sur le territoire de l'école Saint-Justin et quelques rues au sud sont sur le territoire de l'école Philippe-Labarre. Bien que cette dernière ait été agrandie, sa capacité d'accueil permet de recevoir qu'un ou deux groupes supplémentaires. Il n'y a pas de terrain adéquat pour l'implantation sécuritaire d'une école primaire dans le Faubourg Contrecoeur. C'est pourquoi un agrandissement de 15 classes primaires a été financé par le MEES en 2020.

Le développement de la cour de voirie au coin des rues Honoré-Beaugrand et Hochelaga amènera la construction de 325 nouvelles habitations, dont 67 habitations sociales, 99 logements abordables, 32 logements de trois chambres à coucher. Les autres unités auront une ou deux chambres à coucher.

Un autre développement résidentiel est en conception, un projet d'environ 625 unités au 9205, rue Notre-Dame Est. En fonction de la typologie et de la densité des habitations qui pourraient y être construites, un suivi sera réalisé auprès de l'arrondissement afin de planifier l'arrivée potentielle d'élèves additionnels.

Les développements résidentiels, les livraisons de projets d'ajout d'espace à venir, l'installation de modulaires et la réhabilitation d'immeubles pour fin de scolarisation sont des facteurs qui vont apporter des changements importants dans les années à venir pour le secteur.

La démarche institutionnelle *Planifions notre école* s'est déroulée au printemps 2019 dans le secteur afin de mieux définir l'école qui sera reconstruite au 8075, rue Hochelaga. De plus, une consultation a été entamée et se poursuivra auprès de la communauté de Tétreaultville afin de déployer de manière cohérente et avantageuse les immeubles suivants qui vont permettre d'accroître l'offre scolaire dans le secteur pour les prochaines années :

- n° 303 - 8300, rue De Teck (capacité : 22 groupes / 696 places-élèves au secondaire) ;
- n° 110 – 3075, rue Lebrun (capacité : 16 groupes) ;
- n° 177 – 2205, rue Mousseau (capacité à confirmer).

L'apport des familles, des résidents, de l'arrondissement, des intervenants communautaires et surtout des pédagogues est essentiel afin de prendre de bonnes décisions.

## ÉTAT DE LA SITUATION ET PROPOSITIONS

### **3075, avenue Lebrun (bâtiment n° 110)**

La fin des travaux est prévue au cours de l'année 2022. Des classes de maternelles 4 ans sont ajoutées au projet pour un total de 16 classes. L'immeuble fait l'objet de consultation auprès de la communauté du secteur de Tétreaultville. Pour le moment, cet immeuble constituerait l'annexe de l'école Sainte-Claire qui est située à proximité.

### **Immeuble transitoire n° 303 – 8300 De Teck**

Considérant les besoins du secteur au niveau préscolaire et primaire et compte tenu de l'échéancier de réalisation des projets d'ajout d'espace, l'immeuble est utilisé par les groupes de l'école Saint-Justin depuis la rentrée 2019-2020.

L'immeuble fait l'objet de consultation auprès de la communauté du secteur de Tétreaultville afin d'en déterminer l'occupation la plus avantageuse pour les élèves du secteur lorsqu'il ne sera plus utilisé à des fins transitoires. L'immeuble pourrait :

- Conserver une occupation préscolaire et primaire ;
- Redevenir une école secondaire comme à l'origine;
- Redevenir un centre de formation aux adultes.

Pour le moment, le scénario en analyse qui semble maximiser les bénéfices pour les élèves du secteur consiste en sa reconversion en école secondaire dès l'agrandissement de l'école Saint-Justin terminé. Considérant l'arrivée des élèves qui sont actuellement de niveaux primaires au secondaire, et malgré l'autorisation du MEES pour réaliser les études nécessaires à l'agrandissement de l'Académie Dunton, les espaces au niveau secondaire ne sont pas suffisants dans le secteur.

Bien que le bâtiment ait déjà été une école secondaire, selon le document de référence actuel du MEES, pour une utilisation autonome de ce bâtiment à des fins secondaires, il faudrait considérer l'ajout d'espace de regroupement, d'un plateau sportif ainsi que d'espaces de bibliothèque.

### **Centre Tétreaultville**

Le centre est délocalisé dans l'espace transitoire de l'immeuble n° 030 situé au 5850, avenue de Carignan en cohabitation avec l'école secondaire Louis-Riel (voir secteur Mercier).

### **École Longue-Pointe (nom temporaire) au 8075, rue Hochelaga (immeuble n° 068)**

L'immeuble sera reconstruit pour accueillir une école de 16 groupes. Des classes de maternelle 4 ans sont ajoutés au projet. Le territoire de cette école se superposerait à celui de toute les écoles du secteur donnant ainsi aux parents un choix additionnel, sans sélection, sans transport scolaire, avec la proximité comme seul critère d'admission. La fin des travaux est prévue pour la rentrée 2022-2023. Cet immeuble a fait l'objet de la démarche institutionnelle *Planifions notre école* en participation avec la communauté au printemps 2019.

### **École Irénée-Lussier, annexe — 2205, rue Mousseau**

D'ici la construction de la nouvelle école Irénée-Lussier, l'usage de cet immeuble sera réévalué. Considérant le projet domiciliaire d'environ 625 unités prévu en bordure de la rue Notre-Dame (750 mètres), des analyses seront envisagées afin que le 2205, rue Mousseau soit utilisé comme école primaire.

### **École Louise-Trichet**

Les gymnases sont déjà utilisés à pleine capacité. Des solutions pour que les élèves de l'école Louise-Trichet puissent disposer de plateaux d'activité physique suffisants devront être envisagées.

### **Académie Dunton**

En juin 2019, le MEES a octroyé un montant, de l'ordre du 10% des couts de projet, afin de réaliser les études nécessaires à la concrétisation d'un projet d'agrandissement de plus ou moins 500 places supplémentaires dans les prochaines années.

### **SECTEUR MERCIER**

Dans l'ensemble, les prévisions démographiques sont en croissance d'ici 2023-2024. Selon les observations du CSSDM, 2 554 élèves de niveaux préscolaire et primaire et 1 247 élèves de niveau secondaire résidaient dans le secteur en 2019-2020.

Au préscolaire et au primaire, les prévisions témoignent d'une croissance de 17 élèves, passant d'une prévision de 2 579 en 2020-2021 à une prévision de 2 596 en 2023-2024.

Au secondaire, la croissance prévue est de 242 élèves, passant d'une prévision de 1 337 en 2020-2021 à 1 579 en 2023-2024.

### **MATERNELLE 4 ANS**

À l'automne 2019, il y avait 460 enfants de 4 ans. Pour desservir 50% de cette population, soit 230 élèves, il faudrait environ 16 classes.

### **PRIMAIRE**

Pour l'année scolaire 2021-2022, les prévisions permettent d'estimer une réserve de neuf locaux de classe, sans compter les besoins pour des maternelles 4 ans. Selon le document de références du MEES, en fonction de la prévision démographique quinquennale, il y aurait une réserve de neuf locaux dans le secteur en 2023-2024. Cela considère les données d'immigration à ce jour, les projets d'agrandissement réalisés et estime que tous les élèves fréquentent une école dans leur secteur.

### **SECONDAIRE**

Une croissance d'environ 460 élèves est prévue d'ici cinq ans pour atteindre près de 1 700 élèves. D'ici dix ans, la présence de 200 élèves supplémentaires est prévue. L'école Louis-Riel a une capacité d'environ 1 480- places, l'école Marguerite-De Lajemmerais de 1 475 places et l'école Édouard-Montpetit dispose de 1 462 places. Bien que ces écoles contribuent à la scolarisation des élèves de Tétreaultville, de Rosemont Est et d'Hochelaga-Maisonneuve, elles ne seraient pas au maximum de leur capacité d'ici cinq ans. D'ici dix ans, il est prévu que cette réserve soit beaucoup

moins importante avec la croissance des secteurs Mercier et Tétreaultville. Cet enjeu est considéré dans la révision de l'offre de service au secondaire.

## DÉVELOPPEMENT RÉSIDENTIEL

En collaboration avec l'arrondissement, le CSSDM effectue une veille des projets de développement résidentiel dans ce secteur.

Dans le secteur du PPU Assomption Nord, 3 000 logements pourraient être construits au cours des 20 prochaines années, générant la venue d'environ 4 400 nouveaux résidents. La densification des activités pourrait permettre d'accueillir 1 600 nouveaux travailleurs. Le MEES et l'arrondissement sont sollicités afin de réserver, à même les terrains qui appartiennent à la Ville de Montréal, un emplacement pour une école primaire d'au moins 14 groupes (de 250 à 310 élèves).

## ÉTAT DE LA SITUATION ET PROPOSITIONS

### École Marie-Anne, édifice Rosalie-Jetté

L'école cohabite avec les élèves de l'école Saint-Fabien et le CPE *Carcajou* au bâtiment n° 336 situé au 5100, rue Bossuet.

### Espace transitoire dans l'immeuble n° 030 — École Louis-Riel

Le centre Tétreaultville occupe l'espace transitoire dans l'immeuble n° 030 en cohabitation avec l'école secondaire Louis-Riel.

### École Édouard-Montpetit

L'école offre un programme sports-études pour lequel des espaces extérieurs sont nécessaires pour la pratique de plusieurs sports, dont le baseball. Afin de répondre à ce besoin, l'école a une entente avec la Ville de Montréal concernant l'utilisation de terrains de baseball des parcs Liébert, situés au 2826, rue Liébert et Jean-Amyot, situés au 6110, rue de Marseille. L'utilisation des installations de la Ville pour le programme de baseball devrait se poursuivre.

### Espace transitoire dans l'immeuble n° 014 — École Édouard-Montpetit

Les espaces transitoires sont occupés par l'école Maisonneuve depuis la rentrée 2020-2021, qui doit être délocalisée en raison d'un chantier. L'école devrait occuper ces espaces jusqu'à la rentrée 2022-2023. Des analyses sont en cours afin de déterminer la destination de l'espace transitoire suite au départ de l'école Maisonneuve en 2022-2023.

### Immeuble excédentaire n° 381 situé au 1905, rue de Cadillac

Cet immeuble est présentement occupé par la Ville de Montréal et le bail se termine prochainement. Actuellement, en prenant en considération tous les facteurs, notamment :

- l'état de l'immeuble ;
- la configuration et le coût de reconversion de l'immeuble ;
- la mission du locataire ;
- l'échéancier d'une hypothétique reprise qui pourrait s'étendre de trois à cinq ans ;

une reprise de cet immeuble à des fins de scolarisation ne serait pas avantageuse. Le processus d'aliénation du bâtiment a été déclenché.

**Immeuble excédentaire n° 346 situé au 6905, rue Notre-Dame**

Cet immeuble est présentement inoccupé. Actuellement, en prenant en considération tous les facteurs, notamment :

- l'emplacement et l'état de l'immeuble ;
- la configuration et le coût de reconversion de l'immeuble ;
- la mission du locataire ;
- l'échéancier d'une hypothétique reprise qui pourrait s'étendre de trois à cinq ans ;

une reprise de cet immeuble à des fins de scolarisation ne serait pas avantageuse. Le processus d'aliénation du bâtiment a été déclenché.

**Immeuble n° 033, terrain résiduel École Marguerite-de-Lajemmerais situé au 5555, rue Sherbrooke Est**

Des travaux majeurs de réfection sont prévus dans plusieurs écoles pour lesquelles des délocalisations partielles ou complètes pourraient être nécessaires dans le secteur. De plus, le secteur de planification Assomption-Nord fera l'objet d'un développement dans les prochaines années, il est prévu d'y accueillir plusieurs milliers de nouvelles unités d'habitation.

Une demande de financement pour la construction d'une nouvelle école primaire a été déposée au MEES à l'automne 2019. Cette nouvelle école permettra de répondre à un besoin transitoire, dans les prochaines années, et pourrait ensuite répondre aux besoins scolaires de niveau primaire.

## **SECTEUR HOCHELAGA-MAISONNEUVE**

Dans l'ensemble, les prévisions démographiques sont relativement stables d'ici 2023-2024. Selon les observations du CSSDM, 2 434 élèves de niveaux préscolaire et primaire et 1 136 élèves de niveau secondaire résidaient dans le secteur en 2019-2020.

Au préscolaire et au primaire, les prévisions témoignent d'une décroissance de 59 élèves, passant d'une prévision de 2 470 en 2020-2021 à une prévision de 2 411 en 2023-2024.

Au secondaire, la croissance prévue est de 71 élèves, passant d'une prévision de 1 140 en 2020-2021 à 1 211 en 2023-2024.

### **MATERNELLE 4 ANS**

À l'automne 2019, il y avait 450 enfants de 4 ans. Pour desservir 50% de cette population, soit 225 élèves, il faudrait environ 16 classes.

### **PRIMAIRE**

Pour l'année scolaire 2021-2022, les prévisions permettent d'estimer un déficit de 11 locaux de classes, sans compter les besoins pour des maternelles 4 ans. Selon le document de références du MEES, en fonction de la prévision démographique quinquennale, il y aurait un déficit de huit locaux dans le secteur en 2023-2024. Cela considère les données d'immigration à ce jour, les projets d'agrandissement réalisés et estime que tous les élèves fréquentent une école dans leur secteur. Cette réserve ne prend pas en compte le projet d'ajout d'espace au 3349, rue Adam - bâtiment n°160 puisqu'aucune date de livraison n'a été identifiée.

### **SECONDAIRE**

En 2023-2024 c'est plus de 1 100 élèves qui sont attendus dans le secteur scolaire. L'école Chomedey-De Maisonneuve a une capacité d'environ 850 places. Toutefois, dans le secteur voisin à l'est, Mercier, les écoles Marguerite-De Lajemmerais, d'une capacité de 1 450 places, et Édouard-Montpetit, d'une capacité similaire, pourraient contribuer à la scolarisation des élèves d'Hochelaga. Cet enjeu est considéré dans la révision de l'offre de service au secondaire.

### **DÉVELOPPEMENT RÉSIDENTIEL**

En collaboration avec l'arrondissement, le CSSDM effectue une veille des projets de développement résidentiel dans ce secteur. Le secteur de l'îlot Bennett-Letourneau est suivi afin d'anticiper les besoins potentiels si ce secteur devait faire éventuellement l'objet d'un projet de développement résidentiel.

### **ÉTAT DE LA SITUATION ET PROPOSITIONS**

#### **École Chomedey-De Maisonneuve**

Depuis quelques années, en partenariat avec le Club Rotary, l'école a mis sur pied le projet Déclic. Le Club Rotary contribue au financement du projet. Ce financement est utilisé pour payer la location des locaux au 4240, rue Ontario Est. La location des locaux au 4240, rue Ontario Est devrait se poursuivre.

### **École Irénée-Lussier**

Pour répondre à la demande de scolarisation, des locaux modulaires — neuf classes — sont installés (trois classes à l'école et six classes à l'annexe située dans Tétreaultville). De plus, les élèves de six classes sont scolarisés au bâtiment n° 035 situé au 4240, rue de Bordeaux en cohabitation avec l'école Jeanne-Mance<sup>1</sup>. La cohabitation et les unités préfabriquées devraient être maintenues.

Par ailleurs, le MEES a autorisé le financement d'un projet qui vise à construire une nouvelle école Irénée-Lussier. Le projet fait actuellement l'objet d'un dossier d'affaires. En fonction des analyses du bâtiment principal de l'école et de l'annexe Le Caron, un projet de reconversion de ces immeubles pour la scolarisation au préscolaire et au primaire pourrait être envisagé et faire l'objet d'une demande de financement au MEES.

### **École Saint-Clément**

Considérant l'état de vétusté du bâtiment, des travaux majeurs de réfection devront être réalisés au courant des prochaines années. Durant les travaux, il pourrait être nécessaire de délocaliser partiellement ou complètement l'école. Pour le moment, l'état d'avancement du projet ne permet pas de définir un calendrier des opérations et des scénarios précis. Lorsque les renseignements nécessaires à la planification du chantier seront disponibles, une consultation sera effectuée auprès des instances concernées, notamment le conseil d'établissement. L'objectif étant de trouver une solution adaptée aux besoins des élèves et du personnel de l'école afin de minimiser les impacts humains, pédagogiques et budgétaires.

### **École Maisonneuve**

L'école Maisonneuve est délocalisée dans les espaces transitoires de l'immeuble no014, situé au 6200, avenue Pierre-De Coubertin depuis la rentrée 2020-2021. Afin de maintenir un service de proximité aux familles, le 4650, rue Ontario, bâtiment no388 est utilisé par le service de garde pour la durée de la délocalisation.

### **2570, rue Nicolet (bâtiment no 105)**

L'immeuble est partiellement occupé par une halte-répit. En fonction des analyses qui ont été réalisées par le SRM, un projet de travaux majeurs de réfection pourrait faire l'objet d'une demande de financement, notamment pour desservir les besoins des élèves et du personnel de l'école De l'Étincelle (secteur Grand-Plateau).

La destination future de cet immeuble a fait l'état d'une première consultation auprès du milieu concerné à l'automne 2019. L'immeuble pourrait accueillir les élèves de l'école De l'Étincelle lors des travaux majeurs de réfection qui devraient avoir lieu à la rentrée 2023. D'autres sites doivent être analysés.

L'objectif étant de travailler ensemble afin de mettre en œuvre une solution adaptée aux besoins des élèves et du personnel de l'école afin de minimiser les impacts humains, pédagogiques et budgétaires. Le Service des communications et de la participation citoyenne, en collaboration avec le Service des ressources matérielles

<sup>1</sup> Voir le secteur Grand-Plateau.

et le Service de l'organisation scolaire, organisera en partenariat avec la direction de l'école et la direction d'unité des rencontres avec le personnel, le conseil d'établissement, et l'ensemble des parents de l'école afin de présenter le contexte, les faits et les scénarios à l'étude pour qu'une consultation ouverte et transparente soit réalisée en fonction de l'échéancier des travaux prévus.

**4650, rue Ontario Est (bâtiment n° 388)**

Le Carrefour *Parenfants* a quitté l'immeuble à l'été 2020. Cet immeuble est utilisé par l'école Maisonneuve pour l'année scolaire 2021-2022 et pourrait servir pour la scolarisation des élèves du primaire ou du préscolaire. Une consultation sera réalisée, en fonction de la situation qui prévaut, auprès des conseils d'établissements et des intervenants du milieu, sur la destination potentielle à donner à l'immeuble.

## **ARRONDISSEMENT LE PLATEAU-MONT-ROYAL**

Les limites de cet arrondissement sont similaires à celle du secteur de planification scolaire du Grand-Plateau.

### **Faits saillants**

- Le secteur peut compter sur une réserve de quelques locaux.
- Les prévisions démographiques de la population scolaire sont en légère hausse.

## **SECTEUR GRAND-PLATEAU**

Dans l'ensemble, les prévisions démographiques sont en croissance d'ici 2023-2024. Selon les observations du CSSDM, 3 789 élèves de niveaux préscolaire et primaire et 1 054 élèves de niveau secondaire résidaient dans le secteur en 2019-2020.

Au préscolaire et au primaire, les prévisions témoignent d'une décroissance de 121 élèves, passant d'une prévision de 3 768 en 2020-2021 à une prévision de 3 647 en 2023-2024.

Au secondaire, les prévisions témoignent d'une croissance de 39 élèves, passant d'une prévision de 1 102 en 2020-2021 à 1 141 en 2023-2024.

### **MATERNELLE 4 ANS**

À l'automne 2019, il y avait 720 enfants de 4 ans. Pour desservir 50% de cette population, soit 360 élèves, il faudrait environ 25 classes.

### **PRIMAIRE**

Pour l'année scolaire 2021-2022, les prévisions permettent d'estimer une réserve de 25 locaux de classe, sans compter les besoins pour des maternelles 4 ans.

Selon le document de références du MEES, en fonction de la prévision démographique quinquennale, il y aurait une réserve de 30 locaux dans le secteur en 2023-2024. Cela considère les données d'immigration à ce jour, les projets d'agrandissement réalisés et estime que tous les élèves fréquentent une école dans leur secteur. Celle-ci permet d'accueillir des élèves des autres secteurs, principalement des élèves de l'accueil et des élèves HDAA.

### **SECONDAIRE**

C'est près de 230 élèves de plus qui sont attendus d'ici 2023-2024 pour totaliser près de 950 élèves. D'ici dix ans, c'est 1 027 élèves qui habiteront le secteur, selon les prévisions.

L'école Jeanne-Mance a une capacité d'un peu moins de 1 600 places, ce qui permet à l'école de desservir ses élèves et aider à scolariser ceux des secteurs voisins tels que Rosemont Ouest. Cet enjeu est considéré dans la révision de l'offre de service au secondaire.

## ÉTAT DE LA SITUATION ET PROPOSITIONS

### École Le Plateau

Considérant l'état de vétusté du bâtiment, des travaux majeurs de réfection devront être réalisés au courant des prochaines années. Durant les travaux, il pourrait être nécessaire de délocaliser partiellement ou complètement l'école. Pour le moment, l'état d'avancement du projet ne permet pas de définir un calendrier des opérations et des scénarios précis. Lorsque les renseignements nécessaires à la planification du chantier seront disponibles, une consultation sera effectuée auprès des instances concernées, notamment le conseil d'établissement de l'école. L'objectif étant de trouver une solution adaptée aux besoins des élèves et du personnel de l'école afin de minimiser les impacts humains, pédagogiques et budgétaires.

### École Paul-Bruchési

Pendant les travaux de construction du gymnase, l'école utilisait le gymnase et des locaux au bâtiment n° 059 situé au 4835, avenue Christophe-Colomb. Le gymnase a été livré durant l'année scolaire 2020-2021. Par conséquent, l'utilisation des locaux au bâtiment n° 059 pourrait se terminer pour effectuer les travaux au bâtiment n° 059.

### 4835, avenue Christophe-Colomb (bâtiment n° 059)

Le Service du développement et de l'innovation professionnelle (SDIP) qui occupait les étages supérieurs de cet immeuble a été délocalisé au bâtiment n°144 au 5643, rue Clark. L'immeuble sera repris à des fins scolaires, notamment pour en faire une école primaire transitoire. Pour le moment, la fin des travaux est prévue pour la rentrée 2022.

### École des métiers de la construction de Montréal

L'EMCM offre des cours de restauration de maçonnerie dans deux bâtiments externes. Ces bâtiments sont situés au 7401, rue Hochelaga (hôpital Louis-Hippolyte-Lafontaine, Institut universitaire en santé mentale de Montréal) et au 9, rue Monseigneur-Gosselin à Lévis (Collège de Lévis). D'autres locaux à Québec pourraient être loués.

### École des métiers de l'équipement motorisé de Montréal

Pour répondre au besoin d'espace, l'EMEMM loue des locaux au bâtiment situé au 2350, rue Dickson, porte 400<sup>2</sup>. Les couts relatifs à cette location sont pris en charge par l'EMEMM.

<sup>2</sup> Afin d'éviter toute confusion, prenez note que le bâtiment situé au 2350, rue Dickson s'appelle le : « 5600 Hochelaga ».

## École de l'Étincelle

Considérant l'envergure des travaux majeurs de réfection planifiés au plan directeur d'investissement 2019-2024 à hauteur de 36 millions de dollars, le bruit, la poussière, la circulation du chantier à l'extérieur comme les ouvriers à l'intérieur, ainsi que d'autres irritants pourraient pénaliser significativement la vie scolaire et les conditions pédagogiques pour plusieurs années. Il est donc préférable de ne pas réaliser ces travaux en cohabitation avec le personnel et les élèves. La période d'été n'est pas suffisante pour exécuter l'ensemble des travaux. Dans ce contexte, une relocalisation complète des élèves et du personnel de l'école doit être envisagée.

Certains sites font l'état d'analyses en fonction de la proximité, la capacité, la disponibilité et les travaux d'aménagements à réaliser au lieu temporaire pour recevoir l'école. De plus, les conditions préalables pour minimiser la complexité pour l'équipe-école, les élèves et leur famille (diner, transport, etc.) ont été considérées. L'un des scénarios analysés concerne une délocalisation au 2570, rue Nicolet (bâtiment n° 105). Il s'agit d'un immeuble excédentaire. Il serait complètement réhabilité et adapté en fonction des besoins de la population scolaire de l'école de l'Étincelle. Dans les prochains mois, d'autres scénarios seront envisagés.

Plusieurs renseignements ont déjà été donnés au conseil d'établissement, lors d'une précédente rencontre. Dans les prochains mois, le CSSDM entamera des rencontres avec le comité de travail de l'école pour suivre l'évolution de l'analyse des différents scénarios et des travaux qui seront réalisés et faire un suivi de l'échéancier avec les différents intervenants du milieu. Le but est de mettre en œuvre une solution adaptée aux besoins des élèves et du personnel de l'école ainsi que de minimiser les impacts humains, pédagogiques et budgétaires.

## Centre Champagnat

Étant donné le besoin d'espace du centre Champagnat, celui-ci loue entre deux et quatre salles de classe (selon les besoins), un bureau et un laboratoire informatique au bâtiment situé au 1200, boulevard Crémazie. Cette location devrait se poursuivre.

D'autres scénarios seront analysés afin d'envisager une solution pérenne pour répondre aux besoins de scolarisation des élèves adultes (21 ans et plus) ayant des besoins particuliers. Les scénarios pourraient inclure la construction d'un nouvel immeuble ayant une plus grande capacité d'accueil et qui serait mieux adaptée aux besoins particuliers de ces élèves. L'un des scénarios à l'étude pourrait être de changer l'usage de l'immeuble occupé par les établissements scolaires Henri-Julien et annexe Accès au 8150, rue Rousselot (bâtiment n° 367).

En effet, l'immeuble n° 367, occupé par les écoles Henri-Julien et Annexe Accès fera l'objet d'une analyse par le SRM afin de déterminer son potentiel optimal pour répondre aux besoins des élèves, notamment en modifiant son usage à l'intention des élèves adultes du centre Champagnat. Advenant une analyse concluante à cet effet, des consultations seront effectuées auprès des instances concernées, notamment les conseils d'établissements. L'objectif est de trouver une solution adaptée aux besoins de tous les élèves en minimisant les impacts humains, pédagogiques et budgétaires.

### **École FACE (Formation Artistique au Cœur de l'Éducation)**

Considérant l'envergure des travaux majeurs de réfection, le bruit, la poussière, la circulation du chantier à l'extérieur comme les ouvriers à l'intérieur, ainsi que d'autres irritants pourraient pénaliser significativement la vie scolaire et les conditions pédagogiques pour plusieurs années. Il est donc préférable de ne pas réaliser ces travaux en cohabitation avec le personnel et les élèves. La période d'été n'est pas suffisante pour exécuter l'ensemble des travaux. Dans ce contexte, une délocalisation complète des élèves et du personnel de l'école doit être envisagée.

Certains sites ont déjà fait l'état d'une analyse en fonction de la proximité, la capacité, la disponibilité et les travaux d'aménagements à réaliser au lieu temporaire pour recevoir l'école. De plus, les conditions préalables pour minimiser la complexité pour l'équipe-école, les élèves et leur famille (diner, transport, etc.) ont été considérées. Un rapport distinct est soumis aux instances concernées afin de faire état de ces analyses.

Le CSSDM poursuit les rencontres avec le comité de travail pour suivre l'évolution de l'analyse des différents scénarios et des travaux qui seront réalisés et faire un suivi de l'échéancier avec les différents intervenants du milieu. La Société québécoise des infrastructures (SQI) est impliquée dans le comité considérant qu'elle pilote le dossier de réhabilitation. L'immeuble est un témoin de l'architecture institutionnelle le plus éminent du centre-ville : sa construction centenaire, sa grande qualité architecturale et son gabarit posent des défis exceptionnels lors des travaux d'entretien, de préservation et d'adaptation fonctionnelle. Une délocalisation complète de FACE ( primaire/secondaire et des élèves des deux populations linguistiques CSSDM/CSSEM) serait le plus souhaitable considérant le projet éducatif de l'école. Mais compte tenu des besoins recensés et de la disponibilité des bâtisses excédentaires des deux centres de services scolaires, il serait envisageable de les répartir sur deux sites, en fonction des niveaux scolaires ( primaire français/anglais – secondaire français/anglais), afin de nuire le moins possible au projet particulier de l'établissement. Le comité de travail poursuivra ses rencontres.

### **4251, rue Saint-Urbain (bâtiment n° 089)**

L'immeuble est loué à la Ville de Montréal qui en donnait l'occupation à Jeunesse au Soleil. Le SRM poursuit son analyse afin de déterminer le potentiel de transformation de l'usage de cet immeuble à des fins de scolarisation. Considérant les besoins des élèves, une demande de financement a été transmise au MEES dans le volet cheminement particulier à l'automne 2018. Le projet n'a pas été financé.

### **Immeuble excédentaire n° 276 situé au 1130, boulevard Saint-Joseph Est**

Cet immeuble était occupé par un CPE et le bail s'est terminé en 2019. Une analyse tenant compte des éléments suivants est en cours :

- l'état de l'immeuble ;
- la configuration et le coût de reconversion de l'immeuble ;
- la mission du locataire ;
- l'échéancier d'une hypothétique reprise qui pourrait s'étendre de trois à cinq ans.

### **École secondaire Espace-Jeunesse**

Considérant l'état du bâtiment, d'importants travaux doivent être réalisés dans les prochaines années. Durant les travaux, il pourrait être nécessaire de relocaliser partiellement ou complètement l'école. Pour le moment, l'état d'avancement du projet ne permet pas de définir un calendrier des opérations et des scénarios précis. Lorsque les renseignements nécessaires à la planification du chantier seront disponibles, une consultation sera effectuée auprès des instances concernées, notamment le conseil d'établissement de l'école. L'objectif étant de trouver une solution adaptée aux besoins des élèves et du personnel de l'école afin de minimiser les impacts humains, pédagogiques et budgétaires.

## **ARRONDISSEMENT VILLE-MARIE**

Les limites de cet arrondissement sont similaires au regroupement de deux secteurs de planification scolaire : Ville-Marie et Centre-ville Ouest.

### Faits saillants

- Pour le secteur Ville-Marie, les prévisions pour le préscolaire, primaire et secondaire sont légèrement à la hausse d'ici 2023-2024.
- L'arrondissement travaille actuellement à l'élaboration du PPU des Faubourgs, compris en totalité dans le secteur scolaire Ville-Marie. La requalification de trois grands sites dans le secteur pourrait entraîner la construction de 10 000 nouvelles habitations d'ici les dix prochaines années.
- Pour le secteur Centre-ville Ouest, les prévisions démographiques sont assez stables. Toutefois, plusieurs développements résidentiels sont à venir dans les prochaines années.

## **SECTEUR VILLE-MARIE**

Dans l'ensemble, les prévisions démographiques sont en croissance d'ici 2023-2024. Selon les observations du CSSDM, 1 347 élèves de niveaux préscolaire et primaire et 747 élèves de niveau secondaire résidaient dans le secteur en 2019-2020.

Au préscolaire et au primaire, les prévisions témoignent d'une croissance de 89 élèves, passant d'une prévision de 1 352 en 2020-2021 à une prévision de 1 441 en 2023-2024.

Au secondaire, la décroissance prévue est de 18 élèves, passant d'une prévision de 762 élèves en 2020-2021 à 744 en 2023-2024.

## **MATERNELLE 4 ANS**

À l'automne 2019, il y avait 287 enfants de 4 ans. Pour desservir 50% de cette population, soit 144 élèves, il faudrait environ dix classes.

## **PRIMAIRE**

Pour l'année scolaire 2021-2022, les prévisions permettent d'estimer une réserve de 30 locaux de classe, sans compter les besoins pour des maternelles 4 ans 2019-2020.

Selon le document de références du MEES, en fonction de la prévision démographique quinquennale, en prenant en considération les données d'immigration à ce jour et si tous les élèves fréquentaient une école dans leur secteur, il y aurait une réserve de 27 locaux dans le secteur en 2023-2024. Celle-ci permet d'accueillir des élèves d'autres secteurs, principalement des élèves de l'accueil et des élèves HDAA.

## **SECONDAIRE**

C'est environ 20 élèves de plus qui sont attendus d'ici 2023-2024 pour totaliser près de 655 élèves. Ce chiffre reste stable sur un horizon de dix ans. L'école Pierre-Dupuy,

qui partage actuellement ses espaces avec l'EMFM et l'EMHM a une capacité de 600 places. Dans ce sens, il est souhaitable de nuire le moins possible au volet particulier @robas et au programme de cheminement particulier des élèves autistes en vigueur à l'école Pierre-Dupuy. Cet enjeu est considéré dans la révision de l'offre de service au secondaire.

## DÉVELOPPEMENT RÉSIDENTIEL

En collaboration avec l'arrondissement, le CSSDM effectue une veille des projets de développement résidentiel dans ce secteur.

Plusieurs secteurs visés dans le PPU des Faubourgs, compris dans le quadrilatère délimité par le fleuve Saint-Laurent, la rue Saint-Hubert, la rue Sherbrooke et les rues Fullum et Iberville, seront appelés à se transformer au cours des prochaines années. Dans ce secteur, plusieurs grands terrains feront l'objet d'une transformation :

- les sites de la brasserie Molson Coors ;
- les terrains excédentaires du site de Radio-Canada ;
- le terrain des portes Sainte-Marie.

Au printemps 2020, l'arrondissement Ville-Marie a déposé son projet de PPU qui vise, notamment, la construction de 7 500 nouveaux logements dans le secteur. Le réaménagement qui s'échelonnera sur les dix prochaines années s'inscrit dans l'intention de la Ville d'inclure du logement social, abordable et familial et d'en faire un secteur qui répond aux besoins de la population, particulièrement des familles. Le MEES et l'arrondissement sont sollicités afin de réserver un terrain approprié pour construire au moins une école. Le CSSDM travaille en collaboration avec l'arrondissement Ville-Marie sur le dossier.

## ÉTAT DE LA SITUATION ET PROPOSITIONS

### École des métiers de l'horticulture de Montréal (EMHM)

L'occupation, la location et l'utilisation des locaux modulaires et des autres lieux de scolarisation devraient se poursuivent. Un projet d'ajout d'espace pour l'école a été demandé au MEES à l'automne 2019 afin de centraliser les espaces sur le site du Jardin botanique de Montréal.

### Centre Lartigue

En raison de l'augmentation de la population scolaire, des groupes sont scolarisés depuis l'été 2019 au 1750, rue Saint-André, bâtiment n°134, en cohabitation avec le CPE *la Sourithèque*. L'utilisation devrait se poursuivre.

## **SECTEUR CENTRE-VILLE OUEST (PETER-MCGILL)**

Dans l'ensemble, les prévisions démographiques sont en croissance d'ici 2023-2024. Selon les observations du CSSDM, 429 élèves de niveaux préscolaire et primaire et 115 élèves de niveau secondaire résidaient dans le secteur en 2019-2020. Il n'y a aucune école primaire ou secondaire pour accueillir les élèves actuels ou à venir.

Au préscolaire et au primaire, les prévisions sont stables. Il est prévu que 414 élèves résident dans le secteur en 2020-2021. Ce chiffre devrait se stabiliser autour de 421 en 2023-2024.

Au secondaire, la croissance prévue est de 23 élèves, passant d'une prévision de 142 en 2020-2021 à 165 en 2023-2024.

Il est à noter que le nombre d'élèves de 0 à 4 ans connaît un recul marqué. En 2017, 757 enfants étaient dénombrés dans le secteur. En 2018, seulement 666 enfants étaient dénombrés. Ce recul influence grandement les prévisions démographiques. De plus, les données sont fortement influencées par l'afflux de familles immigrantes.

### **MATERNELLE 4 ANS**

À l'automne 2019, il y avait 98 enfants de 4 ans. Pour desservir 50% de cette population, soit 49 élèves, il faudrait environ trois classes.

### **PRIMAIRE**

Il n'y a actuellement pas d'école primaire dans ce secteur. Pour l'année scolaire 2021-2022, si les 316 élèves du préscolaire et du primaire fréquentaient une école dans le secteur, 23 locaux de classes seraient nécessaires, et ce, sans compter les maternelles 4 ans.

D'ici cinq ans, les prévisions démographiques sont relativement stables. Selon le document de références du MEES, en fonction de la prévision démographique quinquennale, il y aurait un déficit de 23 locaux dans le secteur en 2023-2024. Cela considère les données d'immigration à ce jour, les projets d'agrandissement réalisés et estime que tous les élèves fréquentent une école dans leur secteur. Ces données ne prennent pas en considération les nombreux développements résidentiels.

### **SECONDAIRE**

C'est environ 45 élèves de plus qui sont attendus d'ici 2023-2024 pour totaliser près de 145 élèves. Ce chiffre est stable sur un horizon de dix ans. Il n'y a actuellement pas d'école secondaire dans ce secteur. Dans les secteurs voisins, les écoles Saint-Henri avec 1 393 places et Pierre-Dupuy contribuent à desservir cette population scolaire.

### **ÉTAT DE LA SITUATION ET PROPOSITIONS**

#### **Immeuble n° 094 – 1220-1230, rue de la Montagne**

Un projet de remise aux normes de ce bâtiment excédentaire a été autorisé par le MEES en juin 2018. Ce projet résultera en la création d'une école primaire de 14

classes (deux groupes de maternelle et douze groupes de primaire) incluant un gymnase. Dès qu'un échéancier sera envisagé, la communauté en sera informée.

Durant l'année scolaire 2019-2020, l'immeuble a fait l'objet de la démarche institutionnelle *Planifions notre école* pour planifier la destination et la répartition des immeubles et bien répondre aux besoins des élèves du secteur.

### **Site de la rue Saint-Mathieu (Université Concordia, ancienne Maison mère des Sœurs-Grises)**

Un financement a été accordé par le MEES en juin 2018 afin de mener une étude pour la réalisation d'un projet de construction d'une nouvelle école primaire. Le nombre de classes est indéterminé.

La SQI prendra en considération les contraintes et les opportunités avant de poursuivre les démarches d'implantation.

### **Terrain du site du Grand Séminaire**

En juin 2019, le MEES a octroyé un montant, de l'ordre du 10% des couts de projet, afin de réaliser les études nécessaires à la concrétisation du projet de construction d'une nouvelle école de huit classes préscolaires et 24 classes primaire dans le contexte d'une emphytéose.

## ARRONDISSEMENT LE SUD-OUEST

Les limites de cet arrondissement sont similaires au regroupement de trois secteurs de planification scolaire : Saint-Henri — Petite-Bourgogne — Griffintown, Pointe-Saint-Charles et Côte-Saint-Paul.

### Faits saillants

- Un avis d'appel d'intérêt a été publié en novembre 2018 pour l'implantation d'une école primaire dans le secteur Griffintown. Deux proposants ont été retenus pour élaborer un projet qui pourrait être soumis au MEES. Un projet est en élaboration avec l'un des proposants suite à une annonce en novembre 2019.
- Les démarches de consultations visant à établir la vision pour redévelopper le secteur Bridge-Bonaventure sont terminés. La suite du projet sera dévoilée prochainement.

## SECTEUR SAINT-HENRI — PETITE-BOURGOGNE — GRIFFINTOWN

Dans l'ensemble, les prévisions démographiques sont en croissance d'ici 2023-2024. Selon les observations du CSSDM, 1 331 élèves de niveaux préscolaire et primaire et 783 élèves de niveau secondaire résidaient dans le secteur en 2019-2020.

Au préscolaire et au primaire, les prévisions témoignent d'une croissance de 127 élèves, passant d'une prévision de 1 350 en 2020-2021 à une prévision de 1 477 en 2023-2024.

Au secondaire, les prévisions témoignent d'une stabilité. Il est prévu que 815 élèves résident dans le secteur en 2020-2021. Ce chiffre devrait passer à 820 en 2023-2024.

### MATERNELLE 4 ANS

À l'automne 2019, il y avait 261 enfants de 4 ans. Pour desservir 50% de cette population, soit 130 élèves, il faudrait environ neuf classes.

### PRIMAIRE

Pour l'année scolaire 2021-2022, les prévisions permettent d'estimer une réserve de 12 locaux de classe, sans compter les besoins pour des maternelles 4 ans. Selon le document de références du MEES, en fonction de la prévision démographique quinquennale, il y aurait une réserve de neuf locaux dans le secteur en 2023-2024. Cela considère les données d'immigration à ce jour, les projets d'agrandissement réalisés et estime que tous les élèves fréquentent une école dans leur secteur. Cette réserve ne prend pas en compte le projet d'ajout d'espace pour 14 locaux de classes dans le secteur Griffintown puisqu'aucune date de livraison n'a été identifiée.

### SECONDAIRE

Les prévisions démographiques pour le secondaire, d'ici cinq ans, sont assez stables pour atteindre environ 630 élèves en 2023-2024 et en 2028-2029. L'école Saint-Henri a une capacité d'environ 1 400 places. Cette école dessert également une partie des élèves de Pointe-Saint-Charles, Centre-ville et de Côte-des-Neiges Est. Cet enjeu est considéré dans la révision de l'offre de service au secondaire.

## DÉVELOPPEMENT RÉSIDENTIEL

En collaboration avec l'arrondissement, le CSSDM effectue une veille des projets de développement résidentiel dans ce secteur. Un avis d'appel d'intérêt a été publié en novembre 2018 pour recevoir différentes propositions permettant l'implantation d'une école dans le secteur Griffintown. Deux proposants ont été retenus pour élaborer des propositions. L'une des propositions fait actuellement l'objet de démarches plus avancées.

Selon l'arrondissement, 5 500 unités d'habitations ont été construites depuis 2005. Pour le moment, il n'y a que 79 élèves au préscolaire et au primaire du CSSDM qui habitent Griffintown, dont seulement neuf à la maternelle. Des 13 enfants de quatre ans recensés en 2018, seulement neuf ont fait leur entrée à la maternelle cette année dans une école du CSSDM. C'est donc un taux de passage (ou de rétention) de 70 %.

Il pourrait rester environ 8 000 unités d'habitations additionnelles à construire dans Griffintown. L'échéancier de chaque projet n'est pas connu. À terme, le nombre d'habitations pourrait s'élever à 13 500.

En fonction du ratio actuel de 218 enfants âgés de zéro à quatre ans pour 5 500 unités d'habitations, soit 0,04 enfant/unité, c'est environ 535 enfants de zéro à quatre ans que pourrait compter Griffintown au terme des constructions résidentielles. D'ici là, plusieurs enfants auront sans aucun doute atteint l'âge scolaire. Considérant la difficulté à retenir les familles dans ce secteur, pour diverses raisons dont l'absence d'école, il faut être prudent quant au nombre d'élèves anticipé.

## ÉTAT DE LA SITUATION ET PROPOSITIONS

### École Griffintown

Différentes possibilités sont analysées en collaboration avec l'arrondissement du Sud-Ouest afin de planifier l'arrivée de la population scolaire dans le secteur, qui prennent en compte les possibilités suivantes :

- En juin 2019, le MEES a octroyé un montant, de l'ordre du 10% des couts de projet, afin de réaliser les études nécessaires à la concrétisation du projet dans les prochaines années ;
- Une collaboration de la Ville de Montréal et du CSSDM dans un projet commun ;
- Le terrain de 834 m<sup>2</sup> au coin des rues Ottawa et Eleanor appartient au CSSDM.

Un avis d'appel d'intérêt a été publié en novembre 2018 pour recevoir différentes propositions permettant l'implantation d'une école dans le secteur Griffintown. Deux proposants ont été retenus pour élaborer des propositions. L'une d'elles fait actuellement l'objet de démarches plus avancées. En fonction de la conception, cette proposition pourrait être soumise au MEES pour la suite du projet.

### Immeuble transitoire n° 013 — Annexe Charlevoix

L'immeuble situé au 633, rue de Courcelles est occupé par des élèves de l'école Saint-Léon-de-Westmount (secteur Westmount) en raison de travaux d'agrandissement au bâtiment principal. L'occupation devrait se poursuivre jusqu'à la fin des travaux prévue au cours de l'année 2022-2023.

## **SECTEUR POINTE-SAINT-CHARLES**

Dans l'ensemble, les prévisions démographiques sont en croissance d'ici 2023-2024. Selon les observations du CSSDM, 771 élèves de niveaux préscolaire et primaire et 288 élèves de niveau secondaire résidaient dans le secteur en 2019-2020.

Au préscolaire et au primaire, les prévisions témoignent d'une croissance de 23 élèves, passant d'une prévision de 773 en 2020-2021 à une prévision de 796 en 2023-2024.

Au secondaire, la croissance prévue est de 19 élèves, passant de 310 élèves en 2020-2021 à 329 en 2023-2024.

## **MATERNELLES 4 ANS**

À l'automne 2019, il y avait 119 enfants de 4 ans. Pour desservir 50% de cette population, soit 60 élèves, il faudrait environ quatre classes.

## **PRIMAIRE**

Pour l'année scolaire 2021-2022, les prévisions permettent d'estimer une réserve de 23 locaux de classes, sans compter les besoins pour des maternelles 4 ans. Selon le document de références du MEES, en fonction de la prévision démographique quinquennale, il y aurait une réserve de 23 locaux dans le secteur en 2023-2024. Cela considère les données d'immigration à ce jour, les projets d'agrandissement réalisés et estime que tous les élèves fréquentent une école dans leur secteur. Celle-ci permet d'accueillir des élèves d'autres secteurs, principalement des élèves de l'accueil et des élèves HDAA.

## **SECONDAIRE**

C'est 52 élèves de plus qui sont attendus d'ici 2023-2024 pour totaliser près de 280 élèves. Ce nombre continuerait de croître à 345 élèves d'ici dix ans. Comme le secteur n'a pas d'école secondaire, les élèves fréquentent une école des secteurs voisins, soit l'école Honoré-Mercier dans Côte-Saint-Paul ou l'école Saint-Henri dans le secteur Saint-Henri - Petite-Bourgogne - Griffintown.

## **DÉVELOPPEMENT RÉSIDENTIEL**

En collaboration avec l'arrondissement, le CSSDM effectue une veille des projets de développement résidentiel dans ce secteur. L'ensemble en requalification porte le nom de Bridge-Bonaventure. À l'intérieur de ce territoire, deux zones sont principalement suivies :

### **Le développement et la requalification des anciens Ateliers du CN**

Ce projet pourrait impliquer l'arrivée d'environ 825 nouvelles habitations, dont la construction se ferait conformément à la *Stratégie d'inclusion du logement abordable dans les nouveaux projets résidentiels* de la Ville de Montréal et du *Plan d'action en matière d'inclusion dans les projets résidentiels* du Sud-Ouest.

### **Le redéveloppement du Bassin Wellington**

Les terrains de 20,5 acres (8,5 hectares) sont la propriété de la Société immobilière du Canada (SIC). Cette dernière a mandaté un courtier pour piloter un processus

d'appel public destiné aux promoteurs immobiliers afin de soumettre un dossier d'intérêt pour former une entité conjointe avec la SIC afin de collaborer au développement de cette propriété. Advenant que ce projet soit résidentiel, le MEES et l'arrondissement seront sollicités afin de réserver un terrain pour une école.

## ÉTAT DE LA SITUATION ET PROPOSITION

### **Espace transitoire dans l'immeuble no 300 — École Jeanne-LeBer**

Une partie de l'école Jeanne-LeBer (bâtiment n° 300) est considérée comme un espace transitoire et est disponible pour scolariser des élèves de l'accueil ou des élèves HDAA du secteur et des secteurs voisins qui pourraient arriver durant l'année scolaire.

## **SECTEUR CÔTE-SAINT-PAUL**

Dans l'ensemble, les prévisions démographiques sont relativement stables d'ici 2023-2024. Selon les observations du CSSDM, 1 585 élèves de niveaux préscolaire et primaire et 691 élèves de niveau secondaire résidaient dans le secteur en 2019-2020.

Au préscolaire et au primaire, les prévisions témoignent d'une décroissance de 119 élèves, passant d'une prévision de 1 530 en 2020-2021 à une prévision de 1 411 en 2023-2024.

Au secondaire, les prévisions sont stables. En 2020-2021 et en 2023-2024, il est estimé que 745 élèves résident dans le quartier.

### **MATERNELLE 4 ANS**

À l'automne 2019, il y avait 258 enfants de 4 ans. Pour desservir 50% de cette population, soit 129 élèves, il faudrait environ neuf classes.

### **PRIMAIRE**

Pour l'année scolaire 2021-2022, les prévisions permettent d'estimer une réserve de 13 locaux de classe, sans compter les besoins pour des maternelles 4 ans. Selon le document de références du MEES, en fonction de la prévision démographique quinquennale, il y aurait une réserve de 16 locaux dans le secteur en 2023-2024. Cela considère les données d'immigration à ce jour, les projets d'agrandissement réalisés et estime que tous les élèves fréquentent une école dans leur secteur.

### **SECONDAIRE**

Ce sont 75 élèves de plus qui sont attendus d'ici 2023-2024 pour totaliser près de 690 élèves. Selon les prévisions sur dix ans, le nombre d'élèves est stable à 662. L'école Honoré-Mercier a une capacité de 1 237 élèves contribuant à desservir l'ensemble du secteur ainsi que les secteurs voisins, dont Pointe-Saint-Charles.

## **ÉTAT DE LA SITUATION ET PROPOSITIONS**

### **École Saint-Jean-de-Matha**

Un projet d'ajout d'un gymnase est en cours. Il y a des locaux modulaires — deux classes — d'installés temporairement. La livraison de l'agrandissement est prévue au cours de l'année 2020-2021. Il pourrait être requis de déplacer ou de retirer les classes modulaires pour réaliser les aménagements de la cour d'école d'ici la fin du chantier.

Considérant l'état de vétusté avancé de l'intérieur du bâtiment, des travaux majeurs sont planifiés dans le plan directeur d'investissement 2019-2024 à hauteur d'environ 4,1 millions de dollars. L'impact de ces travaux pourrait être très pénalisant d'un point de vue humain, pédagogique et budgétaire. Les travaux de réhabilitation de l'immeuble sont importants et ils devraient s'échelonner sur plusieurs années s'ils étaient réalisés en cohabitation. La période d'été n'est pas suffisante pour exécuter les travaux. Malheureusement, des délais hors des paramètres de planification pourraient pénaliser significativement la vie scolaire et les conditions pédagogiques pourraient s'en trouver dégradées.

De plus, le bruit, la poussière, la circulation du chantier à l'extérieur comme les ouvriers à l'intérieur, ainsi que d'autres irritants viendraient s'ajouter la complexité de la vie scolaire pour plusieurs années.

Si l'inconfort devenait tel qu'une délocalisation devenait nécessaire, le milieu serait consulté et informé. Une consultation sera effectuée auprès des instances concernées, notamment le conseil d'établissement de l'école. L'objectif étant de trouver une solution adaptée aux besoins des élèves et du personnel de l'école afin de minimiser les impacts humains, pédagogiques et budgétaires.

### **École Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours**

Au départ du CPE *Les Petits Lutins de la Côte-Saint-Paul* les espaces seront récupérés à des fins de scolarisation primaire pour répondre aux besoins du secteur.

### **Espace transitoire dans l'immeuble n° 347 — École Honoré-Mercier**

L'espace transitoire est disponible pour la scolarisation. L'école Honoré-Mercier occupe l'autre partie de l'immeuble.

## **ARRONDISSEMENT CÔTE-DES-NEIGES — NOTRE-DAME-DE-GRÂCE**

Les limites de cet arrondissement sont similaires au regroupement de trois secteurs de planification scolaire : Notre-Dame-de-Grâce, Côte-des-Neiges Est et Ouest.

### **Faits saillants**

- Un avis d'appel à intérêt a été publié pour le secteur Notre-Dame-de-Grâce. Une seule proposition conforme a été reçue. Cette dernière est présentement en analyse.
- L'arrondissement compte de nombreux projets immobiliers permettant une réhabilitation d'anciennes zones commerciales ou de divertissement, notamment dans le secteur Namur - De la Savane. Ce dernier comprend les secteurs du Triangle Namur/Jean-Talon et de l'ancien hippodrome.
- Un avis d'appel d'intérêt pour le projet du Triangle Namur / Jean-Talon a été publié pour recevoir des propositions potentielles pour construire une école dans ce secteur. Malheureusement aucune offre conforme n'a été présentée. Par conséquent, la Ville de Montréal a fait valoir son droit de préemption pour l'acquisition d'un terrain dans ce secteur en redéveloppement.
- Pour le secteur de l'ancien hippodrome, en collaboration avec l'arrondissement, des travaux seront entamés afin de planifier l'arrivée de la population scolaire dans le secteur. L'implantation d'écoles fera l'objet d'un travail collaboratif avec les instances municipales.

## **SECTEUR NOTRE-DAME-DE-GRÂCE**

Dans l'ensemble, les prévisions démographiques sont en croissance d'ici 2023-2024. Selon les observations du CSSDM, 3 169 élèves de niveaux préscolaire et primaire et 1 310 élèves de niveau secondaire résidaient dans le secteur en 2019-2020.

Au préscolaire et au primaire, les prévisions témoignent d'une décroissance de 200 élèves, passant d'une prévision de 3 094 en 2020-2021 à une prévision de 2 894 en 2023-2024.

Au secondaire, la croissance prévue est de 46 élèves, passant de 1 372 élèves en 2020-2021 à 1 418 en 2023-2024.

### **MATERNELLE 4 ANS**

À l'automne 2019, il y avait 420 enfants de 4 ans. Pour desservir 50% de cette population, soit 210 élèves, il faudrait environ 15 classes.

### **PRIMAIRE**

Pour l'année scolaire 2021-2022, les prévisions permettent d'estimer une réserve de neuf locaux de classes, sans compter les besoins pour des maternelles 4 ans. Selon le document de références du MEES, en fonction de la prévision démographique quinquennale, il y aurait une réserve de 22 locaux dans le secteur en 2023-2024. Cela considère les données d'immigration à ce jour, les projets d'agrandissement réalisés et estime que tous les élèves fréquentent une école dans leur secteur.

## SECONDAIRE

Une croissance d'environ 240 élèves est prévue d'ici cinq ans pour atteindre près de 1 420 élèves. D'ici dix ans, le nombre d'élèves devrait atteindre 1 445 élèves. Le bassin de population scolaire de l'école secondaire Saint-Luc et de son annexe est composé de toutes les écoles primaires de Notre-Dame-de-Grâce, Côte-des-Neiges, Westmount et Peter-McGill. Les élèves de ces écoles ont le choix de deux écoles secondaires, Saint-Luc (capacité totale avec annexe de 2 057 places) ou La Voie (capacité totale actuelle de 1 109 places). Un agrandissement de 400 places est planifié à cette dernière, ce qui portera sa capacité totale à 1 500 élèves.

Le projet de reprise du bâtiment situé au 3744, avenue Prud'homme ajouterait six classes du secondaire, soit 174 places. La reprise du bâtiment situé au 3641, avenue Prud'homme permettrait quant à elle d'ajouter 15 classes à la capacité d'accueil au secondaire du secteur, ce qui correspond à 435 places. À terme, lorsque tous les projets d'ajout d'espace et de reprise seront réalisés, la capacité d'accueil totale des secteurs combinés de Côte-des-Neiges, Notre-Dame-de-Grâce, Westmount et Peter-McGill sera de 4 175. Le nombre d'élèves attendus au secondaire dans ces secteurs combinés d'ici 2027-2028 s'élève à 4 526 élèves. Il manque donc environ 350 places dans le secteur. Cet enjeu est considéré dans le cadre de la révision de l'offre de service au secondaire.

## ÉTAT DE LA SITUATION ET PROPOSITIONS

### École Les-Enfants-du-Monde

Un projet d'agrandissement est en cours. Ces espaces pourraient être utilisés afin de répondre aux besoins du secteur ou de manière transitoire pour les besoins d'une autre école de l'arrondissement. La fin des travaux est prévue au cours du printemps 2022 pour cet agrandissement de 14 classes et d'un gymnase double.

À l'automne 2019, la Ville de Montréal a indiqué son intention de bonifier le projet d'agrandissement pour augmenter son offre de services récréatifs et communautaires du secteur.

### École Saint-Luc

L'école occupe temporairement l'immeuble no 242, situé au 3744, avenue Prud'homme et éventuellement l'immeuble no 041, situé au 3641, avenue Prud'homme. Une partie du bâtiment no 325 est également occupée par le CPE Les copains d'abord de Montréal.

L'école utilise un gymnase et des vestiaires situés au Centre communautaire NDG, situé au 3757, avenue Prud'Homme. Le bail est valide de février à juin 2020 pour un horaire du lundi au vendredi entre 8h et 15h. Une nouvelle entente devra être faite pour l'année 2021-2022.

### École Saint-Luc – annexe 3641, avenue Prud'homme

Un projet de remise aux normes du 3641, avenue Prud'homme a été autorisé par le MEES à l'été 2017 pour l'utilisation de 15 classes et d'un gymnase simple, ce qui correspond à 435 places-élèves. La fin des travaux est prévue pour la rentrée 2022-2023.

Comme suite aux consultations avec la communauté, l'ensemble immobilier sera utilisé par l'école Saint-Luc pour répondre aux besoins des élèves du secteur. En fonction des travaux à réaliser, l'occupation des immeubles sera ajustée et la communauté en sera informée.

### **École Saint-Luc – annexe 3744, avenue Prud'homme**

Comme suite aux consultations avec la communauté, l'ensemble immobilier sera utilisé par l'école Saint-Luc pour répondre aux besoins des élèves du secteur. En fonction des travaux à réaliser, l'occupation des immeubles sera ajustée et la communauté en sera informée.

Le projet de remise aux normes du 3744, avenue Prud'homme est livré pour la rentrée 2020-2021. À compter de cette date, des groupes de l'école Saint-Luc y seront scolarisés.

### **SECTEUR CÔTE-DES-NEIGES EST**

Dans l'ensemble, les prévisions démographiques sont en croissance d'ici 2023-2024. Selon les observations du CSSDM, 4 173 élèves de niveaux préscolaire et primaire et 2 084 élèves de niveau secondaire résidaient dans le secteur en 2019-2020.

Au préscolaire et au primaire, les prévisions témoignent d'une décroissance de 304 élèves, passant d'une prévision de 4 028 en 2020-2021 à une prévision de 3 724 en 2023-2024.

Au secondaire, la croissance prévue est de 57 élèves, passant de 2 180 élèves en 2020-2021 à 2 237 en 2023-2024.

### **MATERNELLE 4 ANS**

À l'automne 2019, il y avait 532 enfants de 4 ans. Pour desservir 50% de cette population, soit 266 élèves, il faudrait environ 19 classes.

### **PRIMAIRE**

Pour l'année scolaire 2021-2022, les prévisions permettent d'estimer un déficit de 32 locaux de classes, sans compter les besoins pour des maternelles 4 ans. Selon le document de références du MEES, en fonction de la prévision démographique quinquennale, il y aurait un déficit de 11 locaux dans le secteur en 2023-2024. Cela considère les données d'immigration à ce jour, les projets d'agrandissement réalisés et estime que tous les élèves fréquentent une école dans leur secteur.

Par contre, il s'agit d'un secteur où le besoin en classes d'accueil est important. Par exemple, en 2018-2019, huit groupes d'accueil ont dû être ouverts en cours d'année. De plus, au 30 septembre 2019, 82 élèves HDAA étaient transportés et scolarisés à l'extérieur du secteur, parce que les points de services répondant à leurs besoins ne sont pas disponibles à proximité, parfois par manque d'espaces. Lorsque des classes seront disponibles, il faut envisager de déployer des points de service HDAA à proximité pour que ces élèves soient scolarisés dans leur secteur.

## **SECONDAIRE**

Une croissance d'environ 325 élèves est prévue d'ici cinq ans pour atteindre plus de 2 350 élèves. L'école La Voie a une capacité d'environ 1 109 places. Afin de répondre au manque de places, la population scolaire de ce secteur doit se diriger vers de écoles dans des secteurs plus au sud qui ont des capacités d'accueil supérieures à leurs besoins, soit l'école Saint-Luc et son annexe dans le secteur Notre-Dame-de-Grâce et l'école Saint-Henri dans le secteur de Saint-Henri – Petite-Bourgogne – Griffintown.

## **DÉVELOPPEMENT RÉSIDENTIEL**

En collaboration avec l'arrondissement, le CSSDM effectue une veille des projets de développement résidentiel dans ce secteur. Au courant de l'année scolaire 2019-2020, un processus de consultation publique au sujet du redéveloppement du site de l'hippodrome a été entamé. Depuis le début du processus, le CSSDM participe activement aux conversations qui ont mené, à l'hiver 2020, au dépôt d'un mémoire présentant les positions de l'organisation quant aux besoins scolaires dans le secteur.

Le sous-secteur du Triangle Namur/Jean-Talon est délimité par l'avenue Mountain Sights à l'ouest, la rue de la Savane au Nord et à l'est et le chemin de fer du Canadien Pacifique (CP) au sud. À l'été 2018, 2 250 logements étaient déjà construits (3 300 d'ici 2025), dont 30 % de logements sociaux et abordables. Selon l'arrondissement, il est estimé que le développement du secteur du Triangle entraînera l'arrivée de plus de 2 500 ménages dans les cinq prochaines années. De plus, l'arrondissement est d'avis que de 200 à 500 nouveaux ménages avec enfants pourraient venir s'ajouter dans le Triangle et ses secteurs adjacents d'ici les dix prochaines années.

## **ÉTAT DE LA SITUATION ET PROPOSITIONS**

### **École Félix-Leclerc**

Les élèves et le personnel de l'école sont délocalisés au bâtiment no049 situé au 35, rue Saint-Zotique Est (école La Petite-Patrie — pavillon Saint-Jean-de-la-Croix — ce bâtiment est dans le secteur Petite-Patrie), jusqu'à la fin des travaux.

Les travaux de réhabilitation du bâtiment principal sont en conception. Par conséquent, la délocalisation partielle au bâtiment n°049 doit être maintenue.

### **École La Voie**

Un projet d'agrandissement a été autorisé par le MEES à l'été 2017 pour un ajout d'espace de 440 places et d'un gymnase simple. Cet agrandissement se fera conjointement à celui de l'école Lucille-Teasdale. La livraison est prévue au cours de l'automne 2022. Si une délocalisation partielle ou complète devenait nécessaire pour réaliser cet agrandissement, en fonction de l'état d'avancement du projet, le milieu en serait informé dès que possible.

### **École Bedford**

Un agrandissement de six classes et d'un gymnase est en cours. La livraison de l'agrandissement de l'école Bedford est prévue au cours de l'hiver 2021-2022.

### **Lucille-Teasdale**

Un projet d'ajout d'espace de sept classes est prévu à l'école Lucille-Teasdale. La livraison du projet d'agrandissement de l'école Lucille-Teasdale est prévue à l'automne 2022.

### **Centre Pauline-Julien**

Afin de répondre aux besoins du secteur et au manque d'espace, le centre Pauline-Julien loue des locaux au bâtiment situé au 6750, chemin de la Côte-des-Neiges (Plaza Côte-des-Neiges). Le centre loue également des locaux situés au 6767, chemin de la Côte-des-Neiges. La location se poursuivra et l'utilisation d'espace additionnel est maintenue.

### **École dans le secteur Triangle Namur/Jean-Talon**

Un avis d'appel d'intérêt a été publié par le CSSDM au début de l'année 2019 pour recevoir différentes propositions permettant l'implantation d'une école dans le secteur du Triangle. Aucune offre conforme n'a été reçue. Différentes possibilités sont analysées en collaboration avec l'arrondissement afin de planifier l'arrivée de la population scolaire dans le secteur. L'arrondissement a démontré un intérêt pour construire une école dans le secteur du Triangle suite à l'acquisition du 5010, rue Paré. Une demande d'ajout d'espace a été présentée au MEES à l'automne 2019 pour l'ajout d'une école primaire dans ce secteur.

### **École Notre-Dame-des-Neiges**

Considérant l'état de vétusté du bâtiment, des travaux majeurs de réfection devront être réalisés au courant des prochaines années. Durant les travaux, il pourrait être nécessaire de délocaliser partiellement ou complètement l'école. Pour le moment, l'état d'avancement du projet ne permet pas de définir un calendrier des opérations et des scénarios précis. Lorsque les renseignements nécessaires à la planification du chantier seront disponibles, une consultation sera effectuée auprès des instances concernées, notamment le conseil d'établissement de l'école. L'objectif étant de trouver une solution adaptée aux besoins des élèves et du personnel de l'école afin de minimiser les impacts humains, pédagogiques et budgétaires.

Le Centre de la Petite Enfance de la Côte inc., occupant un espace excédentaire situé dans l'école primaire, devrait être délocalisé. L'ampleur des travaux et la nature particulièrement intrusive de ceux-ci nécessiteraient la délocalisation du CPE, une reprise de ces espaces à des fins scolaires pourrait être envisagée.

## **SECTEUR CÔTE-DES-NEIGES OUEST**

Dans l'ensemble, les prévisions démographiques sont relativement stables d'ici 2023-2024. Selon les observations de le CSSDM, 402 élèves de niveaux préscolaire et primaire et 266 élèves de niveau secondaire résidaient dans le secteur en 2019-2020.

Au préscolaire et au primaire, les prévisions témoignent d'une décroissance de 33 élèves, passant d'une prévision de 395 en 2020-2021 à une prévision de 362 en 2023-2024.

Au secondaire, la décroissance prévue est de 32 élèves, passant de 267 élèves en 2020-2021 à 235 en 2023-2024.

## MATERNELLE 4 ANS

À l'automne 2019, il y avait 79 enfants de 4 ans. Pour desservir 50% de cette population, soit 40 élèves, il faudrait environ deux à trois classes.

## PRIMAIRE

Pour l'année scolaire 2021-2022, les prévisions permettent d'estimer une réserve de 14 locaux de classes, sans compter les besoins pour des maternelles 4 ans. Selon le document de références du MEES, en fonction de la prévision démographique quinquennale, il y aurait une réserve de 14 locaux dans le secteur en 2023-2024. Cela considère les données d'immigration à ce jour, les projets d'agrandissement réalisés et estime que tous les élèves fréquentent une école dans leur secteur.

## SECONDAIRE

Le nombre élèves est stable au secondaire en 2023-2024 près de 235 élèves en 2023-2024 et 220 élèves en 2028-2029. Puisqu'il n'y a pas d'école secondaire dans ce secteur, les élèves fréquentent une école des secteurs voisins, principalement les écoles Saint-Luc et La Voie.

## DÉVELOPPEMENT RÉSIDENTIEL

En collaboration avec l'arrondissement, le CSSDM effectue une veille des projets de développement résidentiel dans ce secteur.

Le secteur Namur-Hippodrome fait l'objet d'un projet majeur de redéveloppement. La Ville prévoit que 6 000 habitations pourraient être construites dans les prochaines années. Différentes possibilités sont analysées en collaboration avec l'arrondissement afin de planifier l'arrivée de la population scolaire dans le secteur. Le MEES et l'arrondissement sont sollicités afin de réserver des terrains pour construire des écoles directement dans le projet.

## ÉTAT DE LA SITUATION ET PROPOSITIONS

### École Internationale ( primaire)

Considérant l'état de vétusté du bâtiment, des travaux majeurs de réfection devront être réalisés au courant des prochaines années. Durant les travaux, il pourrait être nécessaire de délocaliser partiellement ou complètement l'école. Pour le moment, l'état d'avancement du projet ne permet pas de définir un calendrier des opérations et des scénarios précis. Lorsque les renseignements nécessaires à la planification du chantier seront disponibles, une consultation sera effectuée auprès des instances concernées, notamment le conseil d'établissement de l'école. L'objectif étant de trouver une solution adaptée aux besoins des élèves et du personnel de l'école afin de minimiser les impacts humains, pédagogiques et budgétaires.

## VILLE DE WESTMOUNT

La ville de Westmount est une municipalité indépendante de la Ville de Montréal. Ces limites sont définies par les secteurs du Centre-ville à l'est, Saint-Henri - Petite-Bourgogne – Griffintown au sud, Côte-des-Neiges Est au nord et Notre-Dame-de-Grâce à l'ouest. Actuellement, ce secteur dessert les élèves qui habitent dans Westmount et aussi ceux du secteur voisin du Centre-ville Ouest (Peter-McGill).

### Faits saillants

- Forte croissance démographique au niveau préscolaire primaire dans le secteur scolaire de Westmount.

## SECTEUR WESTMOUNT

Dans l'ensemble, les prévisions démographiques sont en croissance d'ici 2023-2024. Selon les observations du CSSDM, 402 élèves de niveaux préscolaire et primaire et 90 élèves de niveau secondaire résidaient dans le secteur en 2019-2020.

Au préscolaire et au primaire, les prévisions témoignent d'une forte croissance de 232 élèves, passant d'une prévision de 409 en 2020-2021 à une prévision de 641 en 2023-2024.

Au secondaire, les prévisions sont stables, soit de 98 élèves en 2020-2021 et 103 en 2023-2024.

La subdivision du secteur Westmount a permis de mieux cerner les besoins, particulièrement pour le secteur Peter-McGill (Centre-ville Ouest) où il n'y a aucune école primaire.

## MATERNELLE 4 ANS

À l'automne 2019, il y avait 202 enfants de 4 ans. Pour desservir 50% de cette population, soit 101 élèves, il faudrait environ sept classes.

## PRIMAIRE

Pour l'année scolaire 2021-2022, les prévisions permettent d'estimer un déficit de 13 locaux de classe, sans compter les besoins pour des maternelles 4 ans.

D'ici cinq ans, c'est 550 élèves de plus qui sont attendus. Selon le document de références du MEES, en fonction de la prévision démographique quinquennale, il y aurait un déficit de 24 locaux dans le secteur en 2023-2024. Cela considère les données d'immigration à ce jour, les projets d'agrandissement réalisés et estime que tous les élèves fréquentent une école dans leur secteur. Cette prévision doit être lue avec prudence et nuance. Il serait étonnant qu'autant de nouveaux élèves arrivent subitement dans ce secteur mature.

## SECONDAIRE

Une croissance d'environ une vingtaine élèves est prévue d'ici cinq ans pour atteindre un peu plus d'une centaine d'élèves. Les prévisions sur dix ans portent le nombre d'élèves à 239. L'école Internationale de Montréal, niveau secondaire, est une école à vocation particulière et a une capacité d'accueil de 638 places. Les élèves n'étant pas dans une école à vocation peuvent être scolarisés dans des écoles à l'ouest du

secteur, tels Saint-Henri, Saint-Luc et Honoré-Mercier ainsi que dans Ville-Marie, à l'école Pierre-Dupuy.

## ÉTAT DE LA SITUATION ET PROPOSITIONS

### Saint-Léon-de-Westmount

Le projet d'agrandissement de cinq classes, autorisé par le MEES, est en cours. La livraison est prévue en cours d'année 2022-2023. Lorsque le projet sera livré, les élèves délocalisés reviendront au bâtiment principal.

Un projet d'école primaire a été autorisé par le MEES dans le secteur Peter McGill à l'été 2018. Il s'agit du 1220-1230, rue de la Montagne qui accueillera 14 classes. De plus, une enveloppe de 10% est réservée pour la mise à l'étude d'un projet de construction d'une école primaire de 28 classes (quatre groupes de maternelle et 24 groupes du primaire, ainsi qu'un gymnase double) sur le site du Grand Séminaire.

Si les deux projets étaient réalisés, il contribuerait grandement à la scolarisation des élèves de Peter-McGill dans leur secteur de résidence, mais pour le moment ce secteur est toujours dépourvu d'école. Cette situation ne changera probablement pas avant une période allant de trois à cinq ans, soit d'ici à ce que le 1220-1230, rue de la Montagne soit finalisé. Pendant ce temps, il est impératif que les besoins de tous élèves du territoire de l'école Saint-Léon-de-Westmount soient considérés et comblés.

## NOTES MÉTHODOLOGIQUES

### PRÉVISIONS DE L'EFFECTIF SCOLAIRE

Les prévisions transmises par le MEES en juin 2020 ont permis de mettre à jour les données pour les trois années couvertes par le plan triennal 2021-2024. Les prévisions ne prennent pas considération les élèves issus de l'immigration qui arrivent en cours d'année scolaire, les vagues migratoires et les développements résidentiels.

Les calculs des prévisions par secteur et par territoire-école sont basés sur le profil des élèves résidents et excluent les élèves qui fréquentent une école pour EHDAA à mandat. Au primaire, les écoles qui n'ont pas de territoire-école propre (écoles à vocation particulière, écoles de quartier) ne possèdent pas de prévisions de l'effectif scolaire puisque leur clientèle provient des territoires-écoles et le nombre de places est restreint par leur capacité.

Au secondaire, les prévisions transmises par le MEES sont calculées par secteurs de planification scolaire. Les écoles secondaires se trouvant dans le même secteur affichent des prévisions identiques, étant valides pour l'ensemble du secteur. Les prévisions ne correspondent pas aux bassins des écoles secondaires, tel que définis actuellement dans la politique d'admission au secondaire.

Les secteurs Cartierville Ouest, Saint-Michel Nord-Est, Parc-Extension, Rosemont Ouest, Rosemont Est, Pointe-Saint-Charles, Côte-des-Neiges Ouest et Peter-McGill (centre-ville Ouest) ne comportent pas d'écoles secondaires. Les élèves de niveau secondaire résidant dans ces secteurs fréquentent des écoles des secteurs adjacents.

### REDÉCOUPAGE D'UN TERRITOIRE-ÉCOLE

En ce qui concerne le redécoupage de certains territoires-écoles, le PTRDI n'a pas cette fonction. Le CSSDM est composé de plus de 109 territoires-écoles uniquement au préscolaire et au primaire. Un redécoupage pourrait s'avérer nécessaire si plusieurs écoles à proximité vivent un débordement important du nombre de groupes les unes par rapport aux autres, et ce, pendant plusieurs années. Par exemple, il y a des redécoupages dans des secteurs où une école est pratiquement vide et les autres en surpopulation.

La majorité des écoles du CSSDM sont à pleine capacité ou elles sont en surpopulation. En fonction des agrandissements ou des nouvelles constructions qui seront réalisés, chaque situation sera examinée pour s'assurer que les besoins de tous les élèves du secteur soient pris en considération. Au besoin, un redécoupage pourrait faire l'objet d'un rapport distinct, sans impact sur le PTRDI, dont la fonction est de déterminer la destination et l'occupation des immeubles scolaires. Les redécoupages influencent le nombre d'élèves résidents d'un territoire-école comme indiqué dans les prévisions de l'effectif scolaire pour les années du plan. Les redécoupages sont étudiés par le SOS en collaboration avec les directions d'unités, le SRM et les écoles impactées.

## RÉVISION DES RATIOS MAITRE-ÉLÈVE

Le MEES a informé le CSSDM que la liste des indices de défavorisation a été mise à jour pour tenir compte des données du recensement de 2016. L'application de ces nouvelles données a affecté le ratio maître-élève dans une vingtaine d'écoles. Ainsi certains groupes de ces écoles comportent plus d'élèves que par le passé. De manière générale, cela a entraîné une diminution d'une quarantaine de groupe à la rentrée 2019-2020.

### **LE PTRDI DANS LA LOI SUR L'INSTRUCTION PUBLIQUE (LIP)**

---

Selon les articles 40, 101, 193, 211 de la LIP, le PTRDI indique pour les trois prochaines années :

1. Le nom ;
2. L'adresse ;
3. Les locaux ou les immeubles mis à la disposition de l'école ;
4. L'ordre d'enseignement qui y est dispensé ;
5. La destination autre que pédagogique des locaux ;
6. La capacité d'accueil ;
7. Les prévisions d'effectifs scolaires pour la durée du plan.

**Note :** Le PTRDI prend la forme d'un tableau regroupant uniquement les renseignements indiqués à la LIP.

### **CONSULTATIONS OBLIGATOIRES**

---

Qui est consulté pour l'adoption du PTRDI selon la LIP ?

- Comité de parents (art. 193)
- Villes ou Communauté métropolitaine (art. 211)

### **CONSULTATION ADDITIONNELLE**

---

- Conseil d'établissement (art. 40 et 101)

Le CSSDM peut, après consultation du conseil d'établissement, ou à sa demande, modifier ou révoquer l'acte d'établissement d'une école, compte tenu du plan triennal de répartition et de destination de ses immeubles.

### **QU'EST-CE QU'UNE CONSULTATION :**

---

La consultation est un processus en vertu duquel un organisme sollicite l'avis d'une autre personne ou instance sur une question donnée, en lui donnant l'occasion et un délai raisonnable pour exprimer son point de vue. L'information pertinente doit être fournie afin de permettre un avis éclairé. L'avis offert par l'instance n'est pas décisionnel et ne lie pas l'organisme qui le sollicite.

### VÉRIFICATION À FAIRE AVANT UNE DEMANDE DE MODIFICATION AU RAPPORT OU AU PTRDI

---

Afin de faciliter la compréhension et de faciliter les échanges, voici une liste de vérification qui permet de déterminer si oui ou non un ajout ou une modification est essentiel au PTRDI ou même au rapport d'introduction :

L'ajout ou la modification concerne-t-il :

- La gestion des populations scolaires ou du personnel, l'organisation (ouverture ou fermeture) de groupes ou points de services (ex. : HDAA et accueil)
- Une opportunité déjà analysée ou à trouver pour gérer la croissance démographique prévue, l'immigration ou les développements résidentiels
- Des travaux de rénovation sans impact sur la disponibilité ou la capacité d'accueil de l'immeuble
- Aménagement de la cour d'école
- La circulation aux abords de l'école et le transport scolaire
- L'horaire de l'école
- Une volonté de redécoupage de certains territoires-écoles

Si c'est le cas, ces éléments **ne devraient pas** se retrouver au PTRDI (tableau en annexe au rapport d'introduction), car ils ne concernent pas l'un des sept éléments clés précités.

### L'ADOPTION ET LES MISES À JOUR

Le processus de consultation, prescrit par la LIP, est susceptible d'entrainer des modifications au PTRDI à l'égard des sept éléments qui le composent.

- Une version en consultation est adoptée par le Conseil d'administration au mois de juin précédent les années sur lesquelles s'échelonnent le document.
- La version en consultation est par la suite transmise aux instances concernées par le processus de consultation, soit les comités de parents, les villes et la Communauté métropolitaine.
- Une mise à jour partielle du PTRDI est effectuée à l'automne pour y intégrer des modifications.
- La réception des demandes découlant du processus de consultation donne suite à une mise à jour du PTRDI, pour tenir compte des demandes de modifications soulevées par ces instances.
- Une version finale du PTRDI est adoptée au Conseil d'administration de décembre.

## RAPPORT INTRODUISANT LE PTRDI

---

Considérant que destiner et répartir l'utilisation de près de 300 immeubles impliquent de bien comprendre les enjeux de chaque immeuble, un rapport est déposé pour introduire le PTRDI.

**Les résolutions qui y sont proposées ou adoptées devraient impliquer une modification à l'un des 7 éléments clés.**

Lorsque c'est le cas, il est généralement nécessaire de présenter certains renseignements du contexte qui sont absolument essentiels pour comprendre la modification à la destination ou à la répartition d'un immeuble. Ainsi une **brève** explication est donnée au rapport.

Le PTRDI inclut également des informations concernant les immeubles excédentaires et les terrains vacants de le CSSDM pour chaque quartier scolaire.

### L'ANNEXE DU PTRDI

Le tableau qui compose l'annexe du PTRDI regroupe les immeubles par quartiers. Chaque quartier est précédé des prévisions d'effectifs scolaires pour les trois prochaines années, pour le primaire et le secondaire. Il est en annexe d'un rapport produit annuellement.

### LE PTRDI EN LIGNE

Une version en ligne du PTRDI est également disponible. Cette version regroupe, sous la forme d'une carte interactive, les informations contenues à la fois dans les tableaux et dans le rapport introductif. Cette version a pour but :

- de centraliser l'information ;
- d'accroître son accessibilité ;
- de faciliter le processus de consultation.

### POUR ALLER PLUS LOIN

---

Parmi les documents d'informations, une ligne du temps consolide les grandes étapes qui entourent trois grands sujets, dont le PTRDI, le plan québécois des infrastructures et les actes d'établissement.

---

**QU'EST-CE QU'UNE CONSULTATION :**

---

La consultation est un processus en vertu duquel un organisme sollicite l'avis d'une autre personne ou instance sur une question donnée, en lui donnant l'occasion et un délai raisonnable pour exprimer son point de vue. L'information pertinente doit être fournie afin de permettre un avis éclairé. L'avis offert par l'instance n'est pas décisionnel et ne lie pas l'organisme qui le sollicite.

---

**CE QUE PRÉVOIT LA LÉGISLATION**

---

Extrait des articles 39 et 40 de la Loi sur l'instruction publique.

L'acte d'établissement indique :

- Le nom ;
- L'adresse ;
- Les locaux ou les immeubles mis à la disposition de l'école ;
- L'ordre d'enseignement que celle-ci dispense ;
- Le cycle ou, exceptionnellement, la partie de cycle de l'ordre d'enseignement concerné ;
- Si l'école dispense l'éducation préscolaire.

Le CSSDM peut, après consultation du conseil d'établissement, ou à sa demande, modifier ou révoquer l'acte d'établissement d'une école compte tenu du plan triennal de répartition et de destination de ses immeubles.

---

**CONTEXTE**

---

Le **conseil d'établissement** n'est pas directement consulté sur le PTRDI, mais sur la **modification potentielle d'un des éléments contenus à son acte d'établissement** qui découlera de l'adoption du PTRDI en décembre prochain.

---

**CE QU'IL FAUT EN COMPRENDRE :**

---

Si le PTRDI qui sera adopté en décembre prochain ne modifie pas l'un des éléments prévus dans la loi et précédemment mentionnés, l'acte d'établissement ne sera pas modifié et par conséquent, le conseil d'établissement n'est pas consulté.

Voici quelques cas où la consultation du conseil d'établissement pourrait être nécessaire :

- Délocalisation ou cohabitation.
- Agrandissement : des locaux additionnels seront éventuellement mis à la disposition de l'école.
- Lorsqu'un immeuble pourrait être ajouté à l'acte d'établissement, soit en raison d'une délocalisation partielle, complète ou à la suite de travaux lors de la reprise d'un immeuble excédentaire ou transitoire.

Même si une consultation n'est pas requise, un conseil d'établissement peut formuler une question, une recommandation, une proposition qui touche à l'un ou l'autre de ces éléments.

#### **CE QU'IL FAUT FAIRE :**

Un point devrait être inscrit à l'ordre du jour de la première rencontre de l'année du conseil d'établissement et il devrait concerner spécifiquement : *la modification possible de l'acte d'établissement compte tenu du PTRDI actuellement en consultation.*<sup>1</sup>

La [version en ligne du PTRDI](#) permet de consulter, à même la carte interactive, l'acte d'établissement de chaque école. Le conseil d'établissement est appelé à prendre connaissance du document et à remplir en ligne le *formulaire de consultation PTRDI 2020-2023 et Acte d'établissement*, qui est également intégré à la version en ligne. Le formulaire permet de valider les six éléments inscrits à l'acte d'établissement et d'identifier les corrections à y apporter si nécessaire. Le tout sera par la suite transmis automatique aux instances concernées. Le formulaire doit être rempli par la direction en rencontre du CÉ pendant ou après une consultation sur l'acte d'établissement.

Il est également possible de procéder au processus de consultation de l'acte d'établissement par résolution écrite. Un modèle de résolution est joint au présent document. Vous pouvez l'adapter en fonction de la réponse à transmettre.

#### **QUAND ET À QUI TRANSMETTRE LA RÉPONSE À LA CONSULTATION ?**

Le formulaire de consultation PTRDI 2020-2023 et Acte d'établissement est automatiquement transmis au Service de l'organisation scolaire au Bureau de la planification et de la gestion des espaces.

Dans le cas où le conseil d'établissement choisit la résolution écrite, la direction de l'établissement doit la transmettre à la direction d'unité qui l'acheminera au Service de l'organisation scolaire au Bureau de la planification et de la gestion des espaces, dès que la résolution est adoptée par le conseil d'établissement.

#### **RÉTROACTION**

Toutes les résolutions découlant d'une consultation auprès d'un conseil d'établissement sont lues et analysées par la direction de l'école, la direction d'unité et l'organisation scolaire. Cette étape se déroule généralement au mois d'octobre.

Si la consultation est nécessaire, car une modification de l'acte d'établissement est possible compte tenu du PTRDI, un accusé réception sera transmis dès que possible à l'école.

Dans la mesure du possible une rétroaction écrite et administrative (réponse à une question, explication d'un contexte, d'une orientation, d'une décision) sera transmise à l'école.

<sup>1</sup> Même si une consultation n'est pas requise, un point d'information concernant la situation du quartier et la capacité d'accueil de l'école doit être prévu lors de la première rencontre annuelle du CÉ.

rétroaction est tributaire de la capacité interne à traiter le volume et la spécificité de chaque demande.

Si la consultation est nécessaire, car une modification de l'acte d'établissement est possible compte tenu du PTRDI, la résolution sera jointe en annexe au rapport qui accompagnera le PTRDI qui sera adopté en décembre afin que le Conseil d'administration puisse prendre en considération cet élément dans la décision.

Si la résolution d'un conseil d'établissement ne découle pas d'une consultation nécessaire, elle sera tout de même lue et analysée par l'ensemble des intervenants impliqués, mais la rétroaction sera adaptée à la situation.

#### **AJUSTEMENTS À PRÉVOIR**

---

La réussite des élèves est importante et le CSSDM doit s'adapter durant l'année scolaire à la réalité vécue dans les établissements. Si d'autres consultations sont nécessaires ou des modifications s'imposent à la suite de la rentrée scolaire de septembre, le PTRDI pour consultation pourrait faire l'objet d'un rapport à la séance du Conseil d'administration du mois d'octobre.



(Entête de l'établissement avec logo)

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL D'UNE ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU CONSEIL  
D'ÉTABLISSEMENT DE \_\_\_\_\_.

(Nom de l'établissement)

TENUE LE \_\_\_\_\_ À \_\_\_\_\_.  
(JJ-MM-AAAA) (Ville)

**OBJET :** Consultation concernant la possibilité de modifier un élément de l'acte d'établissement

Le conseil d'établissement a été consulté concernant la proposition formulée dans le Plan triennal de répartition et de destination des immeubles \_\_\_\_\_ pour consultation pouvant mener à la modification d'un élément de l'acte d'établissement.  
(année scolaire)

Considérant la situation et les renseignements présentés;

**IL EST RÉSOLU :**

D'ACCEPTER la modification proposée à l'acte d'établissement dans le Plan triennal de répartition et de destination des immeubles pour consultation, et ce dès la rentrée

(année scolaire)

Ou

DE PROPOSER, après avoir été consulté au sujet de la modification d'un élément de l'acte d'établissement tel qu'indiqué au plan triennal de répartition et de destination des immeubles pour consultation du CSSDM, la recommandation suivante :

---

---

---

---

Le soussigné, président du conseil d'établissement de \_\_\_\_\_, certifie que  
(établissement)  
le texte qui précède est celui d'une résolution dûment adoptée par le conseil d'établissement le  
\_\_\_\_\_ et que cette résolution est toujours en vigueur dans son intégralité.  
(JJ-MM-AAAA)

\_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_  
(ville) (JJ-MM-AAAA)

Présidence du conseil d'établissement

[nom du président]

[signature du président]

## ÉCHÉANCIER SIMPLIFIÉ DU PTRDI, PQI & ACTE D'ÉTABLISSEMENT

